هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 057 — MARDI 19 AOUT 1980

Les prix du butane et du propane pourraient être libérés

LIRE PAGE 20, L'ARTICLE DE B. DETHOMAS



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA.; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 50 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA MISÈRE DU TIERS-MONDE

Les tensions ethniques et sociales s'aggravent en Inde

Un cri d'alarme de la Banque mondiale

Dérision : la troisième décennie pour le développement (1980-90) s'ouvre sur les plus sombres perspectives qui aient jamais menacé le tiers-monde, souligne la Banque mondiale dans son rapport sur le développement dans le monde. De façon très logique, les pays les plus démunis subiront le plus gravement les conséquences de l'inflation mondiale, de la récession dans les Etats industrialisés et de la hausse des prix du pétrole. L'Asie et surtout l'Afrique au Sud du Sahara seront les régions les plus touchées par le ralentissement de la croissance.

La pauvreté risque ainsi de faire « tache d'huile » d'ici à 1990, note la Banque mondiale. Le bilan est net : à la suite de l'augmentation du prix de l' « or noir », un cinquième de la population du tiers-monde peut envisager l'avenir avec moins de pessimisme. Mais, pour les 80 % restants, les prochaines années seront très difficiles, alors même que huit cents millions d'être humains vivent dès à présent, en état de « pauvreté absolue ».

Face à cette aggravation des périls économiques, aux multiples prolongations sociales et politiques, les Etats développés sont étrangement absents. A l'Ouest, les nations sont confrontées à une crise économique qui paralyse leur réflexion et les conduit à des attitudes défensives. A l'Est, les bureaucraties au pouvoir cherchent avant tout à préserver les intérêts acquis.

Déraison. Au moment où les besoins seront les plus urgents, note la Banque mondiale, les moyens manqueront le plus. L'aide publique au développement menace de fléchir encore, tandis que le flux des capitaux privés en direction du tiers-monde va se ralentir. Enfin la tentation protectionniste risque de se faire davantage sentir, alors que les pays du sud du globe doivent accroître leurs exportations, ne serait-ce *que* pour rembourser leurs dettes.

La montée des dangers risque, une fois encore, de provoquer plus de discours que d'actions, le tiers-monde se prêtant bien, il est vrai, au cynisme comme à l'angélisme. Pour la Banque mondiale les solutions sont relativement claires, et de trois ordres : les pays en développement doivent utiliser au mieux leurs ressources ; les nations industrialisées ont à relancer la croissance, à augmenter leur aide et à libéraliser leurs échanges ; les Etats exportateurs de pétrole doivent améliorer le « recyclage » des capitaux tirés de la vente du « brut » et éviter des changements brusques de prix.

Il ne s'agit toutefois que de recettes simples, inspirées par le souci de perpétuer un certain modèle, celui qui est en vigueur à l'Ouest et que s'efforce d'imiter, avec force déboires, l'Est. Le temps est sans doute venu non plus d'une culpabilité quelque peu complaisante, mais d'une approche plus réaliste de la question du développement.

Le dialogue Nord-Sud a souvent servi d'alibi, alors que les affrontements se multipliaient et divisaient les différents camps eux-mêmes. Il faut sans doute, aujourd'hui, relativiser ce dialogue et rechercher une meilleure organisation des espaces régionaux. S'il n'est pas question d'oublier les responsabilités des pays riches, c'est fondamentalement aux peuples intéressés de prendre en main leur développement et de trouver, peut-être au prix d'une certaine rupture, les voies de leur identité.

(Lire page 20 l'analyse du rapport de la Banque mondiale.)

Alors que l'Inde vient de célébrer le trente-troisième anniversaire de son accession à l'indépendance, le 15 août 1947, le sous-continent se trouve en proie à de violents soubresauts ethniques et religieux. Les récents affrontements entre musulmans et Hindous ont fait cent cinquante-deux morts à Moradabad, en Uttar-Pradesh.

Au même moment, l'Inde — ravagée par de graves inondations, qui ont fait, dans le seul Uttar-Pradesh, six cent soixante-dix morts — doit faire face à une sévère crise de confiance politique et à des difficultés économiques persistantes. Le président de la République, M. Sanjiva Reddy, le premier ministre, Mme Indira Gandhi, et la presse ont lancé des cris d'alarme devant la dégradation de la situation politique et l'élargissement constant du fossé qui sépare les riches et les pauvres.

De notre correspondant

New-Delhi. — Dans une ville de trois cent mille habitants, Moradabad, à 160 kilomètres de New-Delhi, l'apparition d'un cochon — animal impur par excellence — provoque, mercredi 13 août, la fureur de cinquante mille musulmans réunis dans la mosquée locale afin d'y célébrer la fin du ramadan *(le Monde du 15 août)*. La foule s'en prend d'abord aux forces de l'ordre avant d'en découdre avec la communauté hindoue de la ville. Bilan de trois jours d'affrontements et de paniques : quelque cent quarante morts. La violence gagne plusieurs autres villes.

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page 5.)

LES GRÈVES DANS LA RÉGION DE GDANSK

• Le mouvement continue, malgré la création par le gouvernement polonais d'une commission de négociation

• M. Gierek ajourne son voyage en Allemagne fédérale

Le durcisement de la grève dans les ports de la Baltique, à Gdansk, Gydnia et Sopot, dans la soirée du samedi 16 août, à la suite de la constitution d'un comité de grève inter-entreprises, a poussé le bureau politique du parti ouvrier unifié de Pologne à nommer une commission chargée de négocier avec les grévistes. Présidée par le vice-premier ministre, M. Tadeusz Pyka, membre suppléant du bureau politique, elle devait se rendre rapidement à Gdansk. Mais les grévistes refuseraient de négocier tant que ne seront pas rétablies les communications téléphoniques. M. Gierek a également demandé au gouvernement ouest-allemand d'ajourner de quelques jours la visite qu'il devait faire à Hambourg, pour rencontrer le chancelier Schmidit à partir de ce lundi soir.

A Gdansk, où les transports sont en grève, des tracts anonymes circulent. L'un, dans l'« intérêt des familles et de la Pologne », évoque « les limites qu'au nom du sens des responsabilités on ne peut dépasser » et affirme que « de nombreuses questions qui n'ont pas encore été résolues peuvent encore l'être, mais dans un atmosphère de sérieux et de calme ». L'autre attaque les dissidents, demande aux ouvriers de reprendre le travail et fait écho aux déclarations de M. Fiszbach. Le premier secrétaire du parti pour la ville avait déclaré dimanche soir : « Les discussions ouvrières se sont transformées en meetings incessants au cours desquels la parole est prise par des gens qui n'ont aucun lien avec les chantiers navals (...). Il reste encore de nombreux problèmes à régler mais la situation économique du pays est telle qu'ils ne pourront pas l'être rapidement ». Évoquant la « mémoire des événements douloureux de 1970 », il a dit : « Nous devons faire preuve de calme et de pondération à l'égard de toute décision qui peut être prise. Notre devoir patriotique est de tout faire pour que la désorganisation du travail ne s'étende plus ».

Des revendications très politiques

De notre envoyé spécial

Gdansk. — Pas un milicien, sauf aux carrefours, encore moins des chars, une ville belle et calme, totalement sereine, que l'on pourrait traverser en ne s'étonnant que de l'absence d'autobus. Cette ville, cette conurbation (Gdansk-Gdnyia-Sopot) est pourtant en grève générale, et l'une des crises les plus profondes de l'histoire des démocraties populaires couve ici. Non pas une explosion violente, vite répressible, mais une censure massive du pouvoir en place — aussi simple et tranquille que le sont l'évidence et la certitude de la force.

Ne parlez pas de l'augmentation du prix de la viande, cause initiale de la vague de grèves. Ce n'est plus qu'un souvenir, qu'un tout petit élément pas plus important que l'allumette qui a mis le feu aux poudres. Il ne s'agit plus d'argent, mais d'une affirmation unanime : *« Il faut que ça change. »*

Dimanche 17 août, au milieu de la nuit, on propose, après des heures de négociations aux chauffeurs d'autobus de Gdynia 2 100 zlotys d'augmentation, à condition qu'ils reprennent le travail sur-le-champ. Cette somme représente presque la moitié du salaire moyen polonais, disons la valeur de 1 500 F en France. La réponse est catégorique : non. Non, parce qu'il faut d'abord que tout Gdansk obtienne gain de cause, et parce qu'il faut surtout que le pouvoir satisfasse les revendications politiques placées en tête de liste par les ouvriers de toutes les entreprises.

Mais reprenons le fil des événements. Vendredi matin, à l'aube du 15 août, les grévistes du chantier naval Lénine, paralysé depuis la veille, refusent les propositions de leur direction *(le Monde daté 16-17 août)*. A la même heure, les transports en commun s'arrêtent ; huit mille des douze mille travailleurs du chantier Commune de Paris, de Gdynia, occupent les lieux de travail, et la plupart des usines débrayent.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR — La vie difficile

En principe, les événements sociaux qui secouent la Pologne en profondeur depuis six semaines ne peuvent être assimilés à un mouvement de grève : dans un pays « socialiste », en effet, la grève est un non-sens puisque le pouvoir est aux travailleurs. Mais, étant donné que quelque chose ne tourne manifestement pas rond de Gdansk à Varsovie, faut-il alors en déduire que les travailleurs ne sont pas nécessairement au pouvoir ?

C'est sans doute ce qui rend actuellement la vie difficile aux dirigeants polonais : ils ne savent pas encore si le pouvoir est en grève ou si la grève est au pouvoir.

BERNARD CHAPUIS.

POINT — Pétrole bleu ?

Le gouvernement ne pourra pas prétendre être surpris par le mouvement de colère qui secoue la pêche française. Le 10 juin dernier, l'assemblée générale de l'Union des armateurs à la pêche de France évoquait la possibilité de voir, comme en 1975, les marins-pêcheurs bloquer les ports. Mieux, le rapport rédigé sous la présidence de M. Christian Brossier, directeur des pêches maritimes au ministère des transports, pour préparer le VIIIe Plan, demandait que soit « atténué sans délai les effets catastrophiques de l'augmentation des charges dues au gazole avant que les conséquences n'en soient, si cela est encore possible, irrémédiables ».

Mais, aider plus qu'on ne le fait actuellement le « gazole pêche » serait contrevenir aux recommandations de la Commission européenne ; ce serait surtout, pour le gouvernement, remettre en cause toute sa politique. M. Raymond Barre a toujours tenu à répercuter la totalité des hausses du pétrole sur son prix de vente pour habituer les entreprises aux nouvelles données économiques mondiales.

Sous les vents de cette rigueur libérale, une partie de la pêche française risque de faire naufrage. Déjà, la France importe plus de poisson qu'elle n'en pêche. Il lui en a coûté en 1979 plus de 3 milliards de devises.

Le président de la République a souhaité que l'agriculture devienne le pétrole vert de la France. S'apercevra-t-on un jour que nos quelque 5 000 kilomètres de côtes pourraient constituer un formidable pétrole bleu ?

Faisant preuve une fois de plus d'imprévoyance, un gouvernement en congé laisse au seul ministre des transports, responsable de la pêche ! le soin de régler — ou de ne pas régler — un conflit qui présente pourtant des aspects à la fois techniques, politiques, financiers et même européens.

Le pouvoir en vacances ? Oui. La vacance du pouvoir ? Non.

● Les marins de La Rochelle décident la grève totale.

● Le port de Saint-Malo bloqué à partir de lundi soir.

(Lire nos informations p. 19.)

Carnet de route en Afghanistan

Radio-Kaboul a annoncé, le dimanche 17 août, que M. Abdurashid Aryan, ministre de la justice et membre du comité central du parti populaire démocratique afghan (P.P.D.A.), a été nommé vice-premier ministre tout en conservant ses précédentes attributions.

M. Saleh Mohammad Zirai, ancien ministre de l'agriculture et de la santé publique, membre du bureau politique et secrétaire du P.P.D.A., est nommé membre du présidium du Conseil de la révolution.

Radio-Kaboul a confirmé dimanche la nomination au poste d'ambassadeur en République populaire de Mongolie de M. Assadullah Sarwari, vice-premier ministre et membre du Khalq.

Nous commençons la publication du carnet de route de M. Bernard Dupaigne, ethnologue, chargé des collections du département Asie au Musée de l'homme, qui vient de passer deux semaines en Afghanistan. Il s'est déjà rendu plusieurs fois dans ce pays et en parle l'une des langues, le persan. Il a sillonné le pays en autocar, de Jalalabad à Hérat, de Kandahar à Mazar-i-Sharif. Il décrit des scènes de la vie quotidienne et rapporte des propos de compagnons de voyage révélateurs de l'état d'esprit d'une population qui ne se résigne pas à l'occupation étrangère.

I. — Des miliciens sans illusions

par BERNARD DUPAIGNE

Ghazni. — Dans la vieille ville, au pied de la citadelle, juste avant la fin du jeûne du ramadan, un jeune homme propose de m'aider à marchander avec un commerçant. Il dit être milicien, et avoir envie de me parler « *car il a un parent en France* ». A la fin du repas auquel il m'a invité, je romps la trêve et lui demande s'il est khalqi ou parchami (1). « *Ah non ! ceux-là se sont entre-tués au lieu de travailler pour le bien du pays. Moi, je suis musulman. Les moudjahidin sont partout, il y a des batailles toutes les nuits autour de la ville. Beaucoup de jeunes, miliciens et moudjahidin, meurent chaque nuit.* »

Comment un milicien qui se veut seulement musulman peut-il combattre d'autres musulmans ? « *C'est la faute des Russes qui ont envahi le pays ; maintenant les Mujahidins combattent à la fois les Russes et les miliciens.* » D'ailleurs, reconnaît-il : « *Je ne tue pas les moudjahidin, je tire en l'air.* »

Mais eux ne le savent pas ;
— *Oui* », répond-il simplement. Puis il m'avoue qu'il a été khalqi, mais que, maintenant, il n'est « *plus rien du tout* ». « *En somme*, dis-je, *tu es milicien le jour et moudjahidin la nuit ?* » Il acquiesce tandis que, dans le café, les auditeurs s'esclaffent. Un voisin intervient dans la conversation pour dire, suscitant une bruyante approbation générale, que les maquisards sont très forts, que Ghazni deviendra le « *cimetière des Russes* ». Il est lui aussi milicien ; il s'est engagé à la fin de ses études secondaires.

Le temps passe et je dois partir. L'anxiété des militaires est visible, quand se pose la question de me raccompagner à l'hôtel, car il faut traverser le Bazar. Mon voisin a soudain mal au pied. Un tout jeune se décide, puis prend peur en chemin et m'abandonne après m'avoir dit : « *A la lumière là-bas, tu tournes après le pont et tu vas tout droit. Il y a des moudjahidin partout ; ils me connaissent.* » Gagné par cette inquiétude, je presse le pas jusqu'à l'hôtel. Le gérant a déjà signalé par téléphone mon retard à la police qui avait répondu qu'elle « *ne pouvait pas aller à ma recherche* ». Pendant la nuit, on ne cesse d'entendre des détonations. Les miliciens, réfugiés dans la citadelle passent pour « *tirer sur tout ce qui bouge* ».

A l'entrée de chaque ville, des partisans en armes du régime ont installé des postes de contrôle. A l'un d'eux, près de Jalalabad, un milicien oblige un vénérable vieillard tadjik à dérouler la ceinture de tissu qu'il porte à même la peau et où il serre son argent.

(Lire la suite page 4.)

(1) Les deux factions du parti populaire démocratique au pouvoir. M. Babrak Karmal est le chef du Parcham.

« Saïd et moi »

« Le Monde » commence aujourd'hui la publication d'un roman-reportage de Poirot-Delpech

Aujourd'hui

I. — Tout, mais pas ça !

(Lire page 9.)

L'ORCHESTRE DES JEUNES DE LA C.E.E.

Un Te Deum pour Fontevrault

Tout a déjà été écrit, ou rien ne le sera jamais, sur la qualité exemplaire de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne (« le Monde » daté 2-3 avril 1978 et 10 août 1979) et sur l'originalité d'une entreprise qui, reprenant l'exemple de l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales, l'a adapté avec bonheur aux neuf pays du Marché commun.

Cent trente musiciens entre quatorze et vingt-trois ans, sélectionnés après audition — le nombre des candidats, on s'en doute, était dix fois plus élevé, — travaillent pendant deux semaines à Courchevel dans des conditions exemplaires, sous la direction des chefs *d'orchestre les plus prestigieux*, avant d'entreprendre une tournée qui les mène de Stuttgart au Festival de Salzbourg et du Festival de Lucerne à celui d'Edimbourg en passant par Belgrade, Sienne, Luxembourg, Amsterdam. Pour l'escale française, le 16 août, c'est le cadre austère et grandiose de l'abbaye de Fontevraud qui avait été choisi.

Inutile de préciser donc que tout s'est passé au mieux : le Rt. Hon. Edward Heath, président de l'Orchestre, ancien premier ministre britannique et chef d'orchestre à ses heures, a tout d'abord dirigé l'hymne européen, adapté tant bien que mal, et plutôt mal que bien, du final de la « Neuvième Symphonie », puis, toujours comme d'habitude, une ouverture. Cette fois, c'était celle de « la Flûte enchantée ».

Faut-il louer la discipline de l'orchestre ou la clarté exceptionnelle de la direction de M. Heath ? Toujours est-il que les grands accords troués de silence et périlleux *entre tous, ont été exécutés* avec le plus grand ensemble. Pour la suite du programme, M. Heath a cédé très courtoisement la place à Claudio Abbado, directeur musical de l'orchestre depuis ses débuts.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

PROVINCIALES

L'Occitanie en cinquante-cinq articles

La loi sur les collectivités locales aurait-elle manqué son but, en maintenant dans les mains de l'Etat central un pouvoir qui lui échappe de toute façon ? Telle est la thèse de Lucien Sfez, pour qui le renouveau de l'Etat doit passer par un renforcement simultané des régions et du centre. Marc Ambroise-Rendu rend compte de deux numéros spéciaux de revues sur l'Occitanie, qui cherche encore sur quoi fonder son particularisme. Enfin, deux de nos lecteurs commentent et complètent un de nos récents articles sur l'Alsace.

par MARC AMBROISE-RENDU

LES vacances sont une bonne occasion de s'intéresser à l'Occitanie. En publiant chacune un numéro spécial sur le sujet, deux revues peuvent aider l'estivant à mieux comprendre ce Midi qui, selon la formule d'Yves Rouquette — occitaniste virulent, — devient le *« bronze-cul de l'Europe »*. *Autrement* (1) et *Aici e ara* (2) offrent à elles deux cinquante-cinq articles, chroniques, reportages et enquêtes sur l'Occitanie.

Autrement a mobilisé Jean Lacouture et Robert Escarpit, des universitaires comme Pierre Maclouf et Alain Alcouffe, des militants comme Marceau Esquieu et Michel Chadeuil, des écrivains comme Jean-Pierre Chabrol, Yves Rouquette et même le célèbre Jean-Baptiste Doumeng, paysan, homme d'affaires international et communiste, natif de Noé (Haute-Garonne).

Aici e ara a intitulé sa livraison *Occitanie, un pays pour demain*. *Autrement*, plus circonspect, *Occitanie*. Mais le propos est au fond le même. « *Treize millions de citoyens français prennent peu à peu conscience de leur appartenance à une communauté... L'Occitanie a été conquise par les armes du treizième siècle au dix-neuvième siècle, morceau par morceau. On la croyait assimilée : elle se rebâtit sous nos yeux* », posent en préambule les rédacteurs de *Aici e ara*.

Il y aurait donc prise de conscience par les populations elles-mêmes d'une spécificité occitane. Le propos est audacieux mais non démontré. S'il se passe assurément quelque chose chez les intellectuels — à preuve ces deux numéros spéciaux, — que ressent-on dans l'épaisseur des quartiers et des villages ? Une simple enquête d'opinion aurait pu nous éclairer. Elle ne figure dans aucune des deux publications.

Au reste, la nature des textes rassemblés est caractéristique de la démarche occitane : beaucoup de littérature, d'ailleurs fort bien venue, mais de trop rares études vraiment fondées. Devra-t-on une fois encore reprocher aux méridionaux de trop parler et de n'en point faire assez pour convaincre ?

En tout cas, l'ensemble des deux livraisons laisse un arrière-goût de mélancolie. Les occitanistes les plus militants sont en proie au doute. Certes, ils constatent que, « *sur une carte électorale de la France, l'Occitanie s'individualise nettement : elle se situe toujours beaucoup plus à gauche* ». Ils observent que ces résultats ne se calquent pas sur la carte du sous-développement (Marseille vote à gauche, la Lozère à droite) et qu'il faut chercher d'autres explications : « *Sans doute la conscience confuse d'un passé distinct* », écrit M. Michel Grosclaude dans *Aici e ara*, « *d'avoir été un pays conquis, d'une culture et d'une langue qui se perdent, malaise devant le centralisme et le sous-développement économique croissant* ».

Mais cette gauche dans l'union de laquelle les occitanistes avaient placé tous leurs espoirs les a d'abord « *récupérés* » (« *vivre et travailler au pays* » est aujourd'hui une revendication reprise par les socialistes et les communistes), puis, par sa défaite de 1978, laissés orphelins. Conclusion amère, lucide : « *L'occitanisme politique ne peut lier son sort à une victoire de la gauche.* » Mais on ne devient pas adulte en un tournemain. Et cela d'autant moins que le particularisme « oc » ne sait sur quoi se fonder.

Contradictions

La langue ? Les analystes s'accordent pour penser que, malgré les efforts de l'Institut d'études occitanes et les timides libertés accordées aux enseignants par la loi Deixonne, le parler occitan ne tiendra plus longtemps. L'art ? On cherche en vain, en dehors des livres, de quelques pièces de théâtre et des danses folkloriques, une peinture, une musique, une architecture spécifiquement « oc ».

Les hommes ? Les études publiées par les deux revues montrent que l'Occitanie se dépeuple depuis le début du siècle, malgré des injections massives d'immigrés italiens, espagnols, « pieds-noirs », portugais et, maintenant, maghrébins. A l'exception de la Provence, toutes les régions « oc » ont à peine retrouvé en 1975 leurs effectifs de 1851, alors que, dans le même temps, l'ensemble de la population française progressait de 44 %. Peuple clairsemé, mais aussi vieillissant (17 % de plus de 65 ans contre 14 % dans le reste de l'Hexagone), à la fécondité faible (1,71 au lieu de 1,99 dans les autres régions), comprenant plus d'inactifs et de retraités qu'ailleurs (61 % au lieu de 57 % en moyenne nationale). Pronostic : « *Les espoirs de redressement à moyen terme sont faibles.* »

L'économie ? Celle de l'Occitanie se caractérise par une sous-industrialisation qui, malgré le boom des vingt dernières années, va en s'aggravant. Selon M. Alain Alcouffe, universitaire toulousain, l'exode rural a sévi dans le Midi avec autant d'acuité que dans le Nord, mais les créations d'emplois dans le secteur industriel y ont été plus réduites. Les industries elles-mêmes sont rarement dynamiques, et elles dépendent de centres de décision situés ailleurs. Quant au *tourisme*, chance des pays du soleil, on le tient pour un instrument du « colonialisme ».

Le manque d'hommes — souvent par l'exil volontaire des plus entreprenants vers Paris — explique peut-être l'espèce d'apathie constatée depuis des décennies dans la vie économique de ces départements peuplés de petits propriétaires exploitants, d'employés et de commerçants. En outre, ces individualistes qui, au siècle dernier, formaient les gros bataillons des insoumis et des déserteurs, sont des « *assistés qui se révoltent* ». Souvent dressés contre l'Etat, ils imaginent mal comment ils pourraient se passer de lui pour garantir le prix du vin ou pour assurer ces emplois publics si commodes pour caser les enfants. En ce sens, le vote à gauche est un paradoxe. Il serait à la fois refus de l'autorité parisienne et demande de recours à la puissance publique.

Pas d'histoire

A ces contradictions déchirantes s'ajoute l'absence d'une histoire commune. La géographie de l'Occitanie — faisceau de vallées divergentes coupées de massifs montagneux — y a sans doute sa part, mais le fait est là. Les provinces qui, du douzième au dix-neuvième siècle, ont été une à une rattachées à la France n'ont jamais fait front commun. A quelle bataille, même perdue, les « *coalisés occitans* » pourraient-ils se référer ?

Pourtant, les militants ne perdent pas tout à fait l'espoir. Après tout, l'Occitanie n'est pas pauvre. Jean-Baptiste Doumeng affirme que le bas de laine des épargnants du Midi est utilisé à 50 % à Paris et dans d'autres régions françaises. « *Le Midi*, dit-il, *est une des régions potentiellement les plus riches de France.* » Elle possède en effet l'énergie hydroélectrique, des bassins houillers, des gisements d'uranium une agriculture importante étayée sur un système coopératif puissant. Plus de la moitié des agriculteurs qui s'installent choisissent ce tiers-là de l'Hexagone.

L'Occitanie a encore un atout : sa façade méditerranéenne. De son sous-développement relatif, de ses archaïsmes même, de son histoire commune avec les peuples de la Méditerranée, elle pourrait tirer une nouvelle force. « *Pourquoi*, demande l'ethnologue Jean-Louis Herbert, *ne pas comprendre l'Occitanie comme l'avant-poste du profond soulèvement du Sud et du tiers-monde qui caractérise notre siècle ?* » Et de prêcher pour une union des peuples méditerranéens non alignés, dans laquelle, à côté des Catalans, des Corses et de beaucoup d'autres, les Occitans joueraient un rôle éminent.

Cette idée originale est-elle réellement mobilisatrice ? Peut-on fonder sur elle un projet de société ? Rien n'est moins sûr, et c'est là que le bât blesse les Occitans. Ils ne peuvent éternellement s'opposer à la « colonisation » parisienne, défendre des « lambeaux de culture ». Or, leur projet politique n'est pas clair. « *Ce qui manque au pays d'oc*, dit *Autrement*, *c'est un Parlement, un gouvernement et un plan de développement capable de faire le bilan des besoins et des ressources ainsi que des possibilités d'imposer une autre politique.* »

Voilà qui est bien vague. Les militants disent oui à l'autonomisme, non au séparatisme. Ils ne rassureront guère ceux qu'épouvante la conquête de toute nouvelle liberté ; mais convaincront-ils ceux qui appartiennent à leur mouvance ? Il leur faudrait pour cela répondre à la question essentielle. Une Occitanie autonome, pour quoi faire et pour quel mode de vie ?

(1) *Autrement*, Occitanie, nº 25, juin 1980 (39 F) : 73, rue de Turbigo, 75003 Paris.

(2) *Aici e ara*, Occitanie : un pays pour demain, supplément nº 7 juillet 1980 (20 F) : BP 9007, 34041, Montpellier Cedex.

Les vraies racines du pouvoir

par LUCIEN SFEZ (*)

NOUS sommes en l'an de grâce 1981. Le maire de Brest, soutenu par son conseil municipal à une grande majorité, décide de s'opposer à la politique nucléaire du gouvernement. Il ne va pas opérer sur le mode négatif du refus, de la résistance, des manifestations amères. Il élabore un programme d'incitation à l'utilisation intensive de l'énergie marémotrice et éolienne, à la récupération de chaleur à partir des ordures. Chaque foyer et plusieurs petites et moyennes entreprises disposeront de micro-matériels leur permettant de consommer leur propre production. Pour ce faire, il n'a pas besoin des moyens budgétaires de l'Etat. Il lui suffit de s'adresser à des entreprises multinationales, productrices de technologies de pointe, et ravies de l'aubaine.

Les centrales nucléaires seront bien là. Mais on consommera fort peu leur énergie. Face à cette situation, l'Etat ne peut contre-attaquer. Le maire de Brest ne crée pas d'équipement, il fait seulement un travail d' « agit-prop », pousse les foyers et les entreprises à s'équiper d'appareils, et les met en contact avec les vendeurs. L'E.D.F. n'y pourra rien : chacun a le droit de consommer l'énergie qu'il produit. Et d'ailleurs verriez-vous des escadrons de C.R.S. s'attaquer à des petits appareils protégés par une population locale unanime ?

Ce scénario illustre les limites de la loi portant réforme des collectivités locales, singulièrement muette sur ce type d'activité. Il ne s'agit plus de droit, mais d'économie et de rapports sociaux. Il ne s'agit plus de dire « *l'Etat voudrait et devrait décentraliser* », il s'agit tout bonnement de reconnaître que la décentralisation est déjà faite, si bien faite qu'elle est parvenue à un véritable éparpillement, à l'insu de l'Etat et des notables locaux.

Il ne faut donc pas demander à la loi sur les collectivités locales plus qu'elle ne peut offrir. Elle clarifie leurs compétences et augmente leurs attributions. Elle ordonne de façon nouvelle les rapports de l'Etat et des institutions locales. Un défaut, pourtant, dans cette logique : les mécanismes budgétaires ne sont pas modifiés, ils demeurent centralisés. On peut supposer cependant qu'un second train de réformes pourrait un jour combler cette lacune.

Le sabre budgétaire

Examinons, en revanche, ce qui échappe à la logique de cette loi, et, semble-t-il, à l'esprit de réforme élyséen. L'existence même de politiques locales en matière d'emploi, de culture, d'éducation, de santé, n'est pas envisagée. Une collectivité pourra gérer une école ou un hôpital, mais elle ne pourra gouverner une politique scolaire ou hospitalière. Par ailleurs, la sensibilité régionaliste est ignorée, qu'elle soit extrémiste ou modérée.

Comme si le local était considéré, d'entrée de jeu, en état de subordination, strictement cantonné dans un rôle de gestion, sans effets de médiation politique. Ne pouvant participer au débat dans des instances régionales, les régions ou groupes seraient des déserts subventionnés, assistés.

Or, aujourd'hui, si le gouvernement ne délègue pas le politique, c'est qu'il n'en dispose plus lui-même. Illusions généralisées — à droite comme à gauche — sur les capacités actuelles de l'Etat, en fait, aussi démuni que le pouvoir local. Face au capital international qui ne se maîtrise plus lui-même, le gouvernement national est dans la situation des groupes et institutions locales résistant contre Paris. Ironie du retournement : le gouvernement central est devenu lui-même un gouvernement local. Mais ici, circonstance aggravante, il n'y a plus de centre du tout. Le capital se déstructure et restructure en permanence, en dehors de toutes prévisions. L'administration craque, se corporatise et le service public n'est plus qu'un vain mot. Banques et entreprises sont alignées sur l'international, non sur la nation, qui devient parfois le seul point de résistance sur la carte des opérations planétaires.

Alors que faire ? D'abord développer et renforcer les régions, entités plus vastes que les collectivités locales classiques, virtuellement plus puissantes et seules capables d'élaborer des politiques. Ensuite renforcer la nation, en finir avec les corporations administratives concurrentielles, renoncer au néo-libéralisme disséminateur et qui affaiblit les institutions centrales, retrouver une politique cohérente du service public. Renforcer en même temps les régions et le centre : il s'agit là d'un même mouvement. S'appuyant sur des régions fortes, sur des citoyens participant à tous niveaux à la constitution de leur destin, Paris-La France pourra mieux faire entendre sa voix.

Notre maire, Breton, Alsacien, Occitan ou Corse en sera satisfait, lui qui avait donné le branle d'une nouvelle politique. Car ses refus, ses colères ou ses entreprises sont là pour obliger l'Etat à lui prêter attention. Répondre à sa demande, c'est pour l'Etat, se soutenir lui-même.

(*) Professeur à l'université de Paris-Dauphine.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

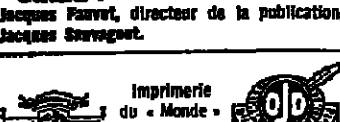
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

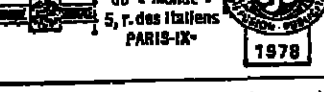
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe



Commission paritaire nº 57 437.

CORRESPONDANCE

L'Alsace et son histoire

L'article de J.-C. Streicher « L'Alsace écrasée par son histoire » (le Monde du 24 juillet), nous a valu plusieurs lettres dont nous extrayons les passages suivants :

Je relève certaines inexactitudes dans l'article de M. Streicher. De 1871 à 1918 il n'y eut en réalité qu'une presse de langue allemande, sauf notre journal, le *Journal d'Alsace-Lorraine*, publié en français.

Après notre libération en 1945, notre presse fut bilingue, sauf toujours le *Journal d'Alsace-Lorraine*, qui disparut en 1950. Aujourd'hui, la situation est la même. Les *Dernières Nouvelles d'Alsace* ont une édition entièrement en français à côté de leur édition bilingue ; elles sont de loin plus lues en français.

A propos du procès des autonomistes alsaciens à Nancy, M. Streicher oublie de dire qu'à ce même procès furent jugés et condamnés les sieurs Mourer, Schall et Hauss qui, libérés par les Allemands dès 1940, devinrent Kreisleiters, c'est-à-dire chefs du parti nazi. L'un à Mulhouse, les deux autres à Strasbourg et Haguenau ; ils étaient des sortes de super sous-préfets et supervisaient toute l'administration. C'est dire quelles relations ces individus avaient, longtemps avant la guerre, avec le régime hitlérien.

Une autre assimilation est faite par M. Streicher entre M. Ricklin, un des condamnés de Nancy, et M. Chaban-Delmas. Il y a là un tantinet d'exagération. Ricklin fut en effet président du Parlement d'Alsace-Lorraine, de 1911 à 1914 : mais c'était en Alsace allemande. Je ne sache pas que l'Aquitaine, présidée par M. Chaban-Delmas, ait jamais été dans ce cas. (...)

Aujourd'hui, les nostalgiques du passé ont repris les slogans sur la défense de l'identité alsacienne et de sa culture, en utilisant les mêmes arguments que leurs devanciers d'avant 1939.

Or, en quoi notre identité est-elle menacée ? Nous avons encore et toujours nos lois locales remontant à avant 1914, nous vivons, seuls de tous les Français, sous le régime du Concordat comme avant 1870. Nous avons notre presse bilingue, nos écoles confessionnelles publiques, nos offices religieux dans les deux langues. L'enseignement de l'allemand est de plus en plus dispensé dans nos écoles. Alors en quoi serions-nous brimés ? (...)

La France s'est constituée non sans heurts. Si on prétend aujourd'hui que, sans la régionalisation, elle court à sa perte, on oublie sciemment de dire que, sans la centralisation, elle ne serait pas née.

ROBERT ECKERT,
ancien journaliste au Journal d'Alsace-Lorraine, *auteur d'un journal clandestin sous l'occupation.*

La richesse du bilinguisme

Le problème linguistique alsacien a souvent été évoqué sans jamais trouver une solution satisfaisant tous les intéressés. J.-C. Streicher a donné un aperçu objectif de cette situation à travers l'histoire. Il nous semble intéressant d'y ajouter quelques données complémentaires.

La situation en 1919. — Les Alsaciens ayant fréquenté uniquement l'école primaire n'avaient bénéficié que d'un enseignement en allemand. Seules quelques communes francophones dans les Vosges avaient des écoles bilingues. Le fait que les habitants comprenaient aussi l'allemand a empêché leur déportation lors de la domination nazie.

Tous les Alsaciens, ayant fréquenté les écoles secondaires, avaient de bonnes notions de français. Dans les familles bourgeoises la langue épistolaire était le plus souvent le français, notamment du côté féminin. Les programmes des lycées modernes (sans grec ni latin) prévoyaient le même nombre de leçons hebdomadaires pour les deux langues.

Parmi les établissements secondaires, les écoles normales d'instituteurs méritent une mention spéciale. Les élèves sortants avaient des connaissances solides en français. Après le retour de l'Alsace à la France, un stage de six mois ou d'un an « à l'intérieur » habituait les instituteurs à donner les leçons de français. L'on pourrait donc dire que le système scolaire allemand a facilité largement la tâche de l'administration française.

La situation en 1980. — L'existence de nombreuses personnes âgées ne comprenant que peu le français crée en Alsace une situation linguistique unique. Nous avons des quotidiens bilingues comme l'édition allemande des *Dernières Nouvelles d'Alsace* et *le Nouvel Alsacien* de Strasbourg, ainsi que des hebdomadaires comme *l'Ami du peuple*.

Tous les journaux publient aussi les programmes de la radio et de la télévision d'Allemagne de l'Ouest et de Suisse. Les candidats aux élections municipales et nationales de tous les partis distribuent des tracts bilingues. Beaucoup célèbrent aussi des cultes en allemand.

La production littéraire en dialecte est florissante, surtout en ce qui concerne les poèmes et le théâtre. Mais de nouveaux livres en allemand paraissent également. Germain Muller, adjoint au maire de Strasbourg, vient de souligner le rôle européen de sa ville natale en deux éditions : l'une française, l'autre allemande. Rappelant également que l'un des deux Prix Nobel du Haut-Rhin, le professeur Alfred Kastler, a dédicacé l'an passé à Strasbourg ses *Poèmes allemands d'un Européen français* sous le titre : *Europe ma patrie*.

Etre bilingue en Europe est une nécessité pour tous les gens cultivés. En ce qui concerne le bilinguisme franco-allemand, l'Alsace est probablement la région européenne la plus favorisée. La France aurait tout intérêt à conserver et à développer cette richesse intellectuelle.

HENRI GACHOT,
Professeur à Strasbourg.

EUROPE

Le mécontentement populaire en Pologne

L'épreuve de force entre les grévistes des *ports de la Baltique* et les autorités polonaises se poursuit. Ce lundi 18 août, vingt-huit chantiers navals et diverses entreprises étaient toujours en grève à Gdansk, Gdynia et Sopot. Les ouvriers des chantiers navals Lénine avaient lancé le mouvement le jeudi 14 août. Ils ont *partiellement* reçu *satisfaction* en ce qui concerne certaines revendications matérielles. Après avoir dans un premier temps accepté les propositions de règlement dans l'après-midi du samedi, ils ont en fin de compte décidé de poursuivre le mouvement par solidarité avec les entreprises qui n'ont rien obtenu encore des autorités.

La création d'un comité de grève inter-entreprises (M.S.K.) et les diverses revendications de nature politique présentées ont amené le bureau politique du parti ouvrier unifié polonais, qui siège sans désemparer à Varsovie *depuis* vendredi, à nommer une commission gouvernementale pour examiner les revendications du M.S.K. La commission, qui devrait se rendre rapidement à Gdansk, est présidée par le vice-ministre Tadeusz Pyka, membre suppléant du bureau politique depuis le dernier congrès du parti, en février 1980. Peu connu du public, ce quinquagénaire passe pour un technocrate ; il a passé treize ans à Katowice, l'ancien fief de M. Gierek, peu touché par les grèves en cours depuis le début de juillet. De bonne source, on apprend d'autre part que le bureau politique aurait décidé d'avancer la date du congrès national des syndicats, prévu initialement pour novembre. Les grévistes revendiquent notamment la dissolution du Conseil central des syndicats et son remplacement par des syndicats libres.

Les communications étaient toujours coupées lundi matin avec Gdansk, ce qui contraint les envoyés spéciaux occidentaux présents à retourner tous les jours à Varsovie pour dicter leurs articles. On ne sait quand commenceront les négociations, les grévistes réclamant le rétablissement préalable du téléphone. Tout se passe pour l'instant comme si le comité de grève inter-entreprises commençait à craindre d'élever certaines revendications qui ne laisseraient pas de « portes de sortie » au pouvoir. De même, du côté du pouvoir, on tente, pour l'instant du moins, d'éviter le recours à la violence.

Les réactions dans le monde communiste commencent à se manifester. Les organes des P.C. tchécoslovaque et est-allemand ont enfin évoqué des « cas d'interruptions temporaires de travail » sans rien dire de leur ampleur. A Paris, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré lundi 18 août à France-Inter : « De ce conflit peut sortir un bénéfice pour la Pologne et pour le socialisme. » Les difficultés que connaît ce pays sont liées, *selon lui, à « des problèmes de deux sortes :* les retombées de la crise du capitalisme, notamment l'inflation ; le développement très rapide du pays au cours des dernières années ». M. Fiterman a remarqué que les conflits en cours ont donné lieu à « une négociation, un débat démocratique », en l' « absence de volonté répressive ». « Je veux partager », a-t-il ajouté, le sentiment du premier ministre, M. Babiuch, « quand il exprime sa confiance dans la capacité de la Pologne à résoudre ses problèmes les plus difficiles de façon autonome ». M. Fiterman a souhaité enfin que la Pologne trouve une solution de cette manière et « sans violence ».

A Montecatini, M. Giancarlo Pajetta, spécialiste des affaires étrangères du P.C.I., s'est attaché à espérer « une solution rapide », constatant que « le gouvernement et le P.C. polonais *n'ont* pas condamné les grévistes comme des ennemis, ni méconnu les causes objectives de leur agitation ». « Nous voulons être sûrs que, derrière les frontières des pays socialistes, il y a ces responsabilités et ce travail communs grâce auxquels tous pourront remplir leur devoir dans la liberté et dans *la justice* », a-t-il ajouté.

La presse italienne a mis dimanche en relief le silence observé par le pape Jean-Paul II. Le « Corriere della Sera » estime qu'il serait dû à la « position très délicate du Saint-Siège », qui doit « assurer la liberté de culte de millions et de millions de catholiques ». Ce silence d'ailleurs va de pair avec la discrétion observée durant son sermon par le prêtre qui a officié durant la messe en plein air devant les chantiers Lénine à Gdansk ainsi qu'avec celui de la hiérarchie polonaise.

Des revendications très politiques

(Suite de la première page.)

Aucune revendication n'est immédiatement formulée : il s'agit, chacun l'explique aujourd'hui, de soutenir *« ceux de Lénine »* et de s'engouffrer dans la brèche qu'ils ont ouverte, avec le sentiment que l'on peut gagner.

Les comités de grève fleurissent. Ici les directeurs se précipitent pour négocier. Ailleurs, ils se barricadent. Partout deux décisions ouvrières, les premières : interdiction formelle de boire une goutte d'alcool et pas de *manifestations de rues*, en *aucun cas*. Le souvenir de décembre 1970 est dans chaque esprit : on ne veut rien casser, encore moins se faire faucher à la mitraillette. On veut gagner.

De la revendication à la solidarité

A 17 heures, les discussions reprennent à Lénine avec la direction. Dans la grande salle de conférences, sous l'œil neutre de Vladimir Ilitch en pied, le directeur et quelques sous-directeurs font face à cent dix délégués représentant leurs dix-sept mille camarades. Vingt d'entre eux sont membres du comité de grève *et contestataires connus de longue* date. Les autres ont été élus dans leurs ateliers et sont novices. Dans les cours, grâce aux haut-parleurs, la base ne perd pas un mot, et les commentaires, la sonorisation marchant *dans les deux sens*, sont entendus dans la salle des négociations. Constat rapide de désaccord : la direction refuse d'accorder plus de 1 200 zlotys et les ouvriers veulent les 2 000 demandés. Quelques instants plus tard, l'appel à la raison lancé sur les ondes par le premier ministre n'est même pas écouté (« *J'ai autre chose à faire que de réentendre ces balivernes* », grommelle un ouvrier).

> **LES IMPRUDENCES DE M. WOJCIECHOWSKI**
>
> *Décidément, M. Wojciechowski est trop optimiste. Le directeur de l'agence officielle Interpress, chargée de diffuser des articles sur la Pologne et d'assister les journalistes étrangers, a cru, samedi 16 août dans l'après-midi, qu'un accord avait été conclu à Gdansk et que le travail reprendrait lundi. Il a donc fait téléphoner la nouvelle aux correspondants étrangers à Varsovie. Deux heures plus tard, l'agence de presse officielle PAP annonçait que les grèves continuaient, et Interpress faisait de même un peu plus tard.*
>
> *M. Wojciechowski avait samedi après-midi le monopole de l'information : les communications téléphoniques et télégraphiques avec Gdansk étaient coupées. Il a sans doute été trompé par l'annonce de l'acceptation par le comité de grève des chantiers Lénine de certaines propositions concernant des problèmes matériels. Mais la solidarité avec les autres entreprises de Gdansk-Gdynia-Sopot, qui n'avaient, elles, encore rien obtenu, avait relancé le mouvement général.*
>
> *M. Wojciechowski s'était déjà distingué le jeudi 14 août en démentant, contre l'évidence, l'information donnée en début d'après-midi par le KOR sur la grève qui venait d'éclater aux chantiers navals Lénine à Gdansk. M. Wojciechowski manque pour le moins de cette prudence qu'il aime tant prêcher aux journalistes occidentaux.*
>
> A.-M. B.

Samedi, 7 heures, nouveau round : le troisième. La direction est dure. Les délégués d'atelier *travaillés* durant la nuit par la maîtrise sont mal à l'aise. Le comité de grève ne veut pas céder. De dehors on entend scander : *« 2 000 ! 2 000 ! »*, et aussi le nom de l'homme qui s'est affirmé comme le dirigeant du mouvement : *« Walesa ! Walesa ! »* La direction demande une suspension de séance — pendant laquelle sera créé le syndicat libre de l'usine — et revient à 11 heures en proposant 1 500 zlotys sous condition de la fin *immédiate de l'occupation. Contrairement* au comité de grève, les délégués d'atelier, dans leur majorité, acceptent. Lech Walesa exige encore une garantie signée du premier secrétaire de Gdansk que personne ne sera poursuivi par la suite. Le document arrive une heure plus tard. Tout semble fini. Et tout va commencer. Walesa, sortant de la salle de conférences, est follement acclamé par plusieurs milliers d'ouvriers qui ne veulent pas du compromis. On le fait sauter en *l'air en lui criant* le traditionnel : *« Qu'il vive cent ans ! Cent ans ! »*

Des délégations des autres usines de la ville arrivent sur le chantier. Elles sont consternées : *« Si vous reprenez, dit un représentant d'un* dépôt de bus, *personne n'obtiendra rien ailleurs. »* On l'applaudit. Walesa prend la parole et, d'une voix douce, cet homme de quarante ans, grosse moustache et bonne *bouille*, catholique pratiquant, père de six enfants, membre du comité de grève de décembre 1970, licencié après les grèves de 1976, militant de l'opposition depuis, licencié encore pour cela en janvier d'un nouveau poste, réintégré à Lénine jeudi à la demande des ouvriers, cet homme-là donc retourne la situation. *« Il faut respecter la démocratie,* dit-il, *accepter en conséquence le compromis, même s'il n'est pas fameux ; mais nous n'avons pas le droit de lâcher les autres : nous devons continuer la grève par solidarité jusqu'à la victoire de tous. »*

Et comme Lech Walesa est un politique, il ajoute que cette grève est différente de la *première*, qu'il faut élire de nouveaux délégués d'atelier et que ceux qui veulent rentrer chez eux le peuvent. Environ 50 % des grévistes quittent l'usine, apeurés pour la plupart, *en désaccord pour* certains. Les autres restent, sachant que ce qu'ils vont décider c'est aller jusqu'au bout.

Un comité de grève interentreprises

De toutes les autres usines, on vient aux nouvelles : « *Fini ? Pas fini ? Est-ce vrai, comme le disent les directeurs, que Lénine n'est plus occupé que par l'opposition ?* » Non, sauf si tous ceux qui les accueillent sont devenus militants de l'opposition, ce qui ne serait là plus vraiment faux. Mais pas de temps à perdre : puisque vingt entreprises sont représentées, mettons en place une coordination ! Non, faisons plus : une plate-forme commune que défendra face aux autorités un comité de grève central, le M.S.K.

Il est minuit. Il y a là une employée des bus, matrone cinquantenaire, à la *flamme de Flora Tristan*, de vieux ouvriers burinés, un ingénieur boy-scout, imbattable sur la vie syndicale en Occident, de jeunes ingénieurs — jeunes cadres — et de jeunes ouvriers roses un rien dandy et *sérieux comme un pape*, dont le portrait orne — évidemment — la grille du chantier.

En trois heures, on arrivera à aligner près de vingt revendications « unitaires », qui, satisfaites, signifieraient *la fin du régime communiste* en Pologne. Elles s'égrènent

reilles du monde : garantie du droit comme les choses les plus natu- *de grève* ; respect des *libertés* d'opinion, d'expression et de publication ; application des conventions internationales ratifiées par Varsovie sur les libertés syndicales ; représentation de *« tous les courants socio-politiques »* dans les élections : « liquidation » des *magasins* commerciaux et des privilèges de la police et de l'appareil du parti ; respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire ; libre accès des églises aux médias ; débat national sur les *moyens de sortir du marasme économique, « afin de rétablir la confiance indispensable »* à cette entreprise ; exportation seulement des excédents des produits alimentaires, etc. Deux seules revendications quantitatives : les 2 000 zlotys, plus l'échelle mobile des salaires.

Les formulations sont claires. Leurs auteurs en sont ravis et autour d'eux les militants des groupes d'opposition pétrifiés se regardent consternés. *Lech Walesa tente de faire* comprendre que cette liste ne peut être celle des conditions *sine qua non* à la fin des grèves. On l'écoute : oui c'est vrai, mais on verra ; demandons toujours et d'ailleurs c'est bien cela, n'est-ce pas, que nous voulons ? Les délégués ouvriers ne veulent pas l'aventure. Mais ils veulent beaucoup, et de nouvelles délégations arrivent fières et applaudies. *« Ça va être Budapest 56 »*, murmure d'une voix blanche un militant de *« Jeune Pologne »*, groupe nationaliste catholique et libéral.

Une porte de sortie pour le pouvoir ?

Petit, frêle, les yeux bouffis de fatigue, Bogdan Borusewicz, historien et animateur du KOR à Gdansk, attaque de front : *« Demander des élections pluralistes c'est du maximalisme. Si le parti cédait, Moscou interviendrait. Il ne faut pas de revendications qui soit acculent le pouvoir à la violence, soit entraînent sa décomposition. C'est la liquidation de la censure qui a entraîné l'intervention à Prague. Il faut leur laisser des portes de sortie »*. Commentaire totalement ingénu d'un délégué : *« On leur laisse une portie de sortie puisqu'on les laisse gouverner »*. Borusewicz enchaîne : *« Il faut plus de revendications économiques et des revendications politiques négociables, par exemple la libération des prisonniers politiques en donnant leurs noms »*.

L'argumentation porte, mais n'emporte pas la conviction. Ce n'est là que le début d'une bataille serrée pour l'opposition, qui sait qu'il y a là une occasion unique d'arracher des concessions politiques irréversibles — la liberté syndicale surtout — et ne veut pas passer à côté. Mais qui sait aussi que ce mouvement peut mener la Pologne au pire si chacun ne fait pas les pas nécessaires à un compromis national. La coordination décide de se retrouver après discussion dans les *différentes usines à midi le même* jour — nous sommes dimanche matin.

A 9 heures, sur un autel en plein air, le curé de la paroisse dont dépend le chantier Lénine célèbre la messe devant une foule énorme, où se côtoient, avec *leurs* familles, ceux qui occupent toujours et ceux qui ne le font plus. Une gigantesque croix de bois est appuyée sur la grille du portail d'entrée. Le prêtre parle avec force de la croix dressée il y a un an en plein cœur de Varsovie, pendant le voyage du pape, de celle qu'on va bientôt lui ficher en terre, et de la puissance du catholicisme polonais. Pour le reste, le sermon se perd en allusions sibyllines et alambiquées. « *Dégueulasse !* », commente une habitante du quartier, qui a pourtant suivi l'office avec *une foi respectueuse.* Une femme vêtue de sombre (une veuve de 1970 ?) sanglote, seule. Tout le monde est grave, sauf les enfants endimanchés et ravis du spectacle.

Pendant la deuxième réunion inter-entreprises, Bogdan Borusewicz marque des points : les prisonniers politiques ont pris la place des élections libres ; la durée des congés maternité et l'âge de la retraite font leur apparition ; il n'est plus question d'une négociation *unique entre la coordination et le* pouvoir, et des usines pourront les reprendre après consultation avec les autres entreprises en grève. Le soir, troisième réunion, le cahier des doléances sera encore modéré. Mais le *texte reste* très dur et, surtout, le mouvement s'est organisé, structuré, s'est installé dans la grève. Sur le fond, c'est toujours l'épreuve de force qui se prépare, avec désormais un préalable à toute négociation : la levée du *blocus des transmissions* qui, depuis vendredi, coupe Gdansk du reste du pays et les entreprises en grève entre elles.

Visite au chantie naval de Gdynia. De dos, des centaines de femmes, *cabas au bras, venues apporter* les vivres aux hommes. Elles s'avancent, l'une après l'autre, vers le premier piquet et donnent leur nom. Les maris sont appelés par haut-parleur et sortent un par un prendre livraison. Derrière le premier piquet, la grille, cadenassée. Puis une corde, puis un mur : une centaine d'ouvriers, épaule contre épaule, fixes comme à la garde, fiers, et qu'on croirait posant pour une toile réaliste socialiste. Et puis encore des bancs, alignés sur 20 mètres, sièges des assemblées générales, mais autant de chevaux de frise aussi.

L'entretien des machines est assuré

Les volontaires des équipes de nettoyage s'affairent. Le kiosque vend ses bonbons et ses cigarettes *comme d'habitude. Les grévistes se* sont approprié la radio du chantier et l'imprimerie, qui tourne non-stop. Les machines sont sous surveillance : « *Faites savoir,* demande un ouvrier, *que nous ne sommes pas des houligans : tout est entretenu.* » Il a vingt-trois ans, l'âge moyen du comité de grève dont il est membre, une autorité sûre et une connaissance impressionnante de la politique internationale : « *J'écoute les émissions polonaises de la B.B.C.* »

Lui et ses camarades du comité ont une vision parfaitement claire de leur but. Comme l'opposition — plusieurs d'entre eux en sont membres, — ils n'espèrent pas gagner sur toutes les revendications politiques, mais veulent qu'elles soient avancées nombreuses pour susciter une prise de conscience dans la population. L'important est pour eux que l'organisation autonome des ouvriers survive aux grèves.

Le rétablissement de l'ordre par la force ? On ne peut pas réprimer une vague de grèves, et « *ils* » n'oseront pas prendre les usines d'assaut. Une intervention soviétique ? Ils ont assez à faire avec l'Afghanistan, et *nous ne disons pas — « écrivez » —* un mot contre l'U.R.S.S. Pourquoi si peu de revendications économiques ? *« Parce que, avec la dette extérieure du pays, on ne peut vraiment pas nous accorder grand-chose, mais nous pouvons, nous, obtenir des changements du régime. »* La suppression de la censure est-elle vraiment si importante pour le gréviste moyen ? *« Vous savez ce que c'est que de vivre dans un pays où l'on ne sait rien ? Allez parler avec les gens, vous verrez s'ils sont prêts à se vendre, même pour 3 000 zlotys. »*

Six *grévistes* assis au soleil, bientôt un attroupement. Quand l'un répond, tous approuvent.

« Pourquoi faites-vous grève ?

— *Quand ça va si mal, il le faut. La viande, les queues, les syndicats qui ne nous défendent jamais, le gouvernement qui ment toujours et nous trompe, ça suffit ! On ne peut pas discuter, on n'a pas d'informations, et on prend toujours des coups si on est actifs politiquement.*

— Qu'est-ce que vous espérez ?

— *Des améliorations concrètes.*

— Qu'est-ce qui serait le plus important ?

— *D'abord les libertés syndicales, puis l'approvisionnement et les salaires. Il faut avoir des syndicats qui nous défendent.*

— Si le gouvernement refuse les revendications politiques et satisfait les revendications financières, que ferez-vous ?

— *Si nous n'obtenons pas de succès politique, ça recommencera de nouveau. Il faut que nous puissions influencer la politique du gouvernement.*

— Vous vous rendez compte que vos revendications pourraient ouvrir la porte à une crise de régime ?

— *Oui, nous en sommes conscients. Nous sommes en plein dedans.*

— Et vous croyez possible des changements de régime dans un pays socialiste allié de l'U.R.S.S. ?

— *C'est difficile à imaginer, mais il faut bien essayer une fois. Ça doit finir par finir. Trente-cinq ans, c'est déjà trop.* »

Un silence, et un vieil ouvrier : *« Et vous, le Français, qu'est-ce que vous pensez de tout ça ?*

— *La situation pourrait devenir dangereuse.* » Silence étonné du groupe. Le vieil ouvrier reprend : *« Mais non, soyez tranquille. »*

BERNARD GUETTA.

Libres opinions

Solidarité

par GÉRARD DELFAU (*)

UN responsable socialiste peut — et, me semble-t-il, doit — tirer trois réflexions et une conclusion pratique des événements de Pologne. La première réflexion concerne la nature des pays de l'Est. Ces pays ont réalisé une appropriation étatique de la plupart des moyens de production et d'échange. Mais l'Etat, lui, est approprié par une caste bureaucratique parasitaire. Aussi n'y en a-t-il pas moins une lutte des classes et une protestation ouvrière, réelle et vive. En Pologne, cette dernière s'organise, admirable, autour des mots d'ordre d'amélioration économique et de restauration des libertés syndicales. Elle ne remet pas du tout en cause le caractère public de la propriété, mais s'attaque au caractère totalitaire et oligarchique de l'Etat. Ainsi, le contenu final de ses revendications est-il un changement de la forme de l'Etat, dans le sens de la liberté et de la participation des masses : en vérité, une révolution autogestionnaire, c'est-à-dire la voie même que *nous, socialistes français, entendons ouvrir pour notre pays.*

La seconde réflexion concerne l'intensité du phénomène national comme moyen collectif de résistance à l'oppression. Un des traits marquants des événements actuels tient en effet à la solidarité dont bénéficient de toutes parts, dans leur pays, les ouvriers polonais, depuis les mouvements catholiques, si importants dans ce pays dont la *religion se confond avec l'identité*, jusqu'aux intellectuels contestataires regroupés autour de Jacek Kuron. C'est que, d'évidence, la classe ouvrière est la fraction la plus combative d'un mouvement qui l'englobe et la dépasse : celui de la nation polonaise pour exister. Malgré qu'il en ait, le gouvernement actuel de Varsovie ne doit la vie qu'à la proximité de l'U.R.S.S., et le premier ministre Babiuch ne disait au fond pas autre chose vendredi soir. N'accusons pourtant pas légèrement cet homme et ses amis.

Voulant éviter à tout prix à leur pays le malheur d'une occupation soviétique directe, ils tentent l'impossible. A leur manière, ce sont aussi des patriotes. Pourtant, c'est ce même patriotisme polonais qui pourrait, le cas échéant, faire reculer les Soviétiques, tant il est vrai qu' *« un peuple uni ne sera jamais vaincu »*. Malgré tant de traverses, celui-là, indomptable, ne l'a jamais été tout à fait.

∴

La troisième réflexion est d'ordre international. Il est assez clair que l'empire soviétique — ou plutôt, en vérité, l'empire russe — est une fois de plus empêtré dans le problème de ses nationalités périphériques. Or, *pour tous les régimes confrontés à cette sorte de problème*, grande est la tentation d'une fuite en avant belliqueuse. A la faveur de l'état de guerre, certaines dispositions peuvent être prises pour éliminer les opposants, créer une solidarité de fait et en tirer un sentiment d'unité.

Bien entendu, il ne s'agit là pour le moment que de virtualités. On ne peut douter du sincère attachement à la paix de ceux des dirigeants soviétiques qui ont connu l'atroce guerre de 1941-1945. Mais après eux ? Certaines déclarations sont rien moins qu'apaisantes. Beaucoup dépendra de la force morale des interlocuteurs de l'U.R.S.S. et, d'abord, de ses interlocuteurs européens.

Ces trois réflexions conduisent à une conclusion pratique : solidarité. La lutte des ouvriers polonais concerne directement les socialistes français. *Leur projet, c'est fondamentalement le nôtre*, leur combat, le nôtre aussi. Or, en l'occurrence, nous sommes seuls. Rien à attendre, en effet, d'un Giscard et d'un Poniatowski, visiblement acoquinés avec l'establishment soviéto-polonais ; rien non plus à attendre du parti communiste français en tant que tel — certains de ses militants ayant à titre individuel une attitude correcte, — sinon des calomnies et des injures. Après avoir trahi la cause du peuple de gauche en septembre 1977, les dirigeants du P.C. trahissent maintenant la solidarité internationaliste en Afghanistan et la solidarité ouvrière en Pologne. De ce fait, beaucoup dépend de nous, car l'opinion internationale est d'un poids non négligeable dans cette affaire. Ceci est donc un appel.

(*) Secrétaire national du parti socialiste.

ASIE

Les tensions ethniques

CARNET DE ROUTE EN AFGHANISTAN

(Suite de la première page.)

Il lui fait déchirer les coutures, lui demande si cet argent est bien à lui. Les autres passagers de l'autocar s'interposent, et le milicien indiscret finit par lâcher prise. En fait, ces barrages ont surtout pour objet de dépister les déserteurs.

Ainsi, tous les jeunes gens se voient demander leur carte d'identité, obtenue à la fin du service militaire. Entre Hérat et Kandahar, l'autocar dans lequel je voyage transporte un déserteur. A Girishk, il descend pour éviter un poste de contrôle et, après un grand détour à pied à travers la campagne, il nous rejoint plus loin sur la route. Hélas ! il se fait prendre au barrage suivant et quitte le car sous bonne garde dans un concert apitoyé. Je demande à mon voisin si le jeune homme va être jeté en prison. *« Pas du tout, on va le renvoyer au combat et il désertera à la première occasion. »*

Les déserteurs semblent extrêmement nombreux. Lors de mon passage à Jalalabad, le Bazar est déserté car, depuis trois jours, des rafles ont lieu en ville pour rechercher les réfractaires ou les jeunes en âge de faire leur service militaire.

En attendant que se forme le convoi d'autocars et de camions protégé par des blindés, je vais discuter avec des tankistes afghans. Ils ne mangent ni ne boivent, respectant le jeûne du ramadan. L'un d'eux, un jeune milicien instruit, qui s'est engagé après le coup d'Etat d'avril 1978, me dit être très content de sa paie ; nourri et logé, il voit avec plaisir ses économies s'arrondir. Il rêve de se marier et d'obtenir un visa pour la France afin de *« voir du pays »*. Il assure être libre de résilier son engagement à son gré.

Tous les miliciens présents arborent l'insigne du Khalq. A Kaboul, son emblème a été effacé des camions, chars et bâtiments officiels, mais ce n'est pas le cas en province. Le jeune milicien nie que les jours du Khalq soient comptés, car *« les deux partis sont unis maintenant »*, mais ne peut expliquer pourquoi les affrontements avec les frères ennemis du Parcham ont fait tant de morts. Je lui demande s'il est vrai que l'ex-président Amin a fait tuer plus d'un million de personnes, comme l'a affirmé M. Babrak Karmal. *« Oui,* répond-il, *il en a tué beaucoup. On les emmenait dans la colline, juste derrière nous* (en face de l'université) *et on les exécutait. Je ne pouvais pas protester car on m'aurait tué moi aussi. Mais Amin n'était pas un véritable khalqi, c'est lui qui a appelé les Russes ; Taraki, lui, n'en voulait pas.*

— Maintenant, n'avez-vous pas perdu votre indépendance ?

— Non, les Russes sont venus pour nous aider, à cause des menées des Américains.

— Où sont-ils donc ces *Américains, où est leur aide ? En face, ils n'ont rien, à peine quelques fusils ? »*

Mon interlocuteur et ses camarades s'esclaffent : *« Il sait tout, pas besoin de lui raconter d'histoires ! »*

Les miliciens déplorent la rareté des soldats de l'armée afghane désireux de se battre à leurs côtés et assurent que, mieux secondés, ils viendraient vite à bout des *« ennemis »*. *« Les soldats afghans sont courageux, ce n'est pas comme les Russes qui ne valent rien ! »* Quand je les quitte, ils me font de grands signes d'adieu amicaux me mettant en fâcheuse posture devant les autres voyageurs.

Ces miliciens, détestés par une population acquise aux insurgés dans son immense majorité, circulent d'ordinaire par deux dans les rues, l'un le revolver au côté, l'autre le Kalachnikov à la main; le soir, ils font des rondes en camions, mitraillettes pointées sur les maisons. Ces *sahibmensep* (chargés de fonctions) sont souvent très jeunes, habillés à l'européenne, chevelus, tête nue et portent tous la moustache. Elèves de terminale ou jeunes étudiants, ils se sont engagés par idéal révolutionnaire, par enthousiasme pour les réformes promises et par espoir d'un monde nouveau. Depuis, beaucoup ont perdu leurs illusions, mais ils sont restés pour la solde, très confortable par rapport aux salaires locaux : 7 000 afghanis (1 afghani vaut 0,10 franc), 12 000 pour les chefs.

Dans les campagnes, ce sont surtout des paysans pauvres qui ont rejoint la milice. Payés 4 000 afghanis, ils sont chargés de tâches de surveillance et de contrôle. D'ethnie pachtoue, ils ont conservé leur costume traditionnel de coton et sont bardés de cartouchières.

L'un d'entre eux, qui garde le tombeau fortifié du sultan Abdur Rezzaq, à Ghazni, se justifie en invoquant la nécessité de gagner sa vie. La région était, encore récemment, contrôlée par les résistants et il ne se sent pas très rassuré quand je lui demande de me conduire au mausolée du sultan Mahmoud, à 300 mètres de là. Il évite soigneusement toute rencontre. Quand le soir tombe, il monte au sommet du monument, mitraillette au poing. Il y a peu de temps, il a dû subir un véritable siège ; les coups de feu — me dit-il — claquaient de partout. L'insécurité est telle que les autorités ont décidé de transférer le musée qui se trouve dans le tombeau vers un bâtiment en construction en ville.

Quelques jours plus tard, à Hérat, je visite la grande mosquée au moment précis de la matinée où un camion de miliciens se fait tirer dessus dans le Bazar voisin. Les coups de feu partent de partout, du haut de la citadelle et même des minarets. Les boutiques ferment précipitamment. Une ambulance emporte les six morts et blessés victimes de la fusillade. Au bout d'une demi-heure, arrive un blindé avec deux khalqis armés de mitraillettes, puis d'autres renforts à bord de camions. *« C'est comme çà tous les jours »*, me glisse un assistant. *« Les moudjahidin s'emparent des armes et des munitions, mais laissent les véhicules. »* Un commerçant se plaint que le passage répété des chars ait fissuré son balcon. Le rideau de fer d'un magasin a été transpercé par des balles. La foule se répand en imprécations contre les *« Russes »* en y incluant khalqis et miliciens qualifiés de *« Russes de l'intérieur »*. *« Vous êtes gouvernés par des Français, pas par des Russes »*, me lance-t-on. En dépit de ce coup de main, la journée, à en croire un passant, est *« beaucoup plus calme que d'habitude »*.

Le gouverneur assiégé

Sur la route, à l'un des multiples points de contrôle, un soldat débonnaire nous fouille. Regardant les papiers d'un permissionnaire, il lance goguenard : *« Ce n'est pas un certificat délivré par Gulbuddin au moins ? »* M. Gulbuddin Heymaktiar est le chef d'un important parti politique réfugié au Pakistan et bénéficie d'une publicité considérable car il est quotidiennement pris à partie à la radio et dans les tracts en tant qu'*« agent américain »*. Les assistants s'esclaffent. Les soldats ne sont pas trop mal considérés par la population qui sait qu'ils sont souvent enrôlés de force et qu'ils désertent à la première occasion.

Un soir, à Mazar-i-Sharif, je rencontre à la mosquée l'un des directeurs de l'usine électrique. Il peste contre les Russes, qui s'emparent de tout le gaz naturel de la région. *« Mon usine,* ajoute-t-il, *avait été prévue pour tourner au gaz ; aujourd'hui, elle doit s'approvisionner à grand-peine en charbon à Pul-i-Khuni, où les mineurs sont souvent en grève, tandis que les attaques sont fréquentes sur la route. »* A Kaboul, deux membres du gouvernement, qui avaient été libérés de prison au début de l'année par M. Babrak Karmal, m'ont eux aussi confié leur haine des Russes, après m'avoir demandé, pour des raisons évidentes, de taire leur nom.

Attendant le convoi qui doit me ramener à Jalalabad, j'engage la conversation avec un jeune pilote de char. Convaincu, il m'a dit : *« Bientôt, nous aurons balayé les ennemis ; tous seront égaux, et il n'y aura plus de pauvres comme dans les pays impérialistes. »* Est-il khalqi ou parchami ? *« C'est la même chose. C'est la propagande qui dit qu'il y a deux partis opposés. »* Pourquoi donc tant de parchamis étaient-ils emprisonnés sous Taraki ? *« C'est encore la faute d'Amin. Amin était un agent de l'impérialisme : Taraki, lui, était bien. C'est seulement quand Amin a tué Taraki,* ajoute-t-il, reprenant la version accréditée par le régime actuel, *qu'il a commencé à mettre des gens en prison. »* Pourtant, certains ministres ne sont-ils pas restés en fonctions sous Taraki, Amin puis M. Babrak Karmal, comme M. Assadullah Sarwari, chef de la police secrète, devenu vice-premier ministre ? (2). Il ne répond pas et continue sa diatribe contre ceux qui ont été *« payés par l'impérialisme pour faire le coup de feu sur les routes avant de s'enfuir dans la montagne »* et qui sont *« armés par les Chinois et les Américains »*. Avant de me quitter, il me dit gentiment : *« Ne sois pas fâché. »*

Au meilleur hôtel de Jalalabad, l'hôtel Spinghar, on me fouille ; c'est ici que le gouverneur a établi ses quartiers. Ce grand jeune homme, le revolver au côté, ne peut plus gagner les bâtiments officiels qu'en voiture blindée. Il a donc improvisé un bureau dans une chambre, où un secrétaire tape à la machine toute la soirée. C'est ainsi qu'est dirigée l'une des principales provinces du pays, dans cette région pachtoue où l'âge et la position sociale sont si importants. Le lendemain matin, des tankistes distribuent, de leur tourelle, des tracts dénonçant les résistants, sans s'aventurer à descendre de leurs engins. Seuls les enfants viennent les chercher. *« Des lettres de char »*, dit, méprisant, le chauffeur de notre autocar.

Du côté des civils, je n'ai rencontré que deux partisans avoués du régime. L'un d'eux est médecin dans un hôpital, à la sortie de Jalalabad. Il me demande quel est le régime de la France. *« Démocratique. »* La réponse lui plaît, mais il l'entend dans le sens d'une démocratie populaire. C'est son premier jour de repos depuis longtemps, car il doit accueillir beaucoup de blessés chaque jour — Russes et Afghans, — parfois par groupes de trente. Les Russes ne restent ici qu'un ou deux jours avant d'être envoyés dans leurs propres hôpitaux. Il dénonce les *« ennemis »* qui attaquent les routes, mais se déclare aussi *« opposé à la présence des Russes (...), qui détruisent l'Afghanistan en bombardant les villages »*.

A l'autre bout du pays, à Hérat, un jeune homme chevelu et renfrogné s'asseoit à ma table. Apprenant que je suis Français, il a soudain envie de parler. C'est un professeur originaire de Kaboul, qui enseigne ici et qui habite dans mon hôtel. *« Vous voyez bien qu'il n'y a ni chars ni soldats russes en ville »*, lance-t-il. *« Je ne suis ni khalqi ni parchami, je travaille pour l'afghanistan. » « Ce ne sont pas les khalqis qui ont tué tant de gens,* ajoute-t-il, *ce sont les traitres armés par l'impérialisme. Les Américains les ont amenés du Pakistan. »* Comme il entrecoupe ses propros de « da » et de « niet », je lui demande s'il est favorable aux Russes.

« Je suis un ami de l'Afghanistan. Pour le moment, on ne sait si les Russes vont ou non rester. S'ils sont venus pour nous aider, c'est très bien. Mais s'ils sont venus pour rester, pour s'emparer de notre terre, je m'y opposerai. On le saura bientôt. » Il me conseille de rentrer à Kaboul par la route, *« pour te rendre compte des réalités du pays »*. Pourquoi alors est-il venu de Kaboul par avion ? *« C'est que moi, je les connais, je n'ai pas besoin de les voir ! »*

Ils sont bien peu nombreux, ces partisans du régime prosoviétique. Quelques milliers dans chaque grande ville et davantage à Kaboul. Je n'ai guère rencontré de parchamis en province, car ils se regroupent dans la capitale. Ce sont des intellectuels, moins impatients que les khalqis, très conscients du temps nécessaire pour réaliser la révolution. L'union nationale, les réformes qu'ils proposent maintenant sont attrayantes... sur le papier. Il y a deux ans, elles auraient déchaîné l'enthousiasme des réformateurs, mais aujourd'hui...

Idéalistes, ils ont voulu lutter contre le sous-développement et les *« forces du passé »*, *« balayer l'ancien monde »* au nom du progrès. L'U.R.S.S. leur semblait à tous égards plus proche que l'Occident, à leurs yeux trop lié aux possédants. Ils ont voulu imposer trop vite leurs conceptions modernistes pour briser les résistances, ont massacré par dizaines de milliers les membres du clergé et les propriétaires, provoquant une insurrection généralisée. Les miliciens sont souvent fort sympathiques, courageux, dévoués à leur cause. Mais ils parlent dans le vide, sont complètement coupés de la population, et ne semblent pas prendre la mesure de leur isolement. Le soir, ils rentrent dans leur cantonnement ou s'enferment pour la nuit dans leurs citadelles.

Parmi les parchamis de Kaboul, il y a une forte proportion de jeunes filles. On dit qu'elles n'habitent plus chez leurs parents et que les mariages entre miliciens sont encouragés. J'ai vu deux équipes de ces jeunes miliciennes, contrôlant les bus à la sortie de la ville. Montant dans les véhicules, elles s'adressaient aux femmes voilées : *« Tu permets, sœur, que je te fouille ? »*

Quant aux khalqis, ils ne pardonnent pas à M. Babrak Karmal l'humiliation que représente l'invasion du pays par une puissance étrangère. Dans plusieurs régions, on m'a affirmé qu'ils avaient commencé à prendre langue avec des militants islamiques en vue d'une alliance. Coalition contre-nature, si elle prenait forme, après les massacres de musulmans auxquels se sont livrés les khalqis lorsqu'ils étaient au pouvoir. Mais le choc causé par l'occupation soviétique et la rancœur des khalqis évincés du gouvernement rendent tout concevable, pour ce peuple de guerriers et de paysans farouches, qui ne se gênent pas pour exprimer leur soutien aux moudjahidin et leur haine des Russes.

BERNARD DUPAIGNE.

(2) M. Sarwari vient d'être limogé et a été envoyé comme ambassadeur en Mongolie. — (N. D. L. R.)



Le trait épais indique l'itinéraire suivi par l'auteur de l'article.

Prochain article :

LES RUSSES TELS QU'ON LES VOIT...

● *L'agence Tass* a annoncé dimanche 17 août l'arrestation, en Afghanistan de ressortissants étrangers, parmi lesquels un Iranien, un Egyptien et plusieurs Pakistanais et Américains, coupables de « sabotage ». A Islamabad, les mouvements de résistance ont affirmé que les Soviétiques avaient bombardé des villages pendant les cérémonies de la fin du ramadan, faisant de nombreuses victimes. On apprend par ailleurs, d'Islamabad, qu'un dirigeant pakistanais pro-soviétique réfugié à Kandahar, en Afghanistan, l'ayatollah Achakzai, qui était membre du parti national Awami, a été assassiné par des résistants afghans. — *(Reuter, U.P.I., A.P., A.F.P.)*

AFRIQUE

Tunisie

LE PREMIER MINISTRE DÉNONCE LES « MENÉES SUBVERSIVES » ÉTRANGÈRES CONTRE SON PAYS.

Tunis *(A.F.P.)*. — M. Mzali, premier ministre tunisien, a dénoncé, dimanche 17 août, *« les menées subversives de certains régimes et partis étrangers »* contre la Tunisie et les pays arabes et africains en général. Présidant un séminaire des travailleurs tunisiens à l'étranger, réuni à Tunis, il a mis en garde les ouvriers tunisiens contre *« le comportement de certaines organisations et de certains régimes qui les soumettent à de vils chantages et les dressent, peu à peu, contre leur pays »*.

« La manœuvre revêt parfois une forme sournoise, mais elle peut être flagrante et scandaleuse comme ce fut le cas dans l'affaire de Gafsa », a déclaré le premier ministre. L'attaque lancée le 27 janvier contre la cité minière de Gafsa (Sud tunisien) par un commando de Tunisiens venus de l'étranger, avait provoqué une tension aiguë dans les relations tuniso-libyennes.

Selon les statistiques publiées à Tunis, le nombre de travailleurs tunisiens à l'étranger s'élève à 356 387 : plus de 200 000 se trouvent en France, 81 000 en Libye, plus de 25 000 en Algérie, 19 000 en Allemagne fédérale, et 13 500 en Belgique.

Cambodge

Chef du seul groupe de résistance sihanoukiste

M. Kong Sileah est mort

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — M. Kong Sileah, chef du Mouvement de libération nationale du Kampuchéa (Moulinaka), le seul groupe de résistance armée anticommuniste se réclamant du prince Sihanouk, est mort, samedi 16 août, dans son camp de Nong-Chan, en bordure de la frontière thaïlandaise. Selon les premières informations, l'ancien officier de marine, âgé de quarante-cinq ans, aurait succombé à un accès de malaria cérébrale, forme virulente du paludisme, particulièrement répandue dans les régions frontalières.

Réputé pour sa franchise, ses capacités d'organisation, son refus des compromissions et son intégrité — contrairement à la plupart des autres chefs khmers sereï, surtout préoccupés par la contrebande et le pillage des aides internationales, — M. Kong Sileah n'a jamais cessé, depuis 1979, de s'opposer aux groupes rivaux de la résistance bénéficiant du soutien des militaires de Bangkok. Avec plusieurs centaines de combattants, le chef du Moulinaka contrôlait le camp de Nong-Chan, principal point de départ de l'aide humanitaire à destination de l'Ouest cambodgien.

Plusieurs tentatives auraient été faites pour lui reprendre le contrôle de cette tête de pont d'une importance stratégique et économique considérable. D'autre part, étant donnée leur obédience sihanoukiste, le Moulinaka et son chef étaient tout particulièrement visés par les militaires thaïlandais, fort hostiles à l'ancien souverain et attachés à la promotion de mouvements rivaux, notamment le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), dirigé par un ancien premier ministre du prince Sihanouk, M. Son Sannet, par un ex-officier du maréchal Lon Nol, le général Dien Dell. Le 8 novembre 1979, à la suite d'un incident mineur, l'armée thaïlandaise avait déclenché un bombardement d'artillerie massif de plusieurs heures contre l'ancien camp du Moulinaka, faisant plus d'une centaine de victimes civiles.

Revenu sur la frontière après plusieurs mois passés à organiser la résistance à l'intérieur du Cambodge, dans la région de Toulé-Sap, le chef du Moulinaka avait continué à s'opposer à la politique de collaboration avec le F.N.L.P.K. voulue et facilitée par l'armée de Bangkok. Après toute une série d'attaques meurtrières qui ont permis, au cours des derniers mois, au F.N.L.P.K. de prendre le contrôle de tous les camps et mouvements indépendants et anarchiques jalonnant la frontière, le Moulinaka restait le seul groupe armé de quelque importance à maintenir sa position de refus.

La mort de son dirigeant survient donc à point nommé pour permettre aux Thaïlandais et au F.N.L.P.K. de parachever, sous une même direction politique et militaire, et en collaboration avec les Khmers rouges, la mise en coupe réglée de tout le dispositif frontalier de résistance antivietnamienne. Elle ouvre tout grand la porte à la prise en charge de Nong-Chan et au contrôle des distributions de l'aide humanitaire par la même coalition d'intérêts. M. Kong Sileah, qui avait résidé en France de 1976 à 1978, laisse à Paris une veuve et trois enfants.

R.-P. PARINGAUX.

هكذا من الأصل

Inde

Les tensions ethniques et sociales s'aggravent

(Suite de la première page.)

Bilan de trois jours d'afronte-Pradesh, à Meerut, à Aligarth, à Bareilly, à Allahabad et à Kanpur, mais aussi à Mhow, au Madhya-Pradesh, à Sopore et à Srinagar, au Cachemire, et à Ahmedabad, au Gujerat, où la population a lancé un mouvement contre la hausse des prix. Vendredi, la capitale elle-même est touchée : deux personnes y sont tuées lors d'affrontements autour de la grande mosquée, Jama-Masjid, dans le vieux Delhi.

Du côté des autorités, on répond en imposant le couvre-feu, en faisant donner l'armée, en promulguant des législations d'exception et en ordonnant des enquêtes. Pour sa part, le ministre de l'intérieur assure qu'il y a eu en la circonstance *« une sorte de conspiration »* pour provoquer des troubles. Le ministre de l'information évoque l'action e *«forces internationales »*. De son côté, la presse souligne la responsabilité de la police et dénonce son inefficacité, son imprévoyance et son manque de sang-froid.

En Uttar-Pradesh, l'Etat le plus peuplé de l'Inde, les plus fortes pluies de mousson — dans ce pays, bénédiction et fléau — enregistrées depuis vingt ans, y provoquent la crue du Gange et de ses affluents qui submergent quarante-trois de ses cinquante-six districts. Bilan des inondations : six cent soixante-dix morts dont cent cinquante, pour la plupart des enfants, victimes des épidémies, apparues à cette occasion. Plus de dix millions de personnes sont touchées, plus de treize mille village sinistrés, deux cent quarante mille maisons détruites ou endommagées. Dans l'Etat voisin du Bihar, la situation est identique.

Enfin, une région, le nord-est de l'Inde, est paralysée depuis presque un an par la campagne qu'y mènent les étudiants pour obtenir l'expulsion de quelque trois millions et demi d'immigrés clandestins, la plupart venus du Bangladesh et du Népal, qui s'y sont installés depuis 1951 (*le Monde* des 9 et 23 avril). Ils voient dans cette *« invasion »* par des *« étrangers »* une menace économique et culturelle. Le gouvernement justifie le recours à l'armée pour maintenir l'ordre, en invoquant la nécessité de lutter contre des menaces de *« sécession et d'insurrection »* dans une région stratégique bordée par la Chine, le Bangladesh et la Birmanie.

Quant au blocus pétrolier (l'Assam fournit près de la moitié de la production nationale), imposé par les responsables du mouvement, depuis janvier, il aura coûté au pays 530 millions de dollars. Cela suffirait à expliquer le désir de Mme Gandhi d'en finir avec un abcès qui a aussi contaminé les Etats voisins, notamment le Tripura et le Manipur. De nouvelles négociations s'ouvrent, ce lundi, à Shillong, capitale du Meghalaya.

Comment — face à une telle situation, illustrée par l'exemple d'une ville, d'un Etat, d'une région — s'étonner que les dirigeants aient, dans les messages qu'ils ont adressés à la nation, le 15 août, à l'occasion du trente-troisième anniversaire de l'indépendance de l'Union, exprimé leur inquiétude quant à l'avenir de leur immense pays.

Les critiques du chef de l'Etat

Plus observateur qu'acteur dans le jeu politique indien, le président de la République, M. Sanjiva Reddy, a porté pour sa part un regard fort critique sur cette démocratie « la plus grande du monde », à qui il appartient encore, a-t-il constaté, de donner au progrès économique incontestable accompli depuis 1947, une dimension sociale qui lui fait encore gravement défaut. *« Notre croissance,* a-t-il observé, *a surtout profité aux couches supérieures de notre société, les fruits du développement n'atteignant pas les plus pauvres. L'inégalité,* a-t-il ajouté, *qui explique les problèmes rencontrés en matière d'ordre et de sécurité, ainsi que le recours, de plus en plus fréquent, à la violence pour traduire le moindre grief.*

» *Certes,* a-t-il reconnu, *l'Inde, après plusieurs années d'incertitudes, bénéficie maintenant d'un gouvernement stable, disposant d'une majorité parlementaire substantielle, mais la stabilité d'un gouvernement ne dépend pas seulement de son assise numérique, mais aussi de sa capacité à susciter un consensus national sur les problèmes les plus importants. (...) Pour ce faire,* a estimé M. Reddy, *il lui faut savoir s'élever au-dessus des barrières politiques et des attitudes partisanes. (...) Dans une démocratie parlementaire, le succès dépend de l'aptitude du gouvernement à créer au sein de la nation un sentiment d'identification et de participation.* »

Ainsi, c'est un tableau très sombre que le président a dressé : hausse des prix, inégalités croissantes, *« qui font les riches plus riches et les pauvres plus pauvres et élargissent le fossé qui les sépare »*. Surplus agricoles, certes, mais inaccessibles aux plus démunis. L'explosion démographique entraînant en outre un chômage accru qui ne pourra être enrayé qu'en développant l'économie rurale. Sa conclusion est claire *« Nous traversons une période difficile qui peut nous conduire à des conflits de classes. La seule solution, c'est une transformation sociale ordonnée pour améliorer la vie des quelque 316 millions d'Indiens qui se trouvent en dessous du seuil de pauvreté. Politiser un tel problème humain ne serait que diversion. Le pays est en quête d'un équilibre social plus satisfaisant. »* Un message sévère, donc, dans lequel plusieurs observateurs ont vu une critique cinglante de la politique gouvernementale actuelle (ou de l'absence de politique) et une mise en garde contre ses possibles conséquences.

La presse a d'ailleurs saisi cette occasion pour se livrer à une radioscopie sans complaisance d'une nation à ses yeux malade. Malade d'une opposition en miettes, impuissante, qui s'autodétruit avec un acharnement morbide. Malade d'une classe dirigeante aveugle, se défiant du peuple, lui mentant le plus souvent et refusant de voir la vérité en face, c'est-à-dire un pays miné par l'inflation, les pénuries, le chômage, l'analphabétisme, l'injustice et la corruption.

« Face à un tel désordre, écrivait l'éditorialiste du quotidien *Tribune, il n'est pas sérieux de blâmer seulement les « étrangers », les communistes, le R.S.S.* (1), *la sécheresse, la crise économique mondiale et la hausse du prix des produits pétroliers, la mauvaise gestion du régime précédent, l'autoritarisme ou le népotisme. »*

« On nous a dit, observait de son côté le *Patriot*, quodien proche du P.C. indien, *que notre pauvreté, notre misère, notre ignorance, étaient dues à la rapacité de nos maîtres étrangers qui pillaient nos richesses. Aujourd'hui indépendants, nous constatons que la richesse est, au sein même de notre pays, concentrée dans les mains d'une minorité, alors que nous sommes toujours victimes, sur les marchés extérieurs, de termes d'échange inégaux. La patience des opprimés a des limites »*, concluait-il.

« La liberté sans la justice économique et sociale n'est pas la liberté », écrivait l'*Indian Express*. Une observation que faisait sienne le *National Herald*, quotidien favorable au gouvernement, qui n'en estimait pas moins que *« seule Mme Gandhi était capable de conduire le pays dans la bonne direction »*.

Le président de la République s'étant attaché à identifier les problèmes et les dangers auxquels le pays était confronté, on attendait beaucoup du discours de celle qui, en janvier dernier, s'était vu confier de nouveau les rênes du pouvoir, en promettant notamment *« un gouvernement qui gouverne »*.

S'adressant à la nation du haut des remparts du fort Rouge, Mme Gandhi a tout d'abord rassuré ceux qui craignaient que la mort tragique de son fils Sanjay — le dauphin — ne l'ait par trop affectée. Fidèle à son image, à sa réputation de femme d'acier, elle a donné l'impression de vouloir relever le défi que lui lance aujourd'hui son pays.

Habile politique, elle n'a pas manqué de rendre hommage aux forces armées, aux agriculteurs — *« notre colonne vertébrale »* — et aux ouvriers — *« fondement d'une nation moderne »*, — ni de témoigner sa compassion aux victimes des affrontements de Moradabad, sa solidarité aux familles touchées par l'inflation et sa sympathie aux étudiants de l'Assam, dont elle a affirmé comprendre les motivations, même si ces dernières sont *« dévoyées par d'autres »*.

Ardente nationaliste, elle a célébré sa patrie en des termes très gaulliens : *« Nous sommes des Indiens, et seule l'Inde nous préoccupe. Notre objectif est de bâtir une grande nation. Nous voulons une Inde puissante. Il nous faut subvenir à nos propre besoins. Personne ne peut aider un pays aussi vaste que le nôtre. Il nous appartient seuls d'assurer notre sécurité. Nous ne pouvons dépendre des autres, pencher vers un pays ou un autre, vers un bloc ou un autre. »*

Reste surtout qu'aux périls extérieur que constitue à ses yeux la course aux armements, elle a cependant réaffirmé sa volonté d'entretenir avec ses voisins des relations amicales et d'écarter le recours aux armes. Mais elle a donné de son pays l'image d'une nation assiégée et *« baigné par des mers qui sont le théâtre de diverses concentrations militaires »*.

Rest surtout qu'aux périls extérieurs s'ajoutent les périls intérieurs, ces *« ennemis insidieux »* que sont le communalisme (2), l'esprit de caste, *« ces poisons que nous pensions éliminés mais qui resurgissent de nouveau »*, le régionalisme, la violence, l'anarchie, l'égoïsme et la corruption. A propos de ce dernier fléau, Mme Gandhi s'est étonnée de sa progression à tous les niveaux, *« y compris au sein de l'administration et dans les sphères politiques »*. Quel aveu dans la bouche d'un chef de gouvernement !

« Reconstruire la nation »

Lançant une véritable déclaration de guerre à ces *« forces démoniaques »*, Mme Gandhi a certes cédé à la tentation de jeter le blâme sur on ne sait quelle *« conspiration »* et de dénoncer les éléments *« anti-sociaux et anti-nationaux »* qui exploiteraient la situation actuelle et souffleraient sur le feu. Mais elle a aussi, plus lucidement, constaté la disparition, chez ses compatriotes, de la discipline, de l'esprit de travail, de la solidarité, de l'esprit de sacrifice et de disponibilité. Elle a reconnu qu'aucune action efficace ne pourrait être menée, tant que l'agitation durerait et, surtout, sans le concours du peuple.

Or, et c'est bien là que le bât blesse, ce soutien, ce consensus, n'existent pas. D'où, chez Mme Gandhi, un sentiment parfois perceptible de découragement devant ce qu'elle a comparé à un *« fleuve en crue »* dont les eaux répandraient la désolation et dont l'énergie ne ferait que nuire et non servir. Face au danger, Mme Gandhi souhaite une *« mobilisation générale »*, non seulemint du peuple, mais aussi des commerçants, invités à ne pas profiter de la situation et de l'opposition priée au-delà d'une critique et d'un contrôle normaux, à coopérer avec le gouverniment *« pour reconstruire la nation »*. Pour qui, et pour quoi ? Pour les deux cent quatr-vingt millions d'Indiens nés depuis l'indépendance et pour bâtir *« une vraie démocratie, non pour une minorité, mais pour les plus pauvres des pauvres »*.

Restl à savoir ce que, aujourd'hui en Inde, pèsent de tels mots, valent de telles promesses. Frêle silhouette vêtue d'un sari blanc, Mme Gandhi, du haut des remparts du Fort rouge, face à ne foule que la passion avait désertée, faisait face a vieux Delhi. Symbolique et amère constatation : son appel n'y aura guère été entendu. L'après-midi, la violence ravageait cette partie de la capitale.

« Peut-être, notait le lendemain « The Tribune », *le pays aurait-il aimé en savoir plus sur son avenir. Ce qu'il aurait aimé savoir, c'est de combien de temps le gouvernement de Mme Gandhi a-t-il encore besoin pour regagner le terrain perdu au cours des trois dernières années. Personne n'attend de solution-miracle,* concluait le journal, *mais chacun souhaite qu'il soit enfin mis un terme à l'actuel laisser-aller, et à la dérive, qui caractérisent la politique du gouvernement* ».

PATRICK FRANCÈS.

1) Le R.S.S. est la branche socio-culturelle et para-militaire du Jan Sangh, formation de la droite nationaliste hindouiste qui s'était fondue dans le Janata en 1977 et qui a, depuis lors, repris son autonomie sous l'appellation de Bharatiya Janata Party.

(2) Dans le sous-continent, ce mot désigne l'hostilité opposant des communautés religieuses, sa manifestation la plus répandue étant l'antagonisme entre hindous et musulmans.

● DOUZE PERSONNES ONT ETE TUEES et plus de cent blessées, samedi 16 août, à Calcutta, alo rsqu'elles fuyaient des affrontements qui menaçaient d'éclater entre les partisans de deux équipes rivales de football. Les victimes ont été écrasées contre les murs en béton du stade pendant la bousculade. — *(Reuter)*.

Corée du Sud

Le général Chon sera officiellement porté à la présidence dès la semaine prochaine

A Séoul, où il se confirme que le général Chon Too-hwan sera le seul candidat à la présidence de la République — il sera désigné la semaine prochaine par un collège de grands électeurs, — le procès de M. Kim Dae-jung, le chef de l'opposition, a repris lundi 18 août. L'accusé, qui est passible de la peine de mort, s'est expliqué sur son refus de répondre aux questions de l'accusation. La censure n'a pas autorisé la presse à rendre compte des raisons données par M. Kim.

De notre envoyé spécial

Séoul. — L'atmosphère est morose à Séoul après l'onnonce de la démission du président Choi qui ouvre la voie à la prise officielle du pouvoir par le général chon Too-hwan. Désormais les choses vont aller très vite. Il s'agit en effet, disent les autorités, d' *« éviter la confusion »*. Mercredi ou jeudi, le nouvel homme fort de la Corée va renoncer à ses étoiles. Vendredi sera convoqué le Congrès national pour l'unification, collège de grands électeurs chargé, aux termes de la Constitution, de désigner le chef de l'Etat. Cinq jours plus tard, le général Chon, seul candidat, sera élu. Dix mois, jour pour jour, après l'assassinat du président Park, un autre général sera au pouvoir.

Un sentiment de résignation est perceptible à Séoul devant la tournure des événements. Un certain fatalisme face au pouvoir est inhérent à cette société imprégnée d'un des confucianismes les plus rigides qu'ait connu l'Asie. Mais, pour les plus jeunes, l'apathie est surtout liée à un profond sentiment d'impuissance.

Depuis des semaines, les Coréens étaient conscients qu'ils s'acheminaient vers un régime aussi autoritaire, sinon plus arbitraire, que celui de Park. Aujourd'hui, ils savent que leurs craintes ambiante tient à plusieurs facteurs. Il est clair tout d'abord que depuis la déclaration largement diffusée dans la presse, quoique tronquée, du général Wickham, commandant des forces américaines en Corée, Washington, quels que soient les atermoiements du Département d'Etat, est désormais prêt à s'accommoder du nouveau régime. Cette reconnaissance du fait accompli a été le signal amenant le président Choi à donner sa démission. Diplomate de carrière, ayant hérité de la présidence à la suite de l'assassinat de Park, dont il était le premier ministre, il était, par excellence, un homme de transition : il n'avait en effet aucune base sur laquelle s'appuyer pour rester à la tête d'un Etat où l'armée est la principale force politique.

Le spectre de la répression

Impopulaire, ne pouvant compter sur le soutien d'une administration opportuniste par nature et paralysé par la crainte des purges, M. Choi est resté en fonction aussi longtemps que les généraux ont jugé utile de couvrir leur régime d'un habillage civil. Du jour où ils ont établi un rapport de force suffisant avec les Etats-Unis pour obliger Washington à reconnaître leur pouvoir, M. Choi est tombé comme une feuille morte. Personne parmi les Coréens ne s'en étonne : *« C'est le derniers des épurés »*, dit ironiquement un homme d'affaires qui ajoute : *« C'est la fin la moins tragique qu'il pouvait avoir. »*

Le second élément qui explique l'apathie des Coréens est la suppression de toute vie politique dans le pays. Les politiciens n'ont pas démontré leur capacité à assumer la relève du régime Park, disent certains. Peut-être. Il reste qu'on ne leur a pas facilité la tâche. Le procès de M. Kim Dae-jung, accusé de *« séditions »* devant une cour martiale, est pour les Coréens symptomatique. Tout le monde sait quelle sera l'issue du procès : s'il échappe à la peine de mort, l'ancien candidat à la présidence, qui faillit en 1971 l'emporter sur M. Park, sera de toute façon emprisonné pour de longues années, devenant pour le régime Chon ce qu'est M. Aquino à celui du président Marcos aux Philippines.

A cela s'ajoutent les purges, dont aucun Coréen ne se sent à l'abri, le spectre de la répression de Kwangju, la passivité des gouvernements étrangers lorsque les militaires tirent sur la foule, une économie en difficulté dont chaque jour la population voit les effets dans sa vie quotidienne (inflation galoppante et chômage touchant sans doute près d'un million de personnes). Pour comble d'infortune, les intempéries actuelles font prévoir de mauvaises récoltes.

Cette morosité tranche avec le triomphalisme du nouveau pouvoir : les journaux recommencent à publier des *« prévisions »* empreintes de mégalomanie sur l'avenir de l'économie : des manifestations, dont la spontanéité paraît douteuse, sont organisées en faveur de la campagne de *« purification »*. Des « rallies » de chrétiens, autrefois parkistes, ont lieu à Séoul afin de prier pour l'homme — dont on ne prononce pas le nom — qui *« sauvera le pays »*. Quant au général Chon, il ne se cache plus : dimanche, le *Korea Herald*, quotidien en anglais, consacrait une double page en couleur à sa famille, s'étendant sur la *« modestie »* dont ferait preuve sa femme.

Du côté des diplomates occidentaux, le soulagement domine devant ce qu'on nomme la *« stabilisation de la situation »*, promesse d'une reprise des affaires. La confiance des diplomates se fonde d'abord sur l'accélération d'un programme de réforme politique : une nouvelle Constitution sera promulguée fin septembre, une nouvelle élection du chef de l'Etat, selon des modalités, vraisemblablement peu différentes dans leur esprit, sinon dans leurs formes, de celles de la semaine prochaine, aura lieu en octobre, et des élections générales sont prévues en décembre. La légalisation du régime Chon sera donc réalisée à la fin de l'année.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● QUINZE PERSONNES SONT MORTES ECRASEES au cours d'une bousculade, mardi 12 août, près de Dacca, a annoncé la presse bengalaise. Cet incident s'est produit alors que plusieurs milliers de paysans pauvres affluaient devant la demeure d'un riche homme d'affaires qui distribuait des vêtements à l'occasion de la fête de la fin du ramadan. D'autre part, la situation s'aggrave dans le nord du pays où les crues du Gange et de ses affluents menacent plus de quarante mille personnes. — *(A.F.P., Reuter.)*

Birmanie

● MILLE QUATRE CENT TRENTE ET UN INSURGES ont profité de l'amnistie de quatre-vingt-six jours, proclamée le 28 mai, pour se rendre, a annoncé, samedi 16 août, le gouvernement birman. Parmi les derniers à bénéficier de cette mesure figurent soixante-trois membres du Parti patriotique du peuple, qui ont fait leur soumission dans le sud du pays, et onze membres du parti communiste d'Arakan, au sud-est du pays. Trois des principaux dirigeants du P.P.P. font partie des ralliés : l'ancien premier ministre U Nu, les anciens généraux Saw Kya Doe et Yan Naing. — *(U.P.I., Reuter.)*

Chine

● UN CHINOIS, ACCUSE D'ESPIONNAGE au profit de l'Union soviétique, a été exécuté, samedi 16 août, à Mudanjiang, dans le nord-est du pays, rapporte Chine nouvelle. Le supplicié, Wang Jiasheng, qui avait tué un policier au moment de son arrestation en juillet 1979, avait été condamné à mort le 20 juillet dernier. — *(A.F.P.)*

Colombie

● PLUSIEURS MEDECINS COLOMBIENS, accusés d'être liés à des organisations terroristes, ont été emprisonnés et torturés, a annoncé, samedi 16 août à Bogota, l'agence de presse CIEP, citant une enquête effectuée par des médecins français, les docteurs J.-L. Leguay, N. Betourne et Pierre Rivière, qui se sont rendus en Colombie en mai dernier, et ont enquêté sur le sort de trois médecins colombiens, MM. Carlos Mora et German Bolanos, et Mme Olga Lopez. Selon les médecins français, celle-ci a été torturée pendant quatre jours et quatre nuits à l'école de cavalerie de Bogota, et ses tortionnaires l'ont menacée de violer sa fille, âgée de cinq ans, si elle refusait de parler. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● TRENTE-SEPT PERSONNES sont mortes et treize ont été blessées dans l'incendie qui a détruit, le samedi 16 août à l'aube, deux discothèques londoniennes (*le Monde* daté 17 et 18 août). Scotland Yard a ouvert une enquête criminelle. Le sinistre pourrait en effet être dû à une bombe incendiaire. — *(A.F.P.)*

Italie

● LA MAGISTRATURE DE BOLOGNE a lancé un mandat d'arrêt provisoire contre M. Luca De Orazi, le jeune militant néo-fasciste appréhendé le 14 août dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de Bologne (*le Monde* du 16 août). Le texte du mandat porte sur deux accusations : complicité dans l'organisation d'association subversive et vol à main armée, mais ne fait aucune allusion au « délit de massacre ». — *(A.F.P.)*

Japon

● UN PATROUILLEUR SOVIETIQUE a arraisonné, dimanche 17 août, un navire de pêche japonais ayant neuf hommes d'équipage à bord et l'aurait convoyé vers le port de Vladivostock. Selon Tokyo, le chalutier se trouvait en dehors des eaux territoriales de l'U.R.S.S. limitée à 12 miles. — *(A.P.)*

Philippines

● LE MINISTRE PHILIPPIN DE LA DEFENSE, M. Juan Ponce Enrile, a annoncé, samedi 16 août, que la province de Kalinga-Apayo, dans le nord, était déclarée zone interdite aux étrangers. Cette décision a été prise en raison d'une intensification des activités des tribus montagnardes rebelles dans cette région. D'autre part, dans le centre, sept personnes ont été arrêtées pour subversion. — *(A.F.P., U.P.I.)*

République Sud-Africaine

● *« LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN ne peut moralement défendre une discrimination fondée uniquement sur la couleur de la peau »*, a déclaré M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, dans une interview diffusée le dimanche 17 août par la télévision britannique. Le ministre a ajouté : *« Nous voulons supprimer l'humiliation raciale de nos habitudes et de nos lois. Nous sommes préparés à des changements majeurs dans les relations sociales, le sport et le domaine socio-économique. »*

Suriname

● M. HENK CHIN SEN, premier ministre, a prêté serment en tant que nouveau chef de l'Etat, a annoncé, samedi 16 août, l'agence de presse du Suriname. M. Chin Sen, qui cumulera les fonctions de chef de gouvernement et de l'Etat, succède au président Ferrier, qui a donné sa démission sous la pression des responsables de l'armée, apparemment parce qu'il souhaitait que le Parlement reprenne ses activités plus tôt que ne le désiraient les militaires. La composition du nouveau gouvernement, qui comprend onze membres, soit cinq de moins que le cabinet sortant, est identique à celle du précédent, à l'exception de deux membres. — *(Reuter)*.

Union soviétique

● MOSCOU A DEMANDE A M. LEE KUAN YEW, premier ministre de Singapour, d'ajourner la visite qu'il devait effectuer à la fin du mois d'août. La raison invoquée est l'état de santé de M. Kossyguine, président du conseil. On peut toutefois se demander si cette maladie n'a pas un caractère *« diplomatique »*, le premier ayant refusé de reconnaître le régime de Phnom-Penh. Les dirigeants soviétiques pourraient estimer que des entretiens sur la question cambodgienne n'apporteraient pour l'instant aucun élément nouveau. Pour sa part, le président malgache, M. Didier Ratsiraka, est arrivé le dimanche 17 août comme prévu à Moscou, à l'invitation du P.C.U.S.

Zimbabwe

● LE GENERAL WALLS, ancien commandant en chef de l'armée rhodésienne a nié samedi 16 août avoir eu connaissance d'un plan visant à organiser un coup d'Etat contre M. Mugabe dans les jours qui ont suivi les élections, comme il l'avait donné à entendre dans une interview à la B.B.C. suscitant une vive protestation du ministre de l'information du Zimbabwe qui l'a menacé d'un procès à son retour dans le pays (*le Monde* du 12 août). Le général Walls maintient son intention de rentrer au Zimbabwe à l'issue de ses vacances en Afrique du Sud. — *(Reuter, U.P.I.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

APRÈS LE DEMI-ÉCHEC DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

La junte se proposerait d'engager un dialogue avec certains groupes d'opposition

Le mouvement de grève générale lancé par le Front démocratique révolutionnaire la semaine dernière n'a pas eu l'ampleur escomptée par les dirigeants de gauche, et il a surtout mis en évidence la lassitude d'une population soumise à la violence des deux camps en présence. Seize personnes ont été tuées le samedi 16 août par les guérilleros au nord de la capitale. Le bilan des victimes pendant les trois jours de grève, militaires et civils, serait de trois cents environ. La junte de gouvernement se proposerait d'engager un dialogue avec certains groupes d'opposition.

San Salvador. — Après les trois jours de grève générale des 13, 14 et 15 août, la situation est redevenue normale à San Salvador. La grève est finie. Les problèmes demeurent. Chaque camp s'efforce maintenant de déterminer comment le demi-échec ou le demi-succès de la semaine dernière est susceptible de modifier les stratégies élaborées jusqu'à présent.

Pour le gouvernement et les forces qui le soutiennent, la grève est un échec retentissant. *« La population a montré qu'elle rejette la violence*, nous a déclaré M. Morales Erlich, membre de la junte, *et les extrémistes ne sont pas parvenu, malgré certains actes désespérés, à paralyser le pays. »* Selon les autorités, commerces, usines et administrations publiques ont fonctionné pratiquement à *100 % et les quelques* autobus brûlés ou actions de guérilla signalés dans la périphérie, ne constituent que des incidents mineurs dans un pays qui traverse une crise aussi grave.

Certaine d'avoir gagné le soutien populaire et en tout cas celui des classes moyennes, la junte se propose maintenant, selon M. Erlich *« d'institutionnaliser la démocratie de façon accélérée et d'ouvrir le dialogue avec certaines forces d'opposition, en particulier avec la social-démocratie, qui ont eu le tort de s'allier à l'extrême gauche semi délinquante »*. Toutes les forces proches du gouvernement sont

De notre envoyé spécial

aujourd'hui d'accord pour déclarer que la solution passe par le retour à l'ordre et la mise en œuvre de transformations sociales et politiques.

« Il faut résoudre les problèmes sociaux de ce pays, affirme M. Maldonado, président de l'organisation patronale, *si nous ne voulons plus de réformes désordonnées et arbitraires comme celles qui ont été promulguées jusqu'à présent. Dans les conditions mises à notre collaboration*, précise-t-il, *nous demandons à participer à la préparation des futures lois. »*

« Notre rapprochement avec le secteur privé ne s'est pas fait sur la base d'un accord, répond M. Morales Erlich. *C'est aux patrons d'accepter notre schéma? »* L'essentiel étant grâce aux réformes de *« gagner la légitimité pour prendre ensuite les mesures indispensables au retour à l'ordre »*.

Le colonel Garcia, ministre de la défense, homme fort du régime, se félicite que le secteur privé se soit enfin rendu compte que le nouveau gouvernement *« garantissait son avenir »* et a déclaré : *« Les forces armées doivent s'efforcer d'attaquer autant que possible les vrais subversifs »*.

La question se pose donc de savoir si les transformations en cours ont pour but de bouleverser véritablement les structures et les mentalités ou simplement de ramener l'ordre. La réforme agraire imposée par l'institut américain du syndicalisme libre, s'est, selon les autorités, largement inspirée des modèles appliqués à Taiwan, au Vietnam du Sud et en Corée du Sud. *« Certaines forces ne voient dans les réformes qu'une simple tactique. » « Ce n'est pas là notre motivation »*, nous a cependant déclaré le colonel Majano, membre de la junte et porte-parole du secteur modéré des forces armées. Mais le rapprochement du secteur privé et du gouvernement ainsi que les liens privilégiés entre la démocratie chrétienne et les militaires conservateurs, semblent avoir sensiblement isolé le colonel Majano.

Pour le Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.), la grève est *« un pas en avant de l'offensive populaire »*. Dans un communiqué rendu public samedi, le F.D.R. souligne *« le recours des autorités aux menaces, aux crimes, au chantage exercé pour forcer les chauffeurs de bus, les commerçants et les employés à se rendre à leur travail »*. *« Le régime a montré ses méthodes et son potentiel répressif, alors que le peuple n'a pas utilisé toute sa capacité combative »*. Selon le communiqué, la grève a été effective à 70 % dans l'industrie, et malgré l'ouverture de 75 % des magasins, *« l'absence d'acheteurs était notable »*. De plus, l'activité du port d'Acajutla et de certains centres industriels de l'intérieur *« a été totalement interrompue »*.

Rien n'est réglé

L'aspect le plus positif de la grve est, selon le F.D.R., *« l'épreuve à laquelle ont été soumises les organisations de quartier, qui n'ont pu être neutralisées malgré l'importance du dispositif militaire »*. Le communiqué déclare que *« le peuple salvadorien a pu se convaincre que les formes insurrectionnelles apparaissent chaque jour plus crédibles »*. Ces déclarations ne sauraient cependant masquer une certaine déception : *« L'échec tient avant tout à l'illusion que certains avaient de pouvoir l'emporter trop facilement »*, dit un militant.

Les organisations révolutionnaires ne se sont pas encore prononcées sur leur nouvelle stratégie, mais M. Léoncio Bicinte, dirigeant des Ligues populaires du 28 février, déclare : *« Pour notre organisation, les prochains objectifs sont la formation d'une armée régulière sous direction unique et la mise au point par le F.D.R. d'un plan de gouvernement concret »*.

La grève, en fait, n'a rien réglé. Rien n'indique qu'il sera facile d'obtenir des forces de l'ordre qu'elles tuent avec plus de discernement. *« Il s'agit là d'un changement de mentalité qui demande beaucoup de temps. La crise elle-même complique notre tâche »*, reconnaît le colonel Majano.

Les forces de gauche, de leur côté, doivent faire face à une lassitude certaine de la population, plus souvent victime que les combattants des violences quotidiennes. Les révolutionnaires estiment que les réformes sont une illusion. Mais le paysan des coopératives créées par la réforme agraire doit attendre les résultats de la récolte pour se convaincre qu'il a été trompé. Et aucun objectif militaire important n'a encore été enlevé par les forces de gauche.

Le prochain round se jouera sans doute début novembre, lorsque le travail reprendra dans les plantations de café, de canne à sucre et de coton.

FRANCIS PISANI.

Honduras

Le général Paz a formé un gouvernement à majorité civile

Tegucigalpa *(Reuter)*. — Le général Policarpo Paz Garcia, président par intérim, a désigné le samedi 16 août, un nouveau gouvernement à majorité civile de quatorze membres qui aura pour tâche d'assurer la transition vers un régime entièrement civil. Le général dirigeait la junte militaire qui a exercé directement le pouvoir au Honduras jusqu'à l'élection en avril, d'une Assemblée constituante, première étape du retour à un gouvernement civil après huit ans d'administration militaire.

L'Assemblée l'a nommé président par intérim jusqu'à l'élaboration d'une nouvelle Constitution et la mise au point du mode de désignation d'un président civil, qui devraient intervenir l'année prochaine.

Le nouveau cabinet comprend six représentants du parti libéral (centriste), et six autres du parti national (droite), fidèle reflet du partage de l'Assemblée entre trente-cinq députés libéraux et trente-trois nationalistes, le petit Parti de l'unité comptant trois représentants.

∴

Voici la composition du nouveau gouvernement : *président par intérim :* général Policarpo Paz Garcia ; *intérieur :* M. Oscar Mejia Arellano (parti libéral) ; *finances :* M. Valentin Mendoza (parti national) ; *défense :* général Mario Flores ; *affaires étrangères :* colonel Elvir Sierra ; *éducation :* M. Pineda Ponce (libéral) ; *économie et commerce :* M. Ruben Mondragon (national) ; *communications, travaux publics et transports :* M. Mario Ivah Casco (national) ; *santé :* M. Juan Fernandez (libéral) ; *travail :* M. Aristides Mejia Castro (libéral) ; *ressources naturelles :* M. Rodrigo Castillo (libéral) ; *tourisme et culture :* M. Armando Alvarez Martinez (national) ; *plan :* M. Efrain Murillo (national) ; *agriculture :* M. Edgardo Zuniga Rodezno (national) ; *justice :* M. Serapio Hernandez Castellano (libéral).

● *Le commando de quinze militants d'extrême gauche*, qui occupait depuis la veille les bureaux de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), à Tegusigalpa, a mis fin samedi 16 août à son action et relâché ses douze otages. Les jeunes gens de l'Union révolutionnaire du peuple (U.R.P.) entendaient attirer l'attention sur la collaboration entre les armées hondurienne et *salvadorienne*. — *(Reuter.)*

Etats-Unis

EN UNE SEMAINE

Six appareils ont été détournés vers Cuba par des exilés déçus

De notre correspondante

New-York. — Trois nouveaux avions de ligne ont été victimes, le samedi 16 août, de tentatives de détournement sur Cuba, portant à six, depuis une semaine, le nombre d'avions américains que des pirates de l'air ont tenté de forcer à se poser sur l'île. *Dimanche matin 17 août*, deux autres tentatives ont été déjouées. Quatre hommes ont été arrêtés avec des bouteilles remplies d'essence.

La police reste discrète, mais elle a confirmé que plusieurs des pirates étaient des Cubains réfugiés aux Etats-Unis lors de l'exode d'avril et de mai et qui, mécontents de leurs conditions d'existence et de la lenteur des formalités d'immigration, avaient décidé de rentrer chez eux.

Les appareils ont décollé d'aéroports de Floride et de Porto-Rico. Les passagers d'un Boeing 707 faisant la liaison entre Miami et Orlando ont ainsi passé trois heures samedi à l'aéroport de La Havane avant de regagner Miami. Les six Cubains qui avaient détourné l'appareil, armés d'une bouteille d'alcool qu'ils menaçaient d'enflammer, et d'un jouet qu'ils avaient fait passer pour une bombe, ont été arrêtés par les autorités cubaines. Avant de quitter l'avion, ils ont serré la main des passagers, embrassé les passagères, déclaré que *« Cuba est le plus beau pays du monde »* et assuré qu'ils avaient *« hâte d'y rejoindre leurs familles »*...

Cette nouvelle vague de détournements a incité les autorités américaines à renforcer les mesures de sécurité dans tous les aéroports, particulièrement ceux de Floride, et à remettre en *vigueur le programme qui* permet aux officiers de sécurité de procéder à des fouilles personnelles des passagers qu'ils trouvent suspects, voire de leur refuser d'embarquer. Pour la première fois depuis 1973, des gardes armés, habillés en passagers, vont embarquer sur certaines lignes.

Les détournements d'avions à *destination de Cuba, qui avaient* atteint leur maximum en 1969 avec quarante tentatives, presque toutes réussies, avaient pratiquement cessé depuis l'installation de machines électroniques d'inspection des bagages, et aussi depuis le traité signé en 1976 avec les autorités de La Havane, aux termes duquel celles-ci s'engageaient à arrêter les pirates à leur atterrissage.

Plusieurs milliers de Cubains, sur les cent dix-huit mille arrivés en mai aux Etats-Unis et dont le sort n'a pas été réglé, posent un problème de plus en plus aigu aux autorités américaines. Il s'agit, pour la plupart, d'hommes qui n'avaient pas de parents ou d'amis aux Etats-Unis, ni de métier. Installés dans des camps de toile ou des baraquements, ils attendent.

Des émeutes ont éclaté dans des camps cubains d'Arkansas et de Pennsylvanie suscitant la colère des habitants des localités voisines. A Miami, le camp de toile qui abritait six cents réfugiés a vu *ses effectifs* gonfler d'un tiers depuis un mois, un certain nombre de familles cubaines qui avaient accepté d'héberger des parents ou des amis les ayant renvoyés parce qu'ils ne trouvaient pas d'emplois. Le gouvernement américain serait en pourparlers avec celui de La Havane pour permettre le retour des *réfugiés désireux de rentrer dans* leur pays. — N. B.

PROCHE-ORIENT

Iran

Craignant une attaque de son ambassade à Téhéran

La Grande-Bretagne rappelle huit de ses douze diplomates

L'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran a fermé provisoirement ses portes au public en réaction aux manifestations anti-britanniques qui se déroulent depuis une semaine devant ses locaux. Le même jour, huit des douze diplomates encore en poste à Téhéran ont été rappelés à Londres.

Les manifestations, qui se déroulaient quotidiennement devant l'ambassade, pour protester contre la détention de soixante-huit étudiants iraniens à Londres, n'ont jamais rassemblé chacune plus d'un millier de personnes. Le Foreign Office a cependant décidé de réduire les risques d'éventuelle attaque des locaux diplomatiques ou de mesures de rétorsion. Officiellement, Londres n'établit aucun lien entre la détention des jeunes Iraniens et celle de trois Britanniques en Iran. On craint toutefois à Whitehall que les Anglais arrêtés dans ce pays ne servent à terme de *« monnaie d'échange »* pour obtenir la libération des étudiants iraniens.

Le correspondant du *Times* et du *Sunday Times* à Téhéran, M. Tony Allaway, a été arrêté en même temps que M. Ralph Joseph, de nationalité pakistanaise. Tous deux établissaient à l'intention des journalistes et des ambassades étrangères une revue de la presse iranienne sous forme d'un bulletin ronéotypé. Ils seraient soupçonnés d'*« espionnage »*.

D'autre part, deux démarches entreprises en faveur des otages américains sont restées sans effet. Dimanche, une délégation des chefs de mission diplomatique de l'Europe des Neuf s'est rendue chez le président du Parlement, l'ayatollah Rafsandjani pour lui remettre un message de M. Thorn, qui assure actuellement la présidence de la C.E.E. C'est la deuxième fois en quatre jours que les Etats européens insistent pour que les diplomates américains soient remis en liberté au plus tôt. Samedi, l'ayatollah Rafsandjani a, par ailleurs, donné connaissance au Parlement d'un message du département d'Etat dans lequel le gouvernement américain demandait que les otages soient au moins traités de la même manière que les étudiants iraniens aux Etats-Unis, arrêtés et relâchés récemment.

L'ayatollah Rafsandjani a commenté ce message dans les termes suivants : *« Les otages sont des espions. Ils ont été arrêtés par le peuple opprimé d'Iran, alors que nos étudiants, qui étaient innocents, ont été enchaînés et emprisonnés. La colère du peuple iranien est juste ; celle des oppresseurs ne l'est pas. »* Peu après, les députés ont refusé une nouvelle fois de débattre de la question.

Le député juif déchu de son mandat

D'autre part, un communiqué diffusé samedi révèle que l'amiral Ahmed Madani a été appelé à se présenter avant le 21 août devant le tribunal révolutionnaire des forces armées *« pour répondre des accusations portées contre lui »*. L'amiral Madani avait été déchu de son mandat parlementaire par une commission d'enquête qui avait estimé que des documents trouvés à l'ambassade américaine à Téhéran prouvaient ses *« relations suspectes »* avec les Etats-Unis ainsi qu'avec M. Chapour Baktiar. L'ancien ministre de la défense avait proposé de comparaître devant un tribunal à condition que le procès soit public. Il a cependant disparu de son domicile depuis plusieurs jours.

Le seul député représentant la communauté israélite d'Iran, M. Eshagh Farahmandpour risque de connaître un sort analogue à celui de l'amiral Madani. Il a été lui aussi déchu de son mandat parlementaire après un débat dimanche de deux heures qui a pris la forme d'un procès. La décision a été prise par 70 voix contre 36 et 89 abstentions. Il est accusé de *« collaboration avec le régime du chah et avec le sionisme »*. M. Farahmandpour avait admis avoir enseigné jusqu'en 1969 à l'école internationale Ort, laquelle entretenait des relations avec Israël, et d'avoir pendant neuf mois donné des cours particuliers au prince Gholam Reza Pahlavi, neveu de l'ex-chah, *« sur ordre du ministère de l'éducation nationale et sans aucune rétribution »*. L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ibrahim Yazdi, a prononcé un réquisitoire particulièrement violent contre le député juif. L'ayatollah Khalkhali est longuement intervenu pour affirmer que ces attaques *« ne visaient aucunement la communauté israélite »*, laquelle devrait être invitée à élire rapidement un nouveau représentant au Majlis.

Dans une déclaration publiée dimanche, le recteur de l'université de Téhéran a annoncé qu'avant le vendredi 22 août, cent professeurs accusés d'être francs-maçons seront chassés des facultés. Depuis la révolution, il y a un an et demi, six cent soixante-quinze personnes ont été expulsées des universités de la capitale, la plupart pour avoir collaboré avec la SAVAK et d'autres pour leurs opinions de gauche.

Le gouvernement iranien a annoncé lundi la rupture des relations diplomatiques avec le Chili parce que *« le gouvernement de ce pays persévère depuis des années dans une politique de répression et d'oppression du peuple chilien »*. Un communiqué du ministère des affaires étrangères souligne que *« soutenir toutes les masses opprimées du monde est un des principes fondamentaux de l'islam »*. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

LA MAISON BLANCHE QUALIFIE DE « GROTESQUE » LE « PLAN D'INVASION DE L'IRAN » RÉVÉLÉ PAR UN JOURNALISTE

La Maison Blanche a qualifié, dès samedi matin 16 août, d'*« absolument faux »* et de *« grotesque »*, un article du chroniqueur américain très conn Jack Anderson publié ce lundi dans lequel il affirme que le gouvernement des Etats-Unis envisageait, avant l'élection présidentielle, une opération militaire de grande envergure en Iran.

Jack Anderson écrit : *« Je suis en mesure de décrire comment nos forces armées envisagent d'envahir et de tenir certaines régions d'Iran. Je connais le nom de code de l'opération. Je puis aussi révéler qu'un plan de camouflage a été élaboré pour cacher le vritable objectif. (...) Des troupes et du matriel sont déjà en cours de mobilisation dans la région du Golfe persique et des exercices d'entraînement ont débuté. »* Le journaliste ajoute que ce *« plan ultra secret »* deviendrait opérationnel *« lorsque le président décidera que les forces militaires sont prêtes et le temps favorable »*. M. Anderson, qui croit savoir que l'*« invasion »* de l'Iran se situerait vers la mi-octobre, soutient *qu'elle est destinée à susciter* une crise nationale susceptible d'assurer la réélection de M. Carter.

Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Brown, a lui aussi démenti les allégations du chroniqueur américain, mais s'est refusé à indiquer si les Etats-Unis se livreraient ou non à une nouvelle tentative pour libérer les otages. Justifiant les forces américaines dans le Golfe persique, il a déclaré que celles-ci avaient un double objectif : *« Rappeler aux Iraniens la présence militaire américaine dans cette région et prévenir une attaque soviétique. »*

Le *Washington Post*, qui publie habituellement, en même temps que d'autres journaux, les chroniques de M. Anderson, avait annoncé, dimanche, qu'il ne reproduirait pas l'article de ce lundi car *« il n'avait pu en vérifier le bien-fondé »*. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Trois bâtiments de débarquement de la 6e flotte américaine* sont arrivés, le samedi 16 août, à Alexandrie. Les trois unités, le *Guadalcanal*, le *Barn Stable County* et le *Penecola*, effectuent une *« visite amicale »* de trois jours en Egypte. D'autre part, le secrétaire adjoint à la défense des Etats-Unis, M. Graham Claytor, est arrivé samedi au Caire à la tête d'une délégation militaire, pour une visite d'une semaine en Egypte. — *(A.F.P.)*

● *Un Phantom de l'armée de l'air des Etats-Unis* de type F4E s'est écrasé, le samedi 16 août, à l'ouest du Caire, et ses deux pilotes américains ont été tués. Le F4E revenait d'une mission d'entraînement avec un autre appareil du même type. Ils appartenaient à l'escadrille de combat qui était arrivée au Caire le 10 juillet pour des manœuvres conjointes avec l'armée de l'air égyptienne. — *(A.F.P.)*

LE PROBLÈME DE JÉRUSALEM

Israël accuse l'Égypte de s'écarter des accords de Camp David

Le cabinet israélien, à l'issue de sa réunion du dimanche 17 août, a rejeté la proposition du président Sadate de tenir un sommet tripartite Israël-Egypte-Etats-Unis pour régler notamment le problème de Jérusalem. M. Menahem Begin, selon la radio israélienne, estime que *« la proposition égyptienne a été émise en violation de tous les usages, aucun des partenaires n'ayant été consultés. Les Etats-Unis l'ont déjà rejetée et Israël ne saurait l'accepter »*.

Dans un communiqué publié dimanche, le ministre israélien des affaires étrangères, affirme que *« le ministère égyptien des affaires étrangères et le Parlement du Caire se sont écartés des accords de Camp David en s'ingérant gravement dans les affaires intérieures de l'Etat d'Israël à propos de Jérusalem »*. M. Shamir rappelle que le désaccord sur l'avenir de la Ville sainte avait été consigné lors de la réunion de Camp David dans un échange de lettres entre MM. Sadate et Begin. Israël et l'Egypte, ajoutait-il, avaient alors décidé de donner la priorité au problème de *« l'autonomie administrative des habitants de la Judée-Samarie (Cisjordanie) et de Gaza »*.

Le président Sadate, répondant à un message du roi Hassan II qui l'invitait à la *« fermeté »* dans l'affaire de Jérusalem, s'en est pris samedi à *« certains pays musulmans et arabes »*, les accusant d'être *« responsables de l'impasse actuelle »*. Le chef de l'Etat égyptien estime que l'annexion de la partie arabe de Jérusalem par Israël est due surtout à l'attitude *« négative »* des Arabes et des musulmans, qui se sont contentés *« de se lamenter et de proférer des imprécations devant des haut-parleurs »*. M. Sadate assure le roi du Maroc qu'il accorde, pour sa part, une *« priorité absolue au problème de Jérusalem »*.

Dans la même missive, le président égyptien cite trois exemples d'*« attitude négative »* de pays musulmans : la non-condamnation de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, l'absence de réactions devant les prises de position *« hérétiques »* de l'imam Khomeiny et ses *« divagations »* ; enfin les tentatives des *« assassins à la solde de Kadhafi et de l'Irak »* de faire des Etats musulmans des *« jouets aux mains des Soviétiques »*.

Le monde arabo-musulman prend actuellement deux attitudes pour riposter aux positions israéliennes sur Jérusalem : la première consiste à rompre les relations économiques et politiques avec tout pays qui accepterait l'annexion de la partie arabe de la Ville sainte ou qui transférerait son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem. Une décision dans ce sens a été prise d'ores et déjà par l'Irak, l'Arabie Saoudite, divers autres pays du Golfe ainsi que la Jordanie et l'O.L.P. La seconde consiste, comme l'a fait le prince Fahd, vice-président du conseil de l'Arabie Saoudite, à appeler le monde musulman à la *djihad* (guerre sainte). Plusieurs pays se sont ralliés à cette proposition au cours du week-end, notamment Bahreïn, le Koweït, la République arabe du Yémen et les Emirats arabes unis, ainsi que l'O.L.P.

A Casablanca, le comité Al Qods (Jérusalem) avait ajourné à ce lundi 18 août sa réunion de clôture faute d'un accord sur une formule de riposte du monde islamique à la décision israélienne d'annexer Jérusalem. Il est question que soit convoquée une réunion *extraordinaire* des ministres des affaires étrangères des pays de la conférence islamique le 18 septembre prochain au Maroc. Cette réunion déciderait de la tenue du sommet islamique prévu pour décembre en Arabie Saoudite à une date qui coïnciderait, à quelques jours près, avec l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies.

D'autre part, M. Thorn, président en exercice du conseil des ministres de la C.E.E., entamera ce mardi 19 août la dernière partie de sa tournée au Proche-Orient pour préparer la voie à une initiative de paix des Neuf. Il se rendra successivement au Koweït, en Irak et en Arabie Saoudite. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

● *Expulsion de bédouins en Israël.* — Trois cents agents de police, accompagnés de tracteurs et de bulldozers, ont rasé, le dimanche 17 août, un camp de bédouins qui s'étaient installés ces *dernières années dans* un terrain vague d'un quartier de Holon, cité satellite de Tel-Aviv. Cent vingt bédouins se trouvaient dans le campement. Ils ont été pris par surprise et n'ont opposé aucune résistance. Ils ont été embarqués sur des camions et transférés sur les terres dont ils étaient venus, à l'origine, près de Beercheba, dans le Neguev. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

Libres opinions

DÉBILES

par PIERRE MARCILHACY (*)

Si on n'est pas à la recherche d'un emploi, si on possède une voiture pas trop gourmande, si le percepteur ne s'acharne pas sur vous, il est vrai qu'il fait encore bon vivre en France. D'où vient, dès lors, que nous ne sommes pas heureux et qu'une angoisse nous étreint ? Il se peut que, n'ayant pas depuis assez longtemps l'expérience de ce petit capitalisme qui chasse la condition prolétarienne, les Français de classe pauvre ou modeste craignent de perdre ces biens auxquels ils viennent seulement d'avoir droit.

Il se peut que, plus lucides que d'autres, ces mêmes Français comprennent que les nuages qui s'amoncellent à l'Est véhiculent la tempête et la foudre. Il se peut qu'en face de ces dangers qui menacent nos biens, nos vies et nos enfants, les Français se sentent placés en des mains trop débiles pour affronter les chocs inéluctables. Il se peut aussi que la France, à qui on a appris la désespérance par le rejet de la foi nationale, ressente le même malaise que celui *du prêtre qui renonce à son sacerdoce* parce qu'il ne croit plus.

Toutes ces hypothèses sont probablement et partiellement exactes. Il en est sur lesquelles nous n'avons pas de prise. Il en est d'autres, en revanche, où il nous est laissé de pouvoir quelque chose. Nous ne retiendrons que celles-là en reprenant l'expression que nous venons d'employer à propos de tous les responsables de notre exécutif (à quelques exceptions près qui confirment la règle), *« des mains trop débiles »*.

∴

Il faut être débile pour, à longueur de journées, d'interventions et de discours, cacher au peuple les périls qui nous attendent en tous domaines.

Il faut être débile pour prétendre, au nom du droit des nations, condamner la vassalisation sanglante de l'Afghanistan et envoyer aux Jeux de Moscou nos meilleurs athlètes, qui n'ont pas vocation pour prendre des décisions politiques, mais dont la présence a eu un sens politique.

Il faut être débile pour se rendre en Pologne sans y rien apporter, sans rien pouvoir en ramener en semblant ignorer que Brejnev avait besoin de ce geste de la France pour rassurer l'opinion inquiète et tourmentée de certains des membres du pacte de Varsovie.

Il faut être débile pour céder à Mme Thatcher un droit d'aînesse qui ne lui revient pas, tout en la payant grassement pour ne pas quitter une famille qui cherche son identité dans la paix pour pouvoir conjurer la guerre.

Il faut être débile pour s'efforcer d'oublier que l'identité française peut seule nous mettre à l'abri du pire, mais que cette identité française passe nécessairement par la générosité sociale d'une autre nuit du 4 août, par le culte de la vérité et de la justice avant celui d'un résultat électoral et plus concrètement par un plan de sacrifices qui frappera en priorité les plus favorisés afin que les autres comprennent que ceux qu'on leur demandera ne profiteront ni à une caste ni à un groupe, mais à la nation tout entière.

∴

En écrivant ce qui précède, avons-nous été trop sévère ou injuste ? Peut-être, mais à peine, et chacun peut mesurer, aujourd'hui, qu'il soit exploité ou exploiteur, que rien ne saurait durer toujours de ce qui est et dont on prolonge l'existence par les voies les plus artificielles. A force d'être ainsi gouvernée, c'est la France qui deviendra débile et constituera la proie la plus facile et la plus méprisable pour ceux qui ne pensent à la paix qu'au travers des solutions de force et à leur profit.

« Mais, direz-vous, la force ne peut s'équilibrer que par la force et la menace de la loi du talion. » Ce raisonnement, par lequel, sur notre territoire, M. Peyrefitte voudrait, en nous imposant des textes débiles et malfaisants, corrompre l'esprit et le cœur de notre nation, est sans application dans le domaine de la vie internationale si on ne dispose pas d'éléments de force qui ne relèvent pas de la seule dissuasion provocatrice.

« Que nous reste-t-il alors ? », pourriez-vous rétorquer. Eh bien, il nous reste à tenir sans relâche le langage du droit et de la raison et à mettre nos actes en accord avec cette prise de position doctrinale sans jamais nous laisser entraîner à participer au jeu des rapports de forces à *moins que les intérêts vitaux des pays amis soient mis en cause*.

Telle est, à notre sens, la porte étroite par laquelle nous ne pouvons pas ne pas passer. Voilà pourquoi nous qualifions de débile toute politique qui tend à d'autres fins par d'autres moyens.

En y réfléchissant bien, il s'agit là du tracé d'une politique virile qui, seule, peut nous épargner les conséquences diaboliques d'un nouveau Munich, vers lequel nous entraîne, comme un inéluctable destin, une politique qui n'est plus de saison.

Les temps ne sont plus de seulement profiter de la vie. Il nous faut, aujourd'hui, la défendre contre ceux qui n'hésitent pas à utiliser leur puissance militaire pour étendre leur empire.

(*) Sénateur (non inscrit) de la Charente.

CORRESPONDANCES

De deux ou trois principes de droit électoral

M. André Demichel, professeur à l'université de Lyon-III, nous écrit :

Il appartiendra demain au juge de dire l'épilogue, au moins provisoire, de la curieuse élection cantonale de Vincennes-Fontenay. Il appartient d'ores et déjà aux militants politiques d'en tirer, pour ce qui les concerne, les nécessaires leçons. Mais il appartient aussi au juriste de rappeler les règles et les principes applicables. Et ce rappel ne paraît malheureusement pas superflu.

Il s'agit, en l'espèce, du problème de la proclamation du résultat d'une élection lorsque les chiffres venus de l'un des bureaux sont contestés. Ce problème est d'ailleurs classique, le décompte des voix donnant lieu périodiquement à des épisodes plus ou moins burlesques où la justice électorale ne trouve guère son compte. La loi et la jurisprudence ont dû élaborer des solutions, elles aussi classiques, et qui sont les suivantes.

En ce qui concerne la *dévolution* de la compétence pour proclamer, le bureau centralisateur est, selon les textes, titulaire principal de cette compétence. Et, bien entendu, il s'agit d'une obligation de proclamer, la loi ne pouvant laisser cet acte essentiel à la discrétion d'une autorité qui peut fort bien n'être pas satisfaite des résultats qu'il lui incombe de rendre officiels.

En cas de carence du bureau, le tribunal administratif doit se substituer à lui pour cette proclamation. Mais il n'agit alors que comme organe administratif, avec des pouvoirs qui sont les mêmes *que ceux du bureau*.

Pour ce qui est des *caractères* de la compétence de proclamation, l'idée essentielle est celle de limitation. Le bureau n'est certes pas une simple instance de totalisation des chiffres, il a notamment pouvoir d'appréciation en ce qui concerne les suffrages non valablement exprimés. Mais en aucun cas il ne peut anticiper sur le rôle du juge en tranchant un litige.

Et le tribunal administratif, lorsqu'il se substitue au bureau, n'a pas plus de pouvoirs que lui. Et cela pour deux raisons *« dont chaque est suffisante seule »*. D'abord, on ne peut admettre qu'un organe soit doté de pouvoirs juridictionnels alors qu'il siège en forme purement administrative sans être notamment tenu à une procédure contradictoire. Ensuite, et plus généralement, la règle *« Némo plus juris... »* interdit en cas de substitution, que l'organe substitué ait plus de pouvoirs que celui auquel il se substitue.

En application de ces principes, les solutions de l'espèce sont simples. Le tribunal administratif était certainement habilité à proclamer, le bureau ayant refusé de le faire. Mais il devait prendre les chiffres qui lui étaient soumis, même s'ils avaient été rectifiés dans des conditions qui lui paraissaient douteuses. Car ce doute, il appartenait au juge et au juge seul de le lever.

Il est vrai que, en toute hypothèse, compte tenu de la façon dont s'étaient déroulées ces élections, l'affaire était vouée à se terminer en justice. Mais la proclamation faite par le tribunal administratif n'en perd pas pour autant son importance pratique. Car elle désigne le défendeur. Et nul n'ignore que cette position est particulièrement enviable, surtout dans le contentieux électoral.

Au-delà du cas d'espèce, l'affaire de Fontenay incite à quelques réflexions d'ordre général. Et, d'abord, donnons-en acte à ceux qui, n'étant pas des militants, peuvent se retirer moralement dans une lointaine planète d'où ils peuvent observer avec une sérénité ironique les péripéties du combat politique quotidien, cette affaire ne doit pas être dramatisée. Il y a près de vingt-cinq ans déjà qu'il ne fallait pas moins de deux arrêts du Conseil d'Etat (Rosan, Girard) et de deux élections pour qu'un préfet s'incline devant le verdict populaire désignant une municipalité communiste. Et, *depuis lors, les recueils* de jurisprudence témoignent de ce que les erreurs et les irrégularités n'ont pas manqué. Il serait malgré tout léger et imprudent de considérer ces incidents plus ou moins graves comme autant de « bavures ». L'ennui, en effet, est que de tels incidents ne sont plus en régression, bien au contraire. L'ennui aussi est que, le « hasard » ayant à l'évidence fait le « bon choix », les victimes en sont généralement les mêmes.

On regrette d'avoir à rappeler que la démocratie commence avec le respect du suffrage populaire. Et que, dans la France de 1980, le suffrage populaire n'est respecté que si les partis de gauche ont le droit, constamment reconnu, non seulement de participer aux élections, mais aussi, éventuellement, de les gagner.

L'écologie et l'élection présidentielle

A la suite de l'article publié par Mme Odette Thibault et MM. Haroun Tazieff et Henri Laborit sur une candidature du mouvement écologiste à l'élection présidentielle, dans la rubrique « Libres opinions » du Monde *du 18 juillet, M. Serge Depaquit, membre du secrétariat national du P.S.U., nous écrit notamment :*

(...) L'électoralisme pourrait conduire tout droit à la « récupération » politique que la base écologique cherche tant à conjurer. C'est essentiellement contre les partis de gauche que s'est, jusqu'ici, exercée cette « vigilance ». Mais, dans les circonstances présentes, c'est plutôt l'appétit de la droite qu'il faut craindre. En effet, le centrisme politique a disparu de la carte électorale depuis l'absorption de ses survivances par le giscardisme. Qui ne voit l'intérêt pour celui-ci — dans l'immédiat, mais sans doute encore plus en vue des reclassements qui devraient suivre l'élection présidentielle — de la renaissance d'une force politique centriste ? Certains, bien placés dit-on, y songent et lorgnent dans ce but du côté de l'écologie.

M. Depaquit estime que les divers mouvements sociaux « nouveaux » n'ont rien à gagner avec la droite, et rappelle que, dans la pratique, il y a déjà beaucoup de points d'accord entre eux et les forces de gauche.

M. Georges Agdes (Rueil-Malmaison), pour sa part, s'adresse aux auteurs de cette « Libres opinions » en ces termes :

Vous voulez « écologiser » le P.S., comme M. Ph. Saint-Marc veut « écologiser Giscard ». A l'impossible nul n'est tenu. Le P.S. a eu six ans pour le faire. Ce temps-là, il l'a employé à se rallier à la bombe A, H et N et à développer son productivisme à base nucléaire « civil » et « autogéré ». Je vous souhaite bonne chance dans votre héroïque tentative.

En attendant son heureux aboutissement, je ne vois pas pourquoi les écologistes devraient renoncer à dire ce qu'ils ont à dire.

Nul ne peut le faire à leur place, ni le P.S. ni d'autres.

Puisque vous avez qu'elqu'influence sur le grand parti « démocratique », vous devriez en user pour qu'il permette, par le parrainage de cinq cents de ses maires, l'expression des minorités (de *toutes* les minorités) aux seuls moments où cela est encore toléré : les élections.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

M. Edgar Faure est investi par les maires de la majorité dans le Doubs

De notre correspondant

Besançon. — Les candidats de la majorité aux élections sénatoriales du Doubs ont été investis, le 17 août, par un « congrès des maires modérés » du département, comme l'avait souhaité M. Jacques Henriet, sénateur R.I. sortant. Cette sorte de convention aura en fait confirmé la liste des candidatures établie en mars dernier par les responsables départementaux des formations de la majorité et quelques conseillers généraux.

M. Edgar Faure, député non inscrit du Doubs, président du conseil régional de Franche-Comté, s'était à l'époque désigné pour prendre la tête de la liste : le congrès des maires a ra- sur 746 mandats. En recueillant respectivement 614 et 533 voix, M. Louis Souvet, maire d'Exincourt (centriste), chef du personnel des usines de mécanique chez Peugeot à Sochaux, et M. Jean Vercelotti (R.P.R.), maire et conseiller général de Quingey, sont les deux autres candidats désignés par le congrès, lequel a élimné deux « jeunes loups », MM. Georges Gruillot, conseiller général centriste de Vercel, et Pierre Grandjacquet, conseiller général R.P.R. de Roulans.

M. Henriet avait fait connaître son intention de ne pas se représenter. Il s'était déjà effacé devant M. Edgar Faure lorsque celui-ci avait montré de l'intérêt pour la mairie de Pontarlier, puis pour le siège de conseiller général du canton de Pontarlier. Intervenant au cours du congrès des maires modérés, M. Edgar Faure a souligné l'importance de l'enjeu politique que constitue la création d'un troisième siège de sénateur dans le Doubs. La majorité du conseil régional de Franche-Comté peut, en effet, passer à l'opposition à la faveur des élections sénatoriales. *« C'est,* a dit M. Edgar Faure, *un test décisif : c'est la bataille de la Marne, du Doubs ! »* On donne en général pour acquises l'élection de M. Edgar Faure et la réélection de M. Robert Schwint (P.S.), maire de Besançon. Reste le troisième (et nouveau) siège : celui qui le remportera gagnera aussi *« la bataille de la Marne, du Doubs »*.

CLAUDE FABERT.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a demandé, dimanche 17 août, qu'avant la fin du mois le président de la République ou le premier *ministre* se prêtent à une conférence de presse ou à un entretien télévisé. M. Schwartzenberg estime en effet que le gouvernement apparaît actuellement *« comme le gouvernement de l'absence, de la carence ou du silence »*. *« Dispersés sur les plages, nos ministres semblent avoir pour seul réflexe : « On verra bien à la rentrée. »*

● *L'abbé François Ducaud-Bourget*, l'un des chefs de file des catholiques traditionalistes, a démenti que les organisations traditionalistes aient donné leur accord à la présentation d'un *candidat commun* à la *prochaine* élection présidentielle, comme l'avait annoncé, le 11 août, M. Doublier-Vilette, président de l'Association française des Croisés du Sacré-Cœur. L'abbé Louis Coache, animateur du Combat pour la foi avait récemment apporté un démenti similaire (*le Monde* daté 17-18 août).

PRESSE

FIN DU CONFLIT DE « L'OBSERVER »

Les conducteurs de presse ont dû accepter les conditions de la direction du journal

De notre correspondant

Londres. — Le conflit de l'*Observer* a pris fin samedi 16 août sur un succès de la direction. Les vingt-huit conducteurs de presse récalcitrants ont en effet finalement accepté les termes du règlement proposé par la direction, ce que leur recommandait le principal syndicat de la composition (N.G.A.) Ce syndicat avait en vain tenté d'obtenir de la direction qu'elle améliore ses dernières propositions (*le Monde* du 13 août). Apparemment, les dirigeants du syndicat ont estimé que la compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield, propriétaire du journal, était bien décidée, faute d'accord, à fermer l'entreprise le 19 octobre prochain, ce qui aurait entraîné le licenciement d'environ mille huit cents personnes. Aussi bien, dans son appel aux conducteurs de presse, l'exécutif du syndicat, tout en dénonçant *« l'entêtement et l'intransigeance »* d'une direction *« déraisonnable »*, soulignait qu'il n'avait pas d'autre choix que de recommander l'acceptation des conditions patronales.

Finalement, les conducteurs de presse qui, sous la pression des syndicats, avaient déjà réduit leurs revendications salariales initiales, ont cédé, conscients qu'ils ne pouvaient compter sur la solidarité des autres catégories d'ouvriers d'imprimerie craignant de perdre leur emploi. Ces conducteurs de presse sont considérés comme des privilégiés par leurs camarades dans la mesure où ils ont la possibilité de travailler dans plusieurs entreprises de presse. Ils se contenteront donc de 100 livres pour treize heures de travail dans la *nuit du samedi au dimanche* au lieu des 108 livres qu'ils réclamaient.

Le règlement du conflit de l'*Observer* provoque de sérieux remous dans les milieux de presse. En effet, c'est la première fois dans l'histoire difficile des relations industrielles de ces dernières années, que le syndicat des ateliers de composition s'oppose aux revendications d'une de ses « chapelles » (section). Ce règlement semble encourager d'autres entreprises de presse à la fermeté. Ainsi, le *Times*, aux prises avec de nouvelles difficultés dans l'application de l'accord intervenu l'an dernier, a averti les syndicats qu'il n'envisageait pas de négocier sur les salaires avant qu'un accord n'intervienne sur les conditions de travail, les procédures de règlement des conflits et la nouvelle technologie. Les journalistes du *Times* menacent de faire grève dans le courant de cette semaine si la direction tarde à appliquer l'augmentation de salaire de 21 % (ils demandaient 32 %) recommandée par un arbitre indépendant.

D'autre part, le conflit entre la société de télévision Granada et la British Steel Corporation (B.S.C.) s'est également réglé (*le Monde* du 1er août). Après avoir obtenu gain de cause (la Chambre des lords, instance judiciaire suprême, avait enjoint à Granada de révéler le nom de l'employé de l'entreprise nationalisée ayant transmis des informations confidentielles), la B.S.C. a annoncé qu'elle renonçait à toute nouvelle action judiciaire.

En ce qui concerne les documents confidentiels communiqués au *Sunday Times* par le syndicat des métallurgistes, la B.S.C. renonce également à l'action judiciaire qui lui avait permis, la simaine passée, d'obtenir, par un jugement de référé, d'empêcher la publication. Elle estime que ces informations « confidentielles » sont déjà connues. Le document publié par le *Sunday Times* du 17 août n'apporte pas de véritable révélation, sinon que la B.S.C., pendant la grève de la sidérurgie, appuyait financièrement les « jaunes » et qu'elle était décidée à donner délibérément de fausses informations à la presse, concernant notamment l'état des stocks. La B.S.C. a seulement mis en garde le syndicat des métallurgistes contre toute divulgation de documents confidentiels de nature à envenimer les relations industrielles.

L'affaire Granada est ainsi réglée. Mais la polémique continue sur le problème de principe posé par la décision des lords. Tous les journaux, unanimes, condamnent ce jugement qui, en imposant à une entreprise de presse de révéler ses sources, représentent, disent-ils, une menace à la liberté de la presse.

H. P.

● *Les employés de l'agence Reuter*, affiliés au Guild (syndicat de la presse new-yorkaise), ont décidé, le dimanche 17 août, de reprendre le travail après vingt-cinq jours de grève. L'accord intervenu avec la direction prévoit une augmentations des bas salaires légèrement supérieure à celle initialement proposée par la direction, tandis que les salaires les plus élevés augmentent un peu moins que prévu. — *(Reuter.)*

DÉFENSE

Mort du général Touzet du Vigier

Le général de corps d'armée (cadre de réserve) Jean Touzet du Vigier, ancien compagnon d'armes du général de Gaulle, spécialiste des chars et ancien adjoint du maréchal de Lattre de Tassigny à la tête de l'armée française en 1945 et 1947, est décédé, le vendredi 15 août, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Né le 10 octobre 1888 à Chambéry (Savoie) et ancien Saint-Cyrien, Jean Touzet du Vigier a appartenu, comme capitaine, avec son camarade de l'école spéciale militaire, le chef de bataillon Charles de Gaulle, au cabinet des généraux Weygand et Niessel, en 1920 et 1921, à la million militaire française en Pologne. Professeur à Saumur, il est l'un des premiers, avec le colonel de Gaulle, à concevoir l'importance de la motorisation et de l'arme blindée.

Dès le début de la seconde guerre mondiale, il forme le 2e cuirassiers de la 3e division légère mécanique avec laquelle il participe à la campagne de Belgique. Evacué par Dunkerque, il reprend le combat sur la Loire, entre Saumur et Tours. Chef du 3e bureau de l'état-major de l'armée d'armistice, il participe à l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) et facilite, notamment, l'évasion d'Allemagne du général Giraud. Le débarquement allié de novembre 1942 le trouve commandant la brigade de cavalerie de Mascara (Oranie). Ayant reçu du matériel américain, il crée la 1re division blindée, débarque en Provence le 1er août 1944 et participe à l'épopée Rhin et Danube de la 1re armée. Il libère Mulhouse et est nommé gouverneur militaire de Strasbourg.

Désigné en novembr 1945 comme chef de l'état-major de l'armée, le général de corps d'armée Touzet du Vigier devient, comme adjoint du général de Lattre de Tassigny, alors chef d'état-major général et inspecteur général des armées, président de la commission d'études et de réorganisation de l'armée. Il crée des organismes consacrés aux affaires nucléaires, à la guerre psychologique et il réoriente l'enseignement militaire supérieur. Il quitte l'armée en octobre 1947.

En 1961, à la suite d'une lettre ouverte du maréchal Juin au général de Gaulle, le général Touzet du Vigier, qui est alors président de la Saint-Cyrienne, adresse à son tour une lettre au chef de l'Etat pour lui demander « de ne pas aller plus loin sur la pente qui mène par paliers successifs à la République algérienne ».

Titulaire des croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945 et de plusieurs décorations étrangères, le général Touzet du Vigier était grand-croix de la Légion d'honneur.

Le Monde

société

A L'INSTITUT SYNOPSIS DE LODÈVE

Éolienne, recherche alternative et «utopie radicale»

Lodève (Hérault). — Au milieu des vignes et des bois regorgeant de vert, tourne, tel un phare, une éolienne. En contrebas, s'échappe la voix démultipliée d'un orateur... L'Institut Synopsis de recherche alternative a réuni une petite centaine de chercheurs, universitaires ou autonomes, venus d'Allemagne, de Suisse, de Belgique et de France pour trois journées d'échanges sur le thème « utopies-avenirs possibles ». Beau titre et art de vivre...

Synopsis (1), installé à Lodève depuis trois ans, sait recevoir. Traduction simultanée, documentation, expérimentation, buffets et chants des cigales. Bref, c'est à la fois *cool* et sérieux. L'Institut n'en est plus à son coup d'essai. Deux séminaires ont été précédemment consacrés aux énergies renouvelables. Cette fois-ci, on s'interroge sur la manière de sortir de l'impasse industrielle. Et donc sur les théories et pratiques de rupture auxquelles sont attachés les participants depuis plusieurs années. Certains sont des physiciens nucléaires convertis aux énergies douces, d'autres, de l'« agit-prop », ou vivent en communauté, certains mêmes pratiquent l'autarcie.

Tous sont convaincus que « *l'on est à la frontière de la raison et de la folie. C'est aux limites de la croissance que surgit l'utopie. Mais quel avenir est possible ?* » Et chacun de parler de soi. Sans illusion. Les chemins sont multiples. Ainsi à Louvain-la-Neuve, en Belgique, les scientifiques du centre Galilée se consacrent à l'éducation permanente *new look*, diffusant des brochures sur « *les maths et les sciences dans l'école* », « *les énergies de la crise* », ouvrent des « *boutiques de sciences* » à l'usage des habitants qui veulent s'informer ou construire leurs appareils.

Galilée teste aujourd'hui ce que la micro-informatique changera dans la vie quotidienne de demain. Pour ce faire, les groupes associés au centre se sont équipés de mini-ordinateurs et s'étudient avec attention. D'autres, tel ce chercheur de l'université ouest-allemande de Kassel qui participa à l'élaboration d'un modèle énergétique expérimental du Club de Rome, définit ce que pourrait être le serment d'Hippocrate des scientifiques — distance critique vis-à-vis de la recherche étatique et orientation en faveur des intérêts écologiques. Son projet de charte éveille parfois la méfiance : et si créer ce règlement engendrait demain une réalité non désirée ?

Josef Huber, universitaire et fondateur à Berlin d'une banque parallèle et d'un réseau d'entraide, définit les termes d'une économie duale. Il tente de vivre sur le plan quotidien « *une économie communautaire produisant des biens socialement utiles, engendrant des systèmes locaux*

De notre envoyée spéciale

d'auto-subsistance, qui coexisterait avec l'économie de marché et pourrait la modifier à terme ».

D'autres se sont lancés dans une « *utopie radicale* », où la monnaie est supprimée, où tout échange est basé sur le troc. M. Dufi, ex-juriste, la cinquantaine, a fondé, il y a quelques années le centre d'échange larzacien européen, qui fonctionne... du moins à son niveau : même un coup de téléphone y est troqué contre du temps-travail ou autre chose.

L'équipe franco-allemande de Synopsis se définit différemment. Michael Grupp, trente-trois ans, assistant de physique des solides à Heidelberg, pratiquait la recherche nucléaire à Grenoble avant de fonder, en 1977 avec quelques amis, l'Institut de recherche alternative. « *Une recherche alternative,* explique Michael, *ne peut pas exister ou à grand-peine dans une institution. Elle ne sera faite qu'à petite échelle. L'indépendance nous est essentielle.* »

Sur la route de l'été

Dans la maison et les prairies avoisinantes acquises en coopérative, une douzaine d'outils solaires fonctionnent — systèmes simples réalisés à partir de matériaux de récupération. C'est joli, incrusté de mosaïques aux couleurs pastel. Chauffe-eau par capteur solaire, composé d'un vieux radiateur peint en noir, d'un rendement comparable aux capteurs industriels, machine à laver éo-solaire, faite d'une roue de charrette, entraînée par une petite éolienne et qui actionne un barboteur pilant le linge dans une eau chauffée par capteur, mini-centrale branchée sur une grande éolienne... les outils solaires de Synopsis font l'objet de mesures soigneusement consignées au fil des jours dans un cahier.

L'institut, pour cela, dispose d'un mini-ordinateur. Il ne s'agit pas de mettre au point des prototypes à usage industriel : « *Grâce au chômage, de plus en plus de gens ont du temps, mais peu d'argent. Donnons-leur la possibilité de comprendre et de construire des machines peu coûteuses qui les libéreront des services centralisés.* »

Synopsis a commencé à construire une hutte ronde pour y faire un test de survie post-nucléaire. Mais qui acceptera « *d'y vivre seul et sans alcool* » ? Ni Michael, ni Hannelore, assistante sociale, ni Joan, graveuse, ni leur quatrième compagnon, Michael, ne semblent décidés. Ils vivent ensemble, n'ont pas de salaires, piochent au gré des besoins dans la caisse commune alimentée par des crédits d'une fondation allemande, pour la paix, la vente de leurs nombreuses publications et le revenu de recherches faites pour tel ou tel bureau allemand. Ainsi ont-ils en commande, sur le plan théorique, une étude sur la sécurité des réacteurs et un scénario post-accidentel nucléaire, sur le plan pratique, la construction du système de chauffage d'un hôtel : cent mètres carrés de capteurs, douze mille litres d'eau à fournir. tions studieuses vers le Sud.

Sur la route de l'été, Synopsis est un des rendez-vous solaires pour les « alternatifs » dont les vacances sont autant de migrations studieuses vlrs le Sud.

DANIELLE ROUARD.

(1) SYNOPSIS, Institut de recherche alternative, route d'Olmet, 34700 Lodève. Tél. (67) 44-04-10.

ENFANTS A VENDRE

La police judiciaire portugaise vient d'arrêter un ressortissant américain, M. Americo Moreira, âgé de cinquante-cinq ans, accusé d'avoir « acheté » plusieurs dizaines de nouveaux-nés, enfants de prostituées, et de les avoir fait adopter aux Etats-Unis. Selon le journal « Diaro de Noticas », plusieurs prostituées auraient reconnu avoir reçu une somme de 4 000 francs en échange d'une autorisation écrite d'adoption de leur enfant.

Un trafic similaire a été découvert au Brésil : pour 1 000 dollars (4 200 francs), des couples américains sans enfant peuvent adopter un nouveau-né. C'est ce qu'a annoncé le quotidien brésilien « O Globo », en indiquant que, depuis 1978, les responsables de ce trafic, un couple américain, Werner et Joyce Blumer, auraient acheminé aux Etats-Unis, trente-trois enfants de familles pauvres, originaires du Nordeste brésilien. Le journal précise que M. et Mme Blumer jugent leur activité légale : un décret promulgué en 1979, autorise, assurent-ils, les étrangers à adopter des enfants brésiliens. L'« agence d'adoption » qu'ils animent depuis 1968 recrute ses clients parmi les couples américains, anglais et allemands. — (A.F.P.)

SES PARENTS ACCUSENT L'ADMINISTRATION DE « NÉGLIGENCES »

Mort suspecte d'un jeune homme en prison

Claude Bottgen, vingt-deux ans, est mort vendredi 8 août d'une otite bénigne, après avoir été transféré de la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde), à l'hôpital Saint-Anne de Paris. Inculpé de « complicité d'usage et trafic de stupéfiants » pour avoir transporté dans sa voiture deux amis en possession de 80 g de haschisch et d'un quart de gramme de morbaschisch et de 1/4 de gramme de morphine, Claude Bottgen était en détention provisoire depuis la fin du mois de mai. Il devait être jugé à la rentrée. Issu d'une famille ouvrière de sept enfants, Claude Bottgen avait une formation de maçon, mais n'avait jamais eu d'emplois stables.

Il avait une santé fragile et souffrait d'otite chronique. Les autorités pénitentiaires et le magistrat instructeur devaient en avoir connaissance, puisque Claude Bottgen avait été réformé « pour raison de santé ». Alors pourquoi étaitil mort ? Sa famille, son avocat, ses amis se déclarent troublés par une série de négligences, qui, selon eux, pourraient avoir causé son décès.

Pourquoi Claude Bottgen n'a-t-il été transféré à l'hôpital que le 6 août, alors que dès le 20 juillet, dans une lettre à sa mère il écrit qu'il « *souffre énormément* » puis dans un second message, adressé à son amie, daté du 25 juillet, il annonce que son état a empiré et qu'il s'inquiète du manque d'empressement du médecin chef de la prison à le soigner. Comment se fait-il que Claude Bottgen n'ait pas été considéré comme gravement atteint alors que, selon un des détenus de la maison d'arrêt de Gradignan, depuis le début de sa maladie, il n'était plus là lors de la promenade quotidienne car il n'avait pas la force de sortir de sa cellule ?

Etait-ce normal que Claude Bottgen, dont les oreilles saignaient, qui avait des pertes de mémoire et des troubles de la vue n'ait pas été placé sous surveillance médicale permanente à l'infirmerie mais soit demeuré dans sa cellule où il disait recevoir les visites sporadiques du médecin de la prison.

Enfin, pourquoi lorsque le 8 août, Mlle Simone Davérat, juge d'instruction, décide de le faire hospitaliser, sur recommandation du médecin chef de Gradignan, choisit-elle d'abord l'hôpital de la prison de Fresnes ? Dans la région de Bordeaux existe le même type d'établissement, inauguré au début de l'année. « *Il ne fonctionne pas encore* », explique-t-on à la Chancellerie. Mais alors pourquoi Fresnes et non, un hôpital civil de Bordeaux où des spécialistes en O.R.L., très compétents, exercent depuis des années ?

Ce magistrat, à qui certains avocats reprochent son intransigeance, l'avait assimilé sans distinction à ses camarades, inculpé et rejeté toutes les demandes de mise en liberté présentées par son avocat, passant outre le principe fondamental du code de procédure pénale qui affirme que la détention est l'exception et la liberté la règle. Interrogée, Mlle Daverat se retranche derrière le secret de l'instruction.

Parce qu'aucun permis de visite n'a été délivré durant la période de détention de Claude Bottgen, sa famille est rendue responsable de ne pas être intervenue pour alerter les autorités pénitenciaire et judiciaire sur l'état de leur fils. En effet, Mme Bottgen, la mère, explique : « *Qu'elle ne pensait pas que son fils demeurerait aussi longtemps emprisonné et qu'elle était convaincue que le médecin ferait le nécessaire.* » De plus, par pudeur, ignorance des usages, ou malaise, Claude, qui n'avait pas les moyens de payer son avocat, ne lui avait rien dit. Celui-ci, qui ne lui rend visite que rarement, n'apprendra la maladie de son client que le 5 août.

Selon la chancellerie, la thèse de la négligence n'est pas soutenable : « *Les soins ont été apportés avec la plus grande diligence par le médecin-chef de la prison et une spécialiste O.R.L., mais l'organisme du malade résistait au traitement d'antibiotiques et d'anti-inflamatoires administrés par le médecin de la prison. Son état s'est aggravé du jour au lendemain. Il a donc été transféré à Fresnes avant de l'être à l'hôpital Saint-Anne, car les autorités estimaient que c'est là qu'il serait le mieux soigné* », affirme-t-on officiellement. De plus, le juge aurait donné son accord à une préalable demande d'hospitalisation, avant de partir en vacances. Mais le cas de Claude Bottgen n'était pas considéré comme urgent.

Néanmoins, une autopsie a été ordonnée. Ses résultats montreront si Claude Bottgen est mort des suites d'une otite mal soignée qui a dégénéré en méningo-encéphalite, comme le pensent ses parents, ou d'une infection qui aurait été mortelle quelle qu'aient été la qualité des soins prodigués. Une plainte contre X... pour homicide involontaire a été déposée par la famille, consciente que, en 1980, une part infime des adultes atteints d'otite souffrent des complications aussi graves que la méningite, et un pourcentage encore bien moindre en meurt. Selon le procureur de la République de Bordeaux, une information sera probablement ouverte.

RUTH ELKRIEF.

ÉDUCATION

La nouvelle carte des formations universitaires

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux.

Malgré l'absence d'informations officielles, nous publions, au rique de lacunes et d'erreurs, la liste des formations supprimées et celle des formations créées, sauf pour les doctorats de troisième cycle. Les listes précédentes ont été publiées dans nos éditions des 30, 31 juillet, 1er, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 et 14 août.

Droit et science politique

Troisième cycle

PHILOSOPHIE DU DROIT

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-II.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Dijon, Limoges, Lyon-III, Montpellier-I, Nancy-II, Poitiers, Rennes-I, Strasbourg-III, Toulouse-I, Paris-I.

Sont supprimés : Grenoble-II, Montpellier-I, Nantes, Nice, Paris-V.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Grenoble-II, Bordeaux-I, Caen, Dijon, Lille-II, Limoges, Lyon-III, Montpellier-I, Nancy-II, Nantes, Nice, Poitiers, Rennes-I, Strasbourg-III, Toulouse-I, Paris-I, Paris-II, Paris-V, Paris-X.

DROIT PRIVÉ

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Dijon, Grenoble-II, Lille-II, Lyon-III, Montpellier-I, Nancy-II, Nice, Poitiers, Rennes-I, Strasbourg-III, Toulouse-I, Tours, Paris-I, Paris-II, Paris-V, Paris-X, Paris-XII.

Sont supprimés : Clermont-Ferrand-I, Limoges.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Amiens, Besançon, Bordeaux-I, Caen, Clermont-Ferrand-I, Dijon, Grenoble-II, Lille-II, Limoges, Lyon-II, Montpellier-I, Nancy-II, Nantes, Nice, Orléans, Pau, Poitiers, Reims, Rennes-I, Rouen, Strasbourg-III, Toulouse-I, Tours, Paris-I, Paris-II, Paris-V, Paris-X, Paris-XI, Paris-XIII.

DROIT PUBLIC

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Caen, Clermont-Ferrand-I, Grenoble-II, Limoges, Lyon-III, Montpellier-I, Nancy-II, Tours, Poitiers, Reims, Rennes-I, Strasbourg-III, Toulouse-I, Paris-I, Paris-II, Paris-V, Paris-X, Paris-XII.

Sont supprimés : Paris-XI, Nantes.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Amiens, Besançon, Bordeaux-I, Caen, Clermont-Ferrand-I, Dijon, Grenoble-II, Lille-II, Limoges, Lyon-III, Montpellier-I, Nancy-II, Nantes, Nice, Orléans, Pau, Poitiers, Reims, Rennes-I, Rouen, Strasbourg-III, Toulouse-I, Tours, Paris-I, Paris-II, Paris-V, Paris-X, Paris-XI, Paris-XII, Paris-XIII.

ÉTUDES POLITIQUES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Grenoble-II, Montpellier-I, Nancy-II, Rennes-I, Strasbourg-III, Toulouse-I, Paris-I, Paris-II, Paris-IX, Paris-X.

Sont supprimés : Dijon, Clermont-Ferrand-I, Lyon-III, Nantes, Nice, Poitiers, Reims, Toulouse-I, Paris-I (deux D.E.A.), Institut d'études politiques Paris.

Est créé : Paris-IX.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Clermont-Ferrand-I, Dijon, Grenoble-II, Lyon-III, Montpellier-I, Nancy-II, Nantes, Nice, Poitiers, Rennes-I, Strasbourg-III, Toulouse-I, Paris-I, Paris-II, Paris-IX, Paris-X, Institut d'études politiques Paris.

RELATIONS INTERNATIONALES

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) préparé à la rentrée 1980 :* Paris-I.

Est supprimé : Paris-X.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Grenoble-II, Paris-I, Paris-X.

ÉTUDES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Lille-II, Toulouse-I, Paris-I.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Lille-II, Rouen, Toulouse-I, Paris-I.

DROIT INTERNATIONAL

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Strasbourg-III, Paris-I, Paris-II.

Sont supprimés : Bordeaux-I, Montpellier-I, Nice, Paris-XI.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Montpellier-I, Nice, Strasbourg-III, Toulouse-I, Paris-I, Paris-II, Paris-XI.

DROIT CANONIQUE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Strasbourg-II, Paris-XI.

DROIT COMMUNAUTAIRE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Grenoble-II, Nancy-II, Rennes-I, Strasbourg-III, Paris-I, Paris-II.

Est supprimé : Aix-Marseille-III.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Grenoble II, Lyon-III, Nancy-II, Rennes-I, Strasbourg-III, Paris-I, Paris-II.

DÉFENSE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Grenoble-II, Lille-II, Paris-I.

Est créé : Lille-II.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Grenoble-II, Lille-II, Nice, Montpellier-III, Paris-I, Paris-II.

DROIT PROCESSUEL

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-II.

DROIT DES AFFAIRES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Besançon, Clermont-Ferrand-I, Dijon, Grenoble-II, Lille-II, Montpellier-I, Nantes, Nice, Orléans, Rennes-I, Rouen, Toulouse-I.

Sont supprimés : Dijon, Orléans, Paris-XII (deux D.E.A.), Paris-XIII.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Besançon, Bordeaux-I, Clermont-Ferrand-I, Grenoble-II, Dijon, Lille-II, Montpellier-I, Nantes, Nice, Orléans, Rennes-I, Rouen, Toulouse-I, Paris-I, Paris-II, Paris-X, Paris-XII.

DROIT SOCIAL

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I, Lyon-III, Poitiers, Strasbourg-III, Paris-I, Paris-II, Paris-X.

Est supprimé : Besançon (D.E.A.).

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I, Lyon-III, Poitiers, Strasbourg-III, Paris-I, Paris-II, Paris-X.

SCIENCE ADMINISTRATIVE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Amiens, Lille-II, Paris-II.

Sont supprimés : Grenoble-II, Lyon-II.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Amiens, Grenoble-II, Lille-II, Lyon-II, Nantes, Paris-II.

FINANCES PUBLIQUES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-I, Paris-II.

COLLECTIVITÉS LOCALES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I.

DROIT DE LA SANTÉ

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Lyon-III.

DROIT RURAL

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Poitiers, Toulouse-I.

DROIT DE L'AMÉNAGEMENT

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Lille-II.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Lille-II, Limoges.

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I, Lyon-III.

Est supprimé : Paris-I.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I, Lyon-III, Paris-I.

DROIT IMMOBILIER

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-II.

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE OU INDUSTRIELLE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-II.

Est supprimé : Paris-VIII (administration de la culture, D.E.A.).

DROIT DES TRANSPORTS

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) préparé à la rentrée 1980 :* Nantes.

● *Doctorat de troisième cycle préparé à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III.

DROIT COMPARÉ

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) préparé à la rentrée 1980 :* Paris-I.

Sont supprimés : Aix-Marseille-III, Lille-II, Lyon-III.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Lyon-III, Paris-I.

DROIT DU DÉVELOPPEMENT

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) préparé à la rentrée 1980 :* Paris-V.

Sont supprimés : Nice, Poitiers.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Nice, Poitiers, Paris-V.

SOCIOLOGIE DU DROIT

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Lille-II, Paris-I, Paris-II.

Est supprimé : Paris-X.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Grenoble-II, Lille-II, Paris-I, Paris-II, Paris-X.

DROIT PÉNAL

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Lyon-III, Nancy-II, Poitiers, Toulouse-I, Paris-II (deux D.E.A.).

Sont supprimés : Grenoble-II, Lille-II, Montpellier-I, Pau, Strasbourg-III, Paris-X.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Grenoble-II, Lille-II, Lyon-III, Montpellier-I, Nancy-II, Pau, Poitiers, Toulouse-I, Paris-II, Paris-X.

SOCIOLOGIE POLITIQUE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Paris-I.

ÉTUDES AFRICAINES

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I.

Est supprimé : Paris-I (D.E.A.).

INFORMATIONS JURIDIQUES

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980 :* Montpellier-I.

CORRESPONDANCE

« De quoi se plaint-on ? »

A la suite des réactions suscitées par la nouvelle « carte universitaire », M. Georges Duflos, professeur agrégé, nous a adressé une lettre dont voici les principaux extraits :

On semble dans les milieux universitaires et politiques régionaux penser que les refus d'habilitation de ces jours derniers vont tuer les efforts de régionalisation universitaire et d'intégration des universités à la région. C'est effectivement possible, mais s'est-on demandé combien de professeurs de lettres ou de droit résident à Rouen, Amiens, Reims, Orléans ou Tours ? Si les présidents d'université voulaient vraiment intégrer leurs établissements à la région, ils auraient dû maintenir, comme les textes le préconisent, l'obligation de résidence. Il est vrai que le grand prétexte de ces « *bons maîtres* » pour ne pas résider est l'absence de moyens de travail et de documentation. Ce qui est vrai pour le maître l'est sûrement davantage pour le disciple.

Puis-je aussi rappeler que j'ai souvenir qu'en novembre 1967 Laurent Schwartz (qui ne passe pas pour être l'homme de la majorité) réclamait un nombre limité de centres de troisième cycle ? Autant qu'il me souvienne, il proposait cent collèges universitaires, une vingtaine de facultés de second cycle et moins d'une dizaine de facultés comportant des troisièmes cycles. Pour une fois qu'une proposition de gauche est partiellement réalisée par le gouvernement, de quoi se plaint-on ?

هكذا من الأصل

Le Monde

jours d'été

SAÏD ET MOI

Roman-reportage de Poirot-Delpech

I. – Tout mais pas ça !

« Tout ceci est vrai puisque je l'ai entièrement imaginé »

BORIS VIAN.

Lundi 18 août.

« Larguez tout ! » L'ordre est tombé des haut-parleurs de pont, avec un rien d'accent arabe. La dernière amarre a vrillé dans l'air, en éclaboussant comme un chiot qui sort du bain. Déjà, le quai de la Joliette recule, à la vitesse engourdie des rêves. La cheminée du car-ferry gronde et s'empanache. La coque blanche déchire l'eau plombée des docks. Notre-Dame-de-Bonne-Garde glisse entre les hangars. Le couchant allume sur les rocailles alentour une braise vieux rose. Encore un môle, et le sillage s'élargit en esplanade de bave. Demain, à l'heure où le soleil sombre derrière Santa-Cruz, l'*El Djezaïr* mouillera sous la corniche d'Oran couleur de vieux muscat.

Accoudé au bastingage, un passager solitaire regarde les mouettes chercher une issue improbable au labyrinthe des vagues. Il est vêtu d'un pantalon chiffonné, d'un blouson kaki des « surplus », et il serre entre ses jambes un sac en peau de chèvre. Mais ses rides reposées sont celles d'un cow-boy pour réclame de bière, non d'un travailleur de force. Contre la rambarde crissante de sel, sa main gauche fait tinter une chevalière de bon poids.

Alain Rieux a cinquante ans. Il est médecin, comme son père. A la clientèle privée que ce dernier lui destinait, il a préféré la recherche hospitalière, sur les maladies du sang. Le « plein temps » lui laisse le loisir de lire et de griffonner des réflexions humanistes, en fidélité à sa première vocation, qui tournait autour des lettres. Il aimerait ressembler en tous points à son maître Jean Bernard. Sa femme Caroline tient un commerce d'artisanat exotique et de gadgets inutiles près de chez eux, à Passy. Ils ont deux enfants : Isabelle, dix-huit ans, bachelière depuis juin, et Christophe, seize ans. Toute la famille, qui va à la messe et vote au centre, est réunie au-dessus de Cassis, dans une villa louée pour le mois d'août. N'était la présence de sa belle-mère alias « Mamiche », plus veuve de colonel que nature, et d'une amie de sa femme, Anne-Sophie, qui met un snobisme lassant à connaître et à faire rire toute la plage, le docteur Rieux avait tout, comme on dit, pour être heureux. Pourquoi diable s'embarque-t-il brusquement à bord d'un ferry Marseille-Oran, déguisé en vagabond ?

Le drame a éclaté la veille, comme un coup de tonnerre. Isabelle n'était pas rentrée pour dîner et avait omis de prévenir. A minuit, téléphone. Rieux s'attendait que sa fille devance ses reproches avec une arrogance jouée qui, d'ordinaire, le désarmait. Or le ton est resté neutre, comme appris. *« Ne m'attendez pas ce soir, ni demain,* ânonnait une voix de droguée. *Je pars avec Omar. Je l'aime et il m'aime. »* On a coupé aussitôt.

Omar ? Rieux a cru mal entendre. A sa connaissance, c'était un certain Jean-Marc qui s'intéressait à Isabelle, et passait l'enlever, chaque soir, à Mobylette. Il trouvait d'ailleurs sympathique cet étudiant en droit aux yeux ardents, et il s'agaçait que Maniche lui reproche sa *« vulgarité du Sud de la Loire »*. Le mère et le frère d'Isabelle ont alors révélé à son père ce qu'ils avaient jugé plus confortable de taire jusque-là : « Jean-Marc » était le prénom d'emprunt d'un Algérien nommé Omar Kheddad, las de se faire rembarrer par filles et parents de Cassis, à l'énoncé de ses origines.

« Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ? », a sangloté Mamiche, en s'aspergeant par mégarde avec sa bombe à moustiques.

Puis, reparaissant un peu plus tard en chemise de nuit, une sacoche en peau de chèvre à la main : *« Alain, mon ami, vous devez empêcher ça ! C'est votre beau-père, de là-haut, c'est l'adjoint de Lyautey, qui vous l'ordonne ! »*

Elle a tendu à son gendre la sacoche, qui ne la quittait pas depuis son veuvage, il y a vingt ans. Son mari avait rapporté l'objet de la guerre du Rif.

« Elle contient tout ce qu'il faut pour survivre chez ces gens-là : de la quinine, un couteau, et du permanganate, pour purifier l'eau, je crois !... Allez trouver les parents de cet Omar, où qu'ils soient. Faites comme eux : soyez prêt à tuer pour l'honneur de votre sang ! »

Mamiche enfin couchée, Rieux s'est étonné que sa femme ne l'ait pas détrompé plus tôt sur l'identité de « Jean-Marc ». Elle qui appelait la gendarmerie au moindre retard de son fils, comment avait-elle pu garder pour elle un secret aussi « menaçant », concernant leur fille ? Le libéral et le chrétien qu'il croyait être s'en voulait de telles réactions, mais l'instinct paternel était le plus fort. La nuit entière, il a tourné en rond sur la terrasse de la villa, en bougonnant : *« Tout mais pas ça ! »* A l'aube, il sautait dans sa 604 et fonçait vers la banlieue de Marseille, au lieu-dit le Chemin-du-roi-d'Espagne, où son fils avait cru comprendre qu'habitait « Jean-Marc ».

A la vue de ce riche lotissement, Rieux a nourri l'espoir que la famille Kheddad n'appartenait pas à l'émigration, mais à la bourgeoisie dirigeante produite par l'Etat algérien. Qui sait si Omar, plus tard, ne discuterait pas du prix du pétrole avec des ministres français ?

Hélas ! aucun Kheddad n'habitait au Roi-d'Espagne.

« Avec un nom pareil, a suggéré le gardien, *voyez plutôt à La Caillole ! »*

Rieux a suivi le conseil : à son grand ébahissement ! En quelques virages, la route passait de la Provence coquette au bidonville honteux. Les cubes de ciment éboulés et les appentis de tôle s'entassaient dans un cirque de caillasses bouillantes. Une enceinte de camp militaire cernait ce ghetto de plusieurs milliers d'émigrés. Des policiers rôdaient, chiens en laisse. Un fourgon se tenait prêt aux rafles routinières. Les rares lauriers-roses jaillis des clapiers venaient difficilement à bout des puanteurs de décharge, aggravées par les reliefs de la fin du ramadan, cinq jours plus tôt. Sur un tas d'ordures, achevait de pourrir, vrombissante de mouches, une tête de mouton éborgné. Rieux a failli vomir. Il s'est promis d'exprimer son écœurement à Gaston Defferre, avec qui naviguait un de ses externes, et dont Anne-Sophie avait connu l'épouse, naguère, au magazine *Vogue*.

Au passage de l'intrus, les femmes mordaient le pan de leur haïk jusqu'à ne laisser filtrer qu'un œil, et se cachaient derrière des rideaux bariolés. L'une d'elles a pourtant consenti à le renseigner. Elle se disait cousine des Kheddad. Rieux avait tant besoin de se rassurer que, à la seule annonce de cette parenté, il a trouvé à la femme une « majesté secrète », sur laquelle sa belle-mère « gagnerait à prendre exemple ». Omar était l'aîné de douze enfants. Les onze autres étaient restés près de Lens, avec leur mère. Peut-être camperaient-ils quelques jours à Berck-Plage, avec des cousins. Le père, mineur de fond, était « riche ». Pensez : il était parti en avion « surveiller » les travaux de sa « *résidence secondaire* », au sud de Tlemcen, sur la route d'Aïn-Sefra, exactement à Mansourah. Tout en notant le nom de la ville, et tandis que passait furtivement une jeune fille ceinturée d'or, Rieux a demandé à tout hasard : *« Pourquoi Omar ne fréquente-t-il pas ses... coreligionnaires ? Je veux dire : des Algériennes comme lui ? »*

Le front de la femme, que timbrait un tatouage turquoise, s'est durci : *« Ici, Monsieur, on se respecte ! »*

Dehors, un vent africain levait des colonnes de poussière ocre. Des nuées d'enfants se disputaient une bouteille de plastique, en guise de ballon. Après trois semaines d'insouciance, l'adversité subite faisait à Rieux l'effet d'un alcool. La volonté de retrouver trace d'Isabelle ou des Kheddad s'imposait à lui, comme venue d'ailleurs.

Les vols Marignane-Algérie affichant complet, il a bondi au port de Marseille. L'*El Djezaïr* appareillait le soir même pour Oran, d'où partait la route de Mansourah. La cale des voitures était pleine, mais non le salon de seconde. Rieux a garé sa 604 dans une rue proche de la Joliette, plié son blaser dans le coffre, acheté de vieilles fripes à un colporteur, téléphoné sa décision à Cassis, et grimpé dans le ferry.

A présent, la nuit répand une poisse tiède. Le sillage et la Voie lactée se rejoignent dans les profondeurs de la houle, ample comme une respiration de dormeur. Rieux laisse l'envahir des souvenirs dont il ne soupçonnait plus l'existence : une excursion mouvementée, l'été de Munich, sur les « vedettes vertes » de Saint-Malo ; un roman de Fitzgerald, il ne sait plus lequel ; le départ de Flaubert pour l'Orient, expliqué dans les caves du lycée Louis-le-Grand, pendant une alerte aérienne de 1944 ; Gide soupirant : *« Biskra, barque à fond plat »*, Dieu sait pourquoi, pour l'assonance songeuse, probablement ; le printemps 1956, enfin, quand le *Ville-d'Alger* emporte le médecin auxiliaire Rieux, jeune fiancé, vers l'hôpital Maillot, où il servira onze mois. Des centaines de « musulmans », comme on les appelait alors, dormaient à même les cales rouillées. Il revoit leurs corps en chien de fusil, leurs innombrables talons nus, blafards.

Vingt-quatre ans après, les va-nu-pieds ont hissé leur drapeau à la poupe d'une unité fière comme un paquebot suédois, et sont passés au salon. Par la baie des secondes, Rieux mesure un changement qu'il avait négligé d'imaginer, depuis un quart de siècle. On dirait une colonie de vacances qui réveillonne ! Tous les passagers sont algériens, et les trois quarts ont moins de quinze ans. Ignorant Charles Boyer qui, sur les écrans de télévision, sable le champagne en frac, ils sillonnent les tables en tee-shirts multicolores. Rieux songe à son impasse ombreuse de Passy, où les cris des écoliers proches baissent d'intensité, chaque automne. Les riverains font mine de s'en réjouir, mais cachent mal leur effroi de la mort historique qu'annonce ce manque de foi dans la vie. *« L'énergie, plus la natalité,* murmure Rieux, le nez à la vitre : *à terme, c'est fait, le tiers-monde a gagné et l'Europe a perdu ! »*

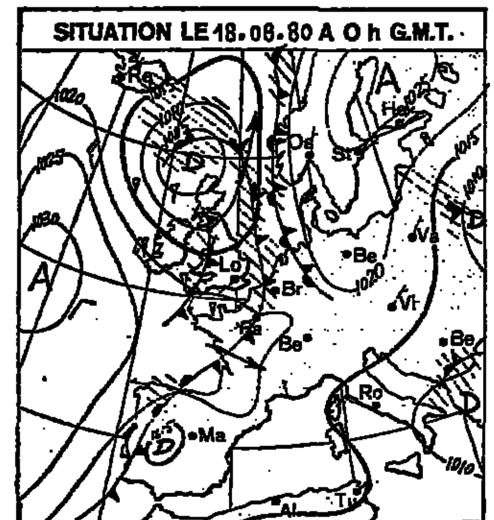
L'aîné d'une tablée de neuf enfants est venu taper au carreau. Il fait signe à Rieux de les rejoindre. Le père montre qu'il leur reste du pain. La mère, aussi blonde qu'Isabelle, tartine à tour de bras. Rieux sourit et pousse la porte à glissière. Sur son lecteur de cassettes, l'aîné écoute un sketch de Fernand Reynaud. Sa sœur essaie de lire *Nana*. Un des petits agrippe Rieux aux épaules en imitant le cri de Tarzan. Un autre lui saute au cou. Il manque de tomber. Tout le monde rit. Son chœur chavire. Il ne saurait dire si c'est le roulis, ou bien le vide que creusent, parfois, les douceurs inattendues.

« Pâté ou fromage ?, demande la mère. *Quand y en a pour onze, y en a pour douze ! »*

Demain :

TOI, C'EST DIFFÉRENT

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 19.8.80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

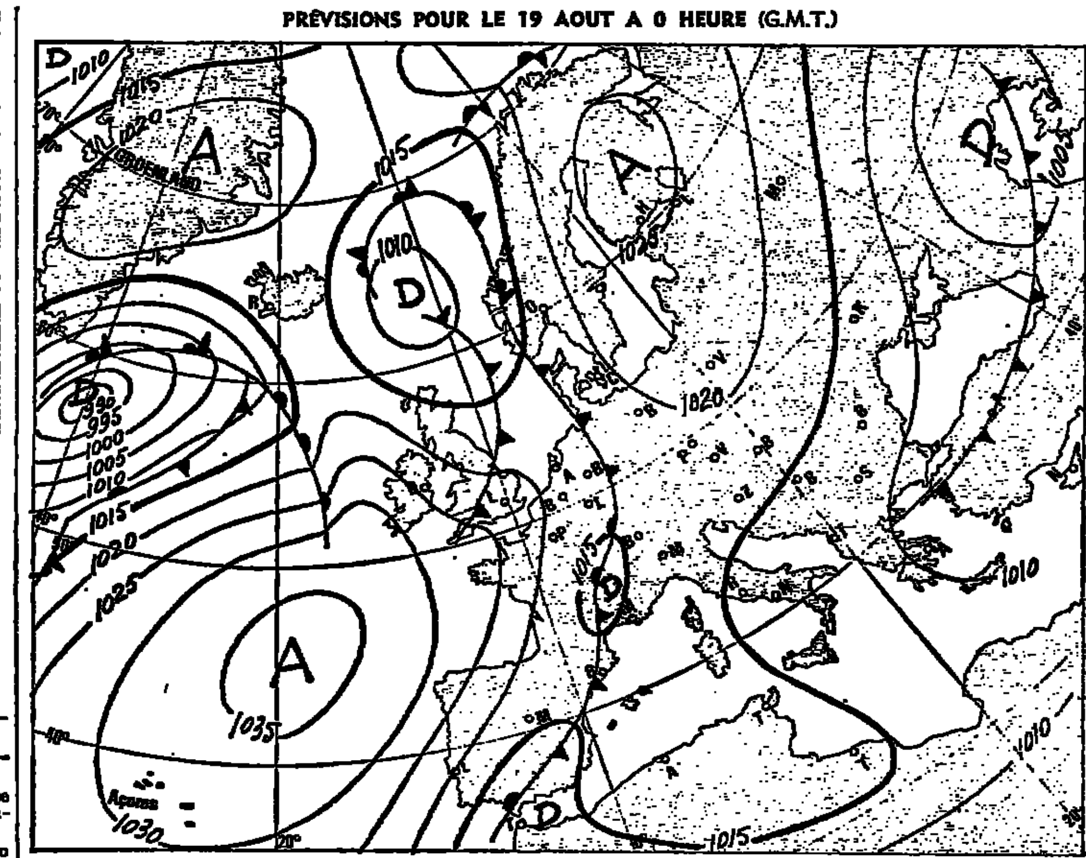
Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 19 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 août à 0 heure et le mardi 19 août à 24 heures :

A l'arrière d'un front froid qui évoluera lentement sur nos régions de l'Est, un flux d'air frais de secteur nord-ouest concernera la plus grande partie de la France.

Mardi 19 août, les régions s'étendant des Ardennes à l'Alsace et aux Alpes auront un temps couvert, brumeux et souvent pluvieux. Sur les massifs, les pluies seront parfois accompagnées d'orages. Sur les régions voisines de l'Atlantique, ainsi que sur le Midi méditerranéen, les périodes ensoleillées seront assez belles, mais des nuages passagers donneront quelques ondées orageuses sur le Sud-Est et la Corse, tandis que le mistral s'établira de nouveau près du golfe du Lion. Ailleurs, le ciel sera variable. Des éclaircies apparaîtront temporairement, mais des averses auront lieu localement.

En général, les températures demeureront relativement basses pour cette époque de l'année.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 août ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio : 28 et 16 degrés ; Biarritz, 24 et 15 ; Bordeaux, 25 et 16 ; Bourges, 25 et 18 ; Brest, 20 et 12 ; Caen, 22 et 14 ; Cherbourg, 19 et 14 ; Clermont-Ferrand, 24 et 13 ; Dijon, 22 et 14 ; Grenoble, 24 et 16 ; Lille, 25 et 15 ; Lyon, 22 et 13 ; Marseille, 30 et 16 ; Nancy, 20 et 14 ; Nantes, 22 et 14 ; Nice, 27 et 22 ; Paris-Le Bourget, 26 et 19 ; Pau, 25 et 12 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 25 et 14 ; Strasbourg, 23 et 15 ; Tours, 23 et 17 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 24 et 17 ; Athènes, 24 (min.) ; Berlin, 25 et 12 ; Bonn, 23 et 18 ; Bruxelles, 24 et 17 ; Le Caire, 30 et 23 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 21 et 15 ; Genève, 22 et 14 ; Lisbonne, 32 et 19 ; Londres, 22 et 14 ; Madrid, 34 et 18 ; Moscou, 15 et 11 ; Nairobi, 11 (min.) ; New-York, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 30 et 14 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 21 et 9 ; Téhéran, 35 et 25.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 18 août, à 8 heures : 1 018,8 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

PARIS EN VISITES

MARDI 19 AOUT

« Saint-Germain-en-Laye », 15 h., sortie R.E.R., Mme Oswald.

« Cimetière Montparnasse », 15 h., métro Raspail, Mme Pennec.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., façade église, Mme Saint-Girons.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Village de Passy », 15 h., métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Fleuriot).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 15 h., devant la poste (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 16 et 17 août 1980 :

DES DECRETS

● Relatifs à la liquidation des créances et des dettes de l'Etat aux Nouvelles-Hébrides ;

● Modifiant le statut particulier des techniciens de la météorologie.

UN ARRETE

● Relatif à la composition des commissions départementales des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Un été studieux pour les Parisiens

L'amphithéâtre de la faculté de médecine est comble. Les étudiants ont même envahi les escaliers et les bas-côtés. Etudiants ? La moyenne d'âge avoisine soixante-cinq ou soixante-dix ans. Par-ci, par-là, une « jeunesse ».

L'université d'été, *« notamment ouverte aux personnes du troisième âge »*, indique le dépliant, fait le plein de son auditoire (1). Le succès n'est pas toujours aussi flagrant, mais la fréquentation affleure une moyenne de quatre cent cinquante participants à chaque conférence. *« Je vient surtout lorsqu'il y a des informations médicales ou psychologiques »*, assure une vieille dame.

Depuis le début du mois de juillet, et jusqu'au 12 septembre, les « cours » se succèdent à un rythme quotidien. Aujourd'hui, le thème est ardu et sujet à controverse : « Génétique et intelligence. » On partira des gènes, pour évoquer les jumeaux, le quotient intellectuel, et finir par la notion de race, concept uniquement culturel.

Le public est attentif, studieux. Presque tout le monde prend des notes. Deux dames, surprises en défaut d'inattention par leur voisin, se font gronder : *« Qu'est-ce qui va vous en rester dans six mois si vous n'écrivez pas ? »* Elles promettent de faire mieux la prochaine fois.

C'est un public d'habitués. Ils sont déjà venus l'année dernière pour le lancement de l'expérience. On regrette l'ancien amphithéâtre, où l' *« on entendait mieux, bien qu'ici on soit plus à l'aise »*. Certains ont des jumelles pour suivre la projection de diapositives.

Il fait chaud dans ces locaux, et malgré la rudesse des bancs de bois, quelques assoupissements permettent de « récupérer ». *« Est-ce clair »*, lance l'intervenant. *« Oui, »*, répond la salle avec un entrain peu courant chez les étudiants habituels.

On réserve les questions pour la fin de l'exposé. La plupart font montre de culture et d'une connaissance sérieuse du sujet. On pressent l'ancien prof, qui parle de ses élèves. Ce médecin retraité interpelle l'enseignant ; le « savant » de sa remarque fait le silence dans la salle. Les messieurs s'expriment d'abord. Ensuite les dames. Vieille habitude...

A la sortie, le jeune conférencier, décontracté, est pris d'assaut. *« Pourquoi mon dernier petit-fils est-il plus intelligent que ses deux frères ? »* Les personnes âgées ne discutent guère entre elles. Celui qui compte, c'est l'enseignant. Elles vont essayer de le coller, accumuler les exemples, redemander des chiffres (mal entendus dans les hauteurs de la salle), rappeler la citation d'un maître à penser. Un jeune barbu — *« Je suis dans une école de commerce, la psycho, ça me passionne »* — réclame d'autres statistiques. Sa présence amuse et fait plaisir. *« C'est bien, cette année, d'avoir ouvert l'université à tout le monde. Il n'y a pas de raison ! »*

Contre l'isolement et l'ennui

Le conférencier est souriant. Il s'est porté volontaire lorsque son service a été sollicité pour une conférence. Il est enseignant et chercheur en neuro-physiologie à Paris-V. *« L'Etat dépense des millions pour nos recherches,* dit-il, *il est indispensable de donner au public de non-spécialistes le compte rendu de nos travaux et de nos résultats. La réflexion de Candide est très importante pour nous. C'est intéressant pour le chercheur d'exposer ses idées sans voir s'enfuir ses auditeurs. J'ai complètement remanié ce que je dis d'habitude, pour l'adapter à ce public, très curieux et qui lit beaucoup plus de revues scientifiques spécialisées que la moyenne de nos étudiants. »*

A la mairie de Paris, instigatrice de cette opération pour la deuxième année consécutive, on est satisfait. Dans l'esprit de ses promoteurs, cette université d'été doit aider à lutter contre l'isolement et l'ennui. Les amis partis en vacances, la télévision anémique, les théâtres et les cinémas, en relâche ou trop chers. *« Il n'y a pas, à proprement parler, de volonté pédagogique, mais seulement le souci de distraire en offrant une prestation de haut niveau, sur des sujet d'actualité* ()2. »

Ces sujets sont variés : art, histoire, médecine, littérature, économie, etc. Cinq universités (Paris-I, Paris-II, Paris-IV, Paris-V et Paris-VI) coordonnent leur concours sous la houlette de Paris-V.

Début septembre, l'université va aborder des thèmes moins anodins, comme « Le Parlement » ou « Le président de la République ». Mais, à l'Hôtel de Ville, il ne se trouve personne pour estimer qu'il s'agit là de sujets « politiques »...

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Amphithéâtre Weiss, Université René-Descartes, 45, rue des Saint-Pères, 75006 Paris, de 15 heures à 17 heures, tous les jours sauf le samedi. Renseignements : tél. 274-25-52, poste 32.

(2) Les fonds qui servent au financement de cette opération proviennent du budget du bureau d'aide sociale, sans dotation supplémentaire. On compte environ 1 000 francs de frais par conférence. Cette année, il y en aura soixante-six.

LES PERSONNES AGEES DANS LES YVELINES. — Les numéros des permanences téléphoniques tenues par le centre d'étude et d'action sociale des Yvelines pendant les vacances pour donner toutes informations sur l'opération « Eté-Amitié » sont les suivants : Versailles : 950-21-63 ; Rambouillet : 483-84-48 ; Saint-Germain : 451-88-88 ; Houilles : 968-86-87.

JEUX

Le langage des ruelles...

Solution du problème n° 21

1) La perruque [dite aussi : *la trompeuse apparence*]. — 2. Le cerveau. — 3. Les laquais porteurs de chaise. — 4. Les chevaux. — 5. La chaise percée. — 6. Un compliment. — 7. Le chandelier. — 8. Le ciel. — 9. Les dents. — 10. Etre enjoué. — 11. Un éventail. — 12. Avoir les sangsues. — 13. L'écho. — 14. Les fauteuils. — 15. Le guéridon. — 16. Le heurtoir. — 17. Les joues. — 18. Le lit [dit aussi : *l'empire de Morphée*]. — 19. Les soupirs. — 20. Le poivre.

Parmi les métaphores et périphrases des précieux, mentionnons encore quelques expressions du langage « choisi » : *la mémoire de l'avenir* [l'almanach], *les pères de la fortune et des inclinations* [les astres], *le supplément du soleil* [la chandelle], *un bouge portatif* [un coffre], *l'affronteur des temps* [le chapeau], *la compagne perpétuelle des morts et des vivants* [la chemise], *les bras de Vulcain* [les chenets], *le mélange des vices et des vertus* [la comédie], *le siège* (ou : *l'empire*) *de Vulcain* [la cheminée], *lustrer son visage* [se farder], *la longue plume* [la rame, sur une galère], *la porte du jour* [la fenêtre], *l'agrément rustique* [la forêt], *la déesse des courtisans* [la fortune], *la fille du chaos* (ou : *la mère du désordre*) [la guerre], *un nécessaire, un fidèle* (mais dit aussi : *un inutile* !) [un laquais], *le flambeau du silence, de la nuit* [la lune], *les maîtres muets* [les livres], *le paradis des oreilles* [la musique], *la porte du cerveau* (ou : *les écluses du cerveau*) [le nez], *les sujets de Neptune* [les nautonniers], *les portes de l'entendement* [les oreilles], *le troisième élément tombe* [il peut], *l'immobile qui marche toujours* [le cadran horaire], *les miroirs de l'âme* [les yeux].

JEAN-PIERRE COLIGNON.

[Une inversion de lignes est intervenue dans l'exposé du jeu n° 21 (le Monde daté samedi 16 août 1980) ; il fallait lire : « 13. Avoir des espingles : 1) Avoir des soucis ; 2) Avoir des sangsues ; 3) Porter des diamants ». — J.-P. C.]

TRANSPORTS

LE TRAIN A MOITIÉ PRIX OU A QUART DE PRIX

La S.N.C.F. rappelle que depuis le 1er septembre 1979 elle accorde à certaines catégories de voyageurs (conjoint, famille, abonnés « carte vermeil »), les jours où les trains sont le moins chargés, le bénéfice d'une réduction de 50 % ; d'autre part le billet de séjour est assorti d'une réduction de 25 % pour un trajet aller-retour de 1 000 kilomètres lorsque le séjour à destination est d'au moins cinq jours. La S.N.C.F. a édité un calendrier indiquant les périodes bleues (correspondant aux jours les moins chargés), blanches (pointes hebdomadaires) et rouges (jours les plus chargés).

Pour ne pas se trouver en situation anormale, les voyageurs doivent se conformer strictement aux conditions d'utilisation de ces billets : les titulaires d'une carte « couple », d'une carte « vermeil 50 », d'un billet de séjour, doivent commencer leur voyage en période bleue (deux cent soixante jours par an), les titulaires de la carte « famille » peuvent commercer leur voyage en période bleue ou en période blanche (trois cent quarante-six jours par an).

Toutefois, lorsqu'un voyage commencé pendant une période d'interdiction se poursuit pendant une période d'application du tarif réduit, le voyageur peut bénéficier de la réduction pour la partie du trajet effectuée pendant cette dernière période.

COMMENT PASSER LA MANCHE

Les deux tiers des passages dans le sens continent-Grande-Bretagne étaient assurés le dimanche 17 août selon le ministère des transports. D'autre part, les ports français de Saint-Malo et de Roscoff fonctionnent normalement et les passagers ayant des réservations peuvent s'y présenter.

Les liaisons par aéroglisseurs au départ de Boulogne et de Calais sont normalement assurées. En revanche, en raison des difficultés dans les ports français de la Manche, le ministre des transports a donné des instructions à la S.N.C.F. pour que son trafic soit dirigé vers les ports belges d'Ostende et de Zeebrugge (dont la capacité journalière est de 45 000 passagers). Les informations utiles peuvent être demandées à la gare du Nord et au centre de renseignements. Tél. : 261-50-50 et 280-03-03.

L'accueil des passagers avec ou sans voiture sera assuré, y compris leur hébergement éventuel, indique le ministère des transports, et les voyageurs seront dirigés vers les liaisons assurées.

Dans le sens Grande-Bretagne-France, le port de Douvres, qui assure la majeure partie du trafic, a détourné ses liaisons vers les ports belges. Les moyens ferroviaires supplémentaires nécessaires sont mis en place pour assurer les correspondances vers la France.

TRICYCLES INTERDITS DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan. — La circulation des tricycles et quadricycles, où peuvent prendre place jusqu'à cinq personnes, est désormais interdite dans les Pyrénées-Orientales, à l'extérieur des agglomérations, de jour et de nuit. Ainsi en a décidé le préfet après l'accident survenu dans la nuit du 3 au 4 août au Barcarès, au cours duquel un quadricycle a été renversé par une voiture, provoquant la mort de trois personnes. Ces dispositions, qui ne concernent pas les tricycles et quadricycles aménagés pour les handicapés physiques, sont applicables jusqu'au 30 septembre. — *(Corresp.)*

Une semaine dans « le Monde »

On trouvera ici, à l'usage de nos lecteurs en vacances, un bref rappel des événements les plus marquants survenus au cours de la semaine écoulée, et commentés dans les numéros du Monde *datés du 12 au 17-18 août.* Les chiffres *entre parenthèses indiquent la date de publication des principaux articles consacrés à ces événements.*

LUNDI 11 AOUT

FRANCE. — Paul Robert, l'auteur du célèbre « Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française », meurt à Mougins, à l'âge de soixante-dix ans.

IRAN. — M. Mohammad Ali Radjai, proche du parti républicain islamique, est désigné comme premier ministre par le Parlement de Téhéran.

LIBAN. — Sollicité par le président de la République pour former un cabinet de réconciliation, M. Takieddine El Solh renonce, « les conditions objectives et réelles nécessaires à une telle entreprise n'ayant pu être entièrement réunies ».

D. Pouchin : « Un puzzle de plus en plus éclaté » (12).

MARDI 12 AOUT

FRANCE. — M. Paul-Louis Durand, ancien inspecteur des renseignements généraux, est, en raison de ses activités d'extrême droite, suspendu de ses fonctions par le ministre de l'intérieur. Les policiers s'efforcent, d'autre part, de reconstituer l'emploi du temps de M. Marco Affatigato le jour de l'attentat de Bologne.

ETATS-UNIS. — Le sénateur Kennedy, au soir de la première journée de la convention démocrate à New-York, reconnaît la victoire de M. Carter.

P. Fabra : « Les Etats-Unis, l'Europe et l'étalon-or » (13).

MERCREDI 13 AOUT

FRANCE. — La commission des lois de l'Assemblée préconise l'augmentation rapide du nombre des magistrats, mais aucune création de poste n'est prévue pour 1981.

— Le conseil d'administration de Manufrance renvoie sa décision définitive au 27 août. Il demande que l'aide promise par l'Etat — 150 millions de francs — prenne la forme de subventions et refuse des licenciements supplémentaires. Il décide, en outre, de confier une « mission d'information » à M. Lucien Pfeiffer.

SALVADOR. — Les organisations de gauche lancent une grève générale à caractère insurrectionnel.

JEUDI 14 AOUT

FRANCE. — Les principaux ports de pêche de la Manche sont bloqués par les marins.

— Nouveau rebondissement dans l'affaire Manufrance : la MACIF, la mutuelle qui détient 30 % du capital de la société nouvelle Manufrance, s'interroge sur la suite à donner à son intervention.

— « L'Humanité » publie un communiqué de la section des journalistes C.G.T. de l'A.F.P., à la suite de la polémique ouverte par le journal au sujet de la manière dont l'agence rend compte des événements de l'Afghanistan.

ETATS-UNIS. — M. Carter est désigné par la convention démocrate de New-York comme candidat du parti à l'élection présidentielle de novembre.

VENDREDI 15 AOUT

FRANCE. — Les marins-pêcheurs continuent à bloquer la plupart des ports normands. Le trafic étant interrompu à Dieppe, la S.N.C.F. ne peut assurer ses liaisons habituelles avec la Grande-Bretagne. Des milliers de plaisanciers sont immobilisés.

F. Grosrichard : « Le Havre, troisième port d'Europe, est menacé. » (16).

— Mme Rosette Curiel, veuve d'Henri Curiel, militant révolutionnaire assassiné le 4 mai 1978 à Paris, est victime d'un attentat : une bouteille d'essence enflammée est lancée, alors qu'elle se trouvait chez elle, contre la porte de son domicile.

L. Greilsamer : « Fausse symétrie. » (16).

POLOGNE. — Le mouvement de revendication des ouvriers polonais prend un caractère politique : les dix-sept mille travailleurs des chantiers navals de Gdansk, qui se sont mis en grève pour protester notamment contre le licenciement d'une responsable syndicale non officielle, réclament la dissolution du conseil central des syndicats officiels. Les chauffeurs d'autobus et les conducteurs de tramway cessent le travail en signe de solidarité avec les ouvriers des chantiers navals.

SURINAME. — Le président, M. Johan Ferrier, donne sa démission à la demande de l'armée. Il est remplacé par M. Henk Chin Sen, qui avait été choisi comme premier ministre le 15 mars par le conseil national militaire formé au lendemain du coup d'Etat du 25 février.

DIMANCHE 17 AOUT
LUNDI 18 AOUT

FRANCE. — Le blocus des ports normands continue. Seul, l'accès à Fécamp, où le barrage a été levé, est possible. Cherbourg, le seul port qui n'était pas barré, a été bloqué samedi 16 août, dans la matinée, à la suite d'une décision du comité local des pêches.

Au Havre, les pêcheurs ont encore renforcé leurs barrages, ce que M. Le Theule, ministre des transports, a jugé « inacceptable ». Le ministre a cependant ajouté que l'intervention de la Marine nationale était exclue.

COREE DU SUD. — L'ensemble des forces armées a été mis en état d'alerte samedi 16 août, après l'annonce de la démission du président Choi Kyu-hah, qui a été remplacé à titre provisoire par le premier ministre, M. Park Choong-hoon. L'effacement de M. Choi semble assurer l'accession au pouvoir du général Chon Too-hwan, véritable maître du pays depuis les troubles de mai dernier.

Ph. Pons : « La voie libre pour le général Chon » (17-18).

POLOGNE. — Les communications de Gdansk avec l'extérieur sont coupées. Une trentaine de milliers d'ouvriers d'autres entreprises du port se sont joints aux grévistes du chantier naval Lénine. M. Babiuch, premier ministre, s'est adressé à la population à la télévision, et, sans faire de concessions aux grévistes, s'est engagé à maintenir les prix actuels de la viande. Ni Moscou ni les autresi capitales du camp socialiste ne commentent les événements.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 737

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV						■		■	■
V				■					
VI					■				
VII					■				
VIII		■							
IX						■			■
X			■				■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on donne à ceux qui descendent des monarques. — II. Reprochée à des gens très gentils. — III. Pas suspecté ; Qui va donc très bien. — IV. Fut longtemps traité de fou. — V. Poisson rouge ; Un grand virage. — VI. Ville des Landes ; Peut finir par faire une moitié quand elle est petite. — VII. Est souvent de la partie ; Piège. — VIII. Coulent souvent en hiver. — IX. Fume au Pérou ; Qui n'a donc pas circulé. — X. Article étranger ; Utile pour préparer le terrain ; Possessif. — XI. N'est pas permis quand le régime est sévère ; Garçon de la famille.

VERTICALEMENT

1. Qui ont donc de gros paquets. — 2. Nous tient les pieds chauds ; Sort de l'eau. — 3. Prendrons un petit repas. — 4. Pronom ; Les grands jeux. — 5. Qui ont donc trouvé leur place ; Phase, autrefois. — 6. Ordre de départ ; Plus coulant ; Démonstratif. — 7. Mise en plis. — 8. Un étranger ; Qui fait donc pitié. — 9. Terme de jeu ; N'est pas fait pour les cabots ; Article.

Solution du problème n° 2 736

Horizontalement

I. Appareil ; exposé. — II. Raisins ; Aniane. — III. Mûr ; Vus ; Ut ; Reps. — IV. Ipécacuana ; Té. — V. Si ; Allégement. — VI. Tête ; Téos. — VII. Ironie ; Ta ; Chine. — VIII. Ces ; Iéna ; Ente. — IX. Escapades ; Est. — X. Alliés ; Preuve. — XI. Annuité ; Ali ; Ré. — XII. Vu ; Séminaire. — XIII. Ein ; Is ; Osé ; Ers. — XIV. Ut ; Etendus ; Créa. — XV. Trémière ; Ossu.

Verticalement

1. Armistice ; Aveux. — 2. Paupières ; Nuit. — 3. Pire ; Toscan. — 4. As ; Caen ; Alu ; Er. — 5. Rival ; Implicite. — 6. Enucléé ; Ait ; Sem. — 7. Issue ; Idées ; Ni. — 8. Agitées ; Dé. — 9. Aune ; Ans ; Amour. — 10. Entame ; Plissé. — 11. XI ; Erine. — 12. Parenthèse ; Co. — 13. One ; Teinturiers. — 14. Sept ; Ont ; Verres. — 15. Eensée ; Essai.

caau

GUY BROUTY.

ASSURANCES

ACCIDENTS CAUSÉS PAR DES ENFANTS

Contrairement à une idée fort répandue, l'auteur d'un accident n'en est pas obligatoirement le responsable... Par exemple, s'il s'agit d'un enfant...

A cet égard, un arrêt de la Cour de cassation (23 novembre 1978) a été relevé par le Centre de documentation et d'information de l'assurance. Un petit garçon jouait dans le jardin d'une maison familiale lorsqu'il fut blessé à l'œil : son compagnon de jeu avait maladroitement lancé dans sa direction une flèche dépourvue d'embout. Les parents de la jeune victime s'adressèrent à la justice pour obtenir réparation. Mais les magistrats estimèrent que, seule, la mère du blessé était responsable : bien que n'ayant pas assisté à l'accident, elle avait « conservé le commandement intellectuel du jeu et sa surveillance », puisqu'elle avait elle-même interdit aux deux garçons d'utiliser des flèches sans embout...

Dans ce cas précis, les parents ne peuvent évidemment pas exercer de recours. Outre les prestations de la sécurité sociale, ils ne perçoivent que les indemnités prévues par les contrats d'assurance qu'ils ont éventuellement souscrits.

BREF

CHASSE

LE PRIX SOMMER. — La Fondation et le Club de la maison de la chasse et de la nature viennent de créer un prix littéraire de 5 000 F qui portera le nom de François-Sommer, fondateur du Musée de la chasse et de la nature, décédé en 1973. Ce prix, réservé à un écrivain de langue française, doit couronner un ouvrage « ayant contribué à faire connaître, aimer et pratiquer la chasse sportive... et suscitant le respect de la vie animale sauvage ou de la nature en même temps que leur protection ».

★ **Maison de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives, 75003 Paris.**

FORMATION PROFESSIONNELLE

ANIMATEURS. — L'Ecole de formation d'animateurs sociaux de Lille, qui est habilitée à délivrer un diplôme équivalent au diplôme d'Etat aux fonctions d'animation, organise un examen d'aptitude les 9 et 10 septembre pour les candidat à sa formation (durée des études : trois ans en alternance).

★ **EFAS, 31, rue Patou, 59800 Lille, tél. 57-64-78.**

LES STAGES DE L'INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE. — L'Institut national d'éducation populaire organise des stages de formation s'adressant à des formateurs et à des animateurs.

Du 8 au 13 septembre 1980, expression musicale - musiques nouvelles ; du 15 au 24 septembre, l'enfant, le livre et l'expression premier degré à Lille ; du 19 au 21 septembre, prise et traitement de l'information par les techniques de lecture active ; du 27 au 28 septembre, prise de son et montage atelier 1 ; du 27 au 28 septembre, peinture et imagination ; du 29 septembre au 4 octobre, expression corporelle et adolescents.

★ **11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi, tél. 958-49-11.**

JEUNESSE

CHAMBRES POUR ETUDIANTS. — L'Union parisienne des étudiants locataires (UPEL) recherche chambres, studios et appartements susceptibles d'être loués à des étudiants.

★ **UPEL, 128, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, tél. 633-30-78. Pendant l'été, permanence de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h.**

RENCONTRES FRANCO-ALLEMANDES. — L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) propose à de jeunes Français (dix-huit à vingt-cinq ans) ayant une bonne connaissance de l'allemand deux rencontres qui auront lieu du 8 au 19 septembre. L'une à Grenoble, où sera préparée une émission pour Radio-Munich ; l'autre à Brême, en Allemagne du Nord, où sera réalisée une émission pour France-Culture. Prix (voyage compris) : 750 F pour Brême et 670 F pour Grenoble.

★ **Inscriptions : BILD, 50, rue Laborde, 75008 Paris, tél. 387-25-50.**

MAISON

TRAVAUX D'AIGUILLE. — Pour s'initier à la couture, un livre de grand format réunit toutes les techniques de base et propose des réalisations de vêtements, rideaux, linge de maison et jouets. Dans cette encyclopédie de trois cent cinquante pages, la broderie, le tricot et le crochet sont également expliqués très clairement à l'aide de croquis, et accompagnés d'ouvrages illustrés en couleurs.

★ **« Encyclopédie de la couture », éd. Solar, 136 F environ.**

VIVRE A PARIS

LA DOCUMENTATION DE LA MAIRIE. — La Mairie de Paris vient de publier les documents suivants : la liste des bornes d'appel de taxis ; la liste et les principaux renseignements concernant les dix-sept conservatoires municipaux ; deux brochures à l'intention des locataires : « Secteur taxé secteur libéré, secteur libre » et conseils aux locataires.

★ **Ces documents sont disponibles à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes.**

Le Monde

ECONOMIE

UNE ÉTUDE DE LA BANQUE DE FRANCE

44 % des crédits sont distribués à des taux préférentiels

Tout a été dit sur le caractère désuet et anti-économique de l'encadrement du crédit, l'instrument principal de la politique monétaire en France. Ses inconvénients sont ceux qui sont attachés à toute forme de contingentement : perpétuation des situations acquises, concurrence émoussée, prime donnée aux circuits « désencadrés »...

Un des arguments avancés pour justifier malgré tout le maintien de ce mode de contrôle monétaire est qu'il serait impossible en France de compter à titre principal sur la modulation du taux de l'intérêt pour régler l'émission de monnaie, car une part très importante des crédits à l'économie est accordée à des taux de faveur échappant par définition au jeu des mécanismes de marché.

Tel était l'objet de l'étude que vient de publier la Banque de France dans son dernier bulletin trimestriel (1) : déterminer l'importance des crédits à taux privilégiés et en analyser la répartition du triple point de vue des secteurs bénéficiaires, de l'objet économique et des organismes distributeurs.

LES résultats de l'enquête de la Banque de France sont édifiants. Ils confirment, et au-delà, le soupçon qu'on pouvait avoir de l'étendue du compartimentage du marché du crédit ainsi que de la variété et du nombre des taux privilégiés en vigueur. En annexe, l'étude en donne une liste imposante, comprenant une cinquantaine de rubriques. De son côté, le comité Financement du VIIIe Plan avait dénombré pas moins de soixante-cinq régimes principaux de prêts accordés à des conditions hors marché.

Quatre constatations se dégagent de l'article sans floriture paru sous la signature collective de la direction générale des études et de la direction des analyses et statistiques monétaires de la Banque.

● La première est précisément l'importance considérable, telle qu'elle ressort du tableau I ci-dessous des crédits à taux privilégiés. Les données chiffrées fournies par l'étude sont d'autant plus significatives que les auteurs se sont fait une règle de s'en tenir à une conception très restrictive du privilège. Cela les a amenés à exclure de leur classification des prêts à taux plus ou moins réduits, tels, par exemple, les prêts que les sociétés de développement régional (S.D.R.), le Crédit hôtelier, etc., sont en mesure de consentir à des entreprises petites ou moyennes, parce que ces organismes bénéficient eux-mêmes d'une bonification qui diminue d'autant le coût de leurs ressources externes.

D'une certaine façon, cette procédure remédie aux imperfections du marché en ce sens que, grâce à elle, les P.M.E. peuvent avoir accès aux mêmes conditions que les très grandes entreprises. Dans d'autres cas, l'exclusion opérée par les auteurs ne s'explique que par leur parti pris de rigueur (et leur souci de compenser d'éventuelles erreurs provenant de la difficulté éprouvée parfois à faire le départ entre crédits soumis et non soumis aux « conditions normales du marché ») dans la mesure où un marché auquel la moitié des opérations sont soustraites est encore un marché « normal ».

C'est que les crédits à taux privilégiés représentaient en 1979 43,8 % de l'ensemble des concours apportés par le système bancaire à l'économie. Au cours des dix dernières années, ce pourcentage a oscillé entre un maximum de 46,5 % en 1969 et un minimum de 38,3 % en 1974. On constate que depuis cette année-là il ne cesse de remonter. A cela deux raisons : a) *Les privilégiés en matière de taux s'accompagnent le plus souvent d'une réglementation moins stricte de l'encadrement pour les catégories de crédits concernées ;* b) *De nouvelles procédures privilégiées ont été mises en place à partir de 1974 pour favoriser l'exportation ou l'investissement.*

Il sera intéressant de voir si les mesures prises par le gouvernement en 1979 pour réduire la part des crédits désencadrés se traduira en 1980 et les années suivantes par une diminution en valeur relative des crédits à taux privilégiés.

Par qui sont distribués les crédits à taux privilégiés ? Le tableau I montre qu'ils émanent de cinq sources principales : le Crédit agricole, les banques, la Caisse des dépôts et les caisses d'épargne, la Caisse des prêts aux H.L.M., le Crédit foncier. Dans tous ces organismes, la distribution des crédits à taux privilégiés représente une part très importante de l'activité totale. La proportion par rapport à l'ensemble des crédits que chacun d'eux consent est au minimum de la moitié — c'est le cas du Crédit agricole (49,8 %) — et au maximum de 100 %, tel est le cas de la Caisse de prêts aux H.L.M. (99,8 %).

L'exportation, activité prioritaire

● La deuxième constatation est que certaines activités et certains secteurs économiques au sens large sont financés dans une proportion qui dépasse largement la moitié par des circuits privilégiés. Au premier rang se détache à cet égard l'équipement collectif — grâce aux prêts consentis à des conditions favorables par la Caisse des dépôts aux collectivités locales. Suivent le logement et l'exportation, laquelle a été largement favorisée depuis quelques années. En ce qui concerne les entreprises, 34,4 % des crédits d'équipement qui leur sont alloués le sont à des taux privilégiés. Mais ce pourcentage global est trompeur dans la mesure où la nomenclature regroupe sous la même rubrique l'ensemble des entreprises, quel que soit leur objet (industriel, commercial ou agricole). Comme l'indique le tableau II, les crédits d'équipement accordés à l'agriculture à des taux de faveur sont à eux seuls plus importants que l'ensemble des financements privilégiés dont bénéficient les investissements des autres entreprises.

● La troisième constatation est que l'avantage consenti en matière de taux d'intérêt a eu tendance à s'accentuer depuis quelques années. Cela tient au fait que le niveau des taux du marché a beaucoup monté et qu'une petite partie seulement des taux privilégiés varient parallèlement à ces taux (tel est le cas, notamment, des prêts bonifiés « économie d'énergie » qui sont inférieurs de 1 point — pour le moyen terme — et de 2 points — pour le long terme — au taux normal). De loin la technique la plus utilisée consiste non pas à accorder une réfaction, mais à fixer un taux faible prédéterminé. Il arrive que les barèmes soient modifiés de temps à autre, mais ils ne sont pas revus systématiquement lors des variations des taux du marché.

Depuis 1977, par exemple, les crédits à l'exportation à moyen terme sont assortis d'un taux de 8 % qu'on peut, à titre de comparaison, rapprocher du taux minimal du crédit bancaire « équipement » de même durée (plus de cinq ans). Ce taux minimal est passé de la fourchette 10,3 % à 11,2 % en 1977 à la fourchette de 12,5 % à 13,2 % en 1979, d'où un écart fortement accru en faveur des exportateurs. Autre exemple : depuis février 1978, les prêts fonciers aux agriculteurs (pour une durée maximale de dix ans) sont fixés à 6 %, niveau très faible par rapport aux conditions actuelles du marché.

● La quatrième constatation, peut-être la plus surprenante — et la moins admissible — est le manque de transparence. On pourrait croire qu'au moins les conditions d'obtention d'un financement privilégié sont toujours clairement énoncées et qu'il suffit de poser la question pour savoir quel est le montant de l'avantage. A en croire les enquêteurs de la Banque de France, tel n'est pas nécessairement le cas. « *Les conditions d'octroi de certains crédits ne sont pas publiés* », écrivent-ils. Et encore : « *S'agissant des prêts du F.D.E.S., il est difficile de se faire une idée suffisamment générale de taux mal connus...* »

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 12.)

(1) « Place des crédits à taux privilégiés dans le financement de l'économie ». Article paru dans *le Bulletin trimestriel de la Banque de France*, nº 35, juin 1980.

TABLEAU I : Les deux plus importantes sources de financements privilégiés sont les banques et la Caisse des dépôts

ORGANISME DISTRIBUTEUR	1979 montant (mds)	1979 en % du total	1979 en % des concours de l'organisme
Crédit agricole	121,99	15,1	49,8
Système bancaire hors Crédit agricole	201,57	24,9	21,8
Caisse des dépôts et caisses d'épargne	186,06	23,0	71,5
Caisse des prêts aux H.L.M.	136,90	16,9	99,8
Crédit foncier	88,60	11,0	80,5
Crédit national	21,96	2,7	41,7
Crédit hôtelier	4,34	0,5	22,1
Sociétés de développement régional	2,90	0,4	15,9
Caisse de crédit coopératif	1,16	0,1	23,1
Prêts directs de l'Etat	42,09	5,3	nd
Divers	0,5	0,1	nd
Total	808,7	100,0	

TABLEAU II : Les principaux bénéficiaires : équipement collectif logement, exportation

	Crédits à taux privilégiés en cours au 31 déc. 1979 (en milliards de F)	Pourcentage par rapport au total des crédits reçus
ENTREPRISES :		
Exportations (1)	55,47	78
Investissements		34
— Dont investissement de l'agriculture	(64,96)	(17,7)
— Dont investissements hors agriculture	(61,15)	(16,7)
Logement (2)	130,20	85,3
MENAGES :		
Logements (2)	256,40	50,2
ADMINISTRATIONS :		
Equipements collectifs	156,47	76,9
NON-RESIDENTS (1)	83,42	55,4
	808,07	43,8

(1) Les crédits « exportations » aux entreprises sont les crédits dits de « préfinancement » (parce qu'ils sont accordés pour la période précédant la livraison effective de l'équipement au client étranger) ; ils sont relayés par des « crédits-acheteurs », ici repris sous la rubrique crédits aux « non-résidents ». Les entreprises françaises profitant également de ces crédits-acheteurs grâce auxquels elles peuvent être payées par l'acheteur étranger dès le moment de la livraison.

(2) Les entreprises qui reçoivent des crédits au logement à taux privilégié sont dans ce tableau tous les organismes qui empruntent pour construire (promoteurs, sociétés d'H.L.M. lorsque les logements sont destinés à la location, etc.). Les prêts aux ménages comprennent les prêts principaux d'épargne-logement, mais pour des raisons statistiques (difficulté de les isoler des bilans), les prêts complémentaires d'épargne-logement — dont les taux sont simplement « surveillés » — ont été ici exclus.

LES CHOMEURS NON SECOURUS CES INCONNUS

ILS sont plusieurs centaines de milliers, et pourtant on les connaît mal, très mal. Qui sont ces chômeurs non indemnisés, dont le sort commence à préoccuper les pouvoirs publics à l'approche de la campagne présidentielle ? Et, d'abord, combien sont-ils exactement ?

Les statistiques comparées de l'UNEDIC (qui regroupe les ASSEDIC, caisses d'assurance-chômage) et de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) font apparaître que, sur 1 296 213 demandeurs d'emploi à la fin juin 1980 (données observées), 731 311 seulement étaient secourus (1). Une simple soustraction indique donc que 564 902 personnes inscrites à l'Agence ne recevaient pas d'indemnité.

Toutefois, ce chiffre très précis ne recouvrirait pas la réalité... En effet, on considère, à l'UNEDIC, qu'il est surestimé d'environ 20 %. Ne serait-ce qu'en raison, notamment, de la pile de dossiers en instance. On devrait donc retenir, faute de renseignements plus détaillés, le chiffre de 450 000 demandeurs d'emploi non secourus.

Quand il s'agit de cerner cette population, on se heurte à un flou qui n'a rien d'artistique. Ni le ministère du travail et de la participation, ni l'A.N.P.E., ni les syndicats ne sont en mesure de fournir une approche satisfaisante. C'est la raison pour laquelle l'UNEDIC a décidé d'interroger systématiquement, durant l'automne, les quelque 10 000 chômeurs qui ont été radiés de ses listes tout au long du mois de juillet.

Les quelques études qui ont été réalisées jusqu'à maintenant portent sur un échantillon trop faible pour être fiables. Le courrier des lecteurs et les enquêtes de presse ne mettent en lumière que des cas individuels, comme cette jeune Martiniquaise, secrétaire médicale, qui ne totalise pas les trois mois de travail nécessaires à l'ouverture des droits à l'indemnisation, ou encore ce comptable deuxième échelon, âgé de cinquante-deux ans, qui est arrivé à expiration de ses droits après trois ans d'indemnisation.

Ces 450 000 chômeurs non secourus, on ne peut que les ventiler, grossièrement, en trois grandes catégories : les jeunes à la recherche de leur premier emploi, que l'on évalue à quelque 300 000 ; les personnes qui sont « hors du champ » de l'indemnisation (moins de trois mois de travail, certains démissionnaires, travailleurs indépendants, etc.) ; celles enfin qui cessent d'être secourues après trois ans (pour les salariés âgés de moins de cinquante ans à la rupture du contrat de travail) ou après cinq ans (pour les plus de cinquante ans). Depuis le début de l'année, quelque 75 000 bénéficiaires des ASSEDIC auraient ainsi été radiés.

En instaurant cette situation, avec la suppression de l'aide publique, la réforme récente de l'indemnisation du chômage apparaît, à l'expérience, moins juste que les partenaires ne l'avaient cru en l'adoptant ; même s'il est vrai que les chômeurs qui restent indemnisés le sont plus équitablement (2). Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont d'ailleurs adressé au C.N.P.F. une demande de « renégociation » à laquelle le patronat n'a pas encore répondu. Et l'on commence à s'agiter, de tous côtés, pour essayer de trouver une solution à la multiplication de cas dramatiques et à... la recrudescence du travail « noir ».

Le gouvernement examine les mesures à prendre à la rentrée. De son côté, au nom du groupe communiste, M. Frelaut, député des Hauts-de-Seine, a déposé une proposition de loi visant au versement d'une allocation sociale correspondant à l'actuelle allocation forfaitaire (23,50 F par jour). Le temps d'une campagne, les pouvoirs publics mettront certainement sous le boisseau leurs critiques contre une telle notion d'assistance.

MICHEL CASTAING.

(1) Par ailleurs, 195 584 personnes ne figurant pas dans les statistiques de l'A.N.P.E. étaient indemnisées au titre de la garantie de ressources du Fonds national pour l'emploi ou de la formation.

(2) Au cours du premier semestre, l'UNEDIC a versé 15,3 milliards de francs d'indemnités de chômage, soit, compte tenu de l'inflation, une augmentation d'environ 15 % par rapport au premier semestre 1979. En outre, son Fonds social, alimenté par 2 % des prestations versées, aide, par des versements variables et uniques, les plus défavorisés.

L'AVENIR DE L'INFORMATIQUE FRANÇAISE

Grands débats autour d'un grand ordinateur

Saint - Gobain - Pont - à-Mousson envisagerait de vendre les grands ordinateurs du groupe japonais Hitachi. Publiée récemment dans une lettre spécialisée, cette information a sorti de sa torpeur estivale le petit monde de l'informatique. Un démenti — officieux — n'a pas tardé, mais il n'a pas totalement convaincu ceux pour qui une connexion franco-japonaise dans la grande informatique reste toujours du domaine du possible, en raison du problème posé par l'évolution des technologies et la situation de C.I.I.-Honeywell-Bull.

EFFET pervers de la fusion de la C.I.I. et d'Honeywell-Bull en 1975, l'industrie française de l'informatique est, en effet aujourd'hui, dégarnie sur le haut de gamme. Certes, C.I.I.-Honeywelle-Bull monte les grands ordinateurs « 66 » de son partenaire Honeywell, mais elle n'en a pas la maîtrise technologique. Quant à l'ordinateur D.P.S.-7, que C.I.I.-H.-B. a développé seule, ses performances ne lui permettront pas d'occuper le créneau des grandes et très grandes machines. Bref, en cinq ans, la France a décroché d'une génération d'appareils.

De cela on semble maintenant convaincu, tant dans l'administration que chez Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, le nouveau tuteur industriel français de C.I.I.-H.-B., qui a remplacé la Compagnie générale d'électricité (Honeywell conserve 47 % du capital). Aussi un débat s'est-il engagé ces derniers mois autour de deux grandes questions : la France doit-elle maintenir une présence autonome dans le haut de gamme ? Peut-on laisser les choses en l'état et s'en remettre à Honeywell pour ce type de matériel ?

Le problème se complique du fait même de la stratégie du groupe américain. Honeywell a choisi de développer des matériels incompatibles avec ceux d'I.B.M. Cette politique a permis au groupe de subsister ; mais elle lui interdit d'attaquer de front le numéro un mondial et d'amputer sérieusement sa part (plus de 50 %) du marché mondial.

Les grands utilisateurs français (administrations, militaires, scientifiques) sont confrontés à de délicats et coûteux problèmes de conversion de programme s'ils veulent passer sur des machines Honeywell. Ils aimeraient donc avoir l'assurance de pouvoir trouver, à l'horizon 1985, une grande machine française compatible avec I.B.M. et offrant peu ou prou les mêmes performances que les plus puissantes en service à cette époque.

L'idée fait donc son chemin à Paris que le développement d'un grand ordinateur passe par la compatibilité avec I.B.M. Choix qui avait été déjà, soit dit en passant, celui de la jeune C.I.I... avant sa fusion avec Honeywell-Bull. A supposer la décision politique définitivement arrêtée, ce qui n'est pas encore le cas, il resterait à déterminer les voies et moyens pour atteindre l'objectif.

Que va faire I.B.M. ?

● Une première hypothèse consisterait à faire développer par C.I.I.-H.B., seule, un grand ordinateur à partir des DPS-7 existants, la compagnie continuant de commercialiser parallèlement les matériels d'origine Honeywell. Cette machine ne serait pas totalement compatible au sens où on l'entend aujourd'hui : elle aurait ses propres logiciels, périphériques et systèmes, mais les utilisateurs pourraient, à peu de frais, utiliser leurs actuels programmes I.B.M. Coût de l'opération : au minimum 800 millions de francs à financer... par l'Etat. Le prix, en quelque sorte, d'un certain retour à l'indépendance.

● Une seconde hypothèse, encore à peine esquissée, consisterait à conclure un accord avec un fabricant de matériels « compatibles purs ». Cette orientation récente, dont l'Américain Gene Amdahl a été à l'origine, tient en une idée simple : celle de fabriquer des ordinateurs (en langage informatique des unités centrales) entièrement compatibles avec ceux d'I.B.M. et utilisant ainsi, sans aucune adaptation particulière, les programmes, les périphériques, les systèmes d'I.B.M. N'ayant pas à développer de coûteux logiciels, les fabricants de « compatibles » ont pu offrir à la clientèle d'I.B.M. des machines similaires, mais moins chères.

Même si certains y ont laissé des plumes, le succès récent des fabricants américains et japonais de « compatibles » a fait réfléchir à Paris et en Europe.

Ainsi Olivetti a-t-il conclu un accord avec le japonais Hitachi. Accord marginal, au demeurant, puisque la firme italienne ne compte distribuer qu'une quinzaine de grandes machines nippones par an. Mais pour M. de Benedetti, patron d'Olivetti, et partisan convaincu de la compatibilité, cet accord « *permettra de toucher une clientèle plus large, certains utilisateurs de nos matériels souhaitant qu'on leur offre un système complet* ».

M. de Benedetti aurait-il déjà convaincu son nouvel actionnaire, Saint-Gobain - Pont-à-Mousson ? Pour celui-ci, Hitachi n'est pas un inconnu. S.G.-P.M. coopère avec le fabricant américain de composants, National Semi Conductor (N.S.C.), pour la construction d'une usine de circuits intégrés dans le midi de la France. Or Hitachi et N.S.C. ont déjà d'étroites relations dans le secteur des « *compatibles* »... De là à imaginer un vaste accord où se mêleraient circuits intégrés et grands ordinateurs, il y a un pas... qui n'a pas encore été franchi, la religion des responsables français n'étant pas faite. D'autant que la définition d'une stratégie en matière de grande informatique dépend, dans une large mesure, de ce que va faire I.B.M.

Le numéro un mondial a dans ses cartons une nouvelle ligne de produits. Connue sous le nom de « série H », elle marquerait une nouvelle étape dans l'évolution de l'informatique en offrant aux utilisateurs une nouvelle architecture de système. On en *attendait* la présentation pour fin 1979 - début 1980. Les dirigeants ont, semble-t-il, préféré en différer l'annonce plutôt que de risquer de « tuer » leurs précédents produits. On parle maintenant du printemps 1981, mais il n'est pas impossible qu'une première machine soit présentée un peu plus tôt, à titre de test... Aussi se demande-t-on à Paris s'il ne vaut pas mieux attendre cette date, étudier les caractéristiques des nouveaux monstres proposés et les réactions du marché avant d'arrêter une *stratégie*.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

DES QUOTAS POUR LES EMPLOIS FÉMININS

Discrimination ou pas en avant ?

La répartition du travail selon le sexe est une réalité dont les femmes sont les premières victimes. Au-delà des grands principes d'égalité, une idée fait son chemin. Encore très controversée, perçue comme protectionniste et, par-là même, à double tranchant, l'utilisation de quotas serait, selon certains, un moyen efficace pour combler, à court terme, le handicap de la non-mixité des emplois.

Appliqué déjà dans certains pays et même en France, à l'intérieur de quelques partis politiques et organisations syndicales, le quota semble y faire ses preuves : la représentativité des femmes est assurée aux différents niveaux de responsabilité, sans qu'il y ait pour autant favoritisme. Juste la reconnaissance d'un droit.

DES femmes-alibis, il en existe. On les montre du doigt pour faire valoir qu'à compétence égale les préjugés sexistes n'ont plus cours. Si leur mérite ne peut être contesté, elles demeurent, néanmoins, l'exception qui confirme la règle. Car, d'une manière générale, les femmes ont la possibilité de choisir entre une trentaine de métiers, alors que les hommes peuvent se diriger vers quelque trois cents professions. De surcroît, elles se trouvent confinées dans les postes les moins qualifiés : manœuvres et O.S. dans l'industrie ou employées dans les fonctions banalisées du tertiaire.

Déjà à l'école elles représentent la quasi-totalité des effectifs d'apprentis dans les métiers se rapportant à l'habillement (97 %), tandis que leur participation reste dérisoire — entre 0,5 % et 3 % — dans les cours de mécanique, électricité et électronique (1).

Du côté de la formation permanente, on ne remonte pas plus vite le courant. On y comptait, en 1979, 28 % de femmes, contre 22 % en 1972, pourcentage d'autant plus faible qu'elles sont plus nombreuses à ne pas avoir de qualification. Etant donné que ces stages touchent davantage les cadres et techniciens que les autres catégories de travailleurs — celles justement où le poids de la main-d'œuvre féminine est considérable, — les femmes, écartées de la formation, peuvent difficilement bénéficier d'une promotion.

Même dans la fonction publique, l'égalité des traitements et des qualifications ne saurait dissimuler les possibilités réduites qui sont offertes aux femmes en vue d'accéder à des postes de responsabilité, hauts placés dans l'échelle hiérarchique. Le cloisonnement du monde enseignant est révélateur à ce sujet : les femmes constituent 99 % du personnel dans les maternelles, près de 70 % dans le primaire, mais à peine 25 % dans l'enseignement supérieur et 5,7 % des titulaires de chaire.

« Imposer sa présence »

La féminisation massive de certaines activités entraîne un phénomène de dépréciation, fortement ressenti par tous. Une fois posée l'étiquette « travail de femme » — et tout ce que cela sous-entend : salaires inférieurs, rôles subalternes, précarité, — il est difficile de s'en débarrasser. Rien d'étonnant donc que, en dépit de la crise, ces métiers ne soient pas en train d'acquérir un attrait nouveau de la part des hommes.

N'en déplaise à certains, le principe du quota apparaît comme un moyen de débloquer cette situation et de provoquer, à court terme, une plus grande mixité. La décision d'adopter un quota de femmes à tous les échelons du parti socialiste date de 1973, et semble avoir porté ses fruits. « *A l'époque*, affirme Véronique Neiertz, secrétaire nationale, *les réticences étaient grandes, y compris parmi les femmes, car ce n'était pas de gaieté de cœur qu'on proposait une mesure qui pouvait apparaître comme protectionniste. Il faut imposer sa présence tant que ce sera nécessaire.* » Aujourd'hui fixé à 20 %, en fonction du nombre d'adhérentes, ce quota stimule la participation des militantes. « *Dans toutes les fédérations*, poursuit Mme Neiertz, *il y a un pourcentage de femmes à tous les niveaux de responsabilité, qui varie entre 15 % et 25 %.* »

Les statuts du Centre national des jeunes agriculteurs prévoient également la nomination de femmes au sein des conseils, dont une vice-présidente, afin de les intégrer à l'évolution du monde agricole. N'étant pas reconnues comme co-exploitants, il leur serait impossible, autrement, d'être prises en considération.

A l'évidence, l'application d'un taux minimal de femmes au niveau des entreprises soulève d'autres problèmes, en particulier celui de la liberté de l'embauche. Cependant, pour Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat chargé de l'emploi féminin, « *on ne saurait exclure systématiquement l'utilisation de quotas, lorsqu'ils sont conçus comme moyens provisoires de remédier à des inégalités manifestes. Si un quota moyen pour un pays entier n'est pas souhaitable, un quota progressif, déterminé selon les branches d'activité, peut faciliter les efforts réalisés pour une meilleure insertion des femmes dans une profession. Il faut reconnaître qu'on doit évoluer par palier : dans les métiers totalement fermés aux femmes, ce pourcentage serait très faible au départ.* »

Dans l'ensemble, les partenaires sociaux s'y montrent hostiles. Seules la C.F.D.T. et la FEN considèrent, suivant l'exemple des dispositions prises aux Etats-Unis, que cette politique peut être valable pour lutter contre les discriminations fondées sur le sexe. La C.F.D.T. juge qu'il est temps de « *planifier une évolution allant vers une réelle mixité de tous les emplois* ». Dans cet esprit, elle est favorable, non à un quota unique, mais à un chiffre qui prenne en compte les disparités régionales et la segmentation de la main-d'œuvre féminine par secteur et à tous les niveaux de la hiérarchie. La FEN, quant à elle, souligne que « *le principe des quotas n'est pas satisfaisant au plan idéologique* » (2), mais se révèle nécessaire pour rétablir l'équilibre du recrutement.

La réalisation de ce projet n'est pas aisée, car il faudrait beaucoup de souplesse pour en négocier les modalités d'application. Les socialistes, qui ont demandé les premiers la mise en place d'un « *taux de féminisation ou de masculinisation minimal par technique ou métier enseignés, dans le cadre des centres de formation professionnelle* » (3), n'ont pas osé franchir le pas pour étendre le principe à l'embauche. C'est dire le chemin qui reste à franchir en matière d'emploi.

LENA LAVINAS.

(1) Note d'information du SEIS (Service des études informatiques et statistiques) du ministère de l'éducation, pour l'année 1979.

(2) « *Avis sur la question des quotas* », Comité du travail féminin, avril 1980.

(3) Proposition de loi présentée à l'Assemblée nationale en juin 1979.

La distribution du crédit

(Suite de la page 11.)

Dans leur conclusion, les auteurs de l'étude font remarquer que, au cours de la période récente, une « *certaine réorientation s'est produite en faveur du crédit à l'exportation, principalement au détriment des concours aux investissements non agricoles* ». Cette façon de présenter les choses ne donne peut-être pas une image tout à fait exacte de la réalité. Etant donnée l'unité fondamentale de la trésorerie d'une entreprise, bénéficier de crédits à taux privilégié pour l'exportation constitue un avantage financier qui permettra peut-être d'engager des dépenses d'équipement qu'on n'aurait pas faites autrement. Ce qui ressort de l'étude est que l'exportation est devenue l'un des critères principaux, sinon désormais le critère principal pour obtenir un financement privilégié. Selon le cas, on pourra parler de « réorientation de l'appareil de production » ou de « distorsion » introduite dans l'affectation des ressources disponibles.

En revanche, on ne pourra qu'être pleinement d'accord avec les auteurs de l'étude lorsqu'ils estiment que les complexités du système de distribution du crédit « *ne peuvent que rendre plus ardue la mise en œuvre d'une politique monétaire globale* ».

PAUL FABRA.

Les Soviétiques lancent une offensive sur le marché canadien de l'automobile

Montréal. — Après les petites « japonaises » qui ont réussi une percée spectaculaire sur le marché de l'automobile au Canada durant ces dernières années (13 % des voitures vendues en 1980, en progression de plus de 100 % par rapport à 1979), c'est au tour de la Lada soviétique de faire des prouesses sur le plan commercial et d'inquiéter les fabricants américains. L'engouement des Canadiens pour la version soviétique de la « Fiat 124 » s'explique essentiellement par son prix : à 4 300 dollars (moins de 17 000 francs), la Lada coûte 1 500 francs de moins que les petites voitures fabriquées en Amérique du Nord et elle se compare très avantageusement à ces dernières sur le plan de la robustesse et de l'habitabilité.

De notre correspondant

ARRIVEE sur le marché canadien au cours de l'été 1978, la Lada s'est vendue lentement au début (mille quatre cent vingt-huit voitures au cours du deuxième semestre de 1978). L'année suivante, les concessionnaires écoulaient près de six mille véhicules et il s'en est vendu autant depuis janvier 1980. Enfin, pour le seul mois de juillet, un millier de Canadiens ont acheté une Lada et l'importateur espère en vendre quinze mille cette année. Il est même question d'installer une usine qui monterait sur place un autre modèle soviétique, la « Niva » (quatre roues motrices), au rythme de quatre mille unités par an. Une partie de la production pourrait être réexportée vers les Etats-Unis et l'Amérique latine.

Les représentants de Lada-Canada sont actuellement à la recherche d'un partenaire qui pourrait mettre à leur disposition des installations existantes. Au Québec, la société Bombardier, spécialisée dans le matériel de transport, a fait connaître son intérêt. On parle également de remettre en route des anciennes chaînes de montage que Renault avait installées à la fin des années 60 et que la société française avait dû, finalement, abandonner, à la suite d'un sévère échec commercial.

Si les intérêts des consommateurs canadiens et ceux de Lada, pour l'instant, coïncident, le succès de la voiture soviétique fait cependant des mécontents. Les trois grands constructeurs américains (General Motors, Ford et Chrysler), qui ont des usines au Canada, accusent Lada de vendre ses véhicules au-dessous du prix de production, afin de s'implanter sur le marché nord-américain.

Le premier ministre de la province industrielle de l'Ontario (où est implantée la quasi-totalité de l'industrie automobile) mène quant à lui une véritable croisade contre la Lada au nom de la lutte contre le communisme et de la justice commerciale. M. William Davis, qui veut interdire l'importation des voitures soviétiques, a reçu l'appui du plus influent journal canadien, le *Globe and Mail* de Toronto, soulignant que « *la nature autoritaire de l'Etat soviétique lui permet de fixer comme il l'entend les prix des matériaux et les salaires des ouvriers* ».

Renault dépassé par Lada

Avec quinze mille voitures par an, Lada n'occupe cependant qu'une infime partie du marché canadien (un million de véhicules vendus chaque année), ce qui fait dire au Syndicat de l'automobile qu'il faut s'attaquer d'abord aux constructeurs japonais. Leurs ventes au Canada progressent sans cesse, tandis que les géants américains perdent du terrain (par rapport aux mois correspondants de 1979, les ventes de voitures nord-américaines ont baissé de 31 % en mai, 125 % en juin et de 16 % en juillet). Trois firmes japonaises (Toyota, Honda et Nissan) occupent les trois premières places pour le nombre de voitures étrangères vendues cette année. Elles sont suivies de Volkswagen, qui occupait la deuxième place en 1979, de Mazda, Volvo, Lada et Renault. Le constructeur français, qui espère vendre 10 000 voitures cette année, a donc été largement dépassé par Lada, tandis que Peugeot suit loin derrière.

Le gouvernement fédéral, qui tente actuellement de favoriser une restructuration de l'industrie automobile canadienne, sévèrement touchée (30 000 licenciements) par la crise survenue chez les constructeurs américains, ne souhaite pas, du moins pour l'instant, recourir à des mesures protectionnistes, mais cherche plutôt à attirer les constructeurs japonais. Au cours d'un voyage officiel qu'il vient d'effectuer au Japon, le ministre canadien de l'industrie et du commerce, M. Herbert Gray, s'est fait très insistant auprès des industriels nippons, auxquels il a rappelé qu'ils pouvaient bénéficier d'exemptions fiscales importantes s'ils décidaient de fabriquer au Canada des pièces détachées.

BERTRAND DE LAGRANGE.

● *Prix des monnaies européennes 1980.* — Il est offert 9 500 FF à l'étudiant qui aura écrit le meilleur essai de 20 pages au maximum sur le sujet : « *Vers la stabilité monétaire en Europe.* » Le prix sera décerné par M. Friedrich Hayek, prix Nobel, à l'occasion d'une conférence monétaire qui aura lieu à l'hôtel Hilton à Bruxelles (Belgique), le 2 décembre 1980.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'organisateur de concours : l'INSTITUTUM EUROPAEUM, a.s.b.l., 319, aven. Louise à B-1050 Bruxelles (Belgique).

APRÈS LES GASPILLAGES DE « L'ANNÉE DE L'O.U.A. »

Les dirigeants gabonais ont opéré un important redressement financier

De notre envoyé spécial

Libreville. — Sans verser dans l'euphorie béate, les dirigeants de Libreville n'en manifestent pas moins leur contentement du satisfecit que le Fonds monétaire international leur a publiquement adressé en juin à l'issue d'une réunion de son conseil d'administration. Réputé avare de compliments, cet organisme financier, dont certains responsables ne ménagèrent point leurs critiques à l'égard d'un gouvernement qui céda, il y a trois années, à la tentation des dépenses excessives, entend rendre aujourd'hui hommage à l'important effort de redressement financier opéré par le président Omar Bongo et par l'équipe gouvernementale aux destinées de laquelle il préside. Ces derniers sont d'autant plus sensibles aux éloges du moment qu'ils furent soumis à un feu nourri d'attaques au cours des dernières années, dont les articles de la presse internationale sur les gaspillages, comme la préparation du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), à Libreville, en 1977, marquèrent le début.

La publication d'un plan de réaménagement des dépenses de l'Etat gabonais, élaboré avec le concours d'experts français et de représentants de divers organismes internationaux, est imminente. Couvrant la période 1980-1982, ce plan prévoit, pour cette période de trois années, un budget total de 360 milliards de francs C.F.A. (1 F C.F.A. = 0,02 FF) d'investissements. Ce chiffre est considérable puisqu'il représente plus de dix fois le montant de la totalité du budget de la République Centrafricaine par exemple. Il permet d'autant plus d'apprécier la prospérité du Gabon que plus des deux tiers de cette somme seront dégagés à partir des ressources nationales.

Avant même que le plan en question ne soit rendu public, le président Bongo s'est mis à l'œuvre, faisant preuve d'une fermeté sans faille, comme en témoignent quelques chiffres significatifs. Après être tombé à 600 milliards de francs C.F.A. par an, le produit intérieur brut (PIB) gabonais est remonté à 720 milliards l'an dernier, retrouvant ainsi son niveau de la période antérieure à ce que l'on appelle à Libreville, avec un mélange de déception et de regret, « *l'année de l'O.U.A.* ». Déficitaire de 40 milliards de francs C.F.A. en 1977, la balance des paiements est aujourd'hui excédentaire de 10 milliards. L'augmentation des revenus tirés de l'exportation du pétrole explique ces chiffres, mais la réduction brutale de certaines importations n'est pas étrangère à cette évolution.

De 575 milliards de francs C.F.A. à la fin de 1977 — époque à laquelle la capitale gabonaise était littéralement couverte de chantiers, — la dette publique est tombée à 440 milliards à la fin de 1979 et ne devrait être que de 365 milliards à la fin de 1980. L'interruption de certains travaux importants, parmi lesquels la construction d'un hôtel de cinq cents chambres et celle d'une coûteuse et inutile Maison de la radio, ont contribué à réduire sérieusement les dépenses, pour le plus grand mécontentement des affairistes de tous bords qui considéraient Libreville comme une véritable « *chasse gardée* ».

Cet assainissement bénéfique a été réalisé notamment grâce à la hausse constante des revenus que la République gabonaise tire de ses exportations. En vendant 8,5 millions de tonnes de pétrole à l'étranger en 1979, les Gabonais ont encaissé 279 milliards de francs C.F.A. Au cours de la même année, leurs ventes de bois (1 250 000 mètres cubes) leur ont rapporté 33 milliards de francs C.F.A., celles de manganèse (2 300 000 tonnes) plus de 26 milliards de francs C.F.A. et celles d'uranium (1 100 tonnes d'uranium-métal) 27 milliards de francs C.F.A.

Grâce à ces recettes importantes, le budget du Gabon est, compte tenu de la faiblesse de la population (moins d'un million d'habitants), le plus important de tous ceux des Etats africains francophones. Initialement établi à 313 milliards de francs C.F.A. pour l'année en cours, il vient d'être réajusté, par ordonnance rectificative, à 360 milliards. Heureux pays sud-saharien, où le gouvernement peut compter sur des excédents budgétaires, alors qu'à peu près partout ailleurs les responsables nationaux courent après d'hypothétiques subventions d'équilibre. Heureux pays aussi où le budget de développement — phénomène trop rare ailleurs en Afrique — est égal au budget de fonctionnement (120 milliards de francs C.F.A.).

Toutefois cette prospérité n'est pas sans créer quelques problèmes. C'est ainsi que l'aide internationale est chichement mesurée à un pays dont on reconnaît qu'il honore ses engagements financiers, mais dont on souligne, pour la plus grande indignation de ses dirigeants, qu' « *il est trop riche* ». Et il faut toute l'énergie du président Bongo pour persuader ses partenaires internationaux que, en dépit de son fort revenu annuel théorique par tête d'habitant (3 000 dollars), le pays est, lui aussi, en voie de développement. Le chef de l'Etat gabonais a d'ailleurs beau jeu d'expliquer à ses interlocuteurs que c'est en partie parce qu'on lui avait mesuré des concours financiers classiques qu'il a dû, en 1977, recourir à des aides hétérodoxes et... coûteuses.

Enfin, entourés de pays démunis et dont certains sont au seuil de la banqueroute, les dirigeants gabonais sont sollicités en permanence par leurs voisins pauvres. Pour la République Centrafricaine, saignée à blanc par les dépenses extravagantes de l'ancien empereur Bokassa, pour le Tchad, ruiné par une guerre civile sans issue, pour la Guinée-Equatoriale et Sao-Tomé-Principe, dont les budgets sont réduits à leur plus simple expression, le « *grand frère* » gabonais est un peu « *l'oncle d'Amérique* ». Or le président Bongo est de moins en moins résolu à tenir ce rôle pour mettre en application un slogan qu'il a lancé dès son accession au pouvoir : « *Gabon d'abord* ».

PHILIPPE DECRAENE.

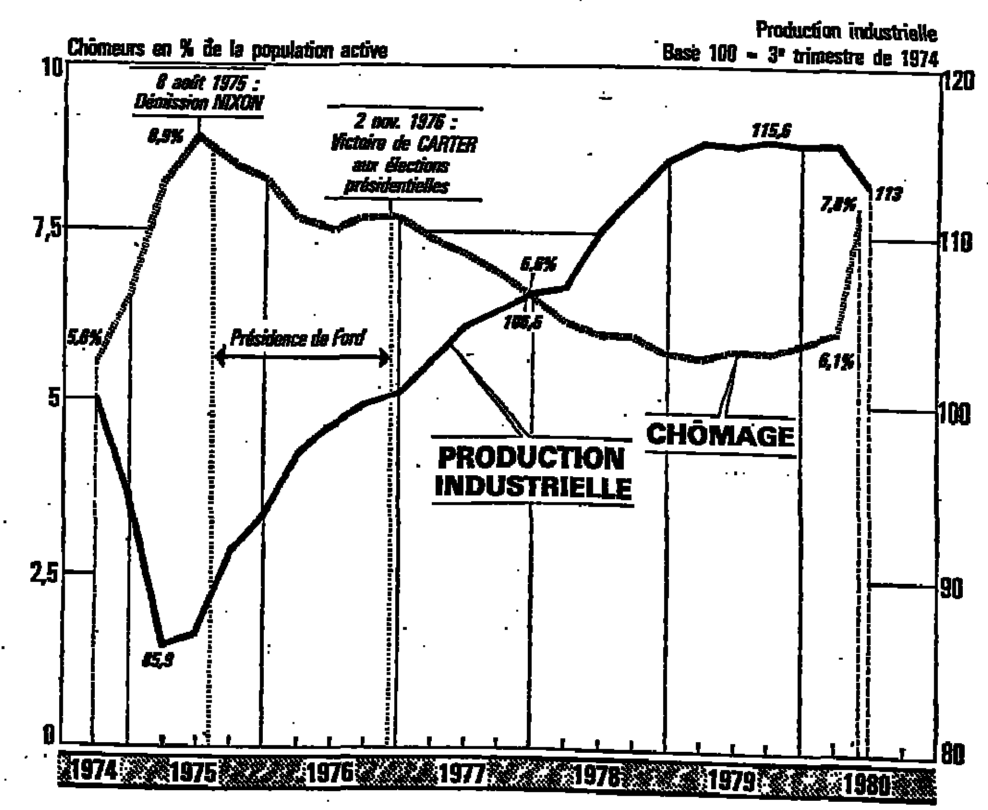
L'économie des États-Unis entre deux eaux

Les Etats-Unis ne sont pas encore sortis d'une récession arrivée alors qu'elle n'était plus guère attendue. Ainsi le chômage des jeunes vient d'atteindre son niveau le plus élevé depuis cinq ans : au début des vacances d'été, 3,9 millions de personnes âgées de 16 à 20 ans se trouvaient sans travail, ce qui représentait 16,4 % de la population active de cette classe d'âge contre 13,4 % un an plus tôt. Ces statistiques ne tiennent pas compte des jeunes qui poursuivent leurs études et cherchent un emploi pendant les congés.

Ceci étant à l'évidence lié à cela, la production industrielle a subi en juin sa baisse la plus forte depuis janvier 1975. Les ventes d'automobiles restent à un niveau très faible, ayant enregistré, début août, un recul de 31 % par rapport à la même période de 1979. Pendant les dix premiers jours du mois, les constructeurs de Detroit ont vendu 117 000 voitures de tourisme ; mais il est possible que ces ventes aient été freinée par la publicité vantant la sobriété des modèles 1981.

La conjoncture reste faible. L'autre moteur de l'économie, le bâtiment, traverse encore une phase de marasme : le nombre des logements achevés et livrés en juin, représentant une cadence de 1,5 million par an, était en baisse de 19 % par rapport à juin 1979. Enfin, pour ce même mois, les stocks des entreprises ont augmenté de 0,3 % (+ 0,2 % en mai) pour se situer à 447,8 milliards de dollars, ce qui risque de retarder l'amorce de la reprise de l'activité.

Quelques signes se manifestent. Les ventes au détail ont augmenté de 2 % en juillet (+ 1,4 % en juin) pour atteindre 77,1 milliards de dollars. En un an, la hausse a été de 5,5 % ; dans les grands magasins, elle a atteint 6 %. Les ventes de biens non durables ne se sont accrues que de 0,8 % en juillet (+ 10,6 % en un an), mais celles de biens durables ont progressé de 4,8 % (— 4,2 %). Enfin les consommateurs reprennent confiance : l'indice calculé par le Conference Board, institut privé de recherche, a progressé en juin et en juillet, tout en restant inférieur à son niveau de 1979. Ce redressement est, selon les spécialistes, comparable à celui constaté peu avant la fin de la récession de 1974-1975. Même si l'histoire économique ne se répète pas, une sortie de la crise n'est toujours pas à exclure pour les élections présidentielles.



s dirigeants gabonais ont opéré
important redressement financ
entre deux eaux

Le Monde

culture

MUSIQUE

Un « Te Deum » pour Fontevrault

(Suite de la première page.)

En l'absence de Placido Domingo, momentanément aphone et qui devait chanter des airs d'opéra, ce sont deux jeunes violonistes de l'orchestre, Mathias Lingenfelder et Christophe Guiot, qui ont dû affronter, dans un concertto de Bach, la lourde tâche de faire *oublier une vedette pour laquelle*, vraisemblablement, bien des mélomanes s'étaient déplacés. Comme Bach n'est pas précisément parmi les compositeurs dont le style convient à Abbado et qu'il s'agissait sans doute d'une improvisation de dernière heure, on ne sait s'il faut louer le talent et le courage des solistes ou excuser l'impression assez mitigée qui se dégageait d'une exécution plus qu'honorable mais dont il n'y a guère à dire et très peu à penser.

La « Deuxième Symphonie » de Brahms, avec laquelle s'achevait le concert, reflétait parfaitement, en revanche, la conception très personnelle du chef italien : tourmentée, dramatique sinon théâtrale, elle tournait le dos à la vision pastorale et enjouée qu'en *proposent d'autres interprétations*. Comme il est difficile de souscrire à la fois à l'une et à l'autre, l'auditoire était sans doute partagé à moins que, privé d'élément de comparaison — comme pouvait le laisser supposer un tonnerre d'applaudissements à la fin du premier mouvement — il n'ait pas d'opinion précise. C'est souvent ce qui arrive dans les concerts officiels *lorsque les invités sont nombreux*. Il y avait naturellement beaucoup de places payantes mais, au grand étonnement de ceux qui n'avaient pas demandé de précisions à ce sujet, la plupart étaient aveugles et pratiquement sourdes. Pour 50 francs, malgré la présence d'écrans de télévision et de haut-parleurs, c'est un peu cher, mieux valait rester dehors à moitié prix et *regarder le concert assis dans* l'herbe. A vrai dire, et en dépit des tapis épais qui recouvraient les dalles, seules les places des vingt ou trente premiers rangs de la nef étaient satisfaisantes acoustiquement et il est peu probable que beaucoup d'entre elles aient été mises en vente... Alors pour quoi et pour qui donne-t-on des concerts ?

Abbado dans son élément

A cette question mille fois posée, il n'existe qu'une réponse : pour la musique ! Et comme il n'y avait, dans le programme, qu'une seule œuvre véritablement adaptée au lieu, le « Te Deum », de Verdi, on pourrait imaginer, en rêvant un peu, qu'il aurait pu être donné quatre ou cinq fois dans la soirée, un groupe succédant à l'autre, cela aurait permis à tous ceux qui étaient venus d'entendre un chef-d'œuvre dans d'excellentes conditions et dans une interprétation parfaite. En effet, au mérite de l'orchestre, il convient d'associer ceux du Chœur de la Jeunesse de France préparé par Eliane Lavail et, cette fois, nul ne pouvait le contester, Claudio Abbado était tout à fait dans son élément.

Composé en 1896, à l'extrême fin de la carrière du compositeur, le « Te Deum », de Verdi, exactement comme celui de Berlioz et pour les mêmes raisons, souffre de la popularité du « Requiem » et c'est passablement injuste car il *s'agit d'un ouvrage tout à fait* original. Son architecture découle, en effet, d'une analyse préalable d'une acuité singulière : le « Te Deum », ainsi que le soulignait Verdi, n'est pas seulement, et en dépit de l'usage, un chant d'actions de grâce pour célébrer des victoires, il s'achève par une supplication pleine d'humilité et presque désespérée. Aussi, pour éviter *une fin décolorée* après un début trop éclatant, le compositeur a-t-il mis l'accent dans toute son œuvre sur le caractère intime de la prière, trouée seulement de quelques éclats fortissimo dont la brièveté même ajoute à l'impression de fragilité : la certitude est éphémère.

Commencé sur le modèle du chant grégorien puis de la polyphonie palestrinienne, ce « Te Deum » s'achève avec l'imploration d'une voix féminine perdue dans le lointain tandis qu'une seule note de trompette pianissimo suffit à évoquer peut-être le jugement dernier. Longue tenue suraiguë des violons à l'unisson, auxquels les contrebasses répondent par une vibration grave, silence.

GÉRARD CONDÉ.

★ Ce concert, organisé en collaboration avec le Centre culturel de l'Ouest, sera diffusé ultérieurement sur France-Musique.

DE VIVALDI A L'IRCAM

LA CHIGIANA, OU LA TRADITION MÉDICÉENNE A SIENNE

Du 21 au 31 août se tiendra à Sienne la trente-septième semaine musicale organisée par l'Accademia Musicale Chigiana. C'est le couronnement de cours de perfectionnement qui, pendant les mois d'été, drainent, dans la ville de sainte Catherine, la fine fleur des jeunes musiciens du monde entier. Cette année, l'académie a reçu sept cent cinquante demandes d'inscription provenant de quarante-quatre pays et n'a retenu que deux cents élus. Nous sommes loin des vingt-deux inscrits de 1932.

L'histoire de la Chigiana, comme on l'appelle familièrement à Sienne, est une aventure qui mérite d'être contée. Le visiteur du palais Chigi ne sait si la lente fascination qui s'empare de lui provient des salons magnifiques ornés de tableaux de Sasseta, Pinturicchio, Botticelli, Beccafumi, de sculptures de Donatello, Vecchietta, Berin, de tapisseries, de vases émaillés, ou des échos musicaux qui s'entrecroisent et se poursuivent dans les salles lambrissées. Les répétitions des élèves, les leçons des maîtres confèrent une vie étrange à ce temple de la musique voulu par un homme seul : le comte Guido Chigi Saracini. Avec lui, sans doute, s'est éteint en 1965 le dernier mécène italien.

Il a mené à bien un projet inscrit, oserait-on dire, au cœur même de sa famille : un de ses lointains ancêtres, Claudio Saracini, n'avait-il pas été déjà élève de Monteverdi ? Le comte Guido, dont on fête cette année le centenaire de la naissance (une sérénade fut offerte à sa mémoire par maîtres et disciples dans la cour du palais), fréquenta le conservatoire de Florence, s'adonna quelque temps à la composition puis consacra toute son énergie à la promotion musicale. Ce fut d'abord la création d'un quintette en 1908 puis, en 1913, une manifestation mémorable : l'organisation, avec le concours d'Arrigo Boito, d'une exécution de la Messe de Requiem *de Verdi dirigée par Edoardo Mascheroni.*

Le comte Chigi connaît bien le monde musical de son temps, est lié d'amitié avec Respighi qui lui dédie des compositions. En 1932, il fonde l'Accademia Musicale Chigiana grâce à l'appui, entre autres, d'Alfredo Casella qui suscite actuellement un regain d'intérêt chez les mélomanes.

Un enseignement prestigieux

Une des orginalités de l'académie, c'est son apparente gratuité : s'il y a un examen d'admission, il n'y a pas de sanction finale mais un simple certificat d'assiduité ; et pourtant, on s'y précipite en foule, fasciné par le prestige incontesté de son enseignement : il suffit de citer les noms de quelques-uns des professeurs qui, pour des cours fondamentaux ou des séminaires, fréquentent cette année l'académie : les violoncellistes français André Navarra et Alain Meunier, les violonistes Salvatore Accardo et Leonid Kogan, l'altiste Bruno Giuranna, le claveciniste Gustav Leonhardt, le flûtiste Severino Grazzeloni, le guitariste Oscar Ghiglia, les pianistes Guido Agosti et Bruno Canino, les compositeurs Franco Donatoni, Pierre Boulez et Luciano Berio.

Des compositeurs découverts au « revisités »

La plupart des célébrités musicales ont marqué de leur passage l'enseignement de la Chigiana : Alfred Cortot, Pablo Casals, Segovia, Hermann Scherchen, Luigi Dallapiccola, Nathan Milstein, Gyorgy Ligeti, Maurizio Pollini, Sylvano Bussotti et Iannis Xenakis. Temple, certes, l'académie est aussi un laboratoire qui suscite et fixe de nouveaux talents : Accardo et Giuranna sont devenus professeurs après avoir été élèves : Muti, Giulini, Zubin Mehta, Abbado, Diaz, etc., sont passés par l'académie qui leur a servi de tremplin.

En outre, la Chigiana poursuit un travail de recherches et d'expérimentation particulièrement prometteur. C'est ainsi que l'IRCAM plante ses tentes à Sienne dans la ligne d'un constant intérêt pour la musique contemporaine manifesté dès 1928 par la SIMC (Société internationale pour la musique contemporaine) qui avait donné, pour la première fois, des œuvres de Prokofiev, de Falla, Walton, Casella, Ravel, Webern, Hindemith. Tous les ans d'ailleurs, une soirée est consacrée à des pièces spécialement pour ces « Nouveautés de la Chigiana ».

Un tel creuset, qui brasse élèves d'hier et professeurs de demain, est particulièrement propice à des coups d'éclat : le plus connu est la découverte de Vivaldi, à qui fut consacrée la première semaine musicale siennoise de 1939. D'autres compositeurs furent sinon retrouvés, du moins remis à leur juste place (« revisités », comme on dit ici), tels, entre autres, A. Scarlatti, Galuppi, Caldara, Rossini... Souvent la semaine musicale s'enrichit d'un congrès de chercheurs sur un thème ou un compositeur : Rossini, Haydn. Ils bénéficient de sa bibliothèque musicale et littéraire de quatre-vingt mille volumes qui recèle des autographes célèbres, de Frescobaldi à Gounod. Cette année, dans l'esprit des expositions sur les Médicis au seizième siècle, sera représenté l'oratorio dramatique d'Emilio De Cavalieri : Représentation d'âme et de corps, *donné en 1600, date de la fameuse* Eurydice *de Peri.*

L'académie, une des toutes premières de son espèce, a été largement imitée de par le monde, où les cours d'été prolifèrent, mais aucune, semble-t-il, n'est habitée par cette cohérence et cet esprit qu'a su lui insuffler son créateur. Preuve de jeunesse, elle a survécu à son fondateur : en 1961, elle fut érigée en fondation, et le comte aliéna tous ses biens, pour la survie de son œuvre, à une banque fondée en 1472 qui en gère le fonctionnement, Le Monte dei Paschi de Sienne. La Chigiana : un mécénat dans la tradition médicéenne, au service de la musique...

PHILIPPE RENARD.

Progamme de la trente-septième semaine musicale siennoise : 21 - 31 août :

21 : Maîtres de la Chigiana : Mendelssohn, quintette et octuor à cordes. S. Accardo, violon ; B. Giuranna et O. Farulli, alti ; A. Meunier, violoncelle.

23 : Bruno Canino : Cage (piano préparé).

25 : Quatuor de l'Académie : Mendelssohn, Beethoven, Webern.

26 : « Nouveautés de la Chigiana » : premières exécutions mondiales de Petrassi, Danatoni, A...aghi, Renosto, Ferrari, Kelemen, Giuliano.

27 : Lya De Barberiis (piano) : Mendelssohn.

28 : Orchestre du Conservatoire de Sofia : Wagner, Beethoven, L. Kogan (violon), P. Bellugi (direction d'orchestre).

29 : Ensemble intercontemporain : Boulez, Berio. Chef d'orchestre : P. Eötvös.

30-31 : Emilio De' Cavalieri : représentation d'« Ame et de Corps ».

M. HERNU (P.S.) : le patrimoine est mis à l'encan.

M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, maire de Villeurbanne, a répondu aux déclarations de M. Giscard d'Estaing sur la défense du patrimoine (*le Monde* des 17 et 18 août) en faisant remarquer que « *la réalité est bien différente* » de celle décrite par le président de la République. Il ajoute :

« A la fin de l'année 1980, 100 000 hectares de terres à vocation agricole auront été achetés par des étrangers. En Provence, des vignobles, des sites touristiques, des campings sont achetés par des banques et des sociétés étrangères. Les Britanniques achètent des terrains le long de la Dordogne et les Allemands dans l'Est. Tout cela grâce à la réglementation et aux taux des changes. Pendant ce temps, le patrimoine industriel national passe sous contrôle des multinationales. Année du patrimoine national ? Non, ce patrimoine est mis à l'encan. Partout des problèmes graves se posent aux maires, aux élus, aux populations et, à laisser faire, les réactions des Français seront brutales ; faudra-t-il s'en étonner ? »

FESTIVALS

HÉDÉ A BESOIN D'ARGENT

Le septième Festival de Hédé (Ille-et-Vilaine), un bourg de huit cents habitants entre Rennes et Saint-Malo, s'est achevé dimanche 17 août. Selon les organisateurs, plus de trente mille spectateurs ont assisté, depuis le 9 août, aux nombreux spectacles de théâtre, de cinéma, de musique et de danse. Cependant, d'après M. Michel Estier, directeur du Festival, « malgré une progression constante du nombre des spectateurs et de la qualité artistique, le déficit financier sera cette année de l'ordre de 30 000 à 50 000 francs pour un budget global de 600 000 francs ». « Ce déficit s'ajo..te, a-t-il précisé, à celui de l'année précédente, qui était de 90 000 francs ».

Le chorégraphe Bernard Libault, qui, faute de moyens financiers, a dû renoncer à créer un nouveau ballet, estime que « le Festival de Hédé aura du mal à survivre si ce déficit n'est pas comblé par des subventions du ministère de la culture ». La prochaine édition du Festival prévoit notamment la création d'un ballet autour de l'œuvre de Chateaubriand. — (A. F. P.)

PETITES NOUVELLES

■ Le premier prix du quinzième Fsetival international de feux d'artifice de Monte-Carlo a été attribué, le samedi 16 août, à Joe Pottelli, reprédsentant Malte. La seconde récompense de cette manifestation, à laquelle ont participé cinq nations, a été décernée à l'Hermanos Toste Teide de Ténériffe (îles Canaries).

■ La cinquième Biennale inter-Limoges a désigné ses lauréats : Mme Gaya Silbert (Israël) remporte le Prix de la ville de Limoges ; M. Okumura Haotake (Japon), le Prix du conseil général ; M. Jean-Jérôme Berthouzoz (Suisse), le Prix d'honneur du jury ; Mme Françoise Coté (Canada), le Prix de la chambre de commerce ; M. Yoshiko Nakagami (Japon), le Prix de la nationale de l'art de l'émail de de Limoges étaient hors concours. chambre de métiers, et M. Daniel et Mme Denise Germaine (France), le Prix de la Chambre syndicale des maîtres émailleurs limousins. Les membres du comité des émailleurs

A la fin de l'année, après la fermeture de la Biennale, le musée de Cincinnati (Etats-Unis), qui possède une fort belle collection d'émaux anciens, accueillera les participants de la Biennale. — (Corresp.)

■ Le Conservatoire national supérieur de musique de Lyon recrute cinq professeurs pour l'année 1980-1981, dans les disciplines suivantes : formation musicale (deux postes), alto, piano, écriture. (Ecrire avant le 26 septembre : C.N.S.M., 3, rue de l'A..gile, 69005 Lyon. Rens. : téléph. (7) 839-63-40.)

CINÉMA

LE RIRE A L'ANGLAISE ET A L'ITALIENNE

Deux comédies de Clive Donner et Dino Risi

Vittorio Gassman est le seul lien bien improbable entre deux films, sans autres rapports que l'épuisement du filon comique. Clive Donner, metteur en scène de *le Plus Secret des agents secrets*, vient de Grande-Bretagne. Il a appris son métier au lendemain de la guerre, à *l'époque de la comédie anglaise*, ces œuvres où le cocasse devenait un produit d'exportation comme le whisky et les Rolls Royce. Il lui en reste le goût du bizarre, du dérangeant (il porta à l'écran Harold Pinter aussi bien que Woody Allen). Son dernier film, tourné à Hollywood, s'essaie à retourner comme un gant le mythe James Bond et *la Guerre des étoiles*.

Les personnages sont devenus des numéros, N° 86 mène l'enquête, entouré de beautés intraitables avec lesquelles aucune faiblesse n'est autorisée. Le président en personne le charge d'éliminer un méchant assez particulier qui a mis au point une bombe qui déshabille son monde, la bombe dénudante, c'est le titre anglais du film *(The Nude Bomb)*. Clive Donner et son équipe ont accentué le côté bande dessinée, inventé le dialogue minimal, fait feu de tout bois, et d'abord du studio Universal lui-même, connu à Hollywood pour avoir survécu un temps grâce aux visites organisées de touristes : la fusillade éclate pour de vrai, dans un décor de western, à la surprise des spectateurs, à qui l'on démontre que le cinéma, ce n'est pas du bidon. La fin ne manque pas de piquant avec le dédoublement automatique des méchants, selon la recette bien connue du *cloning*.

Vittorio Gassman est le roi des méchants, parle anglais avec une nonchalance désarmante, et Don Adams, le n° 86, l'antihéros, résume l'anonymat petit-bourgeois.

***

Dans le film de Dino Risi, Vittorio Gassman ne fait que passer, cette fois, dans un studio romain, tel qu'en lui-même la comédie italienne l'a transformé. Un des meilleurs gags de *Je suis photogénique* est encore emprunté à la petite histoire du cinéma italien, celle du doublage, inséparable de toute une époque : Renato Pozzetto, l'acteur chargé d'incarner le jeune cinglé de cinéma venu tenter sa chance à Rome, débute sur un plateau de Cinecitta, il demande son texte, le metteur en scène lui explique qu'il n'a à réciter que des chiffres.

Dino Risi, le metteur en scène du *Fanfaron* et des *Monstres*, reprend un de ses thèmes favoris, le minus qui n'arrête pas de fabuler. Mais *Je suis photogénique*, victime de la mode qui pousse à aller toujours plus vite, à simplifier, condenser au maximum, ne prend pas le temps d'approfondir une histoire qui méritait mieux. La province, à peine entrevue, une Italie du bout du monde, sur les rives d'un lac Majeur triste à pleurer, nous émeut presque : monde sans espoir, sans horizon, où le cinéma, américain, jette seul quelques feux. Retour encore plus sombre, à la fin du film, du héros désenchanté, père adoptif de jumeaux dans sa petite ville natale. Dino Risi a vu trop énorme, nous angoisse au lieu de nous faire rire. Seul Renato Pozzetto, *avec son faciès imperturbable*, réussit parfois à nous toucher, un peu dans la lignée d'Alberto Sordi.

L. M.

★ Voir les films nouveaux.

UNE EXPÉRIENCE A AVIGNON

L'utopie agissante

Le groupe de quatre mini-salles, géré à Avignon par Anne-Marie Faucon et ses amis, porte un nom prémonitoire : Utopia. L'aventure commence en 1976 quand un noyau d'activistes du septième art venus d'Aix-en-Provence, où l'accueil se *révélait* plutôt tiède et les conditions *d'implantation pas encore vraiment* favorables, met le cap sur la cité des Papes. Le premier Utopia naît dans une ancienne chapelle, au rez-de-chaussée de l'Institut américain d'Avignon, dont le directeur aide à la transformation en salle de cinéma. Trois autres salles Utopia suivront, en 1979, tout près sur des lieux autrefois occupés par un *artisan. Aujourd'hui cet ensemble* modeste de quatre salles, avec au total trois cent cinquante fauteuils, fonctionne à l'année au rythme de sept séances (neuf au moment du Festival) par jour et par salle, entre midi et minuit, à des prix d'entrée défiant toute concurrence : 8 et 10 francs.

« Au départ, explique Anne-Marie Faucon, *nous avions toutes les peines du monde à obtenir des films. Jacques Robert et les Grands Films classiques ont été les premiers à nous faire confiance, alors que C.I.C.* (le consortium américain qui groupe Paramount, Universal et M.G.M.) *nous demandait de payer à l'avance la location des films. Aujourd'hui nous sommes reconnus par les professionnels français, nous pouvons louer tous les films de notre convenance non retenus par les grands circuits, nous ne lésinons jamais sur les pourcentages garantis exigés des distributeurs. Nous voulons un film, nous l'obtenons. »* Mais l'expérience va bien au-delà du traditionnel art et essai : avec Anne-Marie Faucon et ses *amis, le cinéma fait en permanence* partie de la vie de la cité, et pas seulement à la façon un peu artificielle du Festival, greffé de l'extérieur.

Aujourd'hui, les responsables d'Utopia sont mêmes consultés par des organismes culturels de la ville. Utopia et ses animateurs s'inscrivent sans rougir dans la postérité de 1968. Les plus an*ciens, comme Anne-Marie et* Michel, ont abandonné leur métier ou leurs études pour tenter une expérience de communication sur le tas, ils se définissent volontiers comme des « communicateurs ».

Aux moments difficiles, on peut toujours faire appel aux amis, aux spectateurs d'Utopia. En un mois et demi, on a ainsi vendu deux mille cinq cents cartes de fidélité à 80 francs, pour mieux affronter les échéances lourdes de juin dernier. Quand on a voulu construire, ou plutôt aménager les trois nouvelles salles Utopia, il y a deux ans, les banques demandaient des garanties pour avancer l'argent nécessaire. Plusieurs amis ont aussitôt offert leur caution : *des immeubles ont été hypothéqués*, de simples particuliers aux revenus modestes ont également contribué. Et l'utopie s'est matérialisée, Utopia réalise quelques-uns des plus hauts pourcentages de fréquentation de la région. Aujourd'hui les distributeurs se pressent aux portes d'Utopia pour proposer leurs films.

Demain sera encore plus beau : on ne rasera pas gratis, mais on va essayer de former un noyau à travers tout le midi de la France et, avec des amis, de créer un circuit de type Utopia — il serait possible d'implanter une cinquantaine de salles : *« On pourrait aider à produire les films de ceux qui font le cinéma aujourd'hui, des films à petit budget que nous amortirions sans trop de difficulté. »* Une association a été créée, l'ACRIS (Association des cinémas de recherche indépendants du sud), Montpellier, Aix, Marseille sont déjà dans le coup, ainsi que des salles municipales comme à Martigues et Gardane, une dizaine de points au total. Surtout pas de dirigisme, que *tout le monde garde son identité*. Ici, à Utopia, chacun des six permanents est payé à une sorte de minimum syndical, 2 500 F, on se relaie dans les diverses fonctions, tour à tour balayeur, caissier, projectionniste. Des bénévoles apportent leur collaboration occasionnelle.

Et les programmes en cours sont là pour témoigner de la vi*talité de l'expérience : non seulement* tout le cinéma à la mode, Fassbinder, Wajda, comme l'œuvre de Mankiewicz et de Scola à l'occasion de la programmation de Jacques Robert au Festival, sont montrés, mais encore des œuvres de Pologne, de Turquie, de Cuba, des films militants ou expérimentaux. A tour de rôle chacun des six permanents monte une semaine à Paris chercher de nouveaux films, chacun décide souverainement et doit ensuite défendre son choix. Erre ce, selon la son choix. *« On a enfoncé un coin dans le système,* conclut Michel, bras droit d'Anne-Marie Faucon. *Le cinéma devient un instrument pour changer sa vie, créer des rapports différents avec les gens. »*

LOUIS MARCORELLES.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Conciergerie (734-14-16), 21 h. : la Rose et le Fer.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute Surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre de Poche (548-42-97), 20 h. 30 : le Premier.
Théâtre de l'Union (770-90-94) : Tartuffe.

Les cafés-théâtres

Blancs - Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. — II, 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : Roger Mason.
Cafessalon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Abadie.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cabaret chaud ; 21 h. 30 : C. Jolibois ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-67-03), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Jazz Group de Bretagne.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 23 h. 45 : Los Salseros.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : C. Barthélemy.
Dunois (584-72-00), 21 h. : D. Malherbe Trio.
Lucernaire (544-57-34), 23 h. 30 : Quiproquo.

Le music-hall

Dannou (261-69-14), 21 h. : Pépé Cordoba et sa Fiesta flamenca.

XVᵉ Festival estival de Paris

(329-37-57)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : D. Roth (Bach, Saint-Saëns, Franck, Dupré).

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : M. Delavie, J. Skippen (Beethoven, Mozart, Stravinski, Chopin, Donizetti).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Un chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; 17 h. : le Dernier des hommes, de F.W. Murnau ; 19 h. : Lola, de J. Demy.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16ᵉ (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Paramount-City, 8ᵉ (562-45-76) ; St-Michel, 5ᵉ (326-79-17). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2ᵉ (296-80-40).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14ᵉ (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).
BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6ᵉ (325-71-08). U.G.C.-Marbeuf, 8ᵉ (225-47-19). Bienvenue-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (F.) (**) : U.G.C.-Danton, 6ᵉ (329-42-62). Rex, 2ᵉ (236-83-93), Normandie, 8ᵉ

Lundi 18 août

(359-41-18), Helder, 9ᵉ (770-11-24), U.G.C.-Gobelins, 13ᵉ (336-23-44), Miramar, 14ᵉ (320-89-52), Mistral, 14ᵉ (539-52-43), Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64).
CALIGULA (It., v. ang.) (**) : St-Germain-Studio, 6ᵉ (354-42-72), Monte-Carlo, 8ᵉ (225-09-83), Biarritz, 8ᵉ (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2ᵉ (261-50-32), Montparnasse-83, 6ᵉ (544-14-27), Lumière, 9ᵉ (246-49-07), Athéna, 12ᵉ (343-07-48), Mistral, 14ᵉ (539-52-43), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79), Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64), Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8ᵉ (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg., v. ang.) : U.G.C.-Danton, 6ᵉ (329-42-62), Balzac, 8ᵉ (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9ᵉ (770-47-55).
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33), Marignan, 8ᵉ (359-92-82).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (354-34-83), U.G.C.-Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45), Studio Raspail, 14ᵉ (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8ᵉ (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70), Berlitz, 2ᵉ (742-60-33), Montparnasse-83, 6ᵉ (544-14-27), Fauvette, 13ᵉ (331-56-86), Gaumont-Sud, 14ᵉ (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23), Cambronne, 15ᵉ (734-42-96), Wepler, 18ᵉ (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9ᵉ (770-47-55), Miramar, 14ᵉ (382-89-52).
DEUX AFFREUX SUR LE SABLE (A., v.f.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70), Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. It.) : Vendôme, 2ᵉ (742-97-52).
EXTASE (Tch., v.o.) : Olympic-St-Germain, 6ᵉ (222-87-23).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6ᵉ (325-71-08), Biarritz, 8ᵉ (723-69-23), Caméo, 9ᵉ (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59), Murat, 16ᵉ (655-99-75)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6ᵉ (325-60-34).
LES HERITIERES (Hong.), v.f. : U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).
KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).
LONG WEEK-END (Austr.), v.o. : Paramount-Elysées, 8ᵉ (359-49-34).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFES AVEC LES HOMMES ? (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

PILE OU FACE, film français de Robert Enrico : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-10) ; Caméo, 9ᵉ (246-66-44). U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Magic Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) : Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Secrétan, 19ᵉ (206-71-33).
LE PLUS SECRET DES AGENTS SECRETS, film américain de Clive Donner (v.o.) : Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Paramount Elysées, 8ᵉ (359-49-34) — V.f. : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).
JE SUIS PHOTOGENIQUE, film italien de Dino Risi (v.o.) : Quintette, 5ᵉ (354-35-40) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) : Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27).
NEW YORK CONNECTION, film américain de Robert Butler (**) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08). — V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Elysées Cinéma, 8ᵉ (225-37-90) ; Caméo, 9ᵉ (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Magic Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Images, 18ᵉ (522-47-94) ; Secrétan, 19ᵉ (206-71-33).

LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10).
MANHATTAN (A.), v.o. : J.-Cocteau, 5ᵉ (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.), v.o. : Cluny-Palace, 5ᵉ (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14ᵉ (589-68-42) ; Athéna, 12ᵉ (343-07-48).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Secrétan, 19ᵉ (206-71-33).
LE PRE (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (354-35-40) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6ᵉ (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17ᵉ (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (It.-Fr., version It.) : 14 Juillet-Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; v.f. : 14 Juillet-Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79)
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5ᵉ (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2ᵉ (508-11-69) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Napoléon, 17ᵉ (380-41-46).
THIRD WORLD, PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5ᵉ (354-50-91).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15ᵉ (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; Olympic, 14ᵉ (542-61-42) ; v.f. : Impérial, 2ᵉ (272-72-52).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; Racine, 6ᵉ (633-43-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8ᵉ (225-47-19) ; 14 Juillet-Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79).
L'ULTIME ATTAQUE (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8ᵉ (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10)
UN FLIC DE CHOC (A., v.o.) : Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59)
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Studio Alpha, 5ᵉ (354-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5ᵉ (354-20-12) ; U.G.C.-Opéra, 2ᵉ (261-50-32).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A.), v.o. : Action Christine, 6ᵉ (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6ᵉ (633-10-82).
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A.), v.o. : la Clef, 5ᵉ (337-90-90).
L'ARBRE AUX SABOTS (It.), v.o. : Bonaparte, 6ᵉ (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.), v.o. : Studio Logos, 5ᵉ (354-26-42).
BARRY LYNDON (A.), v.o. : Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Paris, 8ᵉ (359-53-99). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27).
BONNIE AND CLYDE (A.), v.o. : André Bazin, 13ᵉ (337-74-39).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67).
CHINATOWN (A.), v.o. : Quintette, 5ᵉ (354-35-40) ; Elysées Point Show, 8ᵉ (225-67-29).
CLEOPATRE (A.), v.f. : Moulin-Rouge, 18ᵉ (606-63-26).
LE DERNIER NABAB (It.), v.o. : Palace-Croix-Nivert, 15ᵉ (374-95-04).
LES DAMNES (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5ᵉ (633-79-38), La Pagode, 7ᵉ (705-12-15), France-Elysées, 8ᵉ (723-71-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; ABC, 2ᵉ (236-55-54) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).
DEUX SUPERFLICS (A.), V.f. : Gaumont-Sud, 14ᵉ (327-84-50).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Cambronne, 15ᵉ (734-42-96) ; Wepler, 18ᵉ (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).
DOUZE SALOPARDS (A.), v.f. : Caméo, 9ᵉ (246-66-44) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64).
GIRLFRIENDS (A.), v.o. : la Clef, 5ᵉ (337-90-90).
GOLDFINGER (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9ᵉ (742-76-23) ; Paramount-Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13ᵉ (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).
LE GUEPARD (It.), v.o. : Quartier Latin, 5ᵉ (326-84-65) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23)
GUET-APENS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5ᵉ (633-25-97) ; Mercury, 8ᵉ (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Max-Linder, 9ᵉ (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3ᵉ (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**), Actua-Champo, 5ᵉ (354-51-60).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Actua-Champo, 5ᵉ (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5ᵉ (325-78-37)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Opéranight, 2ᵉ (296-62-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Point Show, 8ᵉ (225-67-29). — V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23)
INSPECTEUR HARRY (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6ᵉ (222-72-80) ; Paramount-City, 8ᵉ (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Max-Linder, 9ᵉ (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Passy, 16ᵉ (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).
JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.f.) : Saint-Charles-Convention, 15ᵉ (579-33-00).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5ᵉ (337-90-90).
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum des Halles, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Saint-Germain-Village, 5ᵉ (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Parnassien, 14ᵉ (329-83-11) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27)
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Gaîté-Montparnasse, 14ᵉ (320-90-09).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5ᵉ (354-07-76)
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (335-35-40) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46). — V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15ᵉ (374-95-04)
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.o.) : Capri, 2ᵉ (508-11-69).
MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5ᵉ (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A.) (**) (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Studio Cujas, 5ᵉ (354-89-22).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38)
PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86) ; Studio Git-le-Cœur, 6ᵉ (326-80-25) ; Espace Gaîté, 14ᵉ (320-99-34)
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (354-35-40) ; Balzac, 8ᵉ (561-10-60)
POUR L'EXEMPLE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3ᵉ (272-62-98).
ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : Olympic, 14ᵉ (542-67-42).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14). — V.f. : Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).
THE SERVANT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3ᵉ (272-62-98).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8ᵉ (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6ᵉ (633-10-82)
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34)
LE TOMBEAU HINDOU, LE TIGRE DU BENGALE (A., v.o.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86) ; Olympic-Saint-Germain, 6ᵉ (222-87-23)
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2ᵉ (261-50-32).

Les festivals

FRISSON (v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-47-18) : Dracula. — Trois Haussmann, 9ᵉ (770-47-55) (v.o.) : le Retour des morts-vivants.
INGMAR BERGMAN (v.o.). Studio des Ursulines, 5ᵉ (354-39-19) : l'Heure du loup.
HOLLYWOOD SE REGARDE (v.o.), Olympic, 14ᵉ (542-67-42) : Inside Daisy Clover.
LES HEROINES D'HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14ᵉ (542-67-42) : Rebecca.
HOMOSEXUALITE (v.o.), Le Seine, 5ᵉ (325-95-99) : Parlons-en.
PASOLINI, Les Templiers, 3ᵉ (272-94-56), en alternance : les Contes de Canterbury ; les Mille et Une Nuits.
LES MAUDITS D'HOLLYWOOD, (v.o.) : Action La Fayette, 9ᵉ (878-80-50) : la Rue chaude.
W.C. FIELDS (v.o.), Action Christine, 6ᵉ (325-85-78) : Mine de rien.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9ᵉ (878-80-50) : les Passagers de la nuit.
FILM NOIR, (v.o.) : Grands-Augustins, 6ᵉ (633-22-13) : Pendez-moi haut et court.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD, (v.o.), Olympic, 14ᵉ (542-67-42) : le Prisonnier d'Alcatraz.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5ᵉ (325-72-07) : la Soupe au canard.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Studio Bertrand, 7ᵉ (783-64-66). En alternance : Roberta ; Entrons dans la danse. — Mac-Mahon, 17ᵉ (320-24-81) : Gigi.
FESTIVAL ROCKY REGGAE MOVIES (v.o.), 3-Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77). En alternance : Jubilee ; Bob Marley Live.
INDE, REVE ET REALITE (v.o.), Action République, 11ᵉ (805-51-33) : l'Inde fantôme.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Mercredi —



RADIO-TÉLÉVISION

VU

PARIS SE PERD

Se promener à Paris dans les rues tranquilles du mois d'août, c'est se laisser prendre aux mailles de la nostalgie. Parce qu'on a le temps de regarder, on cherche à reconnaître, on cherche en vain. La ville change impitoyablement. La mémoire, peut-être, embellit le passé...

C'est une bonne idée d'avoir programmé ce dimanche, dans la série « Rue des Archives », l'émission de nos collaborateurs André Fermigier *et* Frédéric Edelmann Paris perdu. *Jeu de mots ? Les auteurs juxtaposent des documents tournés entre les années 60 et aujourd'hui. Vingt ans de projets, de réalisations, de fanfaronnades, d'autosatisfaction, de gâchis, qui ont pour mobile la nécessité évidente de moderniser la capitale, pour prétexte de loger ses habitants, pour moteur la spéculation.*

Cruel, le retour sur les déclarations officielles, la confrontation avec la réalité... Où est le jardin suspendu de Maine-Montparnasse, ce grand ensemble confortable et cher où vivent des milliers de jeunes couples et où il n'y a pas de crèche ?... Montparnasse, Belleville, place des Fêtes, le Marais. Les studios poutres apparentes, les maisons disloquées remplacées par des immeubles à jets d'eau et galets dans le hall, les hôtels particuliers transformés en duplex de caractère. Qui y habite, qui a les moyens d'y habiter ? Dans Paris, les bureaux à louer sont nombreux, mais les appartements adaptés aux salaires moyens, c'est une autre affaire.

Régulièrement se fait entendre un cri d'alarme : « Paris se vide. » *Cruel de voir, par le simple jeu des documents, à la suite de quelles gabegies il s'est vidé. Désespérant de se ressouvenir des multiples plans et contre-plans, des sommes colossales volatilisées. Cafardeux de réentendre les délires utopiques, d'une part, les craintes et les avertissements inutiles, d'autre part. Rageant de revivre la bataille perdue des pavillons Baltard, où s'était spontanément concentrée une vie artistique désordonnée qui aurait pu devenir riche.* « On a perdu le regard culturel de l'architecture », *disait Bofill. Paris, pari perdu, l'enfer est pavé de bonnes intentions, il n'en est pas pour autant agréable à vivre, telle est l'amère morale de l'émission.*

Dérision-désarroi

Le programme du week-end dans son ensemble était d'ailleurs marqué par une sorte de dérision-désarroi, en tout cas dans ce qu'on appelle les variétés. Sans même parler des sinistres « comiques associés » du samedi, dont le bâclage couperait l'inspiration des Marx Brothers, le « Numéro un » de Jean-Pierre Darras sur TF 1 et l' « Antenne » à Annie Cordy sur Antenne 2 n'ont pas été des réussites.

Jean-Pierre Darras a inséré n'importe comment des chanteurs dans une trame simplissime : le ferrailleur milliardaire, devenu producteur, impose une ex-majorette idiote à un metteur en scène étranger — qui porte la casquette d'Andreas Voutsinas — et à un imprésario à accent sémite — il y a là un désagréable petit air chauvin, — et monte Esther *en comédie musicale. On n'en voit qu'un court sketch pénible. Les auteurs n'ont eu ni l'audace, ni le temps, ni les moyens d'aller jusqu'au bout. Le seul moment drôle est celui de l'interview par José Artur, qui est à l'aise dans n'importe quelle situation.*

Chez Jean-Pierre Darras, Annie Cordy, déguisée en Wonder Woman, chante Super Annie. *Dans son émission, elle manifeste d'autres ambitions : elle joue* Lucienne et le boucher, Madame Sans-Gêne, la Cerisaie. *Elle est une concierge qui se rêve actrice. En somme, elle passe une audition pour les producteurs ou metteurs en scène qui auraient l'idée de rester sur Antenne 2. Elle a envie d'échapper à ses chansons délibérément stupides, de faire du théâtre. Elle a du tempérament, de la gouaille, ce n'est pas une surprise. Elle a le goût du mélo. Elle a besoin d'être fermement dirigée, car sa Lucienne tourne à la caricature grossière. Elle est capable de douceur lasse, mais la* Cerisaie *ne se laisse pas découper en tranches. Et puis, là encore, la réalisation est trop bâclée. Mais c'est quand même moins triste que le clou de « Numéro un », Jean-Pierre Darras chantant le* Truc en plumes *sur la voix de Zizi. Ça c'est Paris.*

COLETTE GODARD.

SUR FRANCE-CULTURE, CONTES FANTASTIQUES...

● A partir de ce lundi, la première partie des soirées de France-Culture est consacrée, durant la semaine, à l'étude et à la mise en ondes de contes et de nouvelles fantastiques. C'est Maurice Sarfati qui ouvrira cette étude, avec cinq dramatiques réalisées à partir d'œuvres assez peu connues, notamment les « gothic *stories* » anglaises *inspirées de* textes allemands du milieu du dix-huitième siècle : *les Chiennes blanches*, d'après James Hogg ; *Poing de fer, ou le démon de la vieille tour*, d'après Walter Scott ; *le Château d'Otrante*, d'après Horace Walpole ; *Wolfstein et Megalena, ou la vengeance du Rosicrucien*, d'après Percy Bysshe Shelley. Et pour commencer, ce lundi 18 août, *Caftan Rouge le sorcier*, d'après Nicolas Gogol. A partir du 25 août, Pierre Dupriez et Serge Martel prendront la suite en proposant d'établir une définition du « fantastique », en particulier en France, dans une série d'émissions intitulées « A contre-courant du fantastique français ».

★ France-Culture, 21 heures.

...ET SYMBOLIQUE DES NOMBRES

● Sous le titre « *La symphonie des nombres* », France-Culture propose une série d'émissions, réalisée en 1979 pour les « Chemins de la Connaissance », qui constitue une excellente initiation à la science « arithmologique ». On sera ainsi successivement éclairé sur Pythagore et les néo-pythagoriens ; les cycles précolombiens dans le monde Maya ; les nombres dans le monde Maya; les nombres et la Kabbale; les nombres dans la monde Maya ; les nombres et la Kabbale ; les nombres dans la théosophie de Jacob Boehme ; les nombres chez Louis-Claude de Saint-Martin ; les nombres vivants ; les nombres et l'architecture ; les nombres et la physique moderne ; les nombres et l'inconscient. — B. A.

★ France-Culture, 22 h. 30.

Lundi 18 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Série documentaire : Des paysans.
Par J.-C. Bringuier et H. Knapp. (Rediff.)
Après une série d'enquêtes à travers le monde, des ethnologues, des sociologues, des écologistes s'interrogent sur les paysans et leur vie. Première partie : Les racines.

19 h Caméra au poing : l'île des Lémuriens.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : « Frédéric ».

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma (hommage à Bourvil) : « le Chemin des écoliers ».
Film français de M. Boisrond (1959), avec F. Arnoul, A. Delon, Bourvil, J.-C. Brialy, L. Ventura, P. Mondy, P. Dubost, M. Lebeau, S. Milo, J. Brochard. (N.)
D'après un roman de Marcel Aymé, une lourde comédie de boulevard sur le temps de l'Occupation. Rien n'est expliqué ni analysé et la réalisation est académique.

21 h 50 Série : « Grands-Mères ».
Emission de J. Frappat. *Jeanne et Hélène*, réal. : G. Olivier.
Jeanne a quatre-vingt-trois ans et Hélène quatre-vingt-quatre. Elles vivent à La Grand-Combe, près d'Alès, dans les Cévennes. A treize ans elles travaillaient à la mine. Elles racontent.

22 h 35 Les musiciens du soir : les baladins.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-Six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Question de temps.
Au sommaire : un reportage sur le duel Carter-Reagan ; une interview, en direct, de M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., et un entretien avec le Père Pedro Arrupe, supérieur général des jésuites.

21 h 40 Document : Les religions au Brésil.
Football.

22 h 25 Sport : Catch.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Carroyage ; Hebdo-jeunes.

20 h Les Jeux.

20 h 30 Cinéma public : « Voyage au-delà des vivants. »
Film américain de G. Reinhardt (1954), avec C. Gable, L. Turner, V. Mature, L. Calhern, O.E. Hasse, W. Hyde-White. (Rediffusion.)
Une intrigue rocambolesque mélangeant le mélodrame et la chronique de résistance. Le film est correctement réalisé mais peu convaincant.

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h., L'épopée des matières premières : L'or.
19 h. 25, Sons : Bestiaire d'exotisme.
19 h. 30, Algues, pierres et ancres : L'île de Bréhat (première partie).
20 h., La comédie musicale : Broadway.
21 h., Caftan rouge, le sorcier, de N. Gogol. Adapt. : M. Sarfati.
22 h. 5, Des pas sous les premières étoiles, par D. Caux.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La symbolique des nombres. (Redif.)
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète. Feuilleton de L. Kobrynski. (Redif.)
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE - MUSIQUE

19 h. 5, Prologue : autour de la Cinquième symphonie de Beethoven.
19 h. 30, Festival de Salzbourg 1980 : « Symphonie n° 2 en ré majeur » et « Symphonie n° 5 en ut mineur », de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm.
22 h. 30, Les nuits d'été : La musique se livre ; 23 h., Rome : de l'Apollo au Costanzi (Verdi, Ponchielli, Mascagni).

Mardi 19 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Le raid à cheval.

12 h 25 Jeu : Avis de recherche.

13 h Journal.

13 h 45 Série : « Shaft » (Délit de fuite).

17 h Scoubidou : carnaval.

17 h 15 Croque vacances.
Dessin animé ; Isidore le lapin ; Infos nature ; Variétés : Old Gang Jah ; Les comètes : A travers Madagascar.

18 h Série documentaire : Des paysans.
N° 2 : le pain.

19 h Caméra au poing (l'île des Lémuriens).

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : « Frédéric »

20 h Journal.

20 h 30 Série : « Mathias Sandorf ».
D'après J. Verne. Adapt. : C. Desailly. Réal. : J.-P. Decourt.

21 h 20 Documentaire : les Français du bout du monde.
Un Français à Singapour. Emission de P. Dhostel et J. Equer.
Charles Dupoizat devenu en Orient un important négociant en caoutchouc.

22 h 15 Médicale : les clowns, le psychiatre et l'enfant.
Emission d'E. Lalou et I. Barrère.
Avec les docteurs Soulé, psychiatre pour enfants, et David, psychanalyste, et la participation d'un père de famille et d'un clown professionnel.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 45 Journal.

12 h 35 Série : Kim et Cie.
Les pierres de genèse.

14 h Aujourd'hui, madame.
Devenir vétérinaire.

15 h 5 Feuilleton : L'aventure est au bout de la route.
Une drôle de trouvaille.

15 h 50 Fenêtre sur... le chant des fous.
Histoire d'être.

16 h 35 Cinéma : « Mayerling ».
Film français d'A. Litvak (1935), avec D. Darrieux, C. Boyer, J. Dax, M. Régnier, G. Dorziat, J. Debucourt, Y. Laffon, S. Prim, A. Dubosc. (N. Rediffusion.)
D'après le roman historique de Claude Anet, un film sentimental et romantique mis en scène avec soin et où Charles Boyer et Danielle Darrieux forment un couple inoubliable.

18 h Récré A 2.
Casper et ses amis ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés : Trente-Six bouts de chandelles.

20 h Journal.

20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Betzi ».
Téléfilm britannique de W. Douglas-Home, réal. C. Whatham. Avec L. Gutteridge, F. Finlay, B. Cookson, B. Murray...
L'idylle de l'empereur prisonnier.

21 h 35 Débat : Napoléon à Sainte-Hélène.
Avec MM. J. Tulard, professeur d'histoire à la Sorbonne, A. Castelot, historien, W. Smith, professeur à l'Université de Londres, F. Beaucour, historien, le docteur J.-F. Lemaire.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Pliages : la caravelle ; Les couleurs du temps de l'été.

20 h Les Jeux.

20 h 30 Cinéma pour tous : « l'Adorable Voisine ».
Film américain de R. Quine (1958), avec J. Stewart, K. Novak, J. Lemmon, E. Kovacs, H. Gingold, E. Lanchester, J. Rule. (Rediffusion.)
Une comédie américaine qui fait penser, par son humour et son recours au fantastique, à Ma femme est une sorcière, *de René Clair. Kim Novak est réellement adorable.*

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h., Au concert... avec P. Sacher : « Symphonie n° 85 » (Haydn) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Vivaldi).
14 h. 30, Les vampires de l'Alfama, de P. Kast. Adapt. : Cat. Bourdet. (Redif.)
17 h. 2, Autour du Bœuf-sur-le-toit : Son époque, ses familiers.
18 h., L'épopée des matières premières : Le blé.
19 h. 25, Sons : Bestiaire d'exotisme.
19 h. 30, Algues, pierres et ancres : L'île de Bréhat (deuxième partie).
20 h., La comédie musicale : Broadway (deuxième partie).
21 h., Les Chiennes blanches, de J. Hogg. Adapt. : M. Sarfati.
22 h. 5, Des pas sous les premières étoiles, par D. Caux.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La symbolique des nombres (cycles précolombiens dans le monde maya).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète. Feuilleton de L. Kobrynski. (Redif.)
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE - MUSIQUE

14 h., Collection particulière : « Ithzak Perlman, musicien de chambre et virtuose », œuvres de Haëndel, Beethoven, Paganini, Tartini et Kreisler ; 15 h., Œuvres de Beethoven, Bartok et Paganini ; 16 h. 30, Œuvres de Mendelssohn, Sarasate, Brahms et Chausson.

17 h. 30, Concert : Earle Brown, le 27 janvier 1979, à l'Auditorium 105 de Radio-France, avec le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Brown ; 19 h. 5, Kiosque-Soir ; 20 h., Prologue au concert.

20 h. 30, Concert : Festival estival de Paris (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont), œuvres de John Dowland, par The London Early Music Group, dir. James Tyler (concert sous le patronage du British Council).

21 h. 45, Concert (donné au Théâtre de l'Est parisien) : Œuvres de Ducol, Stravinski et Bancquart, par l'Ensemble 2E 2M, dir. A. Bancquart.

23 h., Les nuits d'été : Rome, l'opéra aujourd'hui (Verdi, Mercadante, Rossini, Stravinski) ; 0 h. 5, Concert dans la ville (Berio, Nono) ; Curiosités : Opinion de Pie X sur la musique religieuse (Allegri, Vivaldi, Wagner).

LETTRES

La mort de Diego Fabbri

Le dramaturge italien Diego Fabbri est mort subitement le 14 août à Riccione, dans la province de Forli. Il était âgé de soixante-neuf ans. Sa pièce « Procès à Jésus », adaptée par Thierry Maulnier, avait été représentée à Paris en 1958 avec un très vif succès. Mais « Inquisition » en 1953 et 1957, « Procès de famille » en 1955, « le Séducteur » en 1957, autres œuvres traduites par Michel Arnaud, lui avaient valu à Paris une réputation certaine, qui ne fut pas relancé en 1969 avec « Bienheureux les violents » et « le Procès Karamazov », en 1970, adaptation d'un épisode du roman de Dostoïevski.

Les questions du catholicisme italien de l'après-guerre

C'est l'Unita *qui estime que la mort de Diego Fabbri crée* « un vide pesant dans la culture catholique de l'Italie contemporaine ». *Jugement qui serait banal s'il n'amenait à se demander ce qui maintenant subsiste d'une telle culture, ou du moins qui peut s'en prévaloir. La dernière pièce de Diego Fabbri, qui devait être montée en octobre par Sandro Bolchi, en situe bien la définition. Elle consiste dans le dialogue de deux camarades de séminaire devenus vieux, l'un a quitté la soutane mais gardé la foi; l'autre, devenu cardinal, a perdu la foi mais gagné le pouvoir.*

Pour datée qu'elle soit, une pareille intrigue reprend la dialectique entre la mystique et l'institution qui a tramé la longue œuvre de Fabbri. Secrétaire général du Centre catholique du cinéma, il prit de front en 1941 le conformisme ambiant et trouva immédiatement le succès avec Marais, *où il posait le drame d'un homme qui n'hésite pas à provoquer une catastrophe où il sera impliqué en dénonçant ses propres responsabilités*

Pendant vingt ans, Diego Fabbri poursuivra une production théâtrale abondante, bien agencée, trop souvent comparée à celles de Pirandello, de Bernanos ou de Claudel, alors qu'il y montrait beaucoup plus de métier que de poésie ou de lyrisme.

Simultanément, Diego Fabbri travaillait pour le cinéma (il fut le scénariste d'Europe 51 *de Roberto Rossellini), pour la télévision (il adapta* Thérèse Desqueyroux, le Vice absurde, *sur Cesare Pavese), il dirigea l'hebdomadaire* Fiera letteraria, *et le Théâtre de la Comète.*

La mesure même du succès qu'il recueillit incitera sans doute à retrouver dans son œuvre le témoignage des questions que se posait le catholicisme italien dans l'après-guerre. Mais sa valeur proprement dramatique assurera-t-elle sa survie ? Retrouvera-t-on un jour Fabbri comme Claudel ? Il a eu tous les mérites du très bon artisan plus que ceux du dramaturge de génie. — J. N.

CARNET

Mariages

Patrick DHONT
et
Dominique GIRAULT
sont heureux d'annoncer leur mariage célébré dans l'intimité, à Ersa (Haute-Corse), le 5 août 1980.
34, avenue René-Coty, 75014 Paris.
Mme Michèle Dhont,
52, rue Albert-Joly,
78000 Versailles.
M. et Mme Jacques Girault,
Avenue Lopez de Azevedo 998,
Cidade Jardins,
05603 Sao Paulo (Brésil).

Décès

— Le docteur Maurice Collard,
Françoise, Elisabeth, Marie-Eve et Jean-Mathieu Collard,
Sa famille et ses amis,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de
Mme Maurice COLLARD
née Jacqueline Mouton,
survenu le 12 août 1980, à l'âge de quarante-sept ans.
L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.
9, rue Twinger,
67000 Strasbourg.

— M. Lucien Guérard, inspecteur général honoraire des affaires sociales,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Renée GUÉRARD,
chevalier des Arts et Lettres,
chevalier des Palmes académiques,
sociétaire des Artistes français
et du Souvenir de Corot,
Prix des avocats des Yvelines (1977),
survenu le 14 août, à Versailles (Yvelines).
Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 20 août 1980, en l'église Notre-Dame-du-Chêne à Viroflay, à 15 h. 45 précises, et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Viroflay (Yvelines).
Eglise : rue Rieussec.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, rue Racine,
78220 Viroflay.

— Nous avons appris le décès, survenu à Bruxelles le 3 août 1980, à l'âge de cinquante ans et après *une courte maladie*, de
M. Fernand NEDÉE
président
du conseil d'administration
de la
Banque de Paris et des Pays-Bas (Belgique S.A.),
et de la
Compagnie belge de participations Paribas « COBEPA » S.A.
Le défunt, qui siégeait aux conseils de diverses importantes sociétés en Belgique, était une personnalité marquante du monde financier belge.

— Mme Jean Touzet du Vigier,
Le contre-amiral et Mme Alain Touzet du Vigier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Christian Touzet du Vigier et leurs enfants,
M. et Mme James S. Russell et leurs enfants,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du
général de corps d'armée (C.R.)
Jean TOUZET du VIGIER,
grand croix
de la Légion d'honneur,
endormi dans la paix du Seigneur, le 15 août 1980, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 20 août, à 8 h. 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Carqueiranne (Var).
Ses anciens compagnons d'armes organiseront ultérieurement une cérémonie solennelle à sa mémoire en l'église Saint-Louis-des Invalides.
(Voir page 7.)

— M. et Mme Charly Jacob et leurs enfants et nièce,
Le docteur Claude Alexandre,
Mlle Lise Alexandre,
Mme Huguette Plassais et ses enfants,
M. et Mme François Ditisheim et leurs enfants,
M. et Mme Emile Hazan et leur enfant,
M. et Mme Gérard Graulle et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger WEILL,
leur oncle bien-aimé,
survenu le vendredi 15 août, dans sa quatre-vingt-onzième année.
L'enterrement aura lieu le lundi 18 août, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse.
Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

— En ce premier anniversaire de la disparition de
Mᵉ Odile MATHIEU-PARLANGE
ses enfants et petits-enfants demandent une pensée à ceux qui l'ont connue.

— Le 18 août, quatorzième anniversaire de la mort de
Louis RENOU,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Sur le circuit d'altitude de Zeltweg

Jabouille devance Jones, dans le Grand Prix d'Autriche

Situé à 650 mètres d'altitude dans la province de Styrie, le circuit de Zeltweg, où a eu lieu dimanche 17 août le Grand Prix d'Autriche, favorisait les deux Renault turbocompressées de Jean-Pierre Jabouille et de René Arnoux. En altitude, tous les moteurs atmosphériques perdent de leur puissance alors qu'au contraire les moteurs turbocompressés, dont la pression d'admission est réglable, conservent leur potentiel. Comme seules les voitures de Jabouille et d'Arnoux sont équipées en formule 1 de moteur turbocompressé, l'avantage qu'avait au départ l'équipe Renault était très net.

Aux essais, les pilotes de la Régie avaient surclassé leurs adversaires d'une manière inhabituelle en formule 1 d'environ 3 secondes sur un tour de circuit. Renault avait déjà mis à profit cette alliée qu'est l'altitude, notamment au mois de mars dernier en Afrique du Sud, à Kyalami (près de 2 000 mètres), où René Arnoux avait gagné sans être trop inquiété.

Compte tenu des déboires qui ont pénalisé l'équipe de course de la Régie depuis plusieurs mois, il ne s'agissait cependant à Zeltweg que d'un avantage mécanique fragile. Chez Renault, on était en effet plus ou moins dans l'inconnu pour ce qui concerne les pneus et les ressorts de soupape, peu fiables dans les précédents Grands Prix, et plus particulièrement une semaine plus tôt en République fédérale d'Allemagne, où Jabouille et Arnoux avaient été contraints à l'abandon, ressorts de soupape cassés.

Depuis les deux victoires de René Arnoux au Brésil et en Afrique du Sud, la situation ne souffrait aucune équivoque dans l'équipe française. Seul René Arnoux pouvait encore devenir champion du monde, et c'était donc lui qui devait essayer de gagner, si du moins le déroulement de l'épreuve le permettait. Jabouille, qui restait sur quinze abandons consécutifs depuis sa victoire au Grand Prix de France à Dijon, en juillet 1979, l'avait fort bien admis. La consigne était de rester dans les roues de René Arnoux. Pour mettre toutes les chances du côté d'Arnoux, il avait même été décidé à Zeltweg de monter des pneus à gomme dure — théoriquement plus résistants — sur sa voiture, alors que Jabouille partait avec des pneus à gomme plus tendre. La diversification est sans doute une sécurité, mais elle n'a pas joué dans le sens espéré.

Les Ligier surclassées aux essais

En début de course, tout s'est passé *comme prévu et souhaité*. Dès le quatrième tour — la course en comportait cinquante-quatre, soit 320 kilomètres à parcourir, — René Arnoux et Jean-Pierre Jabouille avaient dépassé Alan Jones (Williams), le plus rapide à s'élancer. Les deux pilotes de la Régie avaient la course bien en main. Jabouille respectait la consigne à la lettre, en réserve pour le cas où... Les Ligier de Jacques Laffite et de Didier Pironi, surclassées aux essais et apparemment pénalisées par un choix de pneumatiques peu heureux, étaient distancées.

C'est au vingtième tour que René Arnoux, dont l'avance sur Jones, pointé troisième, était d'une dizaine de secondes, allait perdre toutes ses chances et de remporter le Grand Prix d'Autriche, et de conquérir en 1980 le titre de champion du monde. Il devait observer un arrêt à son stand pour changer de pneu et l'on sait qu'en formule I un arrêt est dans la plupart des cas sans appel.

Restait Jean-Pierre Jabouille pour prendre le relais, et qui, du coup, avait retrouvé toute sa liberté et les plus grandes ambitions. Son avance sur Jones montait jusqu'à onze secondes, mais, dès le quarante-cinquième tour, la Williams se rapprochait régulièrement. Au cinquantième tour, à quatre tours de l'arrivée, l'écart entre les deux pilotes n'était plus que de trois secondes. De toute évidence, Jabouille connaissait lui aussi les problèmes de pneumatiques, et le tout est de savoir si la dégradation de la tenue de route de sa voiture, consécutive à l'usure des pneus, allait lui permettre de tenir Jones à distance jusqu'au cinquate-quatrième tour. Les 82/100 de seconde séparant les deux pilotes à l'arrivée montrent à quel point Jabouille a été menacé par ce diable de Jones, classé deuxième à Zeltweg comme il l'avait été la semaine passée à Hockenheim au Grand Prix de la République fédérale d'Allemagne, derrière Laffite.

Premier ou deuxième, Alan Jones sort de toute façon grand vainqueur du Grand Prix d'Autriche. Les six points supplémentaires que Jones a marqués à Zeltweg, et le fait qu'il a précédé tous les postulants au titre mondial, consolident encore sa position. Désormais, Jones est d'autant plus le grand favori du championnat du monde que les quatre Grands Prix qui restent à disputer — Pays-Bas, Italie, Canada, Etats-Unis, côte est — conviennent, par leurs caractéristiques, à sa Williams, comme ils sont d'ailleurs favorables aux Ligier.

Sur les tracés des circuits de Zandvoort, Imola, Montréal et Watkings-Glen (1), les Renault ne retrouveront pas les mêmes avantages qu'à Zeltweg, encore qu'à la Régie on considère que les Renault devraient être extrêmement compétitives à Zandvoort. Les perspectives qui s'offrent à Alan Jones sont donc les meilleures qui soient avec, cependant, une réserve. Le règlement du championnat du monde est ainsi fait que les pilotes ne peuvent inscrire que cinq résultats pour chaque demi-saison. Or depuis le début de la seconde demi-saison, c'est-à-dire depuis le Grand Prix de Grande-Bretagne, Jones a marqué, par trois fois des points, et il ne lui reste en conséquence que deux possibilités d'augmenter son capital, à moins de retrancher des résultats antérieurs.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Confrontés à des problèmes financiers, les organisateurs du Grand Prix des Etats-Unis, côte est, à Watkins-Glen, ne sont pas sûrs que leur épreuve pourra avoir lieu comme prévu.

TENNIS

BORG ABANDONNE A TORONTO

Le Players International de Toronto, championnats du Canada disputés au York University Tennis Centre et dotés de 250 000 F de prix, attire les grandes raquettes depuis l'an dernier, non seulement à cause de la générosité de John Players and Son, mais aussi parce que son Central a été reconstruit en « decoturf », surface sur laquelle va se dérouler l'Open des Etats-Unis à Flushing Meadow. Il s'agit plus d'un dernier entraînement que d'une répétition Unis à Flushing-Meadow. Il ne faut guère plus attacher d'importance aux résultats en trois sets que pour le Queen's de Londres à la veille de Wimbledon.

Après les éliminations ou les retraites prématurées de McEnroe et Gerulaitis, Borg avait laissé entendre qu'il souffrait d'un genou. Ce qui ne l'avait pas empêché de rallier la finale en battant facilement Sadri (6-1, 6-4) et Sandy Mayer (6-0, 6-3). Cependant, opposé en finale dimanche 17 août au jeune et coriace Tchécoslovaque Ivan Lendl, qu'il considère comme le champion de demain, Borg s'est vu, dès le début du match, lancé dans une dispute éprouvante sur tous les points. Ayant emporté le premier set par 6-4, il était mené dans le deuxième par 4-5 lorsqu'il abandonna, préférant ne pas tomber boiteux et garder ses chances intactes pour Flushing-Meadow.

● *La France battue en coupe Valerio.* — La coupe Valerio, réservée aux équipes nationales juniors et disputée à Lesa (Italie), a vu les Espagnols battre les Français en finale (4-1). Jérôme Potier seul a battu Tous (6-3, 7-6), performance enviable.

ATHLÉTISME

LE FRANÇAIS FERREIRA PASSE 5,70 MÈTRES A NICE

La « perche d'or », sommet de la réunion internationale dite « Nikaïa » au Parc de l'Ouest à Nice, n'a pas tenu toutes ses promesses, la vedette n° 1, le Polonais Vladislas Kozakiewicz, médaille d'or à Moscou, s'étant malencontreusement blessé en s'échauffant. Ce concours aura du moins apporté une grande satisfaction au camp français : Vigneron et Bellot éliminés, Houvion dépassé à 5,60 m, ce fut Serge Ferreira, vingt et un ans, le fils du gardien du Stade de Colombes, qui termina en vainqueur avec un saut de 5,70 m au deuxième essai, devant Houvion, le Polonais Klimczyk, le Russe Volkov, l'Américain Olson.

L'ensemble de la réunion, malgré les seize mille spectateurs qui garnissaient les gradins du superbe stade, fut assez languissante. Le record mondial de Jazy sur le mile (3 min. 53 sec. 6) ne fut pas battu, l'Américain Steve Scott l'emportant sans grand panache et José Marajo ne terminant que quatrième.

— A Barletta, son pays natal, le sprinter italien Pietro Mennea, médaille d'or à Moscou, a réalisé 19 sec. 96 sur 200 m, meilleur chrono jamais enregistré au niveau de la mer (record du monde : 19 sec. 72 par Mennea à Mexico).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION

CLASSEMENTS

Groupe A : *1. Montluçon ; 2. Montpellier, Angoulême ; 4. Ajaccio ; 5. Béziers, Saint-Dié.* — Groupe B : *1. Thionville ; 2. Rouen ; 3. Blois ; 4. Nœux-les-Mines ; 5. Limoges ; 6. Châteauroux.*

SPORTS ÉQUESTRES

L'Autrichien Hugo Simon brillant vainqueur du Grand Prix de Rotterdam

De notre envoyé spécial

ROTTERDAM. — *Le concours hippique international officiel de Rotterdam a pris fin dimanche 17 août avec le Grand Prix disputé sous un soleil resplendissant devant des tribunes archicombles. L'actuel champion de France Gilles de Balanda, notre plus solide atout, a dû se contenter d'une huitième place, malgré un début plus que prometteur. La deuxième phase de la compétition, en effet, devait consacrer la défaite complète de ce cavalier en selle sur le cheval* Galoubet, *somptueux dans un premier temps, puisqu'il s'était classé en tête du premier tour, et accumulant au second les bévues au point de l'écarter du barrage auquel son talent le destinait.*

Auparavant l'étonnant Prix du Port de Rotterdam couru la veille samedi avait donné lieu à un débat passionnant de bout en bout. Douze obstacles phénoménaux parsemaient le gazon fleuri de la piste, douze obstacles qui, leur reconnaissance à pied terminée, avaient incité bon nombre de concurrents à retirer leurs toutes premières montures afin de ménager leurs jambes à vingt-quatre heures du Grand Prix. C'est ce que firent Hervé Godignon et Frédéric Cottier, conformément aux ordres de Marcel Rozier, chef d'équipe pour la France, qui ne jouèrent d'ailleurs, aucun rôle, *Eusèbe* (Frédéric Cottier) chargeant tous les obstacles et passant au-dessus de la main.

L'épreuve comportait un triple particulièrement trapu que dix cavaliers seulement franchirent sans rien accrocher sur les cinquante-six partants. La plupart ratissèrent à qui mieux mieux les barres attaquées au faux train. Ce fut le cas d'Hervé Godignon, victime d'une chute sévère au deuxième élément. Ce fut lui encore — pour ne citer que les échecs les plus navrants — de l'Allemand de l'Est Paul Schockemöhl à qui son cheval *El Paso*, ce seigneur de toutes les pistes fit « nein » d'une violente secousse de *tête*.

On eut tout de même es barrages et c'est le jeune Hollandais Henk Nooren, un élève du crack allemand Hans Gunther Winkler, qui l'emporta dans un style ouragan.

L'Autrichien Hugo Simon, toujours à la pointe du combat, prouva péremptoirement sa classe dimanche en s'adjugeant sur le bai *Gladstone* le Grand Prix. Seule l'impétuosité de ce cavalier lui joue des tours pendables. Elle est si manifeste que les rires fusent dans le public à voir tout son personnage inventer mille diableries pour gagner. A Rotterdam, il a mis dans sa poche ses plus intimes rivaux, dont le jeune et très coriace Anglais John Whitaker et l'Américaine Melanie Smith. Performance d'autant plus méritoire qu'il montait un cheval un peu lourd à la crope rigoureusement horizontale.

Le Grand Prix n'était certes pas une amusette, la cote des quatorze obstacles oscillant entre 1,50 m et 1,60 m, sans parler des larges.. démesurément larges. On pourra évaluer les difficultés accumulées quand on saura que le Suisse Thomas Fuchs, premier appelé en piste, et qui n'était pourtant pas un débutant sur le théâtre international, fut renvoyé au paddock sur le score de 40 points et demi.

Les Français étaient représentés, outre Gilles de Balanda, par Frédéric Cottier (*Flambeau C*) et Jean-Marc Nicolas (*Seaman*). Tous deux chutèrent, simple simple coïncidence ?, au troisième élément du triple. A noter que des quarante-huit chevaux inscrits au programme, et représentant dix-huit nations, neuf d'entre eux échouèrent au même obstacle.

Surprise américaine

Les Américains furent surpris à Rotterdam quand ils croyaient surprendre. Ils ont remporté tout récemment le Prix des nations, à Dublin, et ils avaient talonné, début juillet, à Longchamp, les Français dans la même épreuve. Ils ont été ici plutôt décevants. De bons classements sans doute, des accessits sûrement, des victoires, nenni. Mélanie Smith est loin de baigner dans l'aura qui faisait de sa devancière, la ravissante Kathy Kusner, la championne égale pour ne pas dire plus, de la Française Janou Tissot-Lefebvre. Les cinq autres cavaliers américains ne sauraient faire oublier le très classique Neal Shapro dont il serait vain de chicaner le talent en encore moins Frank Chapot et encore moins William Steinkraus, médaille d'or à Monaco.

Un dernier mot sur le crack français *Val de Loire*, passé dans le piquet de la formation américaine (et qu'il nous est arrivé de monter dès sa prime jeunesse). Ce superbe alezan, âgé aujourd'hui de dix-sept ans, n'a rien perdu de sa fraîcheur ni de son extrême plaisir à avaler les obstacles sans effort apparent de déglutation. Sa carrière le mena de France en Espagne, où il fut longtemps la première monture du champion olympique Luis Alvarez Cervera, jusqu'au jour où un mécène américain, sur un coup de foudre, le paya 400 000 francs lourds et lui fit traverser la mare aux harengs.

ROLAND MERLIN.

VOILE

« FRANCE - III » ET « LIONHEART » A ÉGALITÉ DANS LA COUPE DE L'AMERICA

Le *jury* de la Coupe de l'America a donné droit à la réclamation qu'avait déposé le baron Bich au nom du voilier français « France III », lequel avait été heurté par le douze mètres britannique « Lionheart » avant la ligne de départ.

Les régates prévues pour samedi 16 août n'ont pu avoir lieu, des vents de 22 nœuds interdisant toute navigation aux pur-sang de la mer.

Ski nautique

Championnat d'Europe de figures à Reding (Grande-Bretagne) : 1. Fabrice Martin (Fr.) ; 2. Tanguy Benett (Fr.).

FAITS DIVERS

LES ACCIDENTS DE MONTAGNE ONT ÉTÉ EN DIMINUTION CET ÉTÉ

Cinquante personnes ont trouvé la mort en montagne, entre le 15 juin et le 15 août, dans les Alpes françaises, contre soixante-quinze l'année dernière. En 1979, la trop grande fréquentation de certains massifs avait provoqué de nombreuses imprudences, faisant de l'alpinisme un des sports les plus dangereux. Cette année, les mauvaises conditions climatiques semblent être la cause principale de la diminution des accidents puisque ceux-ci se sont multipliés avec le retour du beau temps, depuis le 9 août.

Toutefois, depuis deux semaines, les guides du peloton de gendarmerie estiment que la montagne a pris un caractère « plus estival » et que les courses de rocher peuvent se faire dans de bonnes conditions.

D'autre part, un touriste italien, M. Giovanni-Maria Astegiano, quarante ans, a fait, vendredi 15 août, une chute mortelle de 200 mètres dans le massif des Merveilles (Alpes - Maritimes) alors qu'il était en randonnée à 2 500 mètres d'altitude avec des amis.

DEUX MORTS DANS LES BALS

L'intervention musclée de bandes de jeunes dans les bals d'été a provoqué deux nouveaux morts. A Gendrey (Jura), un ouvrier âgé de vingt-deux ans, M. Dominique Petit, a été tué, et trois personnes blessées, samedi 16 août, par un agresseur armé d'une carabine 22 long rifle. Treize jeunes gens étaient venus de Besançon perturber le bas du comité des fêtes de Gendrey. Huit des membres de la bande ont été arrêtés quelques heures plus tard. A Beuvrigny (Manche), un cultivateur âgé de cinquante ans, père de trois enfants, M. René Delaville, est décédé, samedi 16 août, de ses blessures : il avait reçu plusieurs coups de couteau au ventre alors qu'il tentait, en compagnie de son fils et de ses voisins, de s'interposer, dans la nuit du 9 au 10 août, entre deux bandes rivales. Le fils de M. Delaville, âgé de dix-huit ans, souffre d'une perforation du poumon. L'agresseur n'a pas été retrouvé, mais cinq membres de l'une des bandes, venue de la région parisienne interrompre le bal de Beuvrigny, ont été appréhendés. Ces jeunes gens auraient voulu se venger de leur récente défaite, dans une commune voisine, face à des jeunes de la région de Beuvrigny.

CASCADES MEURTRIÈRES

Biarritz. — Un adolescent de quatorze ans a été tué et cinq autres personnes blessées, dont deux grièvement, à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), au cours d'un accident qui s'est produit lors d'un spectacle de cascade automobile donné samedi 16 août par l'équipe de Michel Chirouze. Les victimes se trouvaient devant les barrières de sécurité, à proximité des câbles de protection destinés à empêcher les voitures de sortir de la piste. L'une d'entre elles, en fin de course, a heurté le filin, qui se tendit et cassa le pilier en ciment. Celui-ci est tombé sur les spectateurs. — (Corresp.)

Le projet de récupération des « trésors » du Titanic

L'utopie d'un milliardaire texan

Soixante-huit ans après son naufrage, le Titanic *refait parler de lui. Une expédition américaine, financée par un riche pétrolier texan, M. Jack Grimm, se propose d'aller repêcher dans l'épave, les « trésors » (diamants, or notamment) qui ne peuvent manquer d'avoir coulé en Atlantique-Nord avec ce paquebot de luxe de 60 000 tonnes. Quinze cents personnes, au moins, ont disparu dans ce naufrage.*

Par sonar, une épave a été repérée dans la région du naufrage, par 3 800 mètres de fond. Des essais d'identification par caméra sous-marine, desecendue à partir d'un bateau de surface, ont dû être abandonnés, dimanche 17 août, en raison de l'état de la mer. Ce contretemps n'aurait pas abattu le moral de l'expédition qui envisagerait, selon diverses agences de presse, d'utiliser l'année prochaine le sous-marin Aluminau *pour aller reconnaître l'épave. Viendrait ensuite le découpage du* Titanic *qui permettrai td'avoir accès aux chambres fortes.*

*Un tel projet semble, en l'état actuel des techniques sous-marines ,relever de la pure utopie. Certes, l'*Aluminaut *peut descendre à 4 500 mètres et il a participé, en 1966, à la récupération de la bombe H américaine perdue, au large de Palomarès, par 750 mètres de fond, et en 1969 à celle du petit sous-marin de recherche* Alvin *coulée l'année précédente dans l'Atlantique par 1 540 mètres de fond. Certes, le* Mizar, *navire de la marine américaine, a repéré et photographié, notamment, les épaves des sous-marins* Thresher *(1964),* Scorpion *(1968) et* Eurydice *(1970), mais ce navire remorque un « poisson » de plus d'une tonne qui est bourré d'instruments très perfectionnés. Certes, le* Glomar Explorer *a réussi à repêcher, en 1975, une partie d'un sous-marin soviétique coulé par environ 4 800 mètres de fond, mais le bateau avait été construit spécialement et le coû ttotal de l'opération, financée par la C.I.A., est estimé à 250 millions de dollars (approximativement 1 milliard de francs au cours actuel du dollar).*

On ne voit pas très bien comment les techniques classiques permettraient d'explorer, de découper et de remonter dans un proche avenir des bouts d'une épave reposant sou 3 000 ou 4 000 mètres d'eau. Il est impossible de découper du métal au chalumeau sous ces pressions (300 ou 400 atmosphères), mêe si on tient compte du fait que l'expédition s'est dotée de véhicules habités ou inhabités lourds. Il faut, en effet, faire du travail « propre » et précis : il ne s'agit pas de tout faire exploser et ensuite d'aller ramasser les morceaux dispersés sur le fond.

Peut-être « l'opération Titanic » aura-t-elle lieu un jour, mais combien faudra-t-il dépenser de temps et d'argent ? — Y. R.

Dans les Bouches-du-Rhône

60 HECTARES DE PINÈDES INCENDIÉS

Quatre jeunes gens qui avaient tenté de mettre le feu à la forêt de Desaignes (Ardèche) dans la nuit du 10 au 11 août ont été entendus par les gendarmes de La Mastre, le vendredi 15 août. Ils seront présentés prochainement au parquet. L'incendie qu'ils avaient déclenché en jetant de l'essence sur un taillis s'était éteint presque immédiatement.

Dans le même département, trois équipes de vigiles du feu ont été postées sur des hauteurs et surveillent la forêt aux jumelles.

Dans les Bouches-du-Rhône, 60 hectares de pinède ont été détruits dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 août, à Châteauneuf-lès-Martigues et près d'Aubagne. Ces deux incendies ont été maîtrisés dimanche en fin de matinée, et leurs causes ne sont pas connues. M. Edmond Garcin, maire d'Aubagne et député communiste des Bouches-du-Rhône, a demandé au premier ministre une « *véritable politique forestière* » et le reboisement rapide des régions sinistrées.

D'autre part, seule la route des Calanques, près de Cassis, a été interdite à la circulation le dimanche 17 août, en application de l'arrêté préfectoral interdisant toute circulation et tout stationnement dans les massifs boisés des Bouches-du-Rhône. Promeneurs et touristes ont pu circuler, déambuler et pique-niquer aussi bien entre Marseille et Cassis que dans le massif de la Sainte-Baume, sous la surveillance « dissuasive » de patrouilles de gendarmes.

● *En Espagne, vingt-cinq personnes* au moins ont été blessées, certaines grièvement, dans une violente explosion qui s'est produite dans l'hôtel Alborada de Raxo, entre Pontevedra et Grove en Galice, a-t-on indiqué samedi 16 août de source policière. D'autres personnes pouraient se trouver sous les décombres que les équipes de secours sont en train de dégager. L'explosion, selon les premières hypothèses, serait due à une fuite de gaz. — *(A.F.P.)*

En Islande

ERUPTION DU VOLCAN HEKLA

(De notre correspondant.)

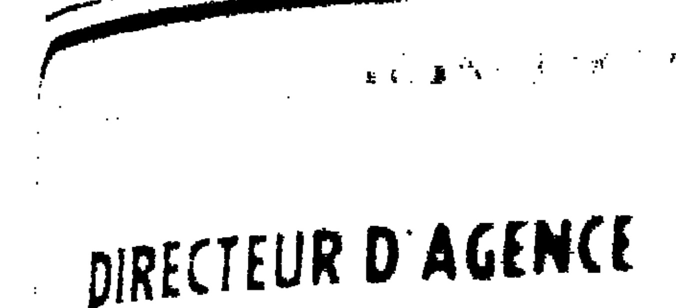
Reykjavik. — Le volcan Hekla s'est réveillé en Islande. C'est la seizième fois, depuis que des hommes habitent sur cette île, que l'Hekla se met en colère. L'éruption de 1947, qui avait duré plus d'un an, fut une des plus grandes du siècle, et la dernière date de 1970.

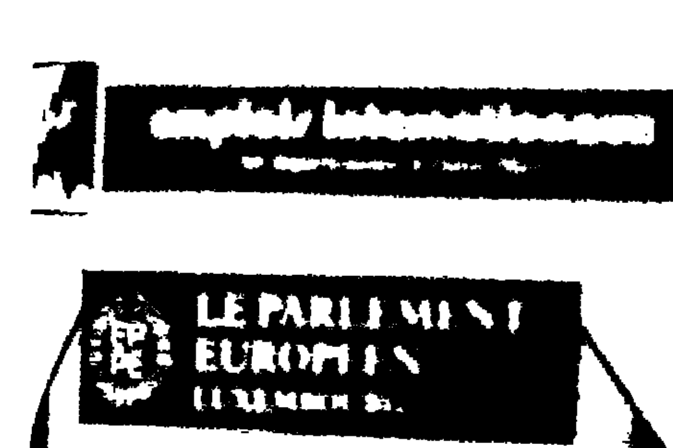
D'une faille de 6 kilomètres de long sortent, cette fois-ci, trois fleuves de laves qui sertrois fleuves de lave, qui serdifférentes au milieu des neiges, et un nuage de cendres qui, trois heures après le début de l'éruption, atteignait déjà plus de 16 kilomètres d'altitude, est projeté dans le ciel. Le panache est visible de la capitale à plus de 100 kilomètres de distance, et des retombées de cendres ont été repérées dans le nord du pays à 200 ou 300 kilomètres du volcan.

De nombreuses pannes de coucourant ont affecté Reykjavik dimanche 17 août : le lac d'un barrage proche du volcan est recouvert d'une pluie de cendres qui flottent sur l'eau et en perturbent le fonctionnement.

L'Islande est régulièrement le théâtre d'éruptions volcaniques. L'éruption de l'Heimaey aux îles Vestmann, en 1973, avait enseveli sous les cendres un partie de la ville de Vestmannaeyar, et la population avait été évacuée. L'eau chaude, qui sort du sol à plusieurs centaines de degrés dans presque toutes les régions du pays, a permis d'équiper en eau chaude la plupart des agglomérations. Jusqu'en 1973, seule la capitale, Reykjavik, bénéficiait de cette source d'énergie propre et peu coûteuse. La crise de l'énergie a rendu maintenant rentable l'équipement de la majeure partie de l'île.

GÉRARD LEMARQUIS.





مكبرا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE BANQUE RÉGIONALE DE L'EST

recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

(CLASSE V - VI)

La fonction conviendrait à un cadre bancaire confirmé pouvant justifier de plusieurs années d'expérience, de préférence dans un service d'exploitation.

Nous voudrions rencontrer un homme d'action, conscient de l'aspect commercial du poste, capable d'assumer la gestion de l'ensemble des activités d'une agence d'une dizaine de personnes et étant à même de prendre directement en charge la partie crédits aux entreprises.

Nous offrons *une rémunération motivante, une voiture de fonction, des perspectives d'avenir intéressantes.*

Les dossiers de candidature (avec C.V. manuscrit + photo + prétentions) adressés sous référence 8.785 à « le *Monde* » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, seront examinés avec la discrétion la plus absolue.

SUPERMARCHÉS ALIMENTAIRES

suma

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE
SUD ALSACE - CHAMPAGNE

recherchent

DIRECTEURS

- Commerciaux dynamiques justifiant d'une expérience dans ce poste.
- Seront responsables dans le cadre de la politique de la Société, d'une unité de vente, des résultats et de la réalisation des Budgets.
- Position Cadre assimilé + tous avantages sociaux (13e mois, primes, participation...).

Env. curr. vitae détaillé + photo à :
Service
Recrutement
Magasins
cedis
8 Bld DIDEROT 25000 BESANÇON
TEL. (16-81) 82.80 50

GRANDE BANQUE PRIVEE

recherche pour sa succursale de LYON un

CADRE COMMERCIAL
Clientèle d'entreprises

C'est un homme de terrain qui a le goût des contacts. Pour occuper ce poste, il faut avoir :
- une formation supérieure
- une expérience bancaire de 2 à 4 ans
- une bonne pratique en matière de prospection et de gestion d'un portefeuille de clientèle d'entreprises
- un bon sens du risque.

Il est en outre indispensable de bien connaître la région et le marché lyonnais.
Les candidats sélectionnés sur dossier, seront convoqués pour un entretien à Lyon.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 6197 à PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder 75009 Paris qui transmettra.

Plain Champs

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION MESSINE

recherche

pour ETUDES GENERALES

Promotion et développement des transports collectifs, circulation, stationnement...

1 INGÉNIEUR TRANSPORTS

Formation Grandes Ecoles et première expérience professionnelle en transport appréciées.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions à l'AGURAM, 2, Place d'Armes, 57000 METZ

Importante Agence Maritime à Marseille, recherche le RESPONSABLE de son serv. Informatique (PDP 11/34). Le poste conviendrait à un candidat de formation DUT, ayant 3 à 4 ans d'expérience, anglais indisp. Adr. lettre manuscrite, C.V. et prétentions, au n° 8.781, « le *Monde* » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'Association de « Pré Animation du Centre Social Béligny » 352, rue Jules-Ferry, 69400 Villefranche - (Loi 1901) rech. Un (e) Animateur (trice) Adresser candidature et C.V., à n° 8.770, « le *Monde* » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

URGENT
Ville de MONT-DORE 63240
recherche
ADJOINT TECHNIQUE
pour direction services Techniques municipaux. C.V. et prét., à n° 8.784, « le *Monde* » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Ecole privée Toulouse cherche PROFESSEUR HISTOIRE-GEO 4 ans d'expérience minimum. C.V. détaillé + photo. Ecrire n° E 7.077, HAVAS, 31002 Toulouse Cedex

---



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

LE PARLEMENT EUROPÉEN
EP PE
LUXEMBOURG

souhaite engager en qualité d'Agents temporaires pour ses services à Luxembourg

4 assistants adjoints
de langue grecque

chargés d'effectuer, sous contrôle des travaux courants concernant l'application des règles de gestion administrative.

Ces emplois sont à pourvoir:
☐ à la Division de la composition de l'Assemblée, des questions écrites et orales; ☐ au Service du Central sténodactylographique; ☐ à la Division de la Traduction; ☐ au Service Action Sociale et Accueil.

Les candidats à ces postes sont priés d'écrire:
☐ soit au Bureau d'Information de la Commission des Communautés européennes, 2 Vass. Sofias - ATHENES 134 - Case Postale 1602
☐ soit directement au Service du Recrutement du *Parlement européen*, B.P. 1601, LUXEMBOURG (Grand-Duché de Luxembourg),
pour demander un exemplaire du Journal Officiel (réf. postes B 5-4 grecs) contenant le formulaire obligatoire de candidature et tout autre renseignement relatif à la nature des fonctions.

Les candidatures rédigées sur les formulaires contenus dans le Journal Officiel doivent être adressées au Service du Recrutement du Parlement européen, B.P. 1601, LUXEMBOURG (Grand-Duché de Luxembourg), avant le 4 septembre 1980.

SCAC Société de transports internationaux recherche pour
AFRIQUE NOIRE ANGLOPHONE

UN CHEF COMPTABLE

30 ans min. DECS ou niveau. Expérience Afrique Anglophone fortement recommandée. La pratique de l'audit sera un facteur de plus-value. Ce poste bénéficie des avantages sociaux et matériels liés au statut d'expatrié : salaire, *retraite*, prévoyance, logement etc...

Adresser C.V. *et* photo à :
J. SABATIER - SCAC
30 quai National 92806 PUTEAUX

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Lycée français LOS ANGELES rech. INSTITUTRICES et PROFESSEUR espagnol. C.V. + tél. à n° 2.523, « le *Monde* » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Impte Société Internationale recherche

INGÉNIEURS HYDRAULICIENS

— Pour plusieurs pays méditerranéens : périmètres irrigués et hydrologie urbaine ;
— Pour agences France Sud et *Est : études d'aménagements* de bassins.

Ecrire sous réf. 1.634, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE
recherche
PROFESSEUR de construction et de méthodes de fabrication en microtechnique
Entrée en fonctions :
Printemps 1981 ou à convenir.
Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la Direction administrative de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
33, avenue de Cour,
1007 Lausanne (Suisse)

POUR BAGDAD (IRAK) DIRECTEUR TRAVX électricité, expérience chantier important, bilingue anglais - 297-49-95.

---

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

DESSINATEUR-CONCEPTEUR en architecture intérieure et en création de produits, expérience souhaitée pour réaliser des perspectives couleurs et des plans techniques, travail varié, dispon. immed. Adresser C.V., photo, à PIERREJEAN, 30 av. de la Grande-Armée, 75017 Paris.

Recherche
INGENIEUR DEBUTANT
pr thèse en mécan. des fluides. C.V. à M. Martinon, éc. Mines, 60, bd Saint-Michel, 75006 Paris.

STE REASSURANCES recrute

UN CADRE

35 ans minimum
Pour son service Comptabilité Réassurances
— DECS impérativement exigé
— Expérience réassurances souhaitée
— Capable d'assumer rapidement les responsabilités qui lui seront confiées.

Env. C.V., photo et prétentions, n° 295, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire. 75011 Paris

---

La Ville de Corbeil-Essonnes recrute pour sa Bibliothèque municipale UN ou UNE SOUS-BIBLIOTHECAIRE titul. du C.A.F.B., option lecture publique
Les candidatures seront à adr. à la Mairie de Corbeil-Essonnes (91108), au Serv. du Personnel.

Une importante société de services en informatique (appartenant au secteur parapublic) souhaite renforcer ses effectifs à la rentrée, afin de compléter son recrutement interne, au sein de ses différentes unités :

applications de l'informatique à l'audiovisuel
•
applications de gestion financière, comptable et de personnel

architecture de systèmes et ingénierie de minis
•
industrialisation et méthodes de production de centre informatique

(elle est équipée d'IBM/168-3 sous OS/MVS avec 70 terminaux gérant 30 minis de marques différentes).

Les postes à pourvoir, basés à Paris, s'adressent à des:

analystes et programmeurs

ingénieurs, cadres informaticiens

Ils revêtent un intérêt particulier de par la spécificité même de la société, de ses domaines d'activités et de recherche.

Les candidats intéressés sont invités à prendre contact dès maintenant en envoyant lettre, C.V., photo et rémunération souhaitée, sous la réf. 79707 M., à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Proche Banlieue Sud
recherche

ingénieurs informaticiens

- Pour participer à la réalisation de systèmes informatiques en temps réel embarqués, à haute fiabilité.

Les candidats connaîtront plus particulièrement :
- assembleurs (mini ou micro)
- analyse numérique
- système de base
- gestion de périphéries. *Réf. A. 02*

- Pour Etudes et Conception de matériels entrant dans les systèmes mini-informatiques
Connaissances souhaitées de la microprogrammation. *Réf. D. 50*
- Pour développement de logiciels de base pour des terminaux intelligents:
Connaissance Assembleur MITRA 15. *Réf. D. 51*

ingénieur

En mécanique des milieux continus ou en hydrodynamique.
Il aura une fonction de Conseil d'un bureau d'Etudes pour les problèmes de propagation acoustique en milieu sous-marin.
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitée.

Adresser CV détaillé et rémunération souhaitée sous No 67.701, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Pour Société banlieue Paris-Ouest

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Même débutants pour laboratoire d'études
Salaire de début élevé

Adresser curriculum vitae à CERME, B.P. 29
92370 CHAVILLE

CRÉDITS COMMERCIAUX
Sté leader mondial dans sa branche
recherche

JEUNES DIPLOMÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dynamiques, pragmatiques, aimant les contacts et responsabilités.

CREDITMEN

Etude de la solvabilité des entreprises.
Appréciation des risques de crédits commerciaux.
Métropoles *régionales* ou Paris quartier Etoile.

Adresser lettre manuscr., C.V. détaillé, prét. et photo récente n° 68.240 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

dans le cadre du développement de son activité « Réseaux » recherche

—Ingénieurs-Informaticiens débutants

voulant se spécialiser dans ce domaine.

Réf. : ACR1

—Programmeurs/ Analystes-Programmeurs.

Expérience assembleurs minis et micros dans un environnement temps réel, téléinformatique.

Réf. : ACR2

—Informaticiens expérimentés

ayant une bonne connaissance des produits télétraitement et réseau IBM.

Réf. : ACR3

Écrire avec C.V. et prétentions, sous réf. correspondante, à SG2, 12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

Importante Industrie d'Abattage de Volailles recherche

DIRIGEANT

Pour l'animation de l'un de ses établissements. Gestion des moyens humains et techniques avec responsabilité commerciale, financière et administrative.

Ecrire à REGIE-PRESSE, n° T 021.704 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

McKinsey & Company, Inc.

Cabinet International de Conseil de Direction 29, rue de Bassano - 75008 PARIS

McKinsey apporte aux Directions Générales d'entreprises l'aide extérieure dont elles ont besoin pour trouver des solutions concrètes à leurs problèmes industriels, financiers et commerciaux.
Pour aider nos équipes de conseillers dans leurs missions en rassemblant et en évaluant des informations économiques et financières, notre Service Etudes recherche :

Chargé(e) d'études

Nous donnerons la préférence à des candidat(e)s provenant d'un service études/statistiques d'une banque, entreprise, organisation internationale ou d'un syndicat professionnel et ayant fait preuve de dynamisme et de souplesse intellectuelle. Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable.



THOMSON-CSF

DESSINATEURS POUR BUREAU D'ÉTUDES

— Formation MECANIQUE
— Niveau PROJETEUR

Ecrire avec curriculum vitae et photo au SERVICE DU PERSONNEL, 68, avenue Pierre-Brossolette à 92240 MALAKOFF.

---

sema informatique

SEMA-METRA, Groupe européen de conseil, études et ingénierie, recherche dans le cadre du développement de ses activités, de jeunes

ingénieurs informaticiens

Diplômés d'une Grande Ecole, de nationalité française, qui seront, après formation, intégrés dans des équipes intervenant, tant en France qu'à l'Etranger, sur

Systèmes techniques ou de gestion

pour les DEBUTANTS, les stages de formation commenceront les 1er Septembre et 1er Octobre. Possibilité de carrière rapide, fonction des performances.

Vous pouvez prendre rendez-vous de préférence en téléphonant à Mme BRUGEROLLE au 657. 13. 00 Poste 2574 ou en écrivant s/réf. 10266 à J. HAJAGE, Sema-Informatique : 92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16 - 18, rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

---

responsables de formation

LE CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE

— Filiale de CIT-ALCATEL
— Spécialisé dans le transfert de connaissance et savoir faire en TELECOMMUNICATIONS
— et devant faire face à un besoin croissant de la demande nationale et internationale dans ce domaine, recherche

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS ET DES TECHNICIENS CONFIRMES de niveau DUT ou BTS

ayant si possible une expérience en téléphonie. Anglais courant indispensable.

Ces postes peuvent impliquer des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo sous référence 68192 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

JEUMONT-SCHNEIDER

PUTEAUX (92) recherche
Pour ses activités en télécommande et téléphonie électronique

TECHNICIENS ELECTRONICIENS
EXPERIMENTES
TECHNICIENS INFORMATICIENS
DESSINATEURS D'ETUDES

Pour implantation de circuits imprimés et réalisations d'ensembles électroniques.

13ème mois - restaurant d'entreprise
Horaires variables

Adresser CV manuscrit et prét. en précisant le poste choisi à no 68167 Contesse Publicité 20' av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

INGENIEURS ELECTRONIC. II ou III Pr Hollande. Option Télécom. micro-ondes, Hyperfréquence, labo-étude. DATA, 97, rue de Réaumur, Paris-2e - 233-68-15.

Société recherche pour BOULOGNE-BILLANCOURT
LICENCIÉ EN DROIT
expérience notariat ou problèmes fiscaux
CONTRAT pour un an. Préférence donnée à un candidat au-dessus de la cinquantaine.
Adr. C.V. et prétentions : PROSERVICE (service du personnel), 11, rue Lazare-Hoche 92100 BOULOGNE

Importante Société internationale recherche
INGÉNIEURS HYDRAULICIENS
— Pour plusieurs pays méditerranéens : périmètres irrigués et hydrologie.
— Pour agences France Sud et Est : études d'aménagements de bassins.
Ecrire sous réf. 1.634, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Centre Gestion Agricole rech. CADRE, profil DECS, expér. fiscale agriculture. Ecr. CRIF, 124, av. Paris, 78000 Versailles.

Impte Sté d'ingénierie générale Bâtiment et Infrastructure ayant son siège à Montreuil-sous-Bois (93), recherche JEUNE INGENIEUR diplômé Génie Civil (E.T.P., A.M., I.N.S.A. ou équivalent) Ayant une expér. de 2 ou 3 an. de coordination d'études et de travx bâtiment en entreprise ou BET. Adr. C.V. et prétent., n° 4.350, à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transm.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant : LE MONDE Direction de la Publicité 5, rue des Italiens 75009 PARIS

secrétaires

SECRÉTAIRE

Parfaitement bilingue anglais-français
Expérience vocabulaire biologique et médical préférée

Très bonne DACTYLO pour Société de recherche Z.I. Courtabeuf-Les Ulis
Cantine - Horaire 9 h. - 17 h.

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous n° 48.771 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

représent. offre

VINS D'ALSACE LES CAVES VINICOLES 68630 BENNWIHR cherchent
V.R.P. M.C.
visitant gros et grandes surfaces pour départements disponibles.
Ecrire avec référence à adresser ci-dessus.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée : MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon, Paris 9e

demandes d'emploi

Mr 24 ans, licencié Sc. Econ., D.E.A. mathématiques économ., économétrie, connaissances excellentes sur Proche-Orient, langues : néerlandais, français, anglais, cherche emploi Afrique, Asie, études d'entreprises, enseignement ou planification. Disponible immédiatement.
VAN FRAUSUM, Yves 38, W. Herreysstraat B. 2800 MECHELEN (Belgique)

H. 30 ans. DES Eco internat. et développ., conn. anglais, égal. problèmes africains, ch. emploi, étudie ttes proposit. T. 379-97-81

occasions

Pianos droits et à queue, épinettes et clavecins
VENTE EXCEPTIONNELLE AOUT 1980
Avant travaux liquidation partielle de stocks. Occasions, exposition ou location. Vendus expertisés en l'état. Prix sacrifiés. Garantie et services assurés. PIANOS MAGNE
Tél. pour renseignements : 522-30-90

animaux

Vends TECKELS à poils longs roux (pure race), nés le 21 juin 1980 - Tél. 466-52-88.

enseignem.

Certificat Economie du D.E.C.S. Révision Intensive Paris du 25-8 au 28-8-1980 AFEAGE - Tél. 755-60-27

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Cause double emploi, part. vd HONDA coupé PRELUDE 1980 noire, boîte automatiq., T. O. électrique, radio, 10.000 km, première main. 31.300 F. ROUSELLE, Bur. : 720-17-51, matin et soir : 624-92-23.

Vends INNOCENTI 120 L Mai 1976 - 70.000 km Prix à débattre Tél. RIOU : 743-96-81

divers

BMW OCCASIONS 316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728 1980, peu roulé, garanties. AUTO PARIS XV 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e

L'immobilier

appartem. vente

13e arrdt.

3 PCES TOUR ATLAS, 10, villa d'Este, 70 m2, 27e ét. Tél. Park. 445.000 F. T. 329-03-30, 584-09-74, ou s/place 17 à 21 h.

14e arrdt.

Porte-d'Orléans, sur Montrouge 14, rue Radiguey - 520-13-57
3e étage, 45 m2 (2 P.), 225.000 F
4e ét. occupé, 3 pces, 195.000 F
6e ét. entier 120 m2 (4 appts) + terrasse (130 m2), 545.000 F.
Voir 17 à 19 h, mardi, mercr.

EUROVIM PROPRIETAIRE 200 m Tour Montparnasse 3 gds studios, 2 gds duplex, ét. élevé, asc., rénovat. de stand., matériaux 1re qualité. - 555-92-72

17e arrdt.

52, rue Guy-Môquet - 224-02-86 Studio 20 m2 à rénover, 85.000 F Occupé 3 p. (2e ét.), 190.000 F. Voir 13-14 h, mardi-mercredi.

18e arrdt.

Montmartre, 55, r. des Abbesses Studio, entrée, s. de bains, wc, 35 m2, libre (1er ét.), 185.000 F. Propriétaire : 520-13-57 (matin)

19e arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT 28, rue de l'OURCQ - 224-18-42
APPTS libres à rénover :
2e ét., 43 m2, sur rue, 160.000 F
3e ét., 41 m2, s/cour, 150.000 F
Pavillon s/gde cour, 175.000 F
Voir 15-16 h, lundi et mardi.

EUROVIM PROPRIETAIRE BUTTES-CHAUMONT (200 m) vend beau studio tt cft rénové (état neuf). Idéal placement. Gros rapport - 555-92-72.

92 Hauts-de-Seine

BON BOULOGNE Immeuble ancien 3e sans asc. Appt 40 m2, 2 P., cuis., poss. sal. de bains, cave. Travaux. 220.000 F. - 603-27-51.

95 - Val-d'Oise

PONTOISE - Superbe duplex, soleil, vue, 120 m2 + terrasse, garage. 440.000 F. - 229-52-98.

Province

A VENDRE EN BRETAGNE
KERJOUANNO (56)
APPTS de 2-3-4 et 6 pièces avec grandes terrasses sur mer Livrables de suite.
MAISONS bretonnes, 2 à 5 pces Livrables 2e trimestre 1981
PERROS-GUIREC (22)
APPTS de 2 à 4 pièces Vue exceptionnelle sur mer Livrables de suite
DINARD (35)
STUDIO au 4 PIECES Livrables 1er trimestre 1981
Sté GIBOIRE, 1, pl. Gl-Giraud, RENNES - Tél. (99) 30-90-62.

locations non meublées Offre

Paris

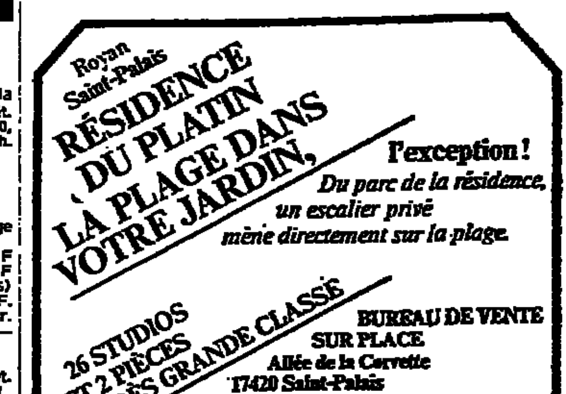
STUDIO 30 M2, salle de bains, cuisine équipée, terrasse, tél.
1.250 F - 261-53-88

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche Villas, Pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

constructions neuves



locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour Cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

fonds de commerce

COTE D'AZUR
Dans l'arrière-pays ville touristique vends FONDS BAR - P.M.U. - GLACIER - PIZZERIA - SOUVENIRS, ensemble ou par lots. Affaire personnelle et société. Activité saisonnière. Très forte rentabilité. Prix 2.200.000 F. Tél. (93) 53-01-90 ou écrire HAVAS 06011 NICE Cedex (Réf. 0364)

bureaux

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT Burx meublés, sièges de stés avec secrétariat, téléph., télex. ACTE S.A. - 261-80-88.

pavillons

CHEVILLY-LARUE
Sur agréable terrain, pavill. av. hall, superbe séjour, 3 chbres, 2 autres pièces, cuis., bns, wc, gren. aménageable, gar. 632.000.
ACO 15, avenue Jean-Moulin, PARIS 14e - 542-91-70

villas

SUD CORSE, pieds dans l'eau, villa dans parc résidentiel gardienné, plage sable, vue magnifique, living, 4 chbres, 3 s. de bains, 2 terrasses, gar., jardin. Prix : 1.700.000 F. Tél. gardien, CALA ROSSA : 85-70-02-19, ou après le 15-9 au 267-14-63

terrains

A vdre 4 parcelles de résineux (majorité épicés 25-30 ans), région Haute-Marne (4 parcelles pouvant faire qu'un seul lot). Téléphoner aux heures des repas au (81) 81-47-66.

25 km GRENOBLE vend proximité station de ski 2.000 m2 avec P.C. pour MAS DAUHINOIS Très belle vue Ecr. HAVAS n° 1.817, B.P. 297 38004 GRENOBLE CEDEX

châteaux

BOURGOGNE Particulier vend Château XVIIIe 15 p. princip., nbreuses dépend., maison gardien, parc, prairie 4 hectares, rivière. (80) 90-06-75.

A MOINS D'UNE HEURE DE PARIS, petit château, tennis et maison de gardiens. Possibilité terres. DOMAINE DE BIMOREL LA CROIX ST-LEUFROY (Eure) - Tél. (32) 37-76-15

maisons de campagne

COTE D'ARMOR
Particulier vend, en Bretagne, maison rénovée, tout confort : cheminée - poutres - téléphone, jardin d'agrément entièrement clos (630 m2). - Tél. : 010-87-64 ou (96) 95-65-40

MAS PROVENCAL ANCIEN à 10' sortie autoroute Orange
AU SUD DU VENTOUX
Construction pierre bon état, environ 300 m2 au sol, comprenant habitation 7 pièces + bâtiments d'exploitation attenants (écuries, granges, greniers à foin, celliers, garages, hangar pierre de 150 m2). Accès privé goudronné. Parc à créer environ 5.000 m2 à l'arrosage, délimité par belles haies de cyprès. Une affaire à visiter rapidement. Prix 490.000 F. CATRY (réf. 070) : (90) 89-36-40

ALPES-HAUTE-PROVENCE
envir. DIGNE, part. vds mais. pierres appar., s/terr. 3.800 m2, 1.000 m2 alt., 2 chbres, séj. av. chemin., cuis., s. de bs, terras., tél. + 1 niv. aménageable, site except. 330.000. (93) 39-58-17, h.r.

propriétés

YONNE - Superbe propriété à vendre sur sous-sol, rez-de-ch. : entrée, cuis., salle de séjour, chambre, cabinet toil., w.-c. ; 1er étage : 2 chambres, salon, salle de bains, w.-c., balcon, chauffage central mazout. Bâtie sur 1.750 m2 terrain. Le tout en impeccable état. Tél. : 658-27-14 Week-end : 16 (88) 66-44-49

Vends en POITOU MAISON de MAITRE 12 pièces principales, tt confort, avec jard. 3,60 ha + 30 hectares bois attenant en bordure rivière. DE BAZIN 86320 PERSAC

REGION DE GIEN
Sur 5.600 m2 de terrain en partie boisé et sur une colline dominant la LOIRE. Très belle maison : séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains, w.-c. ; 1er étage aménageable, chauffage central, sous-sol. Prix 420.000 F. Crédit possible.
S.I.T.E.
5, rue Michel-Servet, 18000 BOURGES TEL. 48-24-77-14
Tous rens. à notre Bur. Paris 122, boul. Haussmann, 75008 PARIS TEL. 522-48-55 522-01-74

manoirs

TROIS MANOIRS A RESTAURER EN PÉRIGORD
- 15 km SARLAT, petit manoir à restaurer. Situation exceptionnelle. Vue. 7.000 m2 de terrain. Prix 230.000 F.
- Petit manoir XVIIIe siècle à rest. dans joli village. Jardin. Site classé. Prix 150.000 F.
- Proximité immédiate SARLAT, joli manoir XVIIIe siècle av. dépendances. Importants travaux de restauration à prévoir. Prix 300.000 F.

MAISONS et DEMEURES 2, rue de Magnanat, B.P. 112, 24200 SARLAT Téléphone : (53) 59-21-32

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

مكبرا من الأصل

Le Monde

équipement

LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS

• *Le mouvement gagne les ports de la Méditerranée et de l'Atlantique*
• *Touristes et plaisanciers manifestent leur mécontentement*

Lancé il y a plus d'un mois et dans une relative indifférence à Boulogne-sur-Mer le mouvement des marins-pêcheurs prend une ampleur nationale. Tous les ports de commerce, de pêche et de plaisance de la mer du Nord et de la Manche sont complètement bloqués. Cinq ports de Corse — Bastia, l'Ile Rousse, Calvi, Bonifacio et Porto-Vecchio — le sont depuis lundi matin 18 août. Royan (Charente-Maritime) l'est également.

Les marins-pêcheurs de La Rochelle et de l'île de Ré ont annoncé leur intention de se joindre au mouvement. Ceux de Sète, principal port de pêche français sur la Méditerranée, de La Turballe (Loire-Atlantique) et de la plupart des ports bretons devaient se prononcer lundi. Leur participation au mouvement ferait basculer le rapport de force en faveur des salariés et des artisans auxquels les armateurs et le ministère des transports a opposé jusqu'ici le silence ou les fins de non-recevoir.

Mais la fermeture des ports provoque en retour la réaction des autres utilisateurs. Ainsi à Boulogne-sur-Mer, les transporteurs et mareyeurs, lésés par la prolongation du conflit, ont bloqué lundi matin avec leurs camions les principales artères de la ville. A Cherbourg, ce sont les capitaines de cars-ferries qui, comme celui du « Free Entreprise » dimanche après-midi, forcent le blocus et accostent quand même.

Ce sont surtout des milliers de touristes britanniques exaspérés, parqués depuis quarante-huit heures dans les bateaux et dans la gare maritime, qui s'en prennent aux marins-pêcheurs. Des affrontements ont eu lieu dimanche faisant déjà quelques blessés légers. Le conflit des pêcheurs s'étend mais, en même temps, il pourrit.

BOULOGNE-SUR-MER : des poissons hollandais et danois mis sur le pavé

De notre envoyé spécial

Boulogne-sur-Mer. — C'est à Boulogne-sur-Mer que le conflit a débuté, il y a maintenant plus d'un mois. Depuis quinze jours, aucun chalutier n'a quitté les quais du premier port de pêche ; les artisans étaplois du petit port voisin viennent d'entamer leur deuxième semaine de grève... Les armateurs, en voulant imposer — les négociations n'aboutissant pas avec les syndicats — une réduction des équipages, ont engagé l'épreuve de force en sous-estimant peut-être la résolution des marins-pêcheurs. Et maintenant, à Boulogne où l'on commence à s'impatienter de tous côtés, on en arrive au stade de l'énervement.

Les événements de samedi l'ont bien prouvé. Une vingtaine de camions de poissons importés ont été bloqués et, pour la premire fois, on a déchargé sur les quais des tonnes de poissons congelés dont la plus grande partie sera perdue. Le hoverport, base de départ des aéroglisseurs, a été occupé quelques heures samedi après-midi par des marins-pêcheurs qui n'avaient attendu pour cela aucune consigne syndicale. C'est l'intervention de leurs délégués qui permit de libérer la base de départ. Le blocage des ports de la Manche et de la mer du Nord (Boulogne, Calais, Dunkerque) a, en revanche, été organisé méthodiquement. Et la situation est restée stationnaire dimanche (à Calais, le port le plus touché pour les passagers, soixante-six mouvements de car-ferries étaient prévus).

Mais les conséquences, si elles sont graves pour les ports, ne l'ont pas été autant pour les touristes : on file vite vers Zeebrugge et Ostende, les ports belges tout prs. Et depuis plus d'une semaine déjà, on sait que les passages par la Manche ne sont plus tout à fait assurés. D'autre part, les aéroglisseurs au départ de Calais et de Boulogne ont fait dimanche le plein.

Ceci indique tout de même une certaine modération chez les responsables syndicaux qui ne souhaitent pas engager *« des épreuves sauvages »*. On notera même qu'à Boulogne et Calais, les plaisanciers n'ont jamais été gênés par le conflit : *« Nous voulons éviter toute provocation gratuite. Mais tout de même, les agriculteurs manifestent, les transporteurs barrent les routes et l'E.D.F. coupe le courant... pourquoi n'aurions-nous pas le droit de défendre notre profession ? »*

Les leaders de la C.F.D.T., M. Guy Hanno, et de la C.G.T., M. Maurice Bonvoisin, ont, en revanche, estimé que l'arrivée de camions de poissons étrangers en provenance de Hollande et du Danemark était, samedi, une provocation. C'est pourquoi ils ont décidé d'agir de manière énergique pour marquer un coup d'arrêt brutal à toute tentative d'importation. Ceci a provoqué la colère des mareyeurs qui ont protesté par la voix de leur président, M. Marcel Baey : *« On veut la mort de Boulogne*, dit-il. *Le conflit concerne huit cents marins, mais il empêche de travailler cinq à sept mille personnes. Cela devient intolérable ! »* Si l'on s'en tient au mareyage, dix-neuf cents personnes seulement y sont occupées, mais il faut ajouter : la salaison, sept cents salariés ; la conserverie, quatre cents ; l'industrie du froid, dix-huit cents, etc...

Il est bien vrai, cependant, que la pêche des chalutiers n'est pas suffisante pour couvrir toute l'activité boulonnaise. En 1979, cette pêche a été de cent dix mille tonnes de poissons, mais les importations se sont élevées à cinquante-sept mille tonnes. Et les industries annexes ont commercialisé l'ensemble.

Quoi qu'il en soit, les marins-pêcheurs semblent toujours résolus à s'opposer aux exigences des armateurs. Ils espèrent bien aujourd'hui avoir l'appui massif de leurs camarades de Concarneau et de Lorient surtout. Si c'était le cas, pensent-ils, la commission de conciliation qui doit se tenir au Havre, le mardi 19 août, et à laquelle ils ne croyaient pas du tout pourrait prendre une autre tournure.

GEORGES SUEUR.

DUNKERQUE : la journée des « Exodus »

De notre correspondant

Dunkerque. — Les car-ferries des lignes de Calais et de Boulogne ont joué les *Exodus* durant toute la journée de samedi avec leurs passagers refoulés de port en port. Dans l'après-midi, ils avaient trouvé portes ouvertes à Dunkerque-ouest, ce nouveau port à marée située près de Gravelines où la base des Transmanches et le terminal à contenurs ont été transplantés. Durant tout l'après-midi, les bateaux français et anglais des ports voisins ont transité des milliers d'estivants, leurs voitures et caravannes.

Mais le soir, cinq chalutiers étaplois ont pénétré dans l'avant-port, y faisant figure d'avortons à l'échelle des gigantesques ouvrages. Ils ont bouclé la darse du transmanche, trop tard pour boucler la route au dernier bateau qui l'occupait encore, l'anglais *Hengist*. Celui-ci, se glissant entre les chalutiers, a gagné le large poursuivi par la meute des Etaplois lancés à ses trousses. Quatre car-ferries, qui attendaient leur tour devant le port, se sont résignés à prendre la route des ports belges.

La dernière base française du chenal venait de « tomber ». Le soir, les transbordeurs de trains des lignes régulières de Dunkerque ont débarqué leurs passagers au dernier quai libre du port ouest, voire dans une écluse du port est où, en pleine nuit, quatre cent cinquante personnes ont quitté le bord.

Les pêcheurs, en effet, n'ont pas poussé jusqu'au grand port traditionnel, qui, à 16 kilomètres plus à l'est, assure tout le trafic commercial à l'exception du trafic des grands navires à cellules. Au terminal à conteneurs, le barrage établi n'englobe pas l'un des quais spécialistes dont on espère disposer aujourd'hui. Dans Dunkerque-ouest fermé, les foules de passagers avec et sans voitures ont continué leur errance. Leur reflux vers les ports belges par la route du littoral a pris l'allure d'un véritable exode. Plusieurs car-ferries anglais et le français *Nuits-Saint-Georges* vont rallier Ostende et Zeebrugges, tandis que toute la flotte de l'armement naval S.N.C.F. trouvait refuge au port à flot de Dunkerque, libre d'accès.

Les pêcheurs dunkercois n'ont pas bougé. Il est vrai que la plupart des bateaux sont en carénage. Le marché local souffre d'une pénurie de poisson qui a attiré récemment un chalutier hollandais, dont la cargaison a été normalement vendue à la criée.

MARC BURNOD.

DIEPPE : la population au secours de l'Union Jack

De notre envoyé spécial

Dieppe. — Dans le port normand bloqué par les marins-pêcheurs, on a pu assister, le dimanche 17 août, à un spectacle vraiment surréaliste : alors que près d'un millier de touristes britanniques, harassés de fatigue, cherchaient un peu de réconfort et de calme dans l'enceinte de la gare maritime, à quelques mètres de là, les dix chars du deuxième carnaval de Dieppe s'apprêtaient à défiler.

Plusieurs fanfares, des dizaines de majorettes, et la fête foraine qui attirait de plus en plus de monde, vers 14 heures, le front de mer n'était plus qu'un immense désordre. De toute la région, des milliers d'estivants affluaient pour assister au défilé. De leur côté, les touristes qui espéraient pouvoir enfin regagner l'Angleterre, s'agglutinaient le long du débarcadère et l'on pouvait compter jusqu'à cent camions et trois cents voitures aux abords des jetées.

Alors que le port est bloqué depuis vendredi par les marins-pêcheurs qui ont solidement ancré deux grands câbles dans le chenal de l'avant-port empêchés qu'ils étaient de sortir leurs chalutiers par la marine nationale, la « population » britannique, près de mille deux cents personnes s'organisait dans l'attente.

Les plus à l'aise étaient évidemment les propriétaires de caravane qui n'avaient ni problème de couchage ni de cuisine. Ils s'efforçaient tout au plus de surveiller leurs enfants que l'ambiance poussait, après de longues heures d'énervement, à tenter quelques « rixes » nationalistes, Anglais contre Irlandais, Ecossais contre tous les autres...

Ceux qui étaient arrivés en voiture, à moto, ou à pied, les plus nombreux, se sont vite trouvés confrontés au problème du couchage. Tous, enfin, privés de ressource par la fermeture des banques qui ne devaient rouvrir que ce lundi à 10 heures, envisageaient de s'en tenir au pain sec et à l'eau.

Alertées par cette situation qui prenait un tour inquiétant, les autorités locales ont entrepris un remarquable travail. Sous la conduite du sous-préfet, du maire, des représentants, de la chambre de commerce et de la Croix-Rouge, une bonne cinquantaine de Dieppois en plus de la totalité des forces de police et de gendarmerie, ont mis en place un véritable plan de sauvetage des « Anglais » come on dit ici.

Le lycée Jehan Ango, le foyer Léo-Lagrange, la maison des jeunes ont transformé la plupart de leurs salles en dortoir. La chambre de commerce franco-britannique a réussi à trouver quatre-vingts lits environ chez les habitants même. Ainsi, près de deux cents personnes étaient hébergées.

Les capacités d'accueil ont du être augmentées dès dimanche pour faire face au flot grandissant des arrivants. On a donc mobilisé les services de l'armée qui ont fourni plus de cent cinquante lits pliants, l'hôpital de Dieppe, le C.H.U. de Rouen, l'hôpital psychiatrique de Saint-Etienne-du-Rouvray et la Croix-Rouge de la ville d'Eu qui ont réuni les matelas, couvertures, etc. Trois cent quatre-vingt-quatre personnes étaient ainsi hébergées dimanche soir.

La sous-préfecture a passé un accord avec un hyper-marché de la ville pour organiser la restauration. La cafétéria de cette grande surface est fermée au public et on délivre des « bons-repas » aux touristes. M. Edward Maine, vice-consul britannique, arrivé dans la matinée sur le porté, a tenté d'apporter un peu de réconfort à ses ressortissants.

Après divers contacts avec les autorités britanniques à Londres comme à Paris, il devait proposer ce matin une « bourse » aux touristes en faisant la demande afin qu'ils puissent faire le plein d'essence et gagner un des ports de Belgique qui assurent le trafic trans-Manche. Mais les « bloqués » de Dieppe, apparemment optimistes, espèrent toujours pouvoir partir mardi matin et répugnent à s'en aller faire des dizaines de kilomètres de queue à Ostende ou Zeebruge.

La compagnie maritime Sealink, qui assure les liaisons Dieppe-Newhaven et Brighton, attend, pour ce lundi, plus de quatre cents voitures, soixante caravences et une trentaine de cars. Autant dire que les capacités d'accueil déjà limitées pourraient rapidement devenir dérisoires. C'est donc avec une inquiétude immense que tout le monde attend ici les conclusions de la commission régionale de conciliation mardi au Havre.

OLIVIER SCHMITT.

(On lira page 10 les conseils pratiques pour traverser la Manche.)

DANS LA PRESSE BRITANNIQUE

A boulets rouges sur les autorités françaises

De notre correspondant

Londres. — Les incidents de Cherbourg et du Havre, opposant des touristes britanniques aux pêcheurs français, sont amplement évoqués par la presse et entretiennent un sourd ressentiment à l'égard des autorités françaises. Le grand public ne comprend ni la violence des pêcheurs ni les raisons mêmes d'un conflit, *dont quinze mille touristes britanniques* bloqués sur le continent sont les victimes innocentes. D'ailleurs, ni les agriculteurs ni les pêcheurs britanniques, malgré des griefs très voisins de ceux de leurs camarades du continent, n'ont jamais, en Grande-Bretagne, recouru à des mesures aussi extrêmes que d'empêcher la circulation routière ou de bloquer l'entrée des ports. Mais il faut dire que la presse et la télévision s'attardent davantage sur les incidents *que sur les mesures déjà prises par* les autorités françaises pour alléger les pénibles conditions dans lesquelles se trouvent de très nombreux touristes britanniques démunis d'argent, obligés de coucher dans leur voiture, etc. L'impression générale est que le gouvernement français, pendant les fêtes de l'Asomption, n'a pas agi avec la célérité et l'efficacité désirables.

Aussi bien le *Daily Telegraph* estime que le gouvernement français *« ne fait pas son devoir »*, et il raille M. Le Theule d'avoir eu *« le culot de conseiller simplement aux passagers de prendre d'autres routes »*. Le journal conservateur dénonce la *« pusillanimité gouvernementale » : « Les autorités françaises, qui, habituellement, ne sont pas lentes pour réagir violemment contre ceux qui manifestent dans la rue, sont curieusement indulgentes envers leurs agriculteurs et leurs pêcheurs. La perspective de l'élection présidentielle de l'an prochain a dû sans doute accroître cette indulgence. »*

Le *Times* note seulement que *« les pêcheurs français ne semblent pas vouloir être dépassés dans la défense de leurs intérêts par les agriculteurs français qui ont pris l'habitude de violer la loi... »*. Rappelant les difficultés dont souffrent les pêcheurs français et britanniques, le *Times* estime qu'il est temps pour les Neuf d'arriver à un accord sur les pêches avant la fin de l'année.

Quant aux journaux populaires, toujours véhéments, ils trouvent l'occasion de flatter l'amour-propre national en évoquant les exploits du *capitaine d'un car-ferry britannique*, un *« ancien de Dunkerque forçant le blocus de Cherbourg »* et la *« charge »* des vacanciers britanniques mettant en déroute les pêcheurs français sous une pluie de projectiles divers. *« L'esprit d'Azincourt a encore triomphé hier »*, écrit le *Daily Mail*.

Pour le *Sun*, les capitaines des ferries britanniques sont animés par l' *« esprit de Dunkerque »*. Le journal ajoute : *« Personne n'attend du gouvernement français qu'il cède au chantage, mais il ne devrait pas rester passif quand les bateaux et leurs passagers sont sujets à des attaques criminelles. »*

HENRI PIERRE.

DEPUIS UN MOIS

Artisans et salariés dans la même lutte

Toute la pêche française, depuis un mois, est secouée par une même lame de fonds : l'augmentation du prix du fuel, dont le coût a été multiplié par trois en cinq ans. Artisans pêcheurs et marins-salariés de la pêche industrielle de Boulogne s'appuient les uns les autres, mêlant ainsi deux conflits.

Si les artisans pêcheurs sont seuls face au gouvernement, les marins-salariés sont, eux, d'abord en conflit avec les armateurs. Comme chaque fois que les comptes d'exploitation deviennent dangereusement déficitaires, les patrons ne voient de solution que dans la réduction des coûts salariaux. Marins et syndicats n'acceptent pas que les équipages soient réduits de vingt-deux à 20 membres ni que les salaires diminuent parce qu'augmente le coût du fuel, ce qu'ont peu ou prou admis les marins bretons ; depuis longtemps, le système de « la part » les a habitués à ce que leur rémunération varie avec la valeur de leur pêche.

Il serait surprenant qu'un arrangement puisse être trouvé au conflit de Boulogne lors de la réunion de la commission régionale de conciliation qui doit se tenir le mardi 19 août au Havre. Certes, M. Le Theule espère qu'elle permettra *« de progresser vers la solution du conflit »*. Mais les responsables syndicaux pensent, eux, que *« les organisations syndicales et les armateurs expliqueront leurs positions mais on constatera le désaccord »*.

D'autant que les déclarations du ministre des transports sur les salaires des marins de la pêche industrielle du nord n'ont guère été appréciées par ceux-ci. Effectivement, les chiffres cités par M. Le Theule sont élevés, mais ils correspondent aux meilleurs chalutiers. En général, ils sont nettement inférieurs. En moyenne, un matelot a touch en 1979 (salaire net plus avantages) 6 560 F par mois. Etant donné les conditions de travail et de vie à bord des navires, cela ne paraît pas anormal. Les rémunérations des commandants de ces chalutiers ont par contre surpris : 460 000 à 480 000 F par an alors qu'elles sont en moyenne à Lorient, pour des bateaux similaires, que de 280 000 F. Il est vrai que la compétence de ces « patrons » a des répercussions importantes sur la valeur de la pêche. Ils peuvent ainsi se « vendre » à l'armateur le plus offrant.

Un éventuel « arrangement » trouvé à Boulogne n'améliorerait en rien la situation des artisans pêcheurs. Ceux-ci réclament avant tout un allègement du prix du gazole, dont M. Le Theule ne veut pas entendre parler, et un meilleur rendement de leur pêche. Comme les agriculteurs, ils sont choqués par la différence entre le prix auquel le poisson leur est acheté et celui auquel il est vendu au consommateur. La lourdeur des circuits de distribution des produits alimentaires français n'est pas chose nouvelle.

M. Le Theule, en recevant, le samedi 16 août, Mme Camille Huet (C.N.I.), maire de Port-en-Bessin, a promis de présenter mardi une série de propositions pour améliorer la situation des pêcheurs normands. Mais ces derniers ne sont pas les seuls à connaître des difficultés et toute action en la matière ne pourra avoir d'effet qu'à long terme. Or, le gouvernement doit agir vite s'il veut éviter une extension du conflit.

Déjà la Fédération maritime C.G.T. appelle *« tous les marins-pêcheurs de France à se joindre au mouvement »*. Elle estime que *« la solution du conflit ne pourra être dégagée que par l'ouverture de négociations au plan national et au niveau le plus élevé »*. M. Georges Séguy est intervenu dans ce sens auprès de M. Raymond Barre. L'union des marins C.F.D.T., quant à elle, écrit au président de la République.

Les syndicats cherchent évidemment à étendre la grève, ce que redoute le ministère des transports. D'o l'importance attachée par les uns et par les autres à la rencontre de La Turballe et aux assemblées qui devaient se tenir lundi dans les potrs bretons. En se joignant au mouvement ou non, la Bretagne fera basculer d'un côté ou de l'autre le rapport de forces. Seulement, si la C.G.T. est majoritaire dans le nord, la C.F.D.T. l'est dans l'Ouest. Or, les deux syndicats ne marchent pas tout à fait au même pas.

Les heures à venir seront décisives : ou le mouvement reste circonscrit au Nord, à la Normandie et à quelques points du Midi et, alors, les grévistes pourront difficilement maintenir des positions très dures. Ou il s'étend à l'ensemble de la pêche française ; le gouvernement devra dans ce cas accepter de discuter de l'ensemble des difficultés de la pêche en France.

THIERRY BRÉHIER.

M. CHARLES FITERMAN (P.C.F.) : la démonstration que l'Europe est un carcan.

Selon M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., le conflit des marins-pêcheurs fournit *« une fois de plus la démonstration que l'Europe est un carcan, qu'on se sert de l'Europe pour peser sur les conditions de travail des travailleurs français et pour porter des coups très durs à des pans entiers de notre économie »*. M. Fiterman, qui était interrogé lundi 18 août par France Inter, estime que *« c'est au gouvernement français qu'il appartient de décider »*.

« Il faut mesurer à sa juste valeur, dit-il, *la profondeur du mécontentement populaire qui existe dans le pays, la colère qui couve o uqui s'exprime — on le voit à propos des marins — et les potentialités de développement de puissants mouvements de lutte.*

LES DENTS DE LA MER

Bien sûr, ils grignotent les chances d'une industrie fragile ; bien sûr, ils gênent les sorties en mer de ces autres marins d'eau salée que sont les plaisanciers ; bien sûr, ils installent la pagaille dans les rapatriements touristiques ; bien sûr, si demain 5 000 kilomètres de côtes sont obturés par un blocus catastrophique... Bien sûr.

Mais, en se mettant à la cape, les travailleurs de l'une des plus farouches et des plus dures professions que l'homme accepte encore de célébrer, sont en train, véritablement et pour la première fois, d'essayer de faire comprendre à tous les publics pourquoi il n'est pas aussi simple qu'il y paraît de s'en aller pêcher le hareng et la sardine pendant que d'autres prennent leur métro de 5 heures du soir en pensant au menu du dîner.

Que veulent-ils, ou plutôt que veulent-ils dire ? Peut-être ceci. Qu'à une époque où l'aristocratique technocratie parisienne se plaît à pondre de très savants mémoires sur les vertus rédemptrices du travail manuel, ils ont peut-être senti, compris, eux, les rustiques aux gros bras, que c'était sans doute le moment de pousser leur gueulante et d'expliquer pourquoi la mer, qui comme chacun sait est une « fête », pouvait aussi avoir des dents et faire mal.

Un récent reportage télévisé nous laissait deviner ce qu'était l'enfer au quotidien ,le martyre ardent d'un équipage de chalutier coincé dans les eaux loterie du Haut Nord. Le folklore chancelait ; la Palmpolaise mais avec des pierres-éponges, des étoiles bâtiment où le chalut dégueulait des pierres-épognes, des étoiles de mer, des algues, quelques coquillages. De monstrueuses heures d'effort pour des larmes. Heureusement, il y avait le gros rouge servi au salon, comme de l'aspirine un peu forte pour faire passer la grande migraine. Pour faire passer la solitude, la peur, et le dépit d'en faire autant pour si peu.

A quelques encablures de l'an 2000, une poignée d'héroïques gagnent leur pain dans des souffrances médiévales. En France, on semble considérer que c'est un métier comme un autre. Ce n'est peut-être pas un métier comme les autres. — J.-P. Q.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « LE HAVRE : troisième port d'Europe, mais une position menacée » (*le Monde* du 16 août) une erreur de transmission nous a fait écrire que la tonne de pétrole rapportait 54 F à la communauté portuaire. C'est 4 F qu'il fallait lire.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

SELON LA BANQUE MONDIALE

La pauvreté risque de faire tache d'huile dans le monde jusqu'en 1990

L'importance du facteur humain pour le décollage du tiers-monde est mise en relief dans le Rapport sur le développement *que vient de publier la Banque mondiale. Cette institution insiste notamment sur le rôle décisif de l'éducation et de la formation, qui ont souvent* « une rentabilité largement supérieure » *à l'investissement matériel. Ainsi, entre 1960 et 1977, le revenu par habitant a le plus progressé dans les douze pays en développement où les taux d'alphabétisation étaient, au début de la période, les plus élevés. De même, dans les Etats d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie qui ont fait l'objet d'enquêtes, la productivité des paysans qui avaient fréquenté l'école primaire pendant quatre ans était supérieure de 13 % à celle des autres.*

Ce rapport rappelle, chiffres à l'appui, un certain nombre de vérités. Le *développement humain* contribue au relèvement du revenu moyen par le biais, entre autres, du ralentissement de l'accroissement démographique. L'éducation, notamment celle des femmes, entraîne une baisse de la fécondité, « *puisqu'elle retarde l'âge du mariage, modifie les convictions concernant la dimension de la famille et fait accepter plus facilement les méthodes de contraception moderne* ».

En fait, l'éducation, la fécondité, la nutrition et la santé sont, à l'évidence, « *liées non seulement entre elles, mais aussi au produit national brut* », et réciproquement, peut-on ajouter. « *Les progrès se renforcent mutuellement*, et, comme le souligne justement le président de la Banque mondiale, M. McNamara, « *certaines des mesures dont la valeur morale était reconnue depuis longtemps, l'éducation primaire par exemple, sont également justifiées sur le plan économique* ».

Le rapport conclut : « *Aucun miracle ne peut éliminer du jour au lendemain la pauvreté absolue de la face du monde. Le développement humain est tout au plus un élément de solution. Si sur les autres fronts les responsables n'appliquent pas les mesures voulues et si le reste du monde ne fournit pas un appui agissant et éclairé, les progrès seront d'une lenteur accablante. Mais ces seules mesures sont insuffisantes, car la ressource la plus précieuse d'un pays, ce sont les individus dont il est peuplée et qui sont le moyen et la fin du progrès économique.* » Dont acte.

En attendant, « *menacée sur trois fronts par l'inflation et la récession dans les pays développés et par la hausse vertigineuse des prix pétroliers, la croissance économique mondiale est engagée sur une voie où les périls se sont multipliés depuis un an* ». Le renchérissement du pétrole notamment, s'il a amélioré les perspectives du cinquième de la population du tiers-monde, les habitants des pays exportateurs de pétrole, a frappé en revanche les autres quatre cinquièmes, dont le taux de croissance annuel ne dépassera pas 1,2 % à 2 % par an durant la décennie qui commence (voir tableau ci-dessous). Alors que, pourtant, les pays en développement « *doivent s'attaquer aux problèmes des huit cent millions de victimes de la pauvreté absolue* ».

Parallèlement, les perspectives en matière d'aide et de flux de capitaux privés en provenance des nations industrialisées « *se sont assombries* ». La communauté internationale devrait, souligne le rapport, accorder « *une attention particulière* » aux difficultés des pays pauvres d'Asie et surtout d'Afrique. Ces derniers se trouvent « *à la veille d'une période d'adaptation extrêmement difficile, d'autant plus qu'elle fait suite au marasme économique des années 70. Même dans des conditions relativement optimistes..., leur croissance serait négligeable pendant la période 1980-1985* ». Il est à craindre, ajoute la Banque mondiale, que la pauvreté ne fasse tache d'huile jusqu'en 1990.

Face aux menaces, les pays en développement doivent s'efforcer de réduire leur déficit des paiements extérieurs, « *non pas en comprimant leurs importations, mais en accroissant leurs exportations* ». Cette réduction doit « *s'accompagner d'une expansion de l'investissement et d'une amélioration de l'efficacité dans l'utilisation des ressources* ». Pour leur part, les Etats industrialisés doivent se garder d'une déflation excessive, mais relancer « *rapidement* » la croissance. Ils doivent aussi accroître leur assistance et importer davantage des pays en développement, « *ce qui implique une libéralisation des échanges* ».

Enfin, les pays exportateurs de pétrole — qui seront en 1980 excédentaires de quelque 110 milliards de dollars, tandis que les nations démunies accuseront des déficits de plus de 60 milliards — peuvent contribuer au « *bon recyclage* » des fonds et à la croissance dans le tiers-monde « *en développant leurs avoirs étrangers, en évitant les perturbations dans l'approvisionnement et les variations brutales des prix, en intensifiant leur appui financier direct, en achetant davantage et en continuant d'offrir des emplois aux travailleurs émigrés* ».

La Banque mondiale conclut : « *Si riches et pauvres vont résolument de l'avant durant les cinq années cruciales de transition, les échanges mondiaux enregistreront une reprise, et la conjoncture s'améliorera dès 1985.* »

MICHEL BOYER.

L'AFRIQUE FRAPPÉE : CROISSANCE ZÉRO PENDANT CINQ ANS

CATEGORIES DE PAYS	POPULATION en 1980 (millions)	en 1980 (dollars) P. N. B. par habitant	CROISSANCE DU P.N.B. * (hypothèse haute) 1980-1985	1985-1990	CROISSANCE DU P.N.B. PAR HABITANT * (hypothèse haute) 1970-1980	1980-1985	1985-1990
Importateurs de pétrole à faible revenu	1 133	168	4,1 %	4,6 %	0,9 %	1,7 % (1 %)	2,4 % (1,3 %)
dont Afrique au sud du Sahara	141	186	3,1 %	3,8 %	0,2 %	0,1 % (0,3 %)	1,1 % (0,1 %)
Importateurs de pétrole à revenu intermédiaire	781	1 275	4,9 %	5,7 %	3,1 %	2,6 % (2 %)	3,5 % (2,4 %)
Exportateurs de pétrole	456	753	6,3 %	5,9 %	3,5 %	3,5 % (3 %)	3,4 % (3 %)
Pays industrialisés	671	7 599	3,3 %	4 %	2,4 %	2,8 % (2,5 %)	3,5 % (2,5 %)

(*) Il s'agit du pourcentage moyen de croissance annuelle au prix de 1977. Les chiffres entre parenthèses traduisent l'hypothèse basse.

En adhérant à la Banque africaine de développement

La Suisse espère trouver de nouveaux débouchés pour son industrie

De notre correspondant

Berne. — Déjà membre des Banques asiatiques et interaméricaine de développement, la Suisse s'apprête à adhérer à la Banque africaine de développement (B.A.D.). Ayant adressé un projet en ce sens aux Chambres, le gouvernement helvétique est l'un des premiers d'Europe à répondre favorablement à la décision prise en 1979 par les Etats africains d'ouvrir le capital de la Banque aux pays extérieurs à la zone.

En adhérant à la B.A.D., la Confédération prendra une participation financière de 136 millions de francs suisses à son capital. Sur ce montant, 34 millions devront être versés au cours des cinq prochaines années, le solde étant octroyé sous forme de garanties.

L'année dernière déjà le Parlement avait ouvert un crédit de 300 millions, destiné à financer la participation de la Confédération à l'augmentation du capital des Banques de développement.

Pragmatique, la Suisse, qui ne fait toujours pas partie des Nations unies, estime que la participation aux activités des banques régionales est un moyen efficace de s'associer à la coopération internationale. Son adhésion à la B.A.D. devrait lui permettre d'accroître sa contribution au développement de l'Afrique dans son ensemble, alors que son aide bilatérale se limite à quelques pays.

La Suisse y trouvera également son avantage. D'une part, précise-t-on à Berne, elle pourra participer aux travaux des organes de décision de la Banque. De l'autre, cette adhésion devrait offrir de nouveaux débouchés à l'industrie suisse qui pourra répondre aux appels d'offre de la B.A.D. et établir des contacts sur le marché africain.

Si le tiers-monde absorbe 25 % des exportations de la Suisse et lui fournit seulement 8 % de ses importations, les principaux clients de la Confédération helvétique se trouvent surtout en Asie et en Amérique latine. Le marché africain a jusqu'ici été peu prospecté par les firmes suisses. En 1979, l'Afrique ne représentait que 1,9 % des importations et 3,2 % du total des exportations de la Confédération.

La volonté de la Suisse de resserrer ses liens avec l'Afrique s'était déjà traduite par le voyage de M. Pierre Aubert, chef du département fédéral des affaires étrangères, qui s'était, début 1979, rendu successivement au Nigéria, au Cameroun, en Haute-Volta, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

ÉNERGIE

Les prix du butane et du propane pourraient être prochainement libérés

Actuellement en « liberté surveillée » — toute augmentation des barèmes devant être soumise à l'approbation de la direction générale de la concurrence et de la consommation, — les prix du gaz de pétrole liquéfié (G.P.L.), autrement dit du butane et du propane, pourraient être libérés dès le mois de septembre. Dans un premier temps, cette liberté ne serait pas totale : la profession signerait un engagement de modération. Cette décision traduirait l'évolution d'un marché qui, après avoir longtemps été exportateur, devrait devenir prochainement importateur.

Sous-produit « fatal » du raffinage du pétrole brut et du dégazolinage du gaz naturel, le G.P.L. occupe une position charnière parmi les hydrocarbures. Liquide, il ne pose pas de problèmes de distribution ou de stockage, alors que son passage à l'état gazeux lui donne toutes les qualités du gaz (souplesse d'utilisation, haut pouvoir calorifique, faible pollution).

Si en France la consommation de G.P.L. représente à peine 1,6 % du bilan énergétique national, les utilisations du butane et du propane sont multiples. Tout le monde connaît les bonbonnes bleues ou grises de la ménagère et du campeur ou le briquet jetable ; mais les secteurs résidentiel et tertiaire, l'agriculture, l'industrie (y compris celles du raffinage et du gaz) se servent aussi du G.P.L. Dans une période de faible croissance de la consommation d'énergie, la demande de butane et de propane s'est d'ailleurs développée assez rapidement (+ 20 % de 1975 à 1979). Et ce phénomène devrait s'accentuer.

Depuis la fin de 1978, en effet, le G.P.L. est autorisé comme carburant automobile. Dans une réponse à une questions écrite, M. Giraud soulignait récemment que « *l'emploi du G.P.L. en circulation urbaine est excellent tant du point de vue des économies d'énergie que de celui de l'environnement* ». D'ores et déjà, près de cent cinquante stations distribuent ce carburant à travers la France, et la direction des hydrocarbures a reçu plus de cinq cents demandes d'agrément.

De plus, les chimistes marquent un intérêt croissant pour le G.P.L., qui peut être substitué au naphta — produit de base de la pétrochimie — dans les vapocraqueurs et permet ainsi un recours lorsque les prix du naphta « flambent ». Plusieurs chimistes ont ainsi obtenu l'autorisation de mettre à la consommation (donc d'importer) du G.P.L. lors du renouvellement des licences d'importation (A3) au début de cette année.

Un marché étroit

Cette évolution risque pourtant d'être remise en cause par les disponibilités. Jusqu'à présent, en effet, le raffinage de quelque 115 millions de tonnes de brut et le dégazolinage du gaz de Lacq laissaient — et laisseront encore en 1980 — un léger solde exportateur (la consommation dépassant légèrement 3,1 millions de tonnes l'an passé). Mais, dès 1981, il faudra sans doute importer du G.P.L.

Or le marché mondial du butane et du propane est actuellement des plus étroits. Et, déjà, l'essentiel du G.P.L. qui sera produit dans les années 80 grâce aux gisements de gaz de la mer du Nord est destiné aux Etats-Unis, tandis que près de la moitié des disponibilités du Proche-Orient dans les années à venir ont déjà été accaparées par le Japon. L'Europe, il est vrai, consomme par habitant trois fois moins de G.P.L. que le Japon et quatre fois moins que les Etats-Unis.

Pour pouvoir s'approvisionner sur le marché international et effectuer sans risque les investissements — notamment de stockage — nécessaires aux importations, la profession réclamait depuis plusieurs mois une libération totale des prix. Et M. Giraud reconnaissait récemment, à propos du G.P.L., que « *la ressource proposée à l'utilisateur est actuellement limitée* » et que « *le développement de ce mode de carburation nécessitera, compte tenu du niveau des prix du marché international, une hausse des barèmes* ».

Il semble désormais que les pouvoirs publics soient acquis à la libération des prix, avec engagement de modération de la part de la profession. M. Monory n'avait-il pas affirmé un jour que ce qui est bon pour l'économie française l'est forcément aussi pour les produits pétroliers ?

Il n'empêche que, après la libération des prix du fuel lourd et du naphta, une partie du gouvernement est maintenant sur la pente glissante du libéralisme en matière de prix des hydrocarbures. Certains ne rêvent-ils pas à nouveau — alors que le second choc pétrolier s'atténue — d'une liberté totale pour les carburants, le gazole et le fuel domestique ? Une décision qui avait, il est vrai, été annoncée pour janvier 1980 par le ministre de l'économie.

BRUNO DETHOMAS.

AGRICULTURE

M. JACQUES CHIRAC SOUHAITE « LE MAINTIEN INTÉGRAL DES RÈGLES DE BASE » DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

« *Le dernier compromis de Bruxelles, donnant satisfaction à la Grande-Bretagne, a porté un coup très dur au principe de la solidarité financière de la Communauté économique européenne* », estime M. Jacques Chirac dans une interview publiée lundi 18 août par notre confrère *la Montagne*. Le président du R.P.R. affirme que la politique agricole commune appelle d'urgence une initiative de la France, car « *la Commission* [de Bruxelles] *n'a ni la force politique ni la cohésion interne lui permettant de jouer le rôle qui a été le sien au lendemain du traité de Rome* ».

« *C'est d'une attitude résolue de la France, avec l'appui de la R.F.A.*, poursuit M. Chirac, *que dépend la remise sur rails d'une politique cohérente qui ne peut se concevoir sans le respect de trois principes directeurs : le maintien intégral des règles de base de la politique agricole commune, la rigueur budgétaire et l'introduction d'un mécanisme nouveau différenciant les prix payés aux producteurs en fonction de l'importance de leur production.* »

● *La politique agricole commune vivement critiquée en R.F.A.* — M. Hans Matthoefer, ministre ouest allemand des finances, a qualifié, samedi 16 août, d'« *intolérable* » la politique agricole commune. Après avoir souligné que 70 % du budget commmautaire étaient consacrés à financer des produits excédentaires, M. Matthoefer a réclamé l'arrêt de « *cette mauvaise gestion* ».

● *Manifestations d'éleveurs de porcs.* — Plusieurs manifestations d'éleveurs de porcs ont eu lieu pendant le « *pont* » du 15 août. En Bretagne, des éleveurs du Morbihan ont bloqué dimanche matin 17 août, la voie express Nantes-Quimper à la hauteur d'Hennebont. La veille, des manifestants avaient mis en place des barrages routiers sur la nationale 12 à la hauteur de Landivisiau et de Morlaix (Finistère). Dans le Nord, une vingtaine d'éleveurs ont, avec deux tracteurs, mis en place une chicane sur la route Paris-Bruxelles à la sortie de Vervins (Aisne). Les éleveurs entendent ainsi protester contre la baisse des cours du porc et réclament la réunion du comité interprofessionnel de l'exportation, avant la fin du mois d'août.

AFFAIRES

● *Le groupe I.T.T. est accusé d'avoir versé des « pots de vin » au Nigéria.* — En 1975, le groupe I.T.T. obtenait un contrat de 160 millions de dollars pour l'installation, au Nigéria, de centraux et d'équipements téléphoniques. Fabriqués par les filiales européennes, notamment belge, d'I.T.T., ces matériels ont été officiellement vendus par sa filiale suisse. Selon le *Washington Post*, I.T.T. aurait versé, à un « *homme d'affaires influent* » nigérian, M. Abiola, des sommes très importantes. M. Abiola, président de la société I.T.T.-Nigéria, aurait redistribué une partie de cet argent à des personnalités du gouvernement nigérian.

On ne sait quel est le montant exact de ces paiements litigieux, mais le *Washington Post* précise que l' « *escalade des commissions* » ont majoré d'au moins 100 millions de dollars le montant initial du contrat (160 millions de dollars).

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « Industries agro-alimentaire, la C.G.T. dénonce le développement des investissements à l'étranger », paru dans *le Monde* du vendredi 15 août, nous avons écrit par erreur que les exportations de capitaux français étaient passées de 1978 à 1979 de 64,5 milliards à 325,2 milliards de francs. Il s'agissait bien entendu de millions de francs et non de milliards.

LA PRODUCTION DE PÉTROLE DE L'OPEP A DIMINUÉ DE 13 % EN JUIN

La production de prétrole brut des treize pays membres de l'OPEP a diminué de 13 % au mois de juin 1980 par rapport à la période correspondante de 1979. Selon la revue spécialisée *Petroleum Intelligence Weekly*, la production est revenue de 31,2 millions de barils par jour en juin 1979 à 27,3 millions

C'est le plus bas niveau atteint depuis quatre ans et demi. Cette baisse est due à la diminution de la demande sur les marchés mondiaux, combinée à des réductions de production décidées par les pays exportateurs. Ainsi, les exportations de pétrole brut d'Abou-Dhabi ont enregistré une baisse de 14,1 % au cours du mois de juillet. — *(Reuter, A.F.P.)*

● *Livraison de pétrole mexicain au Canada.* — Un accord a été signé, samedi 16 août, entre le Mexique et le Canada portant sur la livraison de 2,5 millions de tonnes par an de pétrole mexicain. Les livraisons commenceront en octobre au ryhtme de 10 000 barils/jour pour atteindre progressivement 50 000 barils/jour en décembre. — *(A.F.P.)*

● *Oman : augmentation du prix du pétrole brut.* — Le sultanat d'Oman a porté, dimanche 17 août, le prix de son pétrole brut à 33,40 dollars, soit une hausse de 1,20 dollar par baril avec effet rétroactif au 1er août 1980.Le sultanat d'Oman n'est pas membre de l'OPEP. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,1485	4,1510	+ 20	+ 55	+ 20	+ 55	− 70	+ 15
$ can.	3,5730	3,5770	+ 20	+ 80	+ 20	+ 90	− 20	+ 90
Yen (100)	1,8335	1,8365	− 50	− 5	− 55	− 10	− 50	+ 15
DM	2,3105	2,3145	+ 35	+ 75	+ 80	+ 120	+ 340	+ 415
Florin	',1255	2,1290	+ 5	+ 40	+ 15	+ 50	+ 115	+ 185
F.B. (100)	14,4660	14,4810	− 215	− 40	− 490	− 280	−1460	− 1000
F.S.	2,5050	2,5100	+ 100	+ 140	+ 250	+ 255	+ 620	+ 770
L. (1 000)	4,8860	4,8930	− 900	− 650	−1550	−1320	−4010	−3650
£	9,8170	9,8280	− 560	− 430	− 960	− 830	−2270	−2020

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 3/4	8 1/2	8 1/4	8 3/4	8 1/4	8 3/4	7 3/4	8 1/4
$ E.-U.	9 1/2	10	10	10 1/2	10 3/8	10 3/4	11 3/8	11 3/4
Florin	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	9 1/2	10
F.B. (100)	10	12	12	13	12 1/4	13 1/4	12 1/2	13 1/2
F.S.	5 5/8	6 3/4	5 1/8	5 5/8	5 1/8	5 5/8	5	5 1/2
L. (1 000)	35	50	23	30	25	32	25	32
£	16	17	16 1/4	17	16 1/4	17	15 1/2	16 1/4
Fr. franç.	11	11 1/2	11	11 1/2	10 3/4	11 3/8	10 3/4	11 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS F

SE DE PARIS 14 AOUT

LES MARCHÉS FINANCIERS

Euro-obligations

Londres *(Agefi)*. — L'accroissement record du volume de la masse monétaire aux Etats-Unis, révélé vendredi soir par les statistiques hebdomadaires du Fed a pris de court le marché américain des capitaux. New-York était déjà fermé lorsque la nouvelle fut annoncée, mais, dans les autres centres encore ouverts, elle a fait l'effet d'une bombe et les cours des emprunts gouvernementaux ont, d'emblée, abandonné 100 « basis points ». Personne ne s'attendait à un tel événement et il est certain que le marché obligataire de New-York ainsi que son homologue européen vont ouvrir en vive baisse lundi matin 18 août. La question est de savoir si celle-ci sera de courte durée ou si elle est appelée à se prolonger. La première hypothèse paraît toutefois plus plausible parce que, l'onde de choc passée, les éléments en faveur d'un rétablissement sont peut-être plus nombreux que ceux qui militent pour une dépression étendue du marché. (...)

Le Fed a, pour l'instant, apparemment décidé de ne pas modifier sa politique monétaire. A l'issue de la réunion, mardi dernier, du comité de l'Open Market, il est devenu évident que les autorités américaines avaient choisi de ne pas accélérer la hausse des taux à court terme. C'est ainsi que le taux sur les Federal Funds a été, en moyenne, de 8,85 % la semaine dernière, alors qu'il y a peu encore le taux de l'argent au jour le jour enregistrait des fluctuations considérables en l'espace de quarante-huit heures seulement.

En tout cas, un point est certain : le volume des émissions nouvelles qui seront lancées cette semaine à New-York sera beaucoup moins élevé que celui espéré par nombre de débiteurs. Dans la foulée du traumatisme causé par la brusque explosion de la masse monétaire, le montant des emprunts proposés cette semaine aux Etats-Unis sera plus proche de 1 milliard de dollars que des 2 milliards de dollars qui auraient permis d'étancher la soif des emprunteurs américains, avides de capitaux nouveaux. Aussi, le calendrier en étant déjà énorme du fait des reports incessants auxquels sont contraints, depuis plus de deux mois, les débiteurs sollicitant New-York, est condamné à s'amplifier.

C'est donc dans un environnement encombré que l'E.D.F., qui vient de demander à la S.E.C. l'autorisation d'emprunter 100 millions de dollars à cinq ans sous la garantie de la République française, va se présenter devant les investisseurs américains.

LONDRES

LA HAUSSE CONTINUE

Alors que les fonds d'Etat poursuivent leur redressement, amorcé vendredi, les valeurs industrielles gagnent un peu de terrain lundi à l'ouverture du Stock Exchange. Effritement des valeurs pétrolières. Sensible repli des mines d'or. En revanche, les mines de platine sont demandées dans l'attente de leurs résultats financiers.

Or (ouverture) (dollars) 688 75 contre 624 50

VALEURS	CLOTURE 14/8	COURS 18/8
Beecham	158	*158
British Petroleum	352	352
Courtaulds	65	85
*De Beers	9 69	9 9/16
Imperial Chemical	366	364
Rio Tinto Zinc Cor.	479	478
Shell	418	418
Vickers	125	127
War Loan 3 1/2 %	31 3/4	31 5/8
*West Driefontein	87 1/2	87
*Western Holdings	76	75

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RADAR. — Pour l'ensemble des magasins Radar, le chiffre d'affaires, taxes comprises, a atteint 3 799 millions de francs au cours du premier semestre de 1980, au lieu de 3 513 millions de francs à fin juin 1979.

Cie FRANÇAISE DES FERRAILLES. — Pour les trois premiers trimestres de l'exercice, à fin septembre 1980, le chiffre d'affaires a atteint 1 112 millions de francs contre 954 millions de francs pendant la même période de l'exercice précédent.

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. — Par une filiale interposée, la S.O.C.A.E., le groupe vient de prendre une participation de 70 % dans la société Castelles Frères (100 millions de francs de chiffre d'affaires).

S.F.I.M. — Chiffre d'affaires des sept premiers mois : 278 millions de francs (+ 15,4 %). Vu l'importance des commandes, qui ont pour la première fois franchi la barre du demi-milliard de francs, l'objectif de 475 millions de francs de chiffre d'affaires pour l'exercice entier devrait être atteint.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	13 août	14 août
Valeurs françaises	108,6	109
Valeurs étrangères	112,4	112,4
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	109,1	109,3

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	8 août	14 août
Indice général	132,9	132,2
Assurances	235,2	236,1
Banq. et sociétés financ.	94,7	95,5
Sociétés foncières	146,9	148,9
Sociétés investiss. portef.	130,3	131,1
Agriculture	143,6	144,6
Aliment., brasseries, distill.	141,5	142,4
Autom., cycles et i. équip.	72,2	74,4
Bâtim., matér. constr., t.P.	171,2	171,5
Caoutchouc (ind. et comm.)	60,8	61,5
Carrières salines, charbon.	125,6	128,4
Constr. mécan. et navales.	132,8	133,7
Hôtels, casinos, thermal.	177,5	177,3
Imprimeries, pap. cartons.	108,8	110
Magas., compt. d'exportat.	98,4	99,6
Matériel électrique	140,3	139,6
Métall., com. des pr. métal.	45,1	45,8
Mines métalliques	142,2	144,3
Pétroles et carburants	171,5	166,1
Prod. chimiq. et él.-mét.	177,7	173,9
Services publics et transp.	112,7	113,9
Textiles	102,4	101,1
Divers	153,6	153,6
Valeurs étrangères	159,8	158,2
Valeurs à rev. fixe ou ind.	192,1	190,8
Rentes perpétuelles	34	34,3
Rentes amort., fonds gar.	459,1	461,3
Sect. indust. publ. à r. fixe.	90,8	90,8
Sect. ind. publ. à rev. ind.	413,8	417,8
Secteur libre	98,6	98,4
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	336,6	333,9
Val. franç. à rev. variable	916,8	916,1
Valeurs étrangères	1 181,1	1 176,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	108,5	109,3
Produits de base	99,5	97,5
Construction	155,8	156,4
Biens d'équipement	111,9	112
Biens de consom. durables.	82	83
Biens de cons. non durabl.	86,9	86,7
Biens de consom. aliment.	115,7	115,1
Services	162,4	165,2
Sociétés financières	113,7	114,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	216,5	216,7
Valeurs industrielles	101,1	100,4
BOURSES REGIONALES Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	131,4	133,2

(*) Cours rectifié.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/8	18/8
1 dollar (en yens)	224 65	226 40

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 18 8 ..... 11 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 14 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 50	2 615
5 %	42 50	2 678
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	227	231
U.A.P.	568	566
Locabail Immob.	342	342
Loca-Expansion	141	140
Imminvest.	160	159
Cie Lyon. Imm.	135 10	139
Ch. France 3 %	198	200
A.G.F. (Sté Cent.)	830	830
Ass. Gr. Paris-Vie	...	...
Concorde	350	350
Epargne France	330	335
Financ. Victoire	358	352
France I.A.R.D.	182	181
Gan (Sté) Centr.	730	728
Electro-Banque	163	164
Eurobail	...	146
Financière Sofal.	335	330
Fr. Cr. et B. (Cie)	...	124 70
France-Bail	385	330
Hydro-Energie	20 90	21 30
Immobail B.I.P.	285 50	287
Immobanque	314	318
Immofice	271 90	279 90
Interbail	233	238
— (obl. conv.)	238	228
Laffite-Bail	185	184
Un. Ind. Crédit	269	274
Cie Foncière	171	172
C.G.V.	235	238
Fonc. Ch.-d'Eau	...	...
(M.) S.O.F.I.P.	...	...
Fonc. Lyonnaise	1144	1158
Immob. Marseille	1830	1830
Louvre	242	245
SINVIM	150	150
Cogifi	219	217
Foncina	175	177
Gr. Fin. Constr.	180 30	181
Immindo	186 50	186 60
(LI) Bév. R. Nord.	121	120
Electro-Financ.	344	344
(M) Et. Particip.	...	...
Fin. Bretagne	88 50	86
Fin. Ind. Gaz Eaux	600	600
Fin. Senelle-Maub.	82 70	82 5
Fin. et Mar. Part.	95	95 20
France (La)	669	660
La Mure	78	67
Lebon et Cie	...	269
(NY) Lordex	d185	d186
Cie Marocaine	...	28
E.L.M.-Leblanc	645	650
Eramet-Somme	...	55
Forges Strasbourg	145	147
(LI) F.B.M. ch. fer	...	...
Frankel	858	853
Heurd-U.C.F.	125	125
Jaeger	234	234 50
Jaz	159 90	157 30
Luchaire	268 10	269
Métal Déployé	315	319 50
Trans. et Industr.	126	117 90
(LI) Baignol-Farj.	...	45
Blanzy-Ouest	239 50	239 50
La Brosse	...	122
Degremont	120 10	121 90
Buquesnes-Parisa	278	272
Ecco	2150	2 65
Ferrailles C.F.F.	246 10	246 20
Havas	550	558
Locatel	...	...
Lyon-Alemand	153	152 5
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2355	4,5 % 1973.	2449	2487	2460	2446
3745	C.N.E. 3 %	3737	3728	3730	3720
1278	Elf-Aquitaine	1206	1210	1210	1215
249	— (certific.)	229	225	229	226
170	Navig. Mixte	172 50	168	172	165
42	Nobel-Bozel	44 20	44 50	44 50	43 70
858	Tél. Electr.	955	956	955	949
83	Gencor	79 80	78 30	78 30	76 80
220	Gen. Electr.	233	230 80	230 80	230 30
205	Gen. Motors	221 30	223 5	223 50	223 30
50	Goldfields	49 80	49 40	49 50	49
93	Harmony	93 50	97 4	96 40	97 40
5	Hitachi	5 40	5 45	5 45	5 46
138	East Rand	128	128	128 70	125 60
88	Ericsson	86 70	86 80	86 20	85 80
286	Exxon Corp.	291	290 80	291 80	294 40
115	Ford Motor	115 8	117 50	117 50	118
264	Free State	264	264	262	262 50
356	West Drief.	356	361	361	368 20
220	West Deep.	217 50	224 90	226	227
310	West Hold.	308 40	314	318	316
230	Xerox Corp.	252	249	249	245
3 40	Zambie Corp.	3 74	3 74	3 80	3 72
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

SICAV

14/8	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/8	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 116	4 134	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	231 780	231 590	225	237
Belgique (100 F)	14 497	14 511	13 85	14 55
Pays-Bas (100 fl.)	213 060	212 790	205	216
Danemark (100 krd)	75 850	75 830	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 880	84 960	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 774	9 799	9 500	10 ..
Italie (1 000 lires)	4 897	4 904	4 680	4 950
Suède (100 krs)	251 700	251 840	244	256
Suède (100 krs)	98 980	99 160	95 ..	100 500
Autriche (100 sch.)	32 715	32 690	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 691	5 723	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 345	8 360	8 10	9
Canada ($ can. 1)	3 555	3 557	3 430	3 600
Japon (100 yens)	1 840	1 852	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/8
Or fin (kilo en barre)	82790	83600
Or fin (en lingot)	82790	83700
Pièce française (20 fr.)	750	760
Pièce française (10 fr.)	411	4 9..
Pièce suisse (20 fr.)	618	621 10
Pièce latine (20 fr.)	615 50	620
Souverain	779 50	780
Pièce de 20 dollars	305.	3060
Pièce de 10 dollars	1600	1580
Pièce de 5 dollars	.	890
Pièce de 50 pesos	3578	3580
Pièce de 10 florins	685	699 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17-18 août 1980 a été tiré à 492 674 exemplaires.

Au Brésil

Le patronat voudrait modifier ses relations avec le pouvoir politique

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La Fédération des industries de l'Etat de Sao-Paulo, la FIESP, va choisir mercredi 20 août son nouveau président. Cette élection au sein de la plus puissante des associations d'hommes d'affaires brésiliens — fondée en 1931, elle regroupe cent huit syndicats patronaux et représente quelque huit mille entreprises — intéresse directement le gouvernement : elle déterminera dans une grande mesure l'attitude du patronat brésilien face au régime militaire au cours des prochaines années.

Deux candidats sont en lice, et les derniers sondages indiquent que leurs chances sont pratiquement égales. Pour la première fois, M. Teobaldo de Nigris, président de la FIESP depuis 1968 — l'époque du durcissement de la dictature militaire — ne paraît pas assuré à l'avance d'obtenir un nouveau mandat, qui serait le cinquième. Connu pour son conservatisme social et son obéissance vis-à-vis du gouvernement, il affronte M. Luis Eulalio Bueno Vidigal, qui tente de se présenter comme le candidat de la rénovation.

Il serait cependant abusif de voir en M. Vidigal, qui a répété comme un leitmotiv durant sa campagne que *« le patron brésilien devait assumer son rôle et ne pas avoir honte du profit et du capitalisme »*, l'homme d'un changement véritable. Tant sur les problèmes des relations au sein de l'entreprise et des syndicats que sur les conceptions économiques d'ensemble, M. Vidigal apparaît tout aussi conservateur que son adversaire.

Tous deux sont d'ailleurs en cela les représentants d'un patronat qui — la grève des métallurgistes d'avril l'a encore montré — est prompt à qualifier de *« subversives »* des revendications ouvrières que la plupart des chefs d'entreprise européens considéreraient comme normales. Leur vision économique est toujours plus proche de celle d'Adam Smith que de Keynes. Il est significatif qu'un troisième candidat, M. Laerte Setubal, aux idées plus novatrices, ait été forcé de se retirer prématurément de la course faute de chances réelles.

Sur un point au moins, l'élection de M. Vidigal pourrait toutefois signifier un changement de comportement de la part de la FIESP : celui d'une plus grande indépendance vis-à-vis du régime. Avec M. de Nigris, affirment les adversaires de ce dernier, la FIESP est restée le porte-parole du gouvernement auprès des milieux d'affaires, au lieu d'assurer la fonction inverse qui était théoriquement la sienne. Durant la grande grève d'avril, à nouveau, M. de Nigris, après avoir consenti à établir un contact direct avec les syndicats, avait promptement fait machine arrière à la suite d'un veto de Brasilia.

Plusieurs chefs d'entreprise avaient alors considéré que la stratégie du gouvernement, consistant à *« casser »* politiquement les syndicats ne faisait pas leur affaire : ils étaient plutôt préoccupés de mettre fin le plus rapidement possible à un mouvement qui leur portait préjudice. Sans doute est-ce là la chance réelle de M. Vidigal : en cette période difficile de crise, nombreux sont les patrons qui considèrent que leurs intérêts ne coïncident plus automatiquement avec ceux du gouvernement. Et, sans abandonner leur conservatisme, ils attendent au moins de la FIESP qu'elle négocie sur un pied d'égalité avec Brasilia. Ce que M. de Nigris, de toute évidence, n'est pas à même de faire.

THIERRY MALINIAK.

A Marseille

UN MORT APRÈS L'ATTENTAT CONTRE L'IMPRIMERIE ENCRE NOIRE

Gravement blessé au cours de l'attentat à l'explosif commis contre l'imprimerie Encre noire à Marseille, le 11 août, M. Michel Chanal, cinquante-huit ans, a succombé lundi matin 18 août dans la matinée à l'hôpital de la Timone (Bouches-du-Rhône).

M. Chanal, vivant sans domicile fixe, dormait dans la rue, devant l'imprimerie, lorsque se produisit la déflagration. Il avait été hospitalisé dans le coma et, depuis, n'avait plus repris connaissance (*le Monde* des 12, 13 et 14 août).

L'attentat avait fait onze blessés dont six avaient dû être transportés dans un établissement hospitalier. *Cette action avait été* revendiquée par la Cellule Ordre et Justice nouvelle - Les amis de l'inspecteur Mazel. Ce groupuscule d'extrême droite avait déjà reevndiquée l'attentat commis, le 23 avril, contre un foyer dépendant du Centre international de la Sainte-Beaume, au Plan-d'Aups (Var). Cet attentat n'avait pas fait de blessés.

A NOS LECTEURS

Un millier d'exemplaires du (« Monde » daté 17-18 août) comportaient, à la suite d'une erreur, une page 4 ne correspondant pas à l'édition du jour.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

LE POLISARIO REVENDIQUE L'OCCUPATION D'UN VILLAGE MAROCAIN

Cent vingt-sept militaires auraient été tués

Alger (*A.F.P.*). — Le village marocain de Sidi-Amara, aux environs d'Akka, dans le sud du Maroc, a été *« investi et occupé »* le 15 août par le Polisario, a annoncé un communiqué du « ministère sahraoui de l'information » publié le dimanche 17 août.

Selon le Polisario, l'opération aurait fait cent vingt-sept morts dans les rangs marocains, dont le lieutenant Ben Lakhal, commandant de la garnison. Le communiqué ajoute que vingt-trois militaires marocains ont été faits prisonniers au cours de ce combat, le premier d'une telle envergure depuis la bataille de l'Ouarkziz, en mars.

Le communiqué fait état de la *« récupération »* et de la *« destruction »* d'un important matériel de guerre et précise que l'attaque déclenchée à l'aube s'est poursuivie jusqu'à 10 heures le 15 août.

[Les autorités chérifiennes n'avaient pas encore réagi au communiqué du Polisario lundi en fin de matinée.]

BAGDAD INVITE LES ATOMISTES ARABES A TRAVAILLER EN IRAK

Bagdad (*A.F.P.*). — Le secrétaire général du Conseil de commandement de la révolution irakienne, M. Tarek Hamd Al-Abdallah, a appelé, le dimanche 17 août, les *« spécialistes arabes du nucléaire » « à s'installer en Irak, en vue de contribuer au développement du secteur nucléaire irakien »*, rapporte l'Agence irakienne d'information (INA).

Evoquant la campagne lancée par Israël contre l'équipement nucléaire de l'Irak, M. Abdallah a rappelé que *« l'Etat hébreu avait refusé de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires dont l'Irak est signataire »*.

« L'Irak continue de poursuivre ses efforts dans le but d'utiliser le nucléaire à des fins pacifiques », a-t-il conclu.

En Syrie

SIX CENT SEPT « FRÈRES MUSULMANS REPENTIS » SE SONT PRÉSENTÉS AUX AUTORITÉS DEPUIS LE 7 JUILLET.

Damas (*A.F.P.*)... *Six cent sept* militants auraient abandonné la confrérie des Frères musulmans le 17 août, dix jours avant l'expiration du nouveau délai de grâce accordé par les autorités syriennes aux « Frères musulmans repentis », selon les chiffres fournis par les divers organes d'information syriens.

Le 7 juillet dernier, une loi avait été adoptée punissant de mort toute personne appartenant à la secte. Celle loi prévoyait également la grâce pour ceux qui se présenteraient aux autorités dans un délai d'un mois, délai prorogé par la suite de vingt jours par décret présidentiel à la demande de chefs religieux musulmans et chrétiens et des gouverneurs des diverses provinces syriennes.

Ces nouvelles « redditions » interviennent après la mort du responsable militaire général de la confrérie des Frères musulmans en Syrie, Hisham Joumbaz, tué le samedi 16 août au cours d'une opération lancée par les forces de sécurité contre l'une des caches de l'organisation située dans un jardin de la ville de Homs.

D'autre part, un nouveau groupe de « phalanges armées » du parti Baas (au pouvoir) a commencé dimanche à Tartous (deuxième port syrien) son entraînement militaire pour *« liquider les cliques des Frères musulmans et mettre en échec leurs complots »*, selon l'agence d'information Sana.

● *Mgr Marcel Lefebvre*, arrivé samedi 16 août à Santiago-du-Chili, a affirmé que la solution du litige qui l'oppose au Vatican pourrait dépendre des résultats d'une « enquête » menée auprès de tous les évêques du monde, enquête qui s'achèvera le 30 octobre prochain. L'ancien archevêque de Dakar a ajouté que le pape souhaitait parvenir à un arrangement avec les catholiques traditionalistes, mais que des pressions avaient lieu au Vatican pour empêcher la conclusion d'un accord. Mgr Lefebvre, qui est invité au Chili par les catholiques traditionalistes, a indiqué d'autre part qu'un groupe de trente Latino-Américains, parmi lesquels plusieurs Chiliens, étudieront à son séminaire de Suisse et à celui qui s'ouvrira prochainement à Buenos-Aires. — (*A.F.P.*)

SELON UNE ÉTUDE DU B.I.T.

Les migrations de travailleurs dans les pays arabes accroissent les disparités entre les États pétroliers et les autres

De notre correspondante

Genève. — Le Bureau international du travail (BIT) vient de rendre publique une étude alarmante sur la situationu provoquée par les migrations de travailleurs dans les pays arabes. Celles-ci ont déjà eu, entre autres conséquences, celle d'accroître les disparités entre les riches Etats pétroliers et les autres pays arabes où l'on constate une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur rural notamment. Le développement rapide des pays producteurs de pétrole a été en effet, dans une grande mesure, dû à l'appoint de main-d'œuvre provenant des pays pauvres, tandis que les économies de ces derniers connaissent des difficultés qui vont en s'aggravant. Les experts du BIT ont tenu par conséquent à souligner les dangers du déséquilibre croissant qui caractérise la répartition des richesses de la région et qui risque de devenir *« un facteur de division dans le monde arabe »*.

En 1975, plus de deux millions et demi de travailleurs originaires d'Egypte, de Jordanie, du Liban, du Soudan et de Syrie, formaient près de la moitié de la main-d'œuvre totale des principaux pays d'immigration de la région (Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Koweït, Qatar et Libye).

Une dépendance réciproque

Le boom du pétrole ayant provoqué un accroissement spectaculaire de la demande de main-d'œuvre, et celle des pays arabes ne suffisant plus, les pays producteurs firent venir des travailleurs — moins qualifiés — d'Inde, du Pakistan et de l'Est asiatique.

Les pays les plus démunis, qui ont misé sur l'émigration de leurs travailleurs pour redresser leur économie, sont devenus de plus en plus dépendants des pays riches en pétrole. Mais cette dépendance n'est pas à sens unique, car les pays producteurs ne peuvent plus se passer d'une immigration de main-d'œuvre dont l'éventuel ralentissement compromettrait leur développement foudroyant. La manne que représentent les travailleurs immigrés n'est d'ailleurs pas sans inconvénients pour les pays employeurs. Ainsi, dans les Emirats arabes unis, la population locale ne forme plus que 30 % de la population totale et 15 % de l'effectif des travailleurs. Les immigrés risquant de poser des problèmes d'ordre social et politique, les Etats arabes riches ont créé, hors des villes, de véritables enclaves de développement industriel comportant des centres d'hébergement.

Les auteurs de l'étude estiment que le processus actuel de développement des pays pétroliers *« rend imprévisible l'évolution de la demande de main-d'œuvre arabe »*. Dans les pays arabes pauvres, le chômage risque d'augmenter en cas de rapatriement de leurs travailleurs migrants, remplacés sur les lieux de production par un afflux massif de main-d'œuvre asiatique. Une tendance en ce sens se dessinerait déjà. Les pays arabes pauvres devraient donc *« encourager les pays riches en capitaux à coopérer dans le cadre d'une politique régionale de la main-d'œuvre »*. Vœu pieux ou nécessité qu'imposeront les circonstances ?

ISABELLE VICHNIAC.

La situation au Vanuatu

UN CONTINGENT MILITAIRE DE PAPOUASIE - NOUVELLE-GUINÉE PREND LE CONTROLE DE L'ILE D'ESPIRUTU-SANTO.

Le contingent militaire de Papousie - Nouvelle-Guinée, auquel M. Walter Blini, premier ministre de Vanuatu avait fait appel pour réduire la rebellion sécessionniste d'Espiritu-Santo, a atterri, ce lundi 18 août, sur l'île, sans y rencontrer de résistance. Cette formation, composée d'une centaine d'hommes, doit remplacer le deux cents militaires britanniques et français qui doivent quitter le pays avant le 20 août.

Le général Ted Diro, commandant de l'armée de Papouasie - Nouvelle-Guinée, a précisé que la mission de ses troupes était *« d'assurer la sécurité de l'aéroport et de prendre le contrôle de la principale ville de l'île, Luganville pour contenir les éventuels troubles ; elles doivent surveiller les accès à la ville pour empêcher toute action des rebelles. »*

Quelques heures avant l'arrivée de ce contingent militaire, la France avait évacué de l'île, à bord de deux DC-3 de l'armée de l'air, cinquante-six de ses ressortissants, essentiellement des femmes et des enfants. Ceux-ci ont été dirigés sur Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, où ils ont été accueillis à leur arrivée par M. Charbonniaud, haut commissaire.

M. Rodrigues, ambassadeur de France au Vanuatu, a déclaré que certains Français avaient quitté l'île d'Espiritu-Santo définitivement, et parmi eux des professeurs dont le contrat était venu à expiration. Il a ajouté que d'autres étaient partis temporairement à cause de la pénurie qui sévit actuellement à Luganville, en raison du blocus économique imposé par le gouvernement de M. Lini. M. Rodrigues s'est montré convaincu que la communauté française, *« à très peu d'exceptions près »*, adoptait une position de neutralité dans le conflit actuel. — (*A.F.P., Reuter.*)